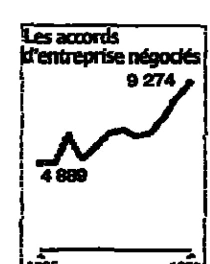
LE MONDE INITIATIVES

■ Les conventions collectives en jeu
■ Emploi : 26 pages d'annonces classées



Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16534 – 7,50 F — MERCREDI 25 MARS 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Mobilisations contre le Front national

● Jacques Chirac s'oppose aux « compromissions » avec « un parti de nature raciste et xénophobe » ● La gauche appelle, samedi, à manifester pour exprimer le « rejet du fascime » ● La droite refuse les voix du FN dans quatre régions ● L'Ile-de-France et PACA passent à gauche



LIONEL JOSPIN pourrait intervenir, mardi 24 mars, à l'Assemblée nationale, sur la question du Front national, au lendemain de l'allocution télévisée du président de la République. Dans cette intervention, Jacques Chirac a dénoncé la *« nature raciste et xénophobe »* du parti de Jean-Marie Le Pen et il a *« désapprouvé »* le choix de *« celles et ceux qui ont préféré les jeux politiques à la voix de leur conscience »*, en visant, sans les citer, les cinq présidents UDF de région, élus grâce aux voix des conseillers d'extrême droite. Estimant que la vie politique française traverse une *« épreuve »*, le chef de l'Etat a déclaré que *« le temps est venu de réagir (...) et de moderniser notre vie politique »*. Il a annoncé son intention de *« conduire une grande réflexion »*, en recevant, dans les prochaines semaines, les responsables des formations politiques *« républicaines »*. M. Jospin avait lui-même engagé une concertation sur la limitation du cumul des mandats, en octobre 1997. Plusieurs projets de loi sur ce sujet devraient être approuvés par le conseil des ministres du 8 avril et soumis à l'examen du Parlement avant le 30 juin. Dans les quatre régions dont la présidence restait à pourvoir, la droite a refusé, lundi, les voix du FN. Les socialistes Michel Vauzelle et Jean-Paul Huchon ont ainsi été élus, au troisième tour, en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Ile-de-France. Les présidents de droite élus en Midi-Pyrénées et en Haute-Normandie, avec les suffrages d'extrême droite, ont donné leur démission. L'ensemble de la gauche appelle à une journée nationale de *« manifestations citoyennes »* samedi 28 mars, pour exprimer le *« rejet du fascisme en France »*.

Lire pages 6 à 9 et notre éditorial page 14

Dans les lycées parisiens : « Nous serions fautifs si nous ne faisions rien »

*« **LE PEN** t'es foutu, la jeunesse est dans la rue. »* A Paris, à deux pas du conseil régional d'Ile-de-France, un peu plus de deux mille lycéens et étudiants scandent leur rejet de toute *« compromission »* entre la droite et l'extrême droite. *« Pas d'alliance en Ile-de-France »*, hurle un porte-voix installé au sommet d'un feu rouge. Lundi 23 mars en début d'après-midi, au moment où les élus commencent le marathon de l'élection du président, l'appel à la *« résistance »* a d'abord été entendu dans les lycées parisiens. Un peu moins dans les facs, malgré la présence de quelques étudiants d'Assas, de Censier et de Jussieu.

L'opération a été improvisée dimanche après-midi, au siège du Manifeste contre le Front national, l'association créée par Jean-Christophe Cambadélis, député et actuel secrétaire à l'organisation du PS. Aux premières heures de lundi, le rassemblement, parti du lycée Montaigne, dans le 6ᵉ arrondissement, s'est amplifié rapidement avec l'apport des établissements voisins. Fénelon, Henri-IV, Lavoisier, puis Victor-Duruy : par classes entières, par groupes ou individuellement, les élèves ont spontanément séché les cours. La Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL) et SOS-Racisme ont suivi avec leurs banderolles et leurs petites mains *« Touche pas à mon pote »*.

« C'est allé aussi vite que le temps mis par la droite pour s'allier avec le FN », note Guillaume, du lycée La Source. *« C'est normal qu'on se mobilise. Nous sommes la génération d'après, celle qui va payer les conséquences »*, affirme Mathieu, élève en mathématiques supérieures. Julien, en terminale scientifique à Fénelon, se réjouit : *« Pour une fois, nous sommes capables de nous retrouver sur des principes, pas seulement pour de l'argent ou des crédits. »* Gravement, il ajoute : *« Nous serions fautifs si nous ne faisions rien. »* Christel, élève en première techno du lycée Armand, s'étonne encore de ce réflexe de solidarité : *« C'est super de se retrouver ensemble, de toutes origines, de tous les niveaux sociaux, lycées publics et privés réunis pour dire non à l'extrême droite. »*

« Première, deuxième, troisième génération, nous sommes tous des enfants d'immigrés », le slogan submerge les conversations, aussitôt couvert par des appels anti-FN : *« F comme fasciste, N comme Nazi »*, *« La jeunesse emmerde le Front national »*.

Index vengeur et bras tendu, écrit à l'encre rouge sur les visages (*« F-Haine »*), scandé au son des djembés, l'indignation est aussi un avertissement résumé sur une banderolle : *« Le Pen, touche pas à la République. »* *« Le FN a fait 15 %, cela veut dire que 85 % de la population est contre. Non ? »*, affirme Jérome. L'argument ne satisfait pas Sabrina, élève en BEP à Jacques Monod : *« Je ne comprends pas que ce parti puisse encore exister puisqu'il prône la discrimination qui est interdite par la loi. »*

Pour la première fois, dimanche, Manon a participé aux opérations de dépouillement dans un bureau de vote du 11ᵉ arrondissement. *« J'ai bien vu que la gauche était majoritaire. Et maintenant la droite prendrait le pouvoir grâce aux voix du FN ? C'est incompréhensible. »* Elle s'interroge : *« Est-ce que notre voix va porter puisque celle qui est sortie des urnes n'a pas suffi ? »* Elle regrette que ce sujet ne soit pas abordé avec les professeurs : *« Il y a comme une forme de tabou général. »* *« Pas étonnant, il y a aussi des profs racistes »*, relève Julien. *« Mais aussi des flics*, ajoute-t-il. *Samedi soir, je me promenais avec un ami plutôt, comment dire, " basané" . Lui a été contrôlé, pas moi. C'est pas normal. »* Une raison supplémentaire, selon lui, pour rester *« vigilant »*.

Michel Delberghe

Bill Clinton au Rwanda

Le président des Etats-Unis s'est rendu au Rwanda et en Ouganda où il devait assister à un sommet des chefs d'Etat de la *région*. p. 5

Le pétrole remonte

Les cours du baril se sont raffermis après la décision de onze pays producteurs de diminuer leur production à partir du 1ᵉʳ avril. p. 4

Procès Papon

A Bordeaux, la défense plaide l'acquittement de l'accusé. p. 12
et les points de vue p. 15

25 ans de Routard



Le « Guide du routard », créé par Philippe Gloaguen, fête son anniversaire. Portrait d'un globe-trotter. p. 13

Nomination au CSM

La nomination de Jean-Pierre Dintilhac comme procureur de Paris a reçu l'aval du Conseil supérieur de la magistrature. p. 11

Armement : le veto du Pentagone

Washington s'oppose au projet de fusion entre Lockheed et Northrop. p. 18

Tout est bon, dans le cochon



Une terrine de petit salé aux lentilles a fait bondir jusqu'à Bourges, chez *Philippe Larmat, l'appétit féroce de* Jean-Pierre Quélin. p. 27

Spot-4 en orbite

Ariane a lancé son dernier satellite de télédétection, maintenant *ainsi* la position de la France sur le marché de l'observation de la Terre. p. 25

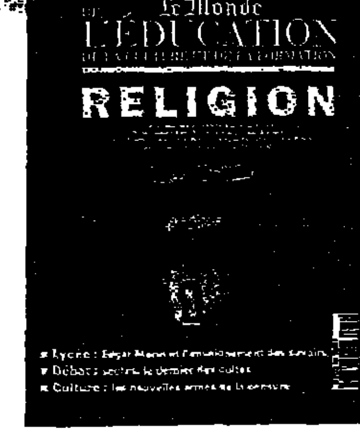
« L'Européen » Nº 1

Le premier numéro de l'hebdomadaire lancé par la famille Barclay et *Le Monde* sort le 25 mars. p. 21

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 325 - 7,50 F

« Qui croit encore aujourd'hui que la science apportera le mot de la fin ? »
Jean Delumeau, rédacteur en chef invité



avec :
Jean-Pierre Albert,
Maurice Bloch,
Jean Bottéro,
Olivier Christin,
Hervé Hamon,
Dominique Lajoux,
Gérard Mordillat,
Dominique Ponnau,
Jérôme Prieur,
Jean-Louis Schlegel,
Jean-Claude Schmitt,
Michel Serres...

• **Comprendre.** XXIᵉ siècle, tout un univers religieux est en train de basculer. Demain, à quoi croirez-vous ? • **Expliquer.** *Une école catholique est-elle une école comme les autres ?* Et comment enseigner l'histoire des religions ? • **Se souvenir.** L'édit de Nantes a 400 ans et pas une ride...

Et aussi :
• La censure n'a pas disparu • Les sectes : le dernier des cultes
• L'enseignement des savoirs vu par Edgar Morin, Samuel Joshua et Claude Lelièvre...

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

L'Entente cordiale selon Tony Blair

TONY BLAIR s'adresse aux députés français, mardi 24 mars, pour leur proposer une nouvelle « Entente cordiale » – avec ces termes ou d'autres. Cela fait bientôt onze *mois qu'il est aux commandes* du Royaume-Uni, et trois qu'il préside l'Union européenne. Un délai assez long pour voir en quoi la diplomatie blairiste se différencie de la politique étrangère britannique traditionnelle. Trois caractéristiques viennent à l'esprit : la stratégie internationale du premier ministre travailliste est essentiellement une continuation de sa politique intérieure ; sa vision de l'Europe – bien que plus ouverte que celle des *tories* – demeure insulaire et économique ; enfin, la diplomatie britannique reste dominée par le lien transatlantique.

Les *« relations spéciales »* avec les Etats-Unis n'ont pas cessé d'être une constante pour Londres, même si elles le sont bien moins pour Washington. On l'a vu lors des préparatifs de guerre contre l'Irak. Tony Blair s'est précipité chez Bill Clinton qui a, en l'occurrence, joué le rôle, peu habituel pour lui, de grand frère. Avec plus d'enthousiasme que ne le souhaitait le Foreign Office, Tony Blair l'atlantiste s'est rangé aux côtés de Bill Clinton et a oublié ses partenaires européens. Au point que le premier ministre de Sa Majesté a paru pris à contre-pied quand les Américains – qui n'avaient jamais abandonné leurs contacts avec le secrétaire général des Nations unies ou avec la France – se sont ralliés au compromis proposé par Kofi Annan.

Un nouveau binôme s'est mis en place entre deux hommes qui se ressemblent un peu certes – avocats, ils ont été à Oxford et ont épousé une juriste talentueuse – mais que beaucoup de traits séparent, à commencer par la rigueur morale de M. Blair.

Patrice de Beer

Lire la suite page 14 et nos informations page 3

Boris Eltsine s'affirme brutalement seul maître du Kremlin

BORIS ELTSINE a limogé par surprise, lundi 23 mars, tout son gouvernement, confiant la composition du prochain cabinet à un quasi-inconnu, Sergueï Kirienko. Ce libéral de 35 ans est un proche de l'un des deux premiers vice-premiers ministres sortants, Boris Nemtsov. Au pouvoir depuis plus de cinq ans, le premier ministre Viktor Tchernomyrdine a été renvoyé, ainsi qu'Anatoli Tchoubaïs, premier vice-premier ministre. Viktor Tchernomyrdine a aussitôt été chargé par le chef de l'Etat de *« préparer »* l'élection présidentielle prévue en l'an 2000. Boris Eltsine, qui s'était absenté une semaine du Kremlin pour cause de maladie, semble avoir voulu démontrer ainsi sa volonté de tenir seul les rênes du pouvoir en Russie, alors que sa santé défaillante et les difficultés économiques du pays avaient relancé les luttes pour sa succession.

Lire page 2

Meurtre à Moustique

LE 27 FÉVRIER, Suzie Mostberger, riche Française âgée de cinquante-six ans, était découverte morte, poignardée de dix coups de couteau, dans sa luxueuse villa de l'île Moustique. Pas de vol, pas de mobile, pas de coupable. Depuis, soupçons et rumeurs ravagent ce paradis pour milliardaires, riches industriels ou vedettes du show-business perdu dans les Caraïbes. Ce meurtre, le premier jamais survenu à Moustique, est venu ternir son impeccable réputation et inquiète fortement les dirigeants de la « Mustique Company », la société qui contrôle fermement l'île, son aménagement et ses habitants. *« C'est un événement traumatisant »*, admet son directeur, Brian Alexander, qui depuis un mois n'a qu'une question en tête : qui donc a tué Suzie Mostberger ? Enquête et reportage.

Lire page 10

L'homme-mémoire



PETER BROOK

EN CRÉANT, aux Bouffes du Nord, *Je suis un phénomène*, l'histoire d'un « homme-mémoire » qui a dû vivre sans rien oublier, Peter Brook continue son voyage à l'intérieur du cerveau, commencé avec *L'Homme qui*, en 1993, d'après les travaux de l'Américain Oliver Sacks.

Lire page 29

RUSSIE En démettant de leurs fonctions trois des piliers de son gouvernement – le premier ministre Viktor Tchernomyrdine, le premier vice-premier ministre Anatoli Tchoubaïs et le ministre de l'intérieur, Anatoli Koulikov –, Boris Eltsine a, lundi 23 mars, totalement redistribué *les cartes du jeu politique* à deux ans des élections présidentielles de l'an 2000. ● ELOIGNANT du Kremlin l'inébranlable M. Tchernomyrdine, représentant des *grands cartels de l'énergie*, le président russe a confié la direction du gouvernement par intérim à un jeune homme proche des réformistes, Sergueï Kirienko. ● SI, en *principe*, tout le gouvernement est *« démissionné »*, la plupart des ministres vont, pour le moment, rester en fonctions, le temps pour le président de confirmer M. Kirienko dans son poste ou de nommer un autre premier ministre.

Boris Eltsine veut, d'abord, rester seul maître au Kremlin

En chassant du pouvoir les représentants des deux grandes tendances en compétition, M. Tchernomyrdine et M. Tchoubaïs, le président russe entend conserver toutes les cartes à moins de deux ans de l'élection présidentielle

MOSCOU
de notre correspondante

Au lendemain de l'annonce surprise par Boris Eltsine du renvoi de son gouvernement, les médias russes donnaient toujours, mardi 24 mars, des interprétations contradictoires à son geste, signe des incertitudes qui continuent à planer sur la Russie. Le président, lisant lundi, sur prompteur, une courte allocution télévisée, a donné une seule explication : les réformes, *« dans l'ensemble réussies »*, du gouvernement dirigé depuis cinq ans par Viktor Tchernomyrdine, ne sont pas ressenties comme telles par la population. Il faut donc un nouveau cabinet *« doté de dynamisme, d'initiative et d'un regard neuf »*.

Les commentateurs ne furent pas convaincus, ne voyant dans sa décision qu'une façon de relancer le problème lancinant de la recherche d'un successeur au trône du Kremlin. Mais si plan il y a, ses détails restent un mystère et les spéculations abondent. Certains, dont Vladimir Jirinovski, ont pris au mot Boris Eltsine qui a abondé en bonnes paroles sur les *« qualités humaines »* du fidèle Viktor Tchernomyrdine, chargé de *« se concentrer sur la préparation politique de l'élection présidentielle de l'an 2 000 (...) de première importance pour nous »*. L'idée est que Boris Eltsine pourrait choisir comme dauphin l'homme des vieux appareils devenu semi-réformateur, soutenu par des réseaux puissants et ayant acquis, au fil des maladies du président, l'image du garant de la stabilité. Déchargé de responsabilités à un moment où les espoirs d'une croissance en Russie s'effondrent, il aurait des chances d'être moins impopulaire qu'aujourd'hui, empêchant les opposants Guennadi Ziouganov, le communiste, et Alexandre Lebed, le populiste, de s'affronter au second tour de la présidentielle.

Mais les commentateurs d'un avis opposé sont de loin plus nombreux. Ils soulignent la mine sombre affichée lundi par M. Tchernomyrdine, qui n'aurait appris que lundi son renvoi, n'aurait pas participé à la désignation de son remplaçant par intérim, le jeune libéral Sergueï Kirienko, et le désarroi qui régnerait dans son état-major. Son immense pouvoir, dit-on, ne reposait que sur sa fonction bureaucratique, aujourd'hui perdue. Enfin, certains évoquent l'irritation de Boris Eltsine face à l'indépendance croissante de son « fidèle » chef de cabinet, qui faisait traîner des décisions, notamment sur le pétrole, et n'hésitait plus à prendre des allures de « tsar » en puissance, y compris lors d'émissions télévisées hebdomadaires qu'il venait d'inaugurer.



PRIS DE COURT

Or, toute désignation d'un « héritier » signerait la mort politique de Boris Eltsine, dont la soif de pouvoir reste entière, malgré l'évidence de ses forces déclinantes. Il n'aurait pas renoncé à se représenter à un troisième mandat. Cela fut indirectement confirmé par le richissime chef de clan Boris Berezovski, qui aime se présenter comme le cardinal gris auprès de la fille et du chef de l'administration du président. Revenu de Suisse, il osa déclarer dimanche à la télévision que son *« conseil »* à Boris Eltsine serait de ne pas se représenter, car il n'est plus *« rééligible »*. Pas plus (comme il l'avait déjà dit, de façon peu relevée, trois semaines auparavant), que M. Tchernomyrdine, qu'il soutenait jusque-là. Des amateurs de théories du complot ont donc jugé qu'il fut l'inspirateur secret de la décision de Boris Eltsine. En réalité, il aurait été, comme tous, pris de court par les événements.

Sergueï Kirienko, choisi par M. Eltsine pour diriger par intérim le gouvernement – juste après avoir annoncé qu'il se chargeait lui-même de cette fonction – ne pouvait être le candidat de M. Berezovski au poste de premier ministre, qu'il a de grandes chances d'occuper. M. Kirienko a en effet obtenu, a-t-il dit, une semaine pour faire des propositions sur un nouveau cabinet. Or M. Kirienko est en effet un vieil ami du « jeune réformateur » Boris Nemtsov. Boris Eltsine l'aurait remarqué dès 1994 à Nijni-Novgorod (ex-Gorki), où il travaillait déjà avec M. Nemtsov, que le président finira par présenter comme un dauphin possible. M. Berezovski a, de son côté, tout fait, avec ses puissants médias, pour nuire à M. Nemtsov, autant qu'à celle de son allié Anatoli Tchoubaïs, le « moteur » des réformes en Russie.

Dimanche, M. Berezovski citait encore M. Nemtsov parmi les présidentiables presque aussi innacceptables à ses yeux que M. Ziouganov, M. Lebed ou M. Loujkov, le maire de Moscou. Même s'il a semblé vouloir se rattraper lundi en saluant la décision du président.

Selon Anatoli Tchoubaïs, les *« oligarches »* russes, c'est-à-dire pour lui M. Berezovski, *« se sont réveillés lundi avec des sueurs froides »*. Mais lui-même était-il dans le même cas ? Il fait partie des trois seuls membres du gouvernement démis par Boris Eltsine lui-même – avec M. Tchernomyrdine et le ministre de l'intérieur Anatoli Koulikov, un des « bouchers » de la Tchétchénie. Boris Eltsine n'a ainsi pas laissé M. Tchoubaïs *« choisir lui-même le moment de son départ »*, comme le souhaitait publiquement depuis des mois « le rouquin » dont le renvoi était si vivement souhaité par les oligarches du clan Berezovski et l'opposition sous tous ses spectres.

Mais Anatoli Tchoubaïs aurait fait partie du très petit nombre à avoir eu vent à l'avance du plan de Boris Eltsine, déclenché samedi 21 mars. Le Kremlin a en outre confirmé qu'il *« resterait au sein de l'équipe présidentielle, quel que soit son futur poste »*. Lequel pourrait être la direction de la société nationale d'électricité EES, un monopole presqu'aussi puissant, et en tous cas aussi sensible politiquement dans les provinces, que Gazprom, le fief de M. Tchernomyrdine.

Cela confirmerait ce sur quoi les analystes semblent d'accord : Boris Eltsine aurait avant tout voulu montrer qu'il reste seul maître à bord, écartant ceux qui, au sein du gouvernement, comme il l'a souligné, *« s'occupaient trop de politique »*. C'est-à-dire de luttes de clans en prévision de la présidentielle, occupation qui doit rester son apanage. Le coup de tonnerre une fois donné, le président s'est empressé de calmer les marchés, affolés à l'annonce du départ de M. Tchoubaïs : il annonça *« la poursuite du cours des réformes »* et la nomination de M. Kirienko, apprécié du Fonds monétaire international. Il calma aussi les chancelleries, en laissant le ministre des affaires étrangères Evgueni Primakov déclarer, sûr de lui, qu'il n'était pas sur le départ. Mardi, M. Eltsine a étendu cette assurance au ministre de la défense Igor Sergueev.

Le chef de l'Etat devra présenter un nouveau premier ministre à la Douma. Si celle-ci le refuse, il pourra à terme la dissoudre, ce qui avancerait les législatives de 1999, « travaux pratiques » de l'élection présidentielle. Au Kremlin, on se félicite de ce que l'opération, *« qui n'a rien d'une crise politique »*, s'est déroulée sans fuites préalables, *« prouvant »*, dit-on, que Boris Eltsine reste maître d'un appareil cohérent. Ce qui soulevait ces derniers temps des doutes croissants.

Sophie Shihab

La disgrâce du « faucon » Anatoli Koulikov

Tandis qu'Anatoli Tchoubaïs a fait partie du petit nombre de ceux qui furent informés à l'avance du renvoi du gouvernement – et devait continuer à faire partie, a souligné le Kremlin, de *« l'équipe présidentielle »* – le sort du ministre de l'intérieur, Anatoli Koulikov, a été tout autre. C'est en même temps que les médias, lundi, que celui-ci a appris sa disgrâce, apparemment définitive.

Agé de cinquante et un ans, « faucon » de la guerre en Tchétchénie et proche de M. Tchernomyrdine, il était apprécié de l'opposition communiste et nationaliste, mais n'a jamais obtenu de contrôler tous les « ministères de force » du pays (défense, sécurité, intérieur). Anatoli Koulikov a été lundi le seul ministre a être remplacé immédiatement après son renvoi. Il s'était récemment rapproché du maire de Moscou, Iouri Loujkov, l'un des prétendants à la succession de Boris Eltsine.

COMMENTAIRE

LE FAIT DU PRINCE

Quand Boris Eltsine s'enrhume, toute la Russie tousse. Quand le président rentre de convalescence, l'establishment tremble. Que n'a-t-on glosé sur Viktor Tchernomyrdine et son gouvernement, gages de stabilité et de paix armée avec une Douma dominée par les communistes et les nationalistes ! Depuis l'élection présidentielle de 1996, le chef de l'Etat semblait coincé entre les réformateurs, dont il ne peut pas se défaire pour ne pas déplaire au FMI, et les caciques de l'ancien régime.

Boris Eltsine a balayé ces considérations d'un revers de main. Chaque fois qu'il est revenu au Kremlin après un *« refroidissement »*, il a tancé quelques-uns de ses ministres pour leur incapacité à remplir leurs devoirs. Jadis, le tsar faisait venir ses serviteurs infidèles pour leur asséner quelques coups de knout devant la cour terrifiée. Boris Eltsine, lui, se contentait de les désigner à la vindicte publique devant les caméras de télévision. Cette fois, il a fait plus fort, puisqu'il a renvoyé l'ensemble du cabinet. Sans doute l'équipe de Tchernomyrdine n'était-elle guère fringante. Tiraillée entre les représentants des anciens monopoles communistes, les jeunes loups qui regardent vers l'Ouest et les nouveaux barons de la finance qui apportent un soutien changeant aux différentes coteries, elle a été incapable de résoudre aucun des problèmes fondamentaux de la Russie.

Soumis au bon vouloir d'un président visiblement malade, d'autant plus imprévisible que l'exercice arbitraire du pouvoir a moins de prise sur la réalité, le prochain gouvernement évitera difficilement les écueils qui ont rendu impotent son prédécesseur. La Russie a fait quelques progrès ces dernières années sur la voie de la démocratie en organisant des élections à peu près honnêtes aux échéances prévues par la Constitution. Il lui reste encore à se doter d'institutions qui ne dépendent ni des intérêts particuliers de quelques nouveaux riches ni des sautes d'humeur du chef.

Daniel Vernet

Viktor Tchernomyrdine, l'apparatchik fidèle

LIMOGÉ lundi du poste de premier ministre qu'il occupait depuis cinq ans, Viktor Tchernomyrdine joue de l'accordéon. Mais ce gestionnaire « centriste », faussement modeste, est plus connu pour son profil austère. C'est ce qui peut faire douter de ses chances à une présidentielle. Même si, après avoir joué la loyauté sans faille au président Eltsine, il a fini par apparaître comme « garant de la stabilité » et, donc, comme candidat possible à la présidence. La télévision russe l'avait récemment présenté sous un jour avantageux, comme invité spécial d'une série d'émissions hebdomadaires. L'initiative semblait destinée à améliorer son image de présidentiable. En novembre, il avait semblé remporter un point contre les jeunes réformateurs du gouvernement, lorsque ces derniers avaient été privés chacun d'un de leurs postes ministériels.

PORTRAIT

Ce gestionnaire « centriste » était premier ministre depuis 1992

Ex-nomenklaturiste zélé, Viktor Stepanovitch Tchernomyrdine n'a ni l'éloquence ni le charisme d'une « bête politique ». La seule fois où il s'est présenté à des élections, en 1990, il a mordu la poussière dans sa région natale d'Orenbourg. Avec son allure massive, ses sourcils en brosse et son crâne dégarni, cet homme de cinquante-neuf ans, a le physique terne mais rassurant de l'apparatchik modèle.

Fils d'un conducteur de tracteur, Viktor Tchernomyrdine débute comme ajusteur à dix-neuf ans. Il adhère rapidement au parti, qu'il ne quittera que lorsque l'organisation est interdite, en 1991. Il devient ingénieur et « expert » en industrie dans les organes locaux du PC, puis directeur d'usine à Orenbourg. Il y rencontre Boris Eltsine, patron local du parti. En 1978, il est transféré à Moscou comme expert de l'industrie lourde au comité central. A la fin de l'ère Brejnev, il devient vice-ministre soviétique de l'industrie du gaz de l'URSS, puis ministre, sous M. Gorbatchev.

SANS SE MOUILLER

A partir de 1989, il se propulse directeur de Gazprom, l'entreprise géante de gaz (plus de 20 % de la production mondiale) qu'il bâtit sur les décombres de son ministère. Nommé en décembre 1992 à la tête du gouvernement pour remplacer le chantre des réformes Egor Gaïdar, rejeté par les députés communistes, Viktor Tchernomyrdine restera l'homme du lobby énergétique. Même s'il se veut l'artisan du *« changement tranquille »*, d'une *« stabilisation »*, toujours retardée.

Viktor Tchernomyrdine a l'art de traverser les orages sans se mouiller. En octobre 1993, entre le président russe et les députés, il reste fidèle à Boris Eltsine. Mais silencieux. En décembre 1994, lors de l'entrée des troupes russes en Tchétchénie il adopte la même tactique. En juin 1995, lors de la prise d'otages de Boudennovsk, il négocie avec les Tchétchènes, proclame le début d'une *« nouvelle ère politique »* – l'ère Tchernomyrdine. Mais il continuera de *« sentir le gaz »* : il conserve ses liens avec Gazprom, protège la riche entreprise du fisc alors que les caisses de l'Etat sont vides. Cette « amitié » qui le sert est aussi un grand handicap. Pour les législatives de 1995, Viktor Tchernomyrdine lance le parti Notre maison Russie, rebaptisé par la *vox populi « Notre maison Gazprom »*. Dans son village natal, à Tchiorni Otrog, Gazprom construit une grande villa, la *« maison de Tchernomyrdine »*. Il serait l'un des hommes les plus riches du pays. La presse russe lui attribue 1 % des actions de Gazprom (évalué à plusieurs centaines de milliards de dollars). *« 5 % »*, renchérit un rival, Iouri Skokov, qui le traite de *« mafioso numéro un »*.

Mais beaucoup de Russes, fatigués des crises, sont séduits par son idée de *« changement sans soubresauts »*. Deux fois hospitalisé, en 1993 et 1994, officiellement pour des *« calculs rénaux »* et victime en février 1994 d'un « refroidissement », Viktor Tchernomyrdine va-t-il chercher à se positionner dans la course au Kremlin ? L'homme mis en charge, par Boris Eltsine, de la *« préparation »* du scrutin présidentiel à venir n'a en réalité aucune assurance de pouvoir faire marcher la machine électorale russe à son profit.

Jean-Baptiste Naudet

Sergueï Kirienko, un jeune technocrate libéral et habile

MOSCOU
de notre correspondante

Propulsé à l'avant-scène par sa nomination surprise à l'intérim de la présidence du gouvernement, Sergueï Kirienko, trente-cinq ans, *fut immédiatement accablé* de louanges de toutes parts, sauf de l'aile « dure » du Parti communiste russe. Présenté comme le candidat *« le plus probable, le plus fort »* au poste de premier ministre par le porte-parole présidentiel, Sergueï Kirienko a d'ores et déjà été chargé de mener des consultations pour la formation d'un nouveau cabinet.

PORTRAIT

Ami de M. Nemtsov, il a gagné la confiance des ténors du secteur énergétique

Amené au gouvernement il y a un an dans le sillage des « jeunes réformateurs », et plus précisément par son ami proche Boris Nemtsov, Sergueï Kirienko a su se distancer de ces derniers quand leurs positions semblaient menacées. Sans perdre pour autant, semble-t-il, leur sympathie, mais sans se lier non plus à aucun clan adverse, même s'il devint le représentant loyal, à la tête du secteur énergétique, du premier ministre Viktor Tchernomyrdine. Cette habileté semble avoir présidé à toute la carrière de ce jeune homme au physique élégant mais anodin. Petit de taille, visage rond et fines lunettes d'intellectuel, ce technocrate a de l'aisance, mais ne paraît pas promis à un avenir « charismatique ».

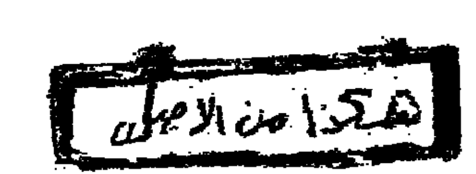
Né à Soukhoumi, au bord de la mer Noire, il obtint un diplôme d'ingénieur à Gorki, où il travailla aux chantiers navals. Il en devint vite secrétaire du Komsomol (organisation des jeunesses communistes), pépinière ayant permis à de nombreux « jeunes loups » de bien prendre le virage de la perestroïka en se lançant dans les affaires. C'est ce qu'il fit, avant de diriger, de 1993 à 1996, une banque locale, Garantia.

Ami du jeune gouverneur Boris Nemtsov, il est nommé par ce dernier à la tête de la compagnie pétrolière locale Norsi. Quand le jeune gouverneur est appelé au gouvernement comme premier vice-premier ministre et ministre de l'énergie, en mars 1997, il fait venir son ami Sergueï Kirienko au poste de vice-ministre. M. Nemtsov comptait sur sa brève expérience de pétrolier pour le soutenir face aux barons de l'industrie qui voyaient d'un mauvais œil l'intrusion d'un jeune réformateur dans leurs affaires.

En novembre 1997, lors d'un sévère retour de bâton touchant les jeunes réformateurs, le portefeuille de l'énergie, retiré à Boris Nemtsov, est confié à son adjoint Sergueï Kirienko, qui avait su établir des relations de confiance avec les ténors de ce secteur, avant tout M. Tchernomyrdine. En janvier, lors d'un autre scandale autour de malversations imputées aux deux directeurs en conflit de la Compagnie nationale d'électricité EES, l'ancien nommé par M. Tchernomyrdine et le nouveau, nommé par M. Nemtsov, ce dernier prit ouvertement parti pour son poulain, alors que M. Kirienko joua la neutralité, affirmant qu'aucun responsable *« ne doit confondre le service de l'Etat et le sien propre »*. C'était une des rares incursions publiques de Sergueï Kirienko dans les joutes politiques du pays. Preuve de la confiance ainsi gagnée, il fut nommé en décembre 1997 président du collège des représentants de l'Etat au conseil d'administration de Gazprom, le monopole géant du gaz créé par M. Tchernomyrdine.

Anatoli Tchoubaïs dit de Sergueï Kirienko qu'il a *« l'avantage de n'être lié à aucun clan et toutes les capacités de réussir, comme il l'a montré lors de missions difficiles »* dans des provinces agitées, dans le Primorie, en Extrême-Orient, et chez les mineurs du Kouzbass. Pour le ministre (par intérim) des affaires étrangères Evgueni Primakov, c'est un homme *« érudit, équilibré, bien informé »*. Le représentant du FMI à Moscou, Martin Gilman, a souligné qu'il connaissait bien la façon dont travaille le Fonds, *« qui ne voit pas de problèmes particuliers »* s'il était nommé premier ministre. Pour Viktor Tchernomyrdine, qui a laissé entendre avoir lui-même proposé sa candidature au président, c'est une *« personne digne, qui a de l'avenir »*. Mais sans doute pas assez pour prétendre au rôle de candidat à l'élection présidentielle.

S. Sh.



Les généraux turcs critiquent l'inefficacité du pouvoir contre l'extrémisme religieux

Une réunion du Conseil national de sécurité s'annonce houleuse

Une nouvelle épreuve de force s'est engagée en Turquie entre les militaires et le gouvernement de coalition dirigé par Mesut Yilmaz. L'armée, qui se veut le gardien constitutionnel de la *« laïcité »* de l'Etat, reproche au premier ministre de mener une politique inefficace contre l'extrémisme et le fondamentalisme religieux. Les observateurs politiques n'exluent pas une crise pouvant conduire à des élections anticipées.

ISTANBUL
de notre correspondante

Pour tenter de désamorcer la crise de confiance entre le gouvernement et l'armée qui a, ces derniers temps, entretenu de nombreuses spéculations sur la possibilité d'un coup d'Etat ou la chute imminente du gouvernement, le premier ministre, Mesut Yilmaz, s'est plié, apparemment, à la volonté des généraux.

Lundi 23 mars, quatre jours avant une réunion cruciale du Conseil national de sécurité, il a annoncé que son gouvernement lancerait une nouvelle offensive légale contre les islamistes, en ouvrant des enquêtes sur les *« sources financières du fondamentalisme »* et sur les activités de fondations religieuses. Des mesures seront prises pour surveiller les émissions de chaînes de télévision et radio privées et pour assurer le respect d'une application plus stricte du « code vestimentaire » qui interdit le port de vêtements religieux. *« Notre gouvernement,* a-t-il déclaré, *a constaté qu'il y avait des lacunes dans la surveillance du fondamentalisme, nous avons pris les mesures nécessaires. »*

En désaccord, jusqu'ici, avec les militaires sur les méthodes à utiliser pour combattre l'islam politique, le premier ministre avait récemment défié ouvertement les forces armées. *« J'avertis tout le monde. (...) La lutte contre le fondamentalisme est une lutte d'Etat, une lutte commune. Personne ne doit en faire un véhicule pour le pouvoir »*, avait-il dit lors de son récent voyage en Géorgie, faisant allusion à d'éventuelles disputes intestines au sein de l'état-major. M. Yilmaz avait, par la suite, annoncé que la responsabilité du combat contre les islamistes incombait au gouvernement, lequel n'avait pas mandaté les militaires pour cette tâche.

Les déclarations du premier ministre avaient provoqué une riposte cinglante des forces armées, qui, ne cachant pas leur colère, ont une fois de plus réaffirmé le rôle prédominant que l'armée occupe en Turquie. *« Personne, quelle que soit sa position, ne peut émettre des suggestions qui puissent faire planer un doute ou affaiblir la lutte des forces armées turques contre le séparatisme et l'activisme islamiste »*, affirmait un communiqué, publié le 20 mars, qui avait causé des remous dans les milieux politiques.

Dimanche, les dirigeants des trois partis de la coalition au pouvoir en Turquie avaient annoncé, après une réunion qui avait duré cinq heures, que le gouvernement entendait poursuivre son travail et que des élections anticipées n'étaient pas prévues. Mesut Yilmaz avait exprimé l'espoir que les *« malentendus »* avec les forces armées et *« la crise artificielle »* qui avait été créée seraient dissipés sous peu.

La réunion du Conseil national de sécurité, qui mettra, vendredi, face à face les dirigeants civils et militaires du pays, sera consacrée essentiellement à l'islam politique et, en particulier, aux dix-huit mesures adoptées lors de la réunion du 28 février 1997, dont la non-application avait coûté le pouvoir au premier ministre Necmettin Erbakan (islamiste). La dissolution du Parti de la prospérité (Refah) et l'adoption de la loi sur l'enseignement obligatoire de huit ans – une décision prise l'été dernier qui permettait de limiter l'accès aux écoles religieuses – semblent n'être que les premières étapes du combat acharné que les militaires sont déterminés à poursuivre contre l'*« obscurantisme »* religieux.

ÉLECTIONS ANTICIPÉES ?

Au début du mois, le gouvernement avait mécontenté les institutions laïques. Il avait suspendu – en raison des réactions hostiles – l'application d'une décision qui visait à interdire le port du foulard dans les universités. Les forces armées, qui ont organisé récemment des réunions d'information pour le président de la République ainsi que pour les recteurs d'université sur le danger présenté par *« les forces de réaction »*, exigent plus de vigilance et de rigueur. Cependant, les partis de droite membres du gouvernement – qui sont soutenus par des électeurs souvent conservateurs et pieux – veulent éviter de donner l'impression que la religion elle-même est attaquée.

Vu la fragilité du gouvernement actuel, qui est en bout de course si l'on en croit Deniz Baykal, le dirigeant du Parti populaire social-démocrate – la formation qui soutient au Parlement la coalition, minoritaire sans y participer –, et en l'absence d'autres solutions politiques, des élections anticipées pourraient être la seule issue. Elles ne peuvent cependant avoir lieu que si les partis parviennent à se mettre d'accord sur une révision du système électoral : les lois actuelles pourraient en effet ramener au pouvoir les islamistes qui, réunis dans leur nouveau Parti de la vertu, forment actuellement le groupe le plus important à l'Assemblée nationale.

De nombreux scénarios circulent actuellement dans les coulisses : formation d'un nouveau cabinet dont le seul mandat serait de préparer les élections ou d'un gouvernement de technocrates. Selon la plupart des observateurs, la Turquie entre, en tout cas, dans une nouvelle période de tensions et d'instabilité, et les réformes dont elle a besoin – redressement de l'économie et démocratisation – seront vraisemblablement, une fois de plus, mises en veilleuse.

Nicole Pope

Manifestation serbe contre les « terroristes albanais » du Kosovo

A Pristina, le défilé s'est terminé sans incident

PRISTINA
de notre envoyé spécial

« En avant, tous à l'attaque ! » Le leitmotiv des étudiants de Belgrade a été repris par une vingtaine de milliers de manifestants serbes, mardi 24 mars, dans le centre de Pristina. Mais le slogan qui servait, lors de l'hiver 1996, de signal de ralliement pour les opposants belgradois, après l'annulation du résultat des élections municipales par Slobodan Milosevic, prend ici, dans le chef-lieu du Kosovo, la province serbe à majorité albanaise, un tout autre sens.

En début de cortège, des drapeaux serbes et yougoslaves flottent au vent. La foule, très mélangée et de tous âges, scande : *« Nous ne donnerons pas le Kosovo ! »* Les banderoles donnent le ton. Celle de tête affirme *« Nous sommes l'Europe ! »* Un peu plus loin, on peut lire : *« Ici, c'est la Serbie »* ; *« Rugova* [président de la communauté albanaise] *terroriste ! »* ; *« Gelbard* [l'envoyé spécial américain] *honte à vous, qui échangez des baisers avec Rugova »*.

CAMOUFLET

Un service d'ordre musclé et composé pour l'essentiel de solides gaillards au crâne rasé encadre la manifestation. Ils évitent à plusieurs reprises que des magasins albanais situés en bordure du cortège soient endommagés. La police, discrètement présente, canalise le défilé à l'aide d'émetteurs-récepteurs et de quelques voitures. Des tireurs d'élite, placés sur les toits, surveillent les alentours.

Les bâtiments publics font l'objet d'une attention particulière de la part des manifestants. Huées devant la mosquée et les échoppes albanaises, et sifflets devant la mairie (serbe), où le slogan *« Vous avez trahi la Serbie ! »* fait allusion à l'accord sur l'éducation signé en septembre 1996 par M. Milosevic et M. Rugova, et dont un protocole a été paraphé quelques heures plus tôt par les représentants de Pristina et de Belgrade. Il prévoit le partage horaire entre Serbes et Albanais – à partir de la fin du mois – des écoles, lycées et universités du Kosovo. Le « début de la fin », peut-être, de l'apartheid scolaire qui sévit depuis 1991 est vécu par les manifestants comme un camouflet.

Le cortège s'arrête aussi devant les installations de la police. La foule applaudit tout d'abord les représentants des forces de l'ordre présents sur le trottoir, en criant *« Les bleus ! Les bleus ! »* (couleur de leurs uniformes) et en échangeant avec eux des signes de victoire. Le coordonnateur de la manifestation appelle ensuite la foule à *« une minute de silence pour les victimes des terroristes albanais »*.

L'hommage est respecté et s'achève par un tonitruant *« Gloire à eux ! »*. Un peu plus loin, les casernes militaires ont également droit à une ovation – plus timide. Ce défilé à haut risque, dans une ville dont 90 % de la population est d'origine albanaise, se termine sans incidents sur le campus de l'université de philosophie, où il avait commencé deux heures plus tôt. Sous le signe de l'Europe...

Denis Hautin-Guiraut

La Grande-Bretagne poursuit une stratégie d'intégration de ses forces armées

LONDRES
de notre correspondant

A quelques semaines de la publication du premier Livre blanc sur la défense du gouvernement britannique, une série d'indiscrétions ont levé un coin du voile sur les nouvelles orientations du ministre de la défense travailliste, George Robertson. Les deux principaux quotidiens conservateurs ont, lundi 23 mars, annoncé, sans être démentis, comme probables la construction de deux nouveaux porte-avions, le retrait partiel d'Allemagne de certaines forces, le maintien de la force de dissuasion sous-marine et le développement de la coordination entre les différentes armées.

Depuis la fin de la guerre froide, le budget de la défense britannique a été réduit de 20 % – il est d'environ 21 milliards de livres (210 milliards de francs) – et les effectifs d'un tiers. Le Livre blanc espère encore réduire les coûts partout où cela demeure possible, tout en adaptant l'outil de défense à de nouvelles missions grâce à une armée capable de projections rapides et mobiles dans le cadre d'opérations de maintien de la paix ou à caractère humanitaire.

Il est question tout d'abord d'une réduction – de l'ordre du tiers – de l'armée du Rhin (17 000 hommes). Mais cela ne devrait pas se concrétiser avant au moins deux ans. En effet, si la menace de l'Est s'est réduite et si les structures de défense fondées sur une prééminence des blindés lourds ont perdu leur justification, il n'y a plus de casernements pour les accueillir. Le seul terrain de manoeuvres – la plaine de Salisbury – est saturé. Mais on parle du retour de blindés, mis en attente près de ports, afin d'être disponibles en cas d'opérations à l'extérieur, et de la fusion ou de la dissolution de trois ou quatre régiments blindés.

LUTTE CONTRE LA « DUPLICATION »

Cette évolution de forces lourdes, prêtes à des opérations de haute intensité, vers la constitution d'unités de déploiement rapide dotées d'une grande puissance de feu et de blindés légers s'inscrit dans ce contexte. Mais ce type d'opérations requiert des effectifs substantiels et il ne serait pas question de toucher à ceux de l'armée de terre (109 000 hommes). En revanche, l'armée territoriale (réserve) pourrait être amputée d'un tiers et le parc de chars lourds réduit, alors que les 386 nouveaux chars Challenger-2 sont sur le point d'être livrés.

La Royal Navy revient au premier plan dans une situation où l'ennemi unique (soviétique) a disparu. La marine permet une projection de forces et la guerre du Golfe a convaincu les stratèges du ministère de la défense de l'importance des porte-avions. Les trois porte-aéronefs actuels, avec leurs dizaines d'appareils Harrier embarqués, céderaient la place à l'horizon 2012 à deux bâtiments de 40 000 tonnes, à propulsion classique, construits au moindre coût (4 à 6 milliards de livres les deux, y compris la centaine d'avions embarqués au total). Les sous-marins nucléaires Trident de la force de dissuasion – dont un sur quatre est en patrouille permanente – ne seront pas touchés. Mais sur près d'une douzaine de sous-marins d'attaque à propulsion nucléaire (classe Trafalgar) qui vont être équipés de missiles de croisière Tomahawk, il n'en resterait que dix. De même, le nombre des frégates et des chasseurs de mines devrait être réduit.

Mais la poursuite de l'intégration des forces armées est sans doute l'élément le plus original de la stratégie britannique. Le ministère des finances voudrait, pour des raisons de coût, que les achats de matériels soient unifiés et rationalisés. Ainsi, pour lutter contre la « duplication » des matériels et des missions, parle-t-on d'un organisme indépendant interarmées pour la formation des pilotes et la gestion des hélicoptères de soutien. Par ailleurs, les Harrier de la RAF sont menacés : dans le Golfe, ils sont basés sur les porte-aéronefs aux côtés des Sea Harrier de la Navy. Sur terre, ils seront bientôt concurrencés par l'arrivée de 67 hélicoptères d'attaque Apache achetés aux Etats-Unis.

Patrice de Beer

Le Japon veut relancer son économie sans baisser les impôts

LES PRINCIPAUX responsables du Parti libéral-démocrate (PLD) japonais, rassemblés lundi 23 mars à Tokyo, ont renoncé à inclure des baisses d'impôts dans leurs prochaines mesures de relance de l'économie. Les grandes lignes de ce *« paquet »* – le cinquième élaboré par le parti gouvernemental depuis octobre 1997 – devaient être adoptées, mercredi 25 mars, alors que la deuxième économie du monde traverse une phase de stagnation qui inquiète les autres pays industrialisés. Le nouveau plan de relance de l'économie japonaise devrait représenter un montant de 10 000 milliards de yens (480 milliards de francs).

Opposées à une stratégie de réduction d'impôts – contraire à l'objectif d'assainissement des finances publiques que s'est donné le Japon –, les autorités de Tokyo devraient plutôt favoriser la mise en place de grands programmes d'infrastructures. Bien qu'il faille recourir à l'emprunt pour financer ce type d'opération, cette approche n'est pas considérée comme contraire à la réduction des déficits : bien qu'il s'agisse d'une nouvelle charge budgétaire, elle est assimilée à de l'investissement. Le PLD a admis la possibilité d'une baisse future des impôts mais seulement à l'issue d'une refonte complète de la fiscalité nippone.

Depuis quelques mois, les Etats-Unis, l'Union européenne et le Fonds monétaire international (FMI) demandent régulièrement au Japon de baisser sa fiscalité pour redonner du dynamisme à la consommation intérieure. Cette baisse est considérée comme le meilleur moyen d'amortir les conséquences négatives de la crise asiatique, qui se traduit par un excès de l'offre sur la demande dans l'ensemble de la région.

Les autorités japonaises, quant à elles, sont divisées sur la marche à suivre. Le ministre japonais du commerce international et de l'industrie, (MITI) Mitsuo Horiuchi, reste partisan d'une baisse rapide de la fiscalité, en dépit des choix contraires pris par le Parti libéral-démocrate (PLD), auquel il appartient. S'exprimant, mardi 24 mars à Tokyo, il a souligné que la baisse d'impôts de 2 000 milliards de yens (96 milliards de francs), mise en place en décembre 1997, devait se poursuivre au-delà de la seule année fiscale 1998, qui commence le 1er avril.

L. D. (avec AFP)



Le marché pétrolier salue l'accord entre Riyad, Caracas et Mexico

L'annonce d'une baisse de la production fait remonter le cours du baril

Les cours du pétrole ont remonté substantiellement à la suite de l'annonce, lundi 23 mars, d'une réduction de la production, à partir du 1er avril, de quelque onze pays producteurs. Satisfaits, les opérateurs restent cependant prudents, notamment en raison de l'arrivée sur le marché du brut irakien.

AU LENDEMAIN de l'annonce d'un accord surprise entre l'Arabie saoudite, le Venezuela et le *Mexique pour réduire*, dès le 1er avril, leur production de pétrole, les cours du baril se sont fortement redressés. A Londres, le brent, qualité de référence de la mer du Nord, a bondi de 12 % en une séance, s'échangeant à 14,84 dollars en fin de journée contre 13,27 dollars le vendredi, après avoir culminé en séance à 15,50 dollars. Tendance analogue à New-York où le light sweet crude *s'appréciait de plus de 2 dollars à* 16,80 dollars.

Ce renversement de tendance reste cependant fragile, car les opérateurs attendent maintenant, pour y croire, la concrétisation des engagements. La réaction des marchés est à la hauteur de leur surprise. Même si des signes étaient donnés depuis plusieurs jours, personne n'imaginait que le Venezuela et l'Arabie saoudite puissent se *réconcilier aussi rapidement*. Le conflit entre deux des principaux membres de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) portait sur les niveaux de production. Avant toute discussion sur une possible réduction du débit, *pour soutenir les cours*, les Saoudiens demandaient aux Vénézuéliens de respecter leur quota. Les représentants de Caracas étaient d'accord à la condition que les pays non membres du cartel participent à l'effort commun.

D'où cet accord à trois annoncé dimanche (*Le Monde* du 24 mars), pour tenter de réduire dans une fourchette allant de 1,6 million à 2 millions de barils par jour (mb/j) *la production mondiale, estimée à* 75 mb/j, le Mexique n'étant pas membre de l'OPEP. L'Arabie saoudite, premier exportateur mondial avec un débit de 8,7 mb/j, s'est engagée à baisser sa production de 300 000 barils par jour (b/j). Le Ve*nezuela, deuxième exportateur*, a accepté une baisse de 200 000 b/j. Ce pays dépassait son quota OPEP de 600 000 b/j selon ses propres aveux, et de 900 000 b/j selon le marché. Enfin le Mexique doit diminuer sa production de 100 000 b/j.

Fait positif, neuf des onze pays du cartel ont immédiatement accepté cette démarche. Les Emirats arabes unis, l'Algérie, le Koweït, l'Iran, le Nigeria, la Libye et l'Indonésie se sont, dans la foulée, engagés à réduire leur extraction à des niveaux oscillant entre 125 000 et 50 000 b/j. Cette décision a cependant reçu un accord plus mitigé à l'extérieur. Seul, jusqu'à présent, *Oman s'est rallié à la position* mexicaine : l'Egypte a annoncé qu'elle ferait un effort à partir de juillet. La Norvège s'est montrée peu favorable. D'autres pays comme la Russie sont restés silencieux.

Au total, onze producteurs de pétrole membres ou non de l'OPEP se sont engagés à diminuer leur production de 1,3 mb/j. Près de deux tiers de l'objectif a été atteint quelques heures après l'annonce.

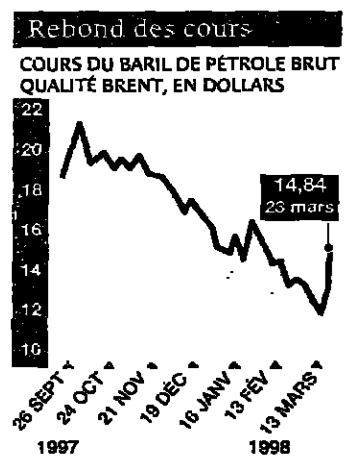
Pour la première fois, l'OPEP qui représente 36 % de la production mondiale, a réussi à associer d'autres membres à ses efforts. Le cartel en sort a priori renforcé. La conjoncture est pour beaucoup *dans cette entente. La dégradation* des cours, tombés à leurs plus bas niveaux depuis près de dix ans, est devenue telle qu'elle pose de graves problèmes budgétaires à l'ensemble des pays pétroliers.

La prochaine réunion à Vienne *devrait permettre au cartel d'affi*cher une unité de façade retrouvée. Mais cette mesure suffira-t-elle ? Les réductions pourraient être rapidement effacées par le retour de l'Irak – lui aussi membre du cartel – sur le marché, dans le cadre de l'accord « pétrole contre nourriture ».

Dominique Gallois

Rebond des cours

COURS DU BARIL DE PÉTROLE BRUT QUALITÉ BRENT, EN DOLLARS



Depuis quelques jours, des rumeurs de discussions entre le Venezuela et l'Arabie saoudite ont soutenu le marché. L'accord de dimanche a fait bondir les prix de 12 % lundi 23 mars.

Le commerce mondial ne devrait pas souffrir gravement de la crise en Asie, selon l'OMC

Les échanges intra-régionaux représentent l'essentiel des exportations et des importations des cinq pays les plus touchés et leur part dans le commerce international ne dépasse pas 6 % à 7 %

BERNE
de notre correspondant

Sans doute est-il encore trop tôt pour prendre toute la mesure de l'impact de la crise asiatique sur l'évolution des courants financiers et d'échanges, mais ses premiers effets se dessinent dans deux *études publiées successivement* par la Banque des règlements internationaux (BRI) de Bâle et l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dont le siège est à Genève.

La BRI avait déjà signalé les « *importantes répercussions* » de la crise sur les marchés dans sa récente analyse de l'activité financière et bancaire internationale au quatrième trimestre 1997. Dans le même temps, elle constatait cependant que « *le système financier mondial semble avoir fait preuve de plus de résistance que lors de la crise mexicaine au début de 1995* ». Dans un rapport publié à son tour mardi 24 mars, l'OMC relève une accélération du commerce mon*dial en 1997 malgré la crise qui* frappe certains pays d'Asie.

Selon les chiffres de l'OMC, le volume des exportations mondiales de marchandises s'est accru de 9,5 % en 1997, soit le taux le plus élevé enregistré depuis deux *décennies*, à l'exception de 1994 où il avait atteint 10 %. En valeur, les exportations mondiales de marchandises et de services ont dépassé 6 500 milliards de dollars, en progression de 3 %. A elles seules, les ventes de services se *sont élevées à environ* 1 300 milliards de dollars, soit une augmentation de 2 %. Confirmant une tendance perceptible depuis de nombreuses années, les exportations de marchandises *ont pro*gressé près de trois fois plus vite que la production mondiale.

Plus forte que prévu, l'expansion du commerce international s'explique en grande partie par le dynamisme économique de l'*Amérique* du Nord et du Sud. Le taux de croissance de leurs échanges a été supérieur à 10 %. Même si la part des Amériques dans le commerce mondial a atteint ce niveau sans précédent, les différences entre régions sont cependant moins marquées en raison de la reprise de l'activité en Europe occidentale et dans les pays en transition.

> Le volume des exportations mondiales de marchandises s'est accru de 9,5 % en 1997

En Asie, en Afrique et au Moyen-Orient, la croissance moyenne de la production a été plus faible que l'année précédente. En Asie, le tassement est principalement imputable au Japon. Dans les pays en développement d'Asie, la croissance moyenne du PIB n'a que légèrement ralenti, s'établissant à 7 % environ, « *ce qui reste deux fois plus élevé que la moyenne mondiale* », souligne le rapport. Leur rapport note également que le commerce mondial a moins augmenté en valeur qu'en volume du fait de la fermeté du dollar et de la *faiblesse de l'inflation*.

L'OMC remarque aussi que la crise financière qui a frappé certains pays d'Asie n'a eu qu'un impact modéré sur la croissance moyenne du commerce mondial. Les experts estiment qu'il est trop *tôt pour pouvoir évaluer avec cer*titude les effets de la crise financière asiatique sur les échanges internationaux. Ils rappellent que le commerce intrarégional représente l'essentiel des échanges des pays les plus touchés par la crise (République de Corée, Malaisie, Thaïlande, Indonésie et Philippines) et que leur part dans le commerce mondial n'est que de 6 % ou 7 %. Ils précisent encore que pour aucun pays extérieur à la région, le commerce avec les cinq pays les plus touchés ne représente plus de 10 % du total des exportations ou des importations de marchandises.

En conclusion, le rapport reconnaît que les perspectives du commerce mondial pour 1998 ont été « *quelque peu assombries par la crise financière asiatique* ». « *Si les répercussions de cette crise*, ajoutent-ils, *peuvent être contenues à l'intérieur des cinq pays qui ont été le plus gravement touchés, elles ne devraient pas réduire de plus de quelques fractions de pourcentage le taux de la croissance mondiale.* »

Jean-Claude Buhrer

L'Europe répond timidement aux avances du Mexique

MEXICO
de notre envoyé spécial

« Les Mexicains sont décidés à construire de nouveaux liens avec l'Union européenne. » Après le président Ernesto Zedillo et la ministre des affaires étrangères Rosario Green, tout le monde l'a répété : les responsables mexicains comme les personnalités européennes invitées, au début du mois, sous l'égide de la banque de Santander, à prêcher le « *rééquilibrage* » des relations entre une Europe qui poursuit son intégration et un Mexique qui vient de s'ouvrir au courant d'air du grand marché nord-américain. Plu*tôt que de rapports équilibrés, il* vaudrait mieux parler des « *déséquilibres* », a souligné une des rares voix discordantes car, a dit le sociologue Rafaele Segovia, quand il regarde vers l'Atlantique, le Mexique voit rarement au-delà du golfe qui porte son nom.

ÉVOLUTION NÉGATIVE

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. L'Union européenne est certes le deuxième partenaire commercial du Mexique mais très, très loin derrière les Etats-Unis, qui absorbent 80 % du commerce extérieur mexicain. Et encore l'évolution est-elle négative : depuis la signature en 1994 de l'Alena (le traité *de libre-échange entre le Canada*, les Etats-Unis et le Mexique), la part européenne est tombée de 11 % à 6 %. Mexico a certes tout intérêt à diversifier ses relations. La conclusion d'un accord de *libre*-échange avec l'UE lui permettrait de ne pas dépendre quasi exclusivement de son grand voisin du Nord. De leur côté, les Européens feraient bien de voir dans le Mexique une plate-forme pour s'attaquer au marché nord-américain, plutôt qu'une espèce de cheval de Troie des Etats-Unis. On sent pourtant quelques réticences.

Les personnalités européennes présentes à Mexico ont toutes parlé dans ce sens, avec l'enthousiasme *communicatif dont est capable Fe*lipe Gonzalez ; avec la distance qui sied à un ancien chancelier de l'échiquier de Margaret Thatcher pour Nigel Lawson ; avec la fibre sociale que n'a pas renié Mario Soares au milieu des hymnes néolibéraux... L'Allemagne était représentée par Hans-Dietrich Genscher et la France brillait par son absence.

Seule, cependant, Madrid avait dépêché un ministre en exercice, celui de l'industrie. L'Espagne n'était pas mécontente d'utiliser ainsi le paravent de l'Europe pour se mettre en valeur au Mexique avec lequel elle entretient des relations complexes. Mais dans cette *enceinte* consacrée aux rapports entre le Mexique et l'Union européenne, il manquait un représentant... de l'Union européenne. Manuel Marin, le commissaire chargé de l'Amérique latine, avait finalement accordé son haut patronage *mais n'avait pas jugé* bon de se déplacer. Pourquoi ?

« CLAUSE BULGARE »

Des réserves politiques viennent immédiatement à l'esprit. Après le massacre de quarante-cinq Indiens, *femmes et enfants*, à Acteal, *dans le* Chiapas, à la veille de Noël, par des organisations paramilitaires, le Parlement européen a adopté une résolution exigeant le châtiment des coupables. Lors de sa visite à Bruxelles, début mars, Rosario Green a répondu à l'interpellation des organisations non gouvernementales. Car il n'y a pas que le Chiapas. Les assassinats de journalistes, les disparitions, la collusion *entre les narcotrafiquants* et certains milieux d'affaires ternissent l'image du Mexique.

Le pays est cependant engagé dans la voie du pluralisme politique depuis les élections de juillet qui ont vu la victoire de l'opposition au Congrès, et il demande à être traité comme les autres Etats en transi*tion, pas mieux mais pas plus mal*. En juin 1997, les Mexicains ont accepté la clause dite « *bulgare* », selon laquelle les associés de l'Union européenne s'engagent à respecter un code de bonne conduite en matière de droits de l'homme, et ils seraient même disposés à se soumettre à un contrôle. A charge de réciprocité. Et de citer, sans être vraiment dupes, le Pays basque, l'Irlande du Nord, la Corse...

Daniel Vernet

60 millions
d'Européens sont
chauvins, râleurs,
mais
perfectibles.



PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
136, av. Charles de Gaulle 92523 NEUILLY-SUR-SEINE Cedex
Tél : 01.46.40.26.07 - Fax : 01.46.40.70.66

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NANTERRE
EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE

Par jugement contradictoire, rendu par le Tribunal Correctionnel - 12ème CHAMBRE - le 2 juin 1997.
EPAD, R.C.S., demeurant : TOUR FIAT PLACE DE LA COUPOLE. Cedex 01. 92090 COURBEVOIE.
A été condamné à SUR L'ACTION PUBLIQUE :
1 amende délictuelle de 300.000 F - Affichage de la décision : 2 mois à l'entree du siège social Tour Fiat, 92080 PARIS LA DEFENSE.
Publication de la décision - dans le Moniteur des Travaux Publics, le Monde, Libération, Le Figaro, Le Parisien Libéré (édition nationale).
A été condamné à SUR L'ACTION CIVILE :
1°) AUX CONSORTS DECLAIRIEUX :
- au titre des préjudices moraux :
Es nom à M. Dominique DECLAIRIEUX, une somme de 180.000 F
à Mme Chantal DELAIRIEUX, une somme de 180.000 F
Es qualité de Etienne né le 26/07/1980 une somme de 80.000 F
de Agnès née le 16/09/1981 une somme de 80.000 F
de Benoit né le 16/04/1984 une somme de 80.000 F
de Rémi né le 18/02/1986 une somme de 80.000 F
de Philippe né le 20/06/1989 une somme de 80.000 F
Es nom de Mme Anne DECLAIRIEUX une somme de 30.000 F
Es qualité de Christelle DECLAIRIEUX née le 03/12/1982 une somme de 30.000 F
DIT que le présent jugement sera transmis aux juges des tutelles compétents en ce qui concerne l'emploi des sommes allouées aux mineurs.
- au titre de préjudice matériel :
à M. et Mme DECLAIRIEUX d'une somme de 51.419,70 F
CONDAMNE en outre l'EPAD à placer à ses frais à l'endroit où l'accident mortel est intervenu une plaque commémorative dont la disposition permettra une lecture aisée dont le texte sera ainsi libellé : "Le 28 janvier 1995, Antoine DECLAIRIEUX 4 ans et demi est tombé d'ici et a trouvé la mort sur la chaussée 10 mètres plus bas. Depuis l'EPAD a remplacé les panneaux vitrés par des balustrades métalliques".
CONDAMNE en outre l'EPAD à verser à M. et Mme DECLAIRIEUX une somme de 10.000 F au titre de l'Article 475-1 du Code de Procédure Pénale.
2°) A L'UDAF 92 :
La somme de 1 F à titre de dommages et intérêts outre celle de 5.000 F sur le fondement de l'article 475-1 du Code de Procédure Pénale.
3°) A LA CONFEDERATION SYNDICALE DU CADRE DE VIE :
La somme de 1 F à titre de dommages et intérêts outre celle de 5.000 F sur le fondement de l'article 475-1 du Code de Procédure Pénale.
4°) A LA CONFEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES :
La somme de 1 F à titre de dommages et intérêts outre celle de 5.000 F sur le fondement de l'article 475-1 du Code de Procédure Pénale.
CONDAMNE l'EPAD aux dépens de l'action civile
pour HOMICIDE INVOLONTAIRE - le 28 janvier 1995 - à Courbevoie - ART.221.6 AL.1, ART.221-8, ART.221-10 C.PENAL.
Pour extrait conforme, n'y ayant appel.
Le Greffier en Chef.

« Par arrêt du 20 Février 1998, la Cour d'Appel de PARIS a constaté la résiliation des contrats d'exploitation de la *marque* RENOMA *aux torts exclusifs* de la licenciée de la société **RENOMA**, la Société de droit italien ISIDE devenue ISIDE & INTERMODA.
La Cour a considéré que **RENOMA** a justement reproché à ISIDE d'avoir vendu les produits licenciés sur des territoires interdits par les contrats, revêtus de vignettes ne correspondant pas à celles devant être exclusivement livrées par **RENOMA** et d'avoir dissimulé une partie du chiffre d'affaires réalisé pour éluder le paiement des redevances dues.
En conséquence, la Cour a fait interdiction, sous astreinte, à ISIDE de continuer à commercialiser des articles sous la *marque* **RENOMA** et condamné ISIDE à payer à **RENOMA** la somme de **8.500.000 F** à titre de dommages et intérêts ».
Pour extraits, SCP NATAF & FAJGENBAUM, Avocat au Barreau de PARIS.

Bill Clinton souhaite que son voyage marque le « début d'une nouvelle renaissance africaine »

Le chef de l'Etat ghanéen a critiqué « certains aspects de l'ordre économique international »

Après une journée au Ghana, le président des Etats-Unis est arrivé dans la nuit du 23 au 24 mars en Ouganda, où il a été accueilli par le président Yoweri Museweni. Mercredi, Bill Clinton devait effectuer une brève visite au Rwanda; où il rencontrera les dirigeants à l'aéroport de Kigali, avant de revenir en Ouganda, pour un sommet des chefs d'Etat de la région, à Entebbe.

ACCRA
de notre envoyé spécial

Les Ghanéens étaient des centaines de milliers, lundi 23 mars, le long de la route qui mène de l'aéroport à Osu Castle, la résidence du chef de l'Etat ghanéen, qui fut autrefois un fort négrier, et sur la place de l'Indépendance où les présidents ghanéen et américain, Jerry Rawlings et Bill Clinton, se sont adressés à la foule. Quelques minutes avant l'arrivée de M. Clinton, Accra ressemblait pourtant encore à n'importe quelle capitale africaine un jour de visite officielle, avec ses écoliers en uniforme alignés en rang d'oignon et ses femmes arborant des pagnes à l'effigie des deux présidents.

Mais la foule est sortie en masse dès l'atterrissage d'Air Force One et a suivi avec avidité chaque étape de la visite, particulièrement le *durbar* de la place de l'Indépendance. En souvenir de la colonisation britannique, les Ghanéens désignent par ce terme indien la rencontre entre les chefs et leur peuple. A l'aéroport, Bill et Hillary Clinton ont été accueillis par le président Rawlings et son épouse, accompagnés de prêtres traditionnels ghanéens qui ont procédé à la libation de gin – boisson nationale depuis son introduction par les négociants hollandais au XVIIe siècle – qui salue l'arrivée d'un hôte de marque.

Sur la grand-place au bord du golfe de Guinée, tout près de l'arc de triomphe qui commémore la proclamation de l'indépendance par Kwame Nkrumah en 1957, les Clinton ont été accueillis par la foule, par les parlementaires de la majorité et de l'opposition et par les chefs traditionnels qui s'étaient déplacés en masse et trouvaient les agents du Secret Service bien arrogants à leur égard. « *Ce voyage aurait dû avoir lieu depuis longtemps*, a déclaré M. Clinton sous les acclamations. *Mon rêve est que, ensemble, nous fassions en sorte que, dans cent ans, vos petits-enfants et les nôtres se souviennent* [de ce voyage] *et y voient le début d'une nouvelle renaissance africaine.* » Extrêmement à l'aise devant la foule, le président américain a parsemé son discours de quelques mots en twi, la langue véhiculaire au Ghana. Il a insisté sur la dimension pédagogique du périple qui doit le mener du Ghana en Ouganda, puis au Rwanda, en Afrique du Sud, au Bostwana et au Sénégal afin que « [ses] *compatriotes abandonnent les stéréotypes qui ont déformé notre vision et entravé notre compréhension de l'Afrique* ».

Passant en revue les conditions nécessaires au développement : la démocratie, l'ouverture sur l'économie mondiale, la paix et la protection de l'environnement, M. Clinton s'est contenté de réaffirmer le soutien des Etats-Unis à ces grands principes, sans faire allusion à des initiatives spécifiques, si ce n'est la prochaine adoption par le Congrès de la loi pour la croissance et le développement en Afrique. Auparavant, le président Jerry Rawlings avait accueilli ses hôtes par un discours très modéré, dans lequel il avait quand même déclaré : « *Certains aspects de l'actuel ordre économique international ont tendance à contrer nos efforts et ont conduit à la marginalisation croissante de nombre de nos pays.* »

Le *durbar* s'est conclu par un bain de foule tumultueux qui n'a rien fait pour arranger l'humeur inquiète des agents du Secret Service. Dans l'après-midi, M. Clinton a rencontré les membres des organisations non gouvernementales américaines présentes au Ghana ainsi que les volontaires du Corps de la paix. Parallèlement, le secrétaire aux transports, Rodney Slater, a officiellement accordé un prêt de 75 millions de dollars, garanti par les Etats-Unis, qui permettra l'achat de deux centrales électriques flottantes construites par Westinghouse. Prévu depuis longtemps, cet accord est particulièrement opportun en ces temps de pénurie électrique que traverse le Ghana.

Thomas Sotinel

Des liens coupables avec la Libye

A l'heure du voyage présidentiel en Afrique, les services d'information du gouvernement américain répètent volontiers que le Ghana fut le premier pays du continent à accueillir les volontaires du Corps de la paix, créé en 1961 par le président Kennedy. Ce qui permet de glisser rapidement sur les années de brouille provoquées par les sympathies tiers-mondistes de Kwame Nkrumah, le père de l'indépendance, ou sur les tumultueux débuts du président Jerry Rawlings à la tête de l'Etat ghanéen. Au début des années 80, le président Rawlings, vite rejoint par le burkinabé Thomas Sankara, a entretenu des relations privilégiées avec la Lybie du colonel Kadhafi. Aujourd'hui, ces liens sont loin d'avoir disparu. D'ailleurs, si le président Clinton n'a pas passé la nuit à Accra et est parti dès lundi soir pour l'Ouganda, c'est parce que les services de la Maison Blanche ont jugé les capacités hôtelières de la capitale ghanéenne insuffisantes. Et pour cause : le plus grand et plus luxueux établissement de la ville est détenu par des intérêts libyens.

Au Nigeria, Jean-Paul II s'est fait l'apôtre des droits de l'homme

Avant de rentrer à Rome, le pape a appelé les évêques du pays à surmonter les clivages ethniques et à s'impliquer davantage dans la transformation des structures politiques

ABUJA
de notre envoyé spécial

« *Nous sommes anéantis sous le poid des incertitudes, des détresses morales, économiques et politiques. Dieu, épargne ton pays du chaos, de l'anarchie et de la damnation !* » : au Nigeria, les chrétiens ont inventé une prière pour leur pays. 500 000 fidèles l'ont récitée devant le pape au cours de la messe qu'il a célébrée, lundi 23 mars, sur l'esplanade de Kubwa, à la périphérie d'Abuja, la nouvelle capitale fédérale. Dès le début de son homélie, Jean-Paul II n'a pas manqué de répondre en parlant du fardeau « *de pauvreté, de guerres, de désespoir et d'instabilité* » qui est le lot du Nigeria et de toute l'Afrique.

A Abuja on est en pays Haoussa, majoritairement musulman, ainsi qu'en témoigne l'opulente mosquée qui surplombe la ville de ses quatre minarets et de sa coupole dorée. C'est la première fois que le pape quittait le Sud chrétien pour « monter » vers ces territoires du Nord musulman qui, il y a encore moins de trente ans, étaient interdits à tout missionnaire catholique ou protestant. L'accueil qu'il y a reçu fut poli, courtois, mais sans aucune mesure avec les manifestations de foules la veille à Onitsha, en pays Ibo, majoritairement chrétien. « *La maison de Dieu est une maison de prières pour les Haoussas,* dira-t-il pourtant. *Elle l'est aussi pour les Ibos* [au sud] *et les Yorubas* [à l'ouest], *pour tous les peuples qui habitent sur cette terre du Nigeria.* » Les textes et les prières de la liturgie sont lus en haoussa, en yoruba et, au grand plaisir de la foule, Jean-Paul II tente quelques mots dans chacune de ces langues.

Comment faire d'une telle mosaïque ethnique (au moins 250 ethnies et langues) un pays uni et construire, comme il l'a également souhaité, « *un Nigeria nouveau et meilleur* » ? La réponse se trouve, martèle-t-il dans l'homélie d'Abuja, dans « *la dignité de chaque être humain, dans la reconnaissance de ses droits inaliénables, dans l'inviolabilité de la vie et de la justice, dans le refus de toute discrimination* ». Au total, le pape aura surpris par la fermeté de ses engagements en terre nigériane où il était venu avec le but bien précis de tenter de déminer les tensions ethniques et politiques et d'orienter les énergies vers l'unité et la démocratie.

> Le pape aura surpris par la fermeté de ses engagements en terre nigériane

Ainsi, depuis un an, de Sarajevo (mars 1997) à Beyrouth (mai 1997), de Cuba (janvier 1998) au Nigeria, c'est le même itinéraire que le pape parcourt à la rencontre de populations maltraitées par des conflits internes ou des régimes autoritaires. « *Le pape, notre dernier espoir* », titrait, le jour de son arrivée, un quotidien local d'Abuja. Ce mot était déjà dans les bouches des Cubains à la veille de sa visite à La Havane. C'est une diplomatie d'un type nouveau qu'il inaugure, où la compassion de l'homme d'Eglise se conjugue au rappel de principes et au souhait d'un nouvel ordre éthique dans le monde.

Dans ses dernières interventions au Nigeria, Jean-Paul II n'a voulu laisser dans l'ombre aucune détresse : ni celle des réfugiés qui fuient la faim et la violence ; ni celle des malades du sida qui continue de faucher des vies humaines dans une Afrique qui ne profite pas des derniers progrès thérapeutiques ; ni celle des prostituées nigérianes qui alimentent des réseaux jusqu'en Europe, dont il a également dénoncé l'exploitation. Lundi après-midi, au moment de prendre congé à l'aéroport, il a encore eu un mot pour les enfants « *maltraités* » victimes « *d'atrocités* », privés du droit de grandir « *sans peur, ni anxiété* », soumis à « *l'esclavage* » ou mourant « *assassinés* ».

Si ce voyage était le treizième en Afrique, c'est la première fois que Jean Paul II consacrait un déplacement à un seul pays, le Nigeria, devenu, avec ses 13 millions de pratiquants et ses 45 diocèses, une place forte de l'Eglise catholique sur le continent noir. Le Vatican en fait un pays-test pour le maintien des équilibres ethniques et religieux en Afrique où christianisme et islam progressent à parts presque égales. En 76 heures, Jean Paul II n'y aura certainement pas changé le cours de la vie, mais il a redonné de la fierté au peuple ibo en faisant de l'un des siens le premier bienheureux africain (de l'Ouest). Il a dit ses quatre vérités au général Abacha, l'homme fort d'un régime sans légitimité démocratique. Il a rencontré, à leur demande, les responsables musulmans. Principale autorité islamique du Nigeria, le sultan de Sokoto l'a accueilli comme « *un messager de la paix* ». Cela en dit long sur la situation des musulmans modérés soumis à la surenchère de militants extrémistes actionnés par le Soudan et la Libye.

Ainsi, à Abuja comme à La Havane, à Sarajevo comme à Beyrouth, le pape avance-t-il sur une route qu'il avait ouverte dès 1979 en Pologne. C'est une route qui passe par une défense des droits de l'homme partout où ils sont bafoués et par un engagement plus grand de l'Eglise dans des structures à transformer. C'est pourquoi son dernier mot, avant de rentrer à Rome, aura été pour les évêques nigérians appelés à surmonter toutes les réticences d'ordre culturel et ethnique et à jouer tout leur rôle – ce qu'il avait également dit aux évêques cubains – dans la phase de transition politique qui ne manquera pas de s'ouvrir dans leur pays.

Henri Tincq



Algérie : sept condamnations à mort dans le procès des assassins de Mgr Claverie

ALGER. Sept membres d'un groupe d'islamistes présumés ont été condamnés à mort, lundi soir 23 mars, à Oran, pour leur implication dans l'attentat, en août 1996, contre l'évêque de cette ville, Mgr Pierre Claverie, tué par l'explosion d'une bombe placée à l'intérieur de l'évêché d'Oran. Le procureur n'avait requis que quatre peines capitales. Au moment de l'attentat, Mgr Claverie rentrait d'Alger, où il venait de rencontrer le chef de la diplomatie française de l'époque, Hervé de Charette, venu en visite officielle. Trois des personnes directement impliquées dans l'assassinat avaient été tuées quelques mois plus tard par les forces de sécurité, selon les autorités. Les accusés, habitant le quartier déshérité Petit Lac, avaient servi de groupe de soutien aux trois hommes du Groupe islamique armé (GIA) chargés de l'assassinat. Selon un journaliste local, plusieurs accusés ont affirmé que leurs aveux avaient été obtenus sous la torture. – *(AFP.)*

Menace au bacille du charbon : les ports britanniques en état d'alerte

LONDRES. Tous les ports britanniques ont été mis en état d'alerte la semaine dernière après la publication d'informations faisant état d'un projet irakien d'introduire dans le pays le bacille du charbon dans des bouteilles présentées comme des marchandises hors taxe, a annoncé Downing Street lundi 23 mars. Un porte-parole du bureau du premier ministre a déclaré que la menace a été révélée par la voie d'un avertissement diffusé à tous les ports et approuvé par Tony Blair. Il a cependant indiqué qu'il n'y avait pas de preuve que le complot avait été mis en œuvre et qu'il n'y avait « *aucune raison de s'alarmer* ». « *Je peux confirmer que les douanes ont été alertées de la menace visant à introduire le bacille du charbon dans ce pays* », a déclaré Ronald McDonald, attaché de presse des douanes britanniques. D'après le journal à grand tirage *The Sun*, l'alerte a été donnée par une source en contact avec les services secrets à Bagdad. – *(AFP.)*

Schleswig-Holstein : échec des Verts aux élections municipales

BONN. Les Verts allemands ont essuyé un cuisant échec lors des élections municipales du 22 mars dans le Schleswig-Holstein (nord). Ils n'ont recueilli que 6,8 % des voix contre 10,3 % en 1994. Les écologistes, qui participent à une coalition avec les sociaux-démocrates (SPD) dans cet Etat-région, paient le prix de leur disputes locales avec le SPD et de leur programme national, adopté début mars et jugé irréaliste. Ce programme prévoit la montée du prix du litre d'essence à 5 deutschemarks (16,70 francs), la dissolution de l'OTAN et le retrait de la Bundeswehr de Bosnie.

Le SPD profite de cet affaiblissement des Verts et gagne 3 points, recueillant 42,4 % des suffrages. Trois semaines après leur cuisante défaite en Basse-Saxe, les chrétiens-démocrates de Helmut Kohl réalisent eux-aussi un bon score, avec 39,6 % des suffrages (+ 1,6 point). La gauche continuera donc de gérer les principales villes de la région comme *Kiel* et *Lübeck*. La participation électorale a été d'environ 67 % (- 7 points par rapport à 1994). – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE : le gouvernement a annoncé l'avènement d'une** « *ère nouvelle* » pour la liberté de la presse, a fait savoir l'Association mondiale des journaux (AMJ) à l'issue d'une rencontre avec le ministre algérien de la communication, Habib Chawki Hamraoui. Le ministre a également assuré que les journaux étrangers seraient distribués librement en Algérie d'ici avril et que les correspondants étrangers pourraient, d'ici quelques semaines, refuser d'être escortés durant leurs visites. – *(AFP, Reuters.)*

■ **BIT : le diplomate chilien Juan Somavia**, actuel représentant de son pays auprès des Nations unies à New York, a été élu, lundi 23 mars, au poste de directeur général du Bureau international du travail (BIT). Il succédera, en mars 1999, à Michel Hansenne, ancien ministre belge du travail, qui aura dirigé pendant dix ans cette agence spécialisée de l'ONU dont le siège est à Genève. – *(Corresp.)*

Des camps de réfugiés karens attaqués par des Birmans en Thaïlande

BANGKOK. *Des miliciens birmans ont bombardé au mortier et brûlé*, lundi 23 mars, un camp de réfugiés karens situé en Thaïlande, à 5 kilomètres de la frontière entre les deux pays. Quatorze personnes ont été blessées et cinquante abris détruits. Le 11 mars, un autre camp, qui abritait neuf mille réfugiés, avait été détruit par un incendie lors d'une attaque attribuée à l'« *armée bouddhiste karène démocratique* » (ABKD), une milice levée par Rangoun pour lutter contre l'Union nationale karène, mouvement insurgé depuis un demi-siècle mais dont les effectifs ont fondu ces dernières années. Deux réfugiés avaient été alors tués et plus de quarante blessés. Plus de cent mille Karens, en majorité chrétiens, sont réfugiés en Thaïlande. En général, sous la couverture de tirs de mortier, des éléments de l'ABKD s'infiltrent de nuit dans les camps de réfugiés pour y mettre le feu avant de se retirer. – *(Corresp.)*



ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE

Bac+4
Diplôme visé
4 ans en alternance
Des universités partenaires en Europe et aux Etats-Unis

Trente ans après sa création, l'IPAG forme 1400 étudiants aux fonctions de cadres d'entreprise.
Ses diplômés ont une expérience professionnelle de 10 à 16 mois et une référence d'au moins un semestre à l'étranger.
De formation généraliste, avec des spécialisations professionnelles ou internationales, ils sont immédiatement opérationnels.

Concours ouvert aux bacheliers - 4 et 5 mai 98
Admissions directes en 2ème et 3ème années

IPAG Nice
4, bd Carabacel
06000 NICE
Tél. 04.93.13.39.00

IPAG Paris
184, bd St-Germain
75006 PARIS
Tél. 01.42.22.08.55

DROITE Le chef de l'Etat est intervenu, lundi 23 mars, à la télévision pour condamner les cinq présidents de région qui ont accepté pour être élus les voix des conseillers membres du FN. Il a rappelé que la France tire *« sa grandeur »* des valeurs *« de liberté, d'égalité et de fraternité »* et a assuré que la droite républicaine pouvait *« convaincre sans se renier »*. ● LE FRONT NATIONAL est un parti *« de nature raciste et xénophobe »*, a assuré M. Chirac. ● *« MODERNISER notre vie politique »*, est devenu indispensable, a expliqué le chef de l'Etat, qui va recevoir *« les responsables des formations politiques républicaines »* pour des réformes permettant *« le renouvellement des élus »*, l'accroissement du nombre *« de femmes dans la vie publique »*, la *« réforme de certaines lois électorales, celle des cumuls, la place du référendum local ou national »*. *(Lire aussi notre éditorial page 14)*

Jacques Chirac dénonce le racisme et la xénophobie du Front national

Le chef de l'Etat a condamné l'élection avec le soutien des élus d'extrême droite de cinq présidents de région. Il souhaite une modernisation de la vie politique limitant les cumuls, réformant des modes de scrutin et élargissant les possibilités de référendum

« L'ÉPREUVE » : le mot est grave, dans la bouche d'un chef de l'Etat, il doit être rare. C'est ce mot que Jacques Chirac a retenu, lundi 23 mars, dans son allocution solennelle sur les radios et les télévisions, pour qualifier ce temps de notre vie politique. Une épreuve, comme une maladie grave à laquelle le pays est confronté – au sens de malheur – par les tentations d'une partie de la droite républicaine à l'égard du Front national ; mais aussi une épreuve, comme un test, une façon peut-être salutaire d'éprouver la solidité d'une nation, d'une histoire et de ses valeurs.

Rarement discours présidentiel fut aussi clair. Le texte prononcé par le chef de l'Etat n'est pas un discours de consensus, un exercice de lendemain d'élections générales, qui céderait à la tentation d'une synthèse habile entre grands principes républicains et nécessités électorales. Ce n'est pas un commentaire de l'actualité, c'est un engagement. M. Chirac identifie ses interlocuteurs et délivre à chacun un message précis.

A la droite, il fixe un horizon – *« elle peut convaincre sans se renier »* – et des limites – *« je ne peux que désapprouver celles ou ceux qui ont préféré les jeux politiques à la voix de leur conscience »*. Aux électeurs du Front national, il lance une mise en garde et en appelle à leur sens des *« responsabilités »*. En votant FN, leur dit-il, ils portent leur suffrage sur *« un parti de nature raciste et xénophobe »*. A la gauche, le chef de l'Etat ne résiste pas à la tentation de rappeler ses responsabilités passées, notamment dans le choix du scrutin proportionnel en 1986.

A l'ensemble des hommes et des femmes politiques, enfin, il délivre un programme : la modernisation de la vie politique. De tous les points de l'intervention présidentielle, celui-là est sans doute le moins convaincant, tant les incantations sur ce thème se sont multipliées ces dernières années, d'Edouard Balladur, premier ministre en 1993, à Jacques Chirac candidat à l'élection présidentielle en 1995, ou Alain Juppé, premier ministre, en 1996. Même si, chaque fois, la nécessité d'une telle réforme paraît davantage s'imposer, son évocation ressemble au mieux, à l'un des chapitres traditionnels de la rhétorique politique, au pis, à une ficelle usée d'avoir trop servie.

En fait, le vrai changement de ton dans cette communication présidentielle vient du fait que, par delà le message adressé à la nation tout entière, c'est en chef de la droite que M. Chirac s'est imposé, lundi soir. C'est elle qui, en premier, dans sa chair, dans ses troupes subit *« l'épreuve »* du Front national. C'est donc à elle que le chef de l'Etat parle, en priorité. Dans l'épreuve, une famille se retrouve ou se déchire. Les propos du chef de l'Etat sont donc destinés à faire le tri, au sein de la droite : ou elle le suit, ce qui signifie alors adopter une attitude parfaitement claire sur la dénonciation du Front national et le refus des accords électoraux ; ou elle rompt. Mais si rupture il y a, prévient-il, elle ne pourra se faire que sur sa droite.

Alors que cette campagne électorale avait renforcé l'image d'un président de la République impuissant, auquel ses troupes, tant à l'UDF qu'au RPR, n'en finissait pas de reprocher la dissolution de 1997, l'allocution de lundi donne à M. Chirac une nouvelle légitimité. En parlant comme il l'a fait du Front national, il se pose en premier rempart contre l'extrême droite et vole, sur ce sujet, la vedette à Philippe Séguin, président du RPR.

Cette place particulière, M. Chirac l'avait déjà revendiquée, depuis son élection à l'Elysée, en intervenant régulièrement sur la question du Front national pour le dénoncer : en septembre 1996, au lendemain des propos de M. Le Pen sur l'*« inégalité des races »*, il avait saisi l'occasion d'une visite de l'ancien camp d'extermination d'Auschwitz, pour appeler les jeunes qui l'accompagnaient à *« rejeter ceux qui répandent les doctrines d'exclusion »* ; deux mois plus tard, en décembre, lors de la Journée internationale des droits de l'homme, il appelait à la sanction des propos *« racistes ou xénophobes »* et mettait en garde contre *« le rejet de l'autre, l'intolérance et la haine »* ; en mars 1997, après l'émotion suscitée par le projet de loi Debré et la tenue du congrès du Front national à Strasbourg, M. Chirac était à nouveau intervenu, devant les représentants de la communauté juive, réunis à l'Elysée, pour affirmer que *« le racisme, sous toutes ses formes me trouvera toujours en travers de sa route »*.

S'exprimant à la télévision pour annoncer et tenter de justifier la dissolution de l'Assemblée nationale, le 21 avril 1997, le président avait encore évoqué *« la mise en cause de principes essentiels »* et la nécessité de retrouver des *« repères civiques et moraux »*. Enfin, lors de son intervention traditionnelle du 14 juillet 1997, il avait estimé que le Front national se caractérisait par *« l'inacceptable, le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie, tout ce qui est à l'opposé des traditions françaises »*.

M. Chirac règle aussi des comptes avec Lionel Jospin, dont il n'a toujours pas digéré l'intervention, le 19 mars, sur le perron de l'Hôtel Matignon. En s'exprimant avec autant de netteté et sans céder à la tentation d'atténuer son propos par des accusations en règle de la gauche, il cherche à renvoyer le premier ministre sur le terrain de l'utilisation polémique de l'extrême droite.

Pascale Robert-Diard

Jean-Marie Le Pen : « Immoral »

Jean-Marie Le Pen estime que *« le président de la République s'est conduit de façon infâme, diffamatoire et mensongère »* en accusant son parti de *« raciste et xénophobe »*. Le président du Front national, qui réagissait, lundi 23 mars, sur France 2 au discours de Jacques Chirac, a déclaré qu'il est *« très facile, du haut de l'Elysée, d'accuser ses adversaires politiques de ne pas correspondre aux définitions de la République et de la moralité, alors que la République de M. Chirac, ses amis et lui-même sont probablement les dirigeants les plus immoraux que la France ait jamais connus »*. Le président du Front national a invité les Français à *« s'interroger sur la nature de la puissance secrète qui plie tous les hommes politiques comme des spaghettis chauds à ses volontés »*.

Le chantier de réformes institutionnelles

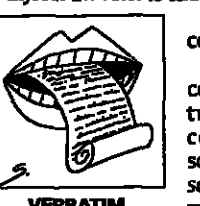
● **Constitution :** à la fin de son second septennat, François Mitterrand avait engagé une procédure de réforme constitutionnelle. Un comité consultatif, présidé par Georges Vedel et composé de juristes, avait proposé, en février 1993, un ensemble de réformes portant sur les rapports entre le président de la République et le premier ministre, l'accroissement du rôle du Parlement, l'intervention des citoyens. Ce comité proposait, notamment, l'interdiction du cumul d'un mandat parlementaire et de la présidence d'un exécutif local, et la création d'un référendum *« d'initiative minoritaire »*, permettant à l'opposition, soutenue par des pétitions du dixième des électeurs, de soumettre une proposition de lois à référendum sous le contrôle du Conseil constitutionnel.

● **Mode de scrutin :** en juin 1992, Pierre Bérégovoy, alors premier ministre, avait chargé une commission, composée de juristes et de représentants des groupes politiques de l'Assemblée nationale, de réfléchir à une réforme du mode de scrutin législatif. Elle n'avait pas pu trancher entre proportionnel et majoritaire.

● **Référendum :** dès son installation à l'Elysée, Jacques Chirac avait préparé une réforme de la Constitution qui fut votée le 31 juillet 1995. Elle créait une session unique du Parlement et élargissait le champ des projets de loi pouvant être soumis à référendum par le président de la République. A l'*« organisation des pouvoirs publics »* ont été ajoutées les *« réformes relatives à la politique économique ou sociale de la nation et aux services publics qui y concourent »*. L'UDF aurait voulu que *« les problèmes de société »* y soient adjoints, mais le RPR s'y est opposé.

« La droite républicaine peut convaincre sans se renier »

LE PRÉSIDENT de la République a prononcé, lundi 23 mars à 20 heures, une déclaration à la radio et à la télévision, depuis le palais de l'Elysée. En voici le texte intégral :



VERBATIM

« Mes chers compatriotes,

» Les circonstances actuelles me conduisent à sortir de la réserve qu'exige ma fonction. Parce que j'ai le sentiment que l'on est en train de perdre le sens des choses. Parce que j'ai le sentiment que les passions se substituent à la raison. Parce que j'ai le sentiment que l'on risque d'abîmer la France, ses valeurs et son image.

» Garant de la cohésion nationale, je voudrais d'abord rappeler que notre patrie tire sa force, sa grandeur, son unité, des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité dont elle est porteuse. C'est pour cela que notre pays est respecté dans le monde. Je voudrais aussi rappeler que la politique, dans une démocratie, c'est l'honnêteté et le respect de l'autre. Que la politique, c'est défendre un idéal, c'est être au service de ses concitoyens. Que la fin ne saurait en aucun cas justifier les moyens. Qu'il faut, en toutes circonstances, un esprit de responsabilité et de vigilance.

» A la droite républicaine, je voudrais dire qu'elle peut convaincre sans se renier. Elle a pris des engagements, maintes fois répétés, aux termes desquels elle n'accepterait aucune compromission avec l'extrême droite. Ses engagements doivent être respectés dans la lettre mais aussi dans l'esprit. Si je tiens à rendre hommage à tous ceux qui ont fait preuve de courage et de clairvoyance, je ne peux que désapprouver celles ou ceux qui ont préféré les jeux politiques à la voix de leur conscience. Cette attitude, même si elle répond à la volonté de faire barrage à l'adversaire, n'est pas digne et peut être dangereuse.

» A la gauche, je voudrais dire qu'elle devrait être plus mesurée dans ses jugements, plus responsable dans ses critiques, tant il est vrai qu'il est malsain de jeter de l'huile sur le feu. Depuis longtemps, certains n'ont pas hésité à faire le jeu de l'extrême droite. C'est ainsi que le scrutin proportionnel a été adopté. C'est ainsi que, lors des dernières élections législatives, de nombreux sièges ont été donnés à la gauche par un Front national qui a clairement et délibérément fait battre la droite républicaine au profit de l'actuelle majorité.

» Je voudrais dire aux électeurs du Front national qu'ils doivent, eux aussi, mesurer leurs responsabilités. Veulent-ils s'enfermer dans un vote protestataire ? Acceptent-ils le risque de voter pour un parti de nature raciste et xénophobe, ce qui est la réalité actuelle du Front national ? Ou bien veulent-ils appartenir à un mouvement politique incarnant une droite traditionnelle mais respectueux des valeurs de la République ?

» Mes chers compatriotes,

» Une loi électorale inadaptée, que tous les responsables politiques de notre pays ont eu le grand tort de ne pas changer, a révélé, un peu plus encore, la confusion des esprits et le manque de convictions et d'ardeur. Cette situation, qui conduit un nombre croissant de Français à se détourner de la vie politique, n'est pas acceptable dans un pays profondément touché par le chômage et l'exclusion et confronté aux choix de l'avenir. Cessons de donner à notre peuple, de plus en plus critique, et aux étrangers, de plus en plus surpris, le spectacle d'une vie politique plus soumise aux intérêts particuliers qu'aux exigences légitimes des Français et aux intérêts de la France.

» Aujourd'hui, le temps est venu de réagir. La France, pays pionnier, pays phare des libertés, doit rester fidèle à son idéal. Le temps est venu de moderniser notre vie politique et de l'adapter à son époque. Notre vie politique doit être plus proche des citoyens, plus transparente, mieux répondre aux exigences de la morale et de l'efficacité. Le renouvellement des élus, un nombre accru de femmes dans la vie publique, la réforme de certaines lois électorales, celle des cumuls, la place du référendum local ou national, bien d'autres changements encore s'imposent aujourd'hui.

» Sur tous ces sujets, j'entends conduire une grande réflexion. Je recevrai dans les prochaines semaines les responsables des formations politiques républicaines. Je m'entourerai des avis des personnalités les plus qualifiées. Je dirai alors ce que je crois bon pour notre pays. De l'épreuve que traverse notre vie politique, sachons tirer l'énergie, l'imagination et la force pour dessiner le visage de la démocratie française de demain. »

60 millions
d'Européens
aimeraient bien
comprendre
pourquoi
ils le sont.

La gauche ne doit pas sa victoire de 1997 au FN

POUR EXPLIQUER sa défaite aux législatives de 1997, la droite invoque volontiers, depuis, une explication commode : la gauche n'aurait gagné que grâce au Front national. Le président de la République a repris cette thèse à son compte, lundi 23 mars. *« De nombreux sièges ont été donnés à la gauche par un Front national qui a clairement et délibérément fait battre la droite républicaine »*, a-t-il assuré. Deux éléments paraissent plaider en ce sens. D'une part, effectivement, les appels du président du FN à faire *« battre la droite »*. D'autre part, le résultat des 76 « triangulaires » qui ont opposé, au second tour des législatives, la gauche, la droite et le Front national : la droite y a connu 47 défaites, alors qu'il lui suffisait de 35 élus supplémentaires pour obtenir la majorité à l'Assemblée nationale.

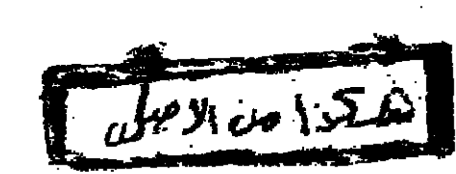
Il s'agit cependant d'une explication biaisée ou simpliste. Pour trois raisons. *Primo*, la multiplication même des « triangulaires » gauche-droite-FN (76 en 1997, contre une douzaine en 1993) est un des symptômes de l'affaiblissement de la droite qui a perdu 8 points en quatre ans, alors que la gauche en a gagné 8 et le FN 2,5. Si RPR et UDF se trouvent contraints, en 1997, de combattre sur deux fronts dans une circonscription sur sept, c'est bien parce que le début de septennat de Jacques Chirac a profondément déçu les électeurs de droite.

IMPUISSANCE À SE RENOUVELER

Secundo, la thèse du chef de l'Etat revient à dire que, sans le maintien du candidat du FN, la droite l'aurait forcément emporté dans les 47 circonscriptions à « triangulaires » où elle a connu la défaite. C'est prendre ses désirs pour des réalités. Les enquêtes électorales du Centre d'étude de la vie politique française (*Le vote surprise*, Presses de Science Po, 1998), démontrent, en effet, qu'en cas de duels gauche-droite au second tour, la droite a bénéficié, en juin 1997, du report de la moitié des votes FN du premier tour, tandis que la gauche en a récupéré un peu plus de 20 %, le reste se réfugiant dans l'abstention. En tenant compte de ces mécanismes de report de voix, la droite aurait pu, au mieux, récupérer vingt à vingt-cinq sièges supplémentaires et atteindre un total de 275 à 280 députés. Cela aurait rendu la victoire de la gauche très étriquée, mais ne l'aurait pas empêchée.

Tertio, les mêmes mécanismes de reports des voix du FN au second tour devraient conduire le président de la République, s'il poursuit jusqu'au bout son raisonnement, à s'interroger sur la légitimité de bon nombre d'élus RPR ou UDF, élus d'extrême justesse et pour lesquels l'appoint des voix FN du premier tour a été déterminant au second. Pour mémoire, rappelons qu'une trentaine de députés de droite ne l'ont emporté qu'avec moins de 1 point d'avance sur leur concurrent de gauche. Au bout du compte, l'affirmation de Jacques Chirac lui permet surtout d'occulter l'évidence : si la droite a perdu en 1997, elle ne peut s'en prendre qu'à elle-même, à la déception qu'elle a créée, à son incapacité à mobiliser, à son impuissance à se renouveler.

Gérard Courtois



Matignon et le PS sont prêts à jouer le jeu sur les réformes de la vie politique

La limitation du cumul des mandats sera à l'ordre du jour du conseil des ministres du 8 avril

Les propositions de Jacques Chirac sur la modernisation de la vie politique vont, à l'exception du référendum local, dans le sens des projets de Lionel Jospin. Les projets de loi organique et ordinaire sur la limitation du cumul des mandats devraient être présentés au conseil des ministres du 8 avril afin d'être adoptés avant la fin de la session parlementaire. Le PS s'est déclaré *« prêt à jouer le jeu »*.

LE PRÉSIDENT de la République estime donc que *« le temps est venu de moderniser notre vie politique et de l'adapter à son époque »*. Fidèle aux propos qu'il a tenus pendant la campagne de l'élection présidentielle de 1995 sur le nécessaire resserrement des liens entre la vie politique et les citoyens, Jacques Chirac suggère des pistes de réflexion au gouvernement : la place des femmes dans la vie publique, la réforme des modes de scrutin, celle des cumuls de mandats ou encore l'instauration du référendum d'initiative locale et nationale.

Il se trouve que les trois derniers chef de gouvernement se sont penchés sur ces questions. Edouard Balladur, entre 1993 et 1995, s'est cassé les dents sur la réforme du mode scrutin régional et sur les quotas de femmes aux élections, M. Chirac y étant alors opposé. Alain Juppé n'a pas eu un mot sur chacun de ces sujets dans sa déclaration de politique générale du 23 mai 1995, à l'Assemblée nationale. Comme son prédécesseur, pourtant, il a tenté d'engager un vaste projet de modernisation de la vie publique qui s'est heurté à l'hostilité du RPR et qui s'est perdu dans les limbes de la réflexion sur l'utilité politique de la dissolution.

La majorité ayant changé de camp, Lionel Jospin a développé sa conception de *« la modernisation de notre démocratie »* dans sa déclaration du 19 juin 1997 devant les députés. *« Une révision de la Constitution, afin d'y inscrire l'objectif de la parité entre les femmes et les hommes, sera proposée »*, avait-il indiqué, soulignant, ensuite, que *« limiter sctrictement le cumul des mandats est devenu une priorité »* et proposant que *« les mandats électifs soient harmonisés sur une base de cinq ans »*. Sur chaque sujet que veut relancer M. Chirac, Matignon est donc prêt.

François Hollande, pour sa part, a saisi la balle au bond en se déclarant *« prêt à jouer le jeu »*. *« Le président de la République a dit réforme du mode de scrutin, limitation du cumul des mandats ; nous y sommes favorables*, a déclaré le premier secrétaire du Parti socialiste sur France 2. *Place des femmes, parité hommes-femmes dans les institutions, nous y sommes favorables. »* Sur trois des quatre points présentés par M. Chirac sur la modernisation de la vie politique, le PS, qui avait tenu une convention sur ce thème, animée par Jack Lang, en juin 1996, sur la base des suggestions du candidat Lionel Jospin à l'élection présidentielle, a pris quelques longueurs d'avance. La réforme du mode de scrutin ? Le PS est favorable pour les élections régionales à *« un scrutin de liste de type municipal, à l'échelle de la région »* permettant *« par la désignation d'une tête de liste, de proposer directement aux électeurs le candidat à la présidence de l'assemblée régionale »*. Peu de temps après sa nomination à Matignon, M. Jospin avait été confronté à une offensive de Laurent Fabius, soutenue par plusieurs rocardiens, en faveur d'une réforme rapide du mode de scrutin régional. Le PS avait chargé Jean-Christophe Cambadèlis de sonder ses partenaires de la majorité, très réticents.

Le 1er juillet 1997, devant le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, le premier ministre avait indiqué qu'il n'était pas opposé à une telle réforme à condition qu'elle fasse l'objet d'*« un consensus »* au sein de la *majorité mais aussi avec l'opposition*. Le 22 juillet, il avait souligné, devant le bureau national du PS, et alors que celui-ci recherchait encore un accord, qu'une telle modification n'était pas possible avant les élections (*Le Monde* du 24 juillet 1997).

Le PS, qui a souhaité au lendemain des élections régionales, par la voix de M. Hollande, que la réforme du mode de scrutin intervienne rapidement, s'est également prononcé pour une uniformisation de la durée de tous les mandats à cinq ans. Au-delà de la limitation du cumul des mandats, le PS a demandé une révision de la Constitution qui *« consacrera le principe de parité hommes femmes »*. Cet objectif a été réaffirmé le 8 mars, lors de la Journée de la femme. Lors des élections législatives de 1997, les socialistes avaient présenté près de 30 % de femmes dans des circonscriptions gagnables. Ce pourcentage s'est retrouvé aux élections cantonales tandis qu'aux élections régionales, il a atteint 40 % pour la proportion de femmes placées en position éligible.

Si le PS s'est montré favorable à un rééquilibrage des pouvoirs, avec un renforcement de la fonction de contrôle du Parlement, et à un élargissement de la participation des citoyens, en ouvrant aux habitants d'une commune un *« droit de saisine directe du conseil municipal »*, il est, en revanche, hostile au référendum d'initiative locale *« qui comporte des risques de dérive démagogique ou de demandes corporatistes »*.

Olivier Biffaud et Michel Noblecourt

Le premier ministre a consulté dès octobre 1997

Lionel Jospin a engagé, dès le 16 octobre 1997, une série de consultations des dirigeants des formations républicaines sur la limitation du cumul des mandats. Il l'avait annoncé, un mois plus tôt. Le chef du gouvernement a alors constaté l'hostilité du président du Sénat, René Monory (UDF-FD), et l'embarras des dirigeants de l'opposition. Ceux-ci sont finalement, peu ou prou, tombés d'accord sur la formule de deux mandats politiques au maximum dont un seul exécutif.

Dans une lettre du 11 février aux chefs des partis politiques, le premier ministre a exposé le plan anti-cumul qu'il comptait soumettre au Parlement après les élections régionales. En dehors d'un projet de loi constitutionnel concernant les ministres, ce sont deux projets de loi, l'un organique, l'autre ordinaire, qui doivent être approuvés par le conseil des ministres du 8 avril. M. Jospin souhaite qu'ils soient examinés, en première lecture à l'Assemblée nationale, avant le 30 juin.

L'ensemble de la gauche appelle à une journée de vigilance contre le FN

Des manifestations sont prévues le 28 mars

ILS ÉTAIENT une bonne quarantaine de personnes, représentant la gauche politique, syndicale et associative, réunies lundi 23 mars dans la soirée au siège du Parti radical de gauche à Paris. Le comité de vigilance contre l'extrême droite au grand complet a interrompu sa réunion, à 20 heures, pour écouter l'allocution télévisée de Jacques Chirac. Ensemble, ils ont décidé de maintenir le projet lancé le 19 mars par les Verts et la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) (*Le Monde* daté 22-23 mars) : une journée nationale de manifestations, samedi 28 mars, pour exprimer le *« rejet du fascime en France »*, ponctuée, à Paris, par un défilé de la République à la Nation. *« Même si tous les présidents élus avec les voix du Front national démissionnent demain, le phénomène a existé »*, commente Jean-Luc Bennahmias, secrétaire national de Verts. *« Nous restons convaincus que le meilleur rempart, c'est la manifestation »*.

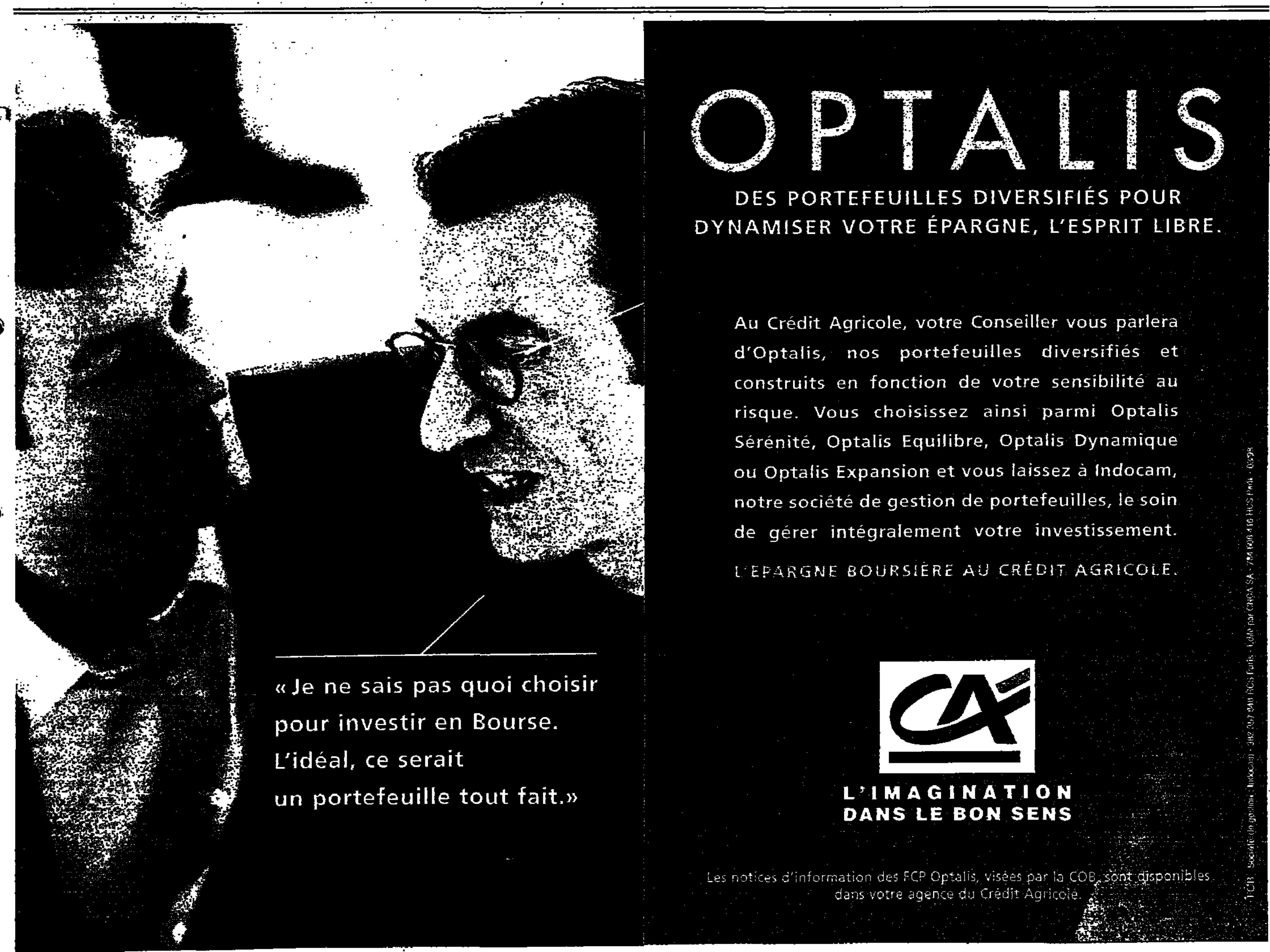
Pour le comité de vigilance, qui était à l'initiative de la large manifestation contre le FN à Strasbourg, le 29 mars 1997, et qui regroupe 45 organisations de la gauche politique (PS, PCF, MDC, Verts, PRG, LCR), des associations (MRAP, Licra, SOS-Racisme, Ras l'Front, Fédération nationale Léo-Lagrange...) et des syndicats (UNEF-ID, UNEF-SE, UNSA, FEN, Syndicat de la magistrature, SUD...), *« une partie de la droite est devenue l'otage du Front national »* et a *« accepté d'entrer dans un processus de collaboration »*. *« Une course de vitesse est d'ores et déjà engagée sur le Front national ; il faut la gagner en nous battant sur nos valeurs »*, écrit Jean-Marc Sabathé (PRG), responsable du comité. Le succès de mobilisations anti-FN, jamais démenti, y compris durant la campagne électorale, celles qui se sont tenues depuis vendredi, comme à Lyon, les quelque 2 000 lycéens qui se sont retrouvés, le 23 mars, devant le conseil régional d'Ile-de-France (*lire en première page*), renforcent la conviction de la gauche qu'elle doit répondre à ces *« réactions d'indignation populaire »*. Et, sans doute, qu'elle peut retisser dans cette mobilisation des liens un peu distendus par la participation gouvernementale.

« PORTES OUVERTES »

Certains, lundi soir, se sont néanmoins demandés s'il ne fallait pas donner à cette journée un tour plus *« républicain »*. S'il a été décidé de ne pas inviter les organisations de droite à cette manifestation, les mots du communiqué – *« un signal citoyen fort »* – ont été choisis à dessein *« pour laisser toutes les portes ouvertes »*, selon Jean-Marc Sabathé. *« Je connais beaucoup de gens de droite qui sont prêts à descendre dans la rue : nous avons ménagé de grand espaces, sans banderolles, pour qu'ils puissent se retrouver dans ce cortège »*, explique cet élu radical.

Signe que la gauche gouvernementale a compris l'enjeu politique de ces rassemblements, le PS et le PCF, rompant avec les habitudes *« citoyennes »* des défilés de 1997, ont souhaité en prendre la tête. Un second compromis a été trouvé : les associations anti-racistes ouvriront la marche, et les partis pourront marcher juste derrière.

Ariane Chemin



OPTALIS

DES PORTEFEUILLES DIVERSIFIÉS POUR DYNAMISER VOTRE ÉPARGNE, L'ESPRIT LIBRE.

Au Crédit Agricole, votre Conseiller vous parlera d'Optalis, nos portefeuilles diversifiés et construits en fonction de votre sensibilité au risque. Vous choisissez ainsi parmi Optalis Sérénité, Optalis Equilibre, Optalis Dynamique ou Optalis Expansion et vous laissez à Indocam, notre société de gestion de portefeuilles, le soin de gérer intégralement votre investissement.

L'ÉPARGNE BOURSIÈRE AU CRÉDIT AGRICOLE.

L'IMAGINATION DANS LE BON SENS

Les notices d'information des FCP Optalis, visées par la COB, sont disponibles dans votre agence du Crédit Agricole.

Le débat entre partisans et adversaires de l'alliance avec le FN s'aiguise à l'UDF

Valéry Giscard d'Estaing avait encouragé la démarche de Charles Millon

Le bureau politique de l'UDF devait examiner, mardi 24 mars, le cas des cinq présidents de conseils régionaux élus, vendredi 20, avec les voix du Front national. Les points de vue divergent à ce sujet. M. Giscard d'Estaing avait encouragé M. Millon à accepter les voix du FN en Rhône-Alpes. Le RPR veut faire appliquer la même discipline pour la composition des exécutifs régionaux que pour l'élection des présidents.

JACQUES CHIRAC a donné à l'UDF, lundi 23 mars, la première occasion depuis longtemps de parler d'une même voix. Un concert de louanges y a accueilli son intervention. François Léotard s'est félicité de l'annonce d'une réforme institutionnelle et a souhaité qu'elle fasse l'objet d'un référendum. Alain Madelin s'est réjoui que soit promise une réforme du mode de scrutin régional. François Bayrou a exprimé son *« sentiment de gratitude »* à l'égard du président de la République.

Cette unanimité tranche avec les dissonances des derniers jours. La plus grande confusion règne au sein de la confédération. Elle est partagée entre les partisans d'un changement de stratégie à l'égard du Front national, ceux qui y sont radicalement hostiles, et ceux qui voudraient faire en sorte que cette question s'enlise sans provoquer de conflits. *La réunion du bureau politique*, mardi 24 mars, devait permettre de mesurer la détermination de ces trois camps.

Depuis l'élection des cinq présidents en cause, M. Madelin n'a pas modifié sa position d'un iota : il veut à la fois minimiser la portée de l'acceptation des voix du Front national, réduite au rang de *« psychodrame »* ; éviter de provoquer une rupture au sein de l'UDF ; mais-poursuivre dans le sens d'un changement de stratégie à l'égard du FN. Cette position bénéficie d'un appui discret, silencieux, mais de taille : celui de Valéry Giscard d'Estaing, membre de droit du bureau politique de l'UDF, qui avait dispensé ses encouragements à Charles Millon pour que ce dernier accepte les voix du Front national en Rhône-Alpes. L'ancien chef de l'Etat a préféré décommander, lundi matin, sa participation, prévue pour le soir, à l'émission de TF 1 « Droit de cité ».

Une opposition semble vouloir se constituer, sur cette question, au sein de Démocratie libérale. L'ancien ministre Alain Lamassoure, le *député de Charente Dominique* Bussereau ou encore Hugues Dewavrin, membre du bureau politique de DL, ont déjà fait savoir qu'une clarification serait à leurs yeux nécessaire. Pour désamorcer la tension, M. Madelin proposera, mercredi, au bureau politique de DL, l'organisation d'« états généraux », dans chaque fédération, à la fin du mois d'avril. Ses opposants ne veulent pas s'en contenter. Gilles de Robien le premier, qui a demandé, *mardi, sur RTL, la convocation* du conseil national pour lever les *« ambiguïtés »*.

« LEÇON DE COURAGE »

Lors du bureau politique de l'UDF, le débat se concentrera sur la question des sanctions à appliquer ou non aux cinq présidents en cause. M. Madelin a indiqué qu'*« avant toute décision »*, il souhaite entendre *« la base »*, ce qui revient à éluder le problème. A l'inverse, *M. Léotard, qui a suspendu* les cinq présidents dès leur élection, s'est félicité, lundi, de la démission de Marc Censi en Midi-Pyrénées. Ce dernier, selon M. Léotard, a *« donné une leçon de courage aux présidents de région qui ont été élus en acceptant la compromission »*. M. Madelin s'est borné à *« comprendre »* M. Censi après lui avoir demandé *« d'apprécier »* s'il pouvait gérer la région sans *« accord »* ni *« alliance »*.

La famille centriste s'est elle aussi exprimée dans plusieurs registres. Philippe Douste-Blazy, secrétaire général de Force démocrate, a demandé une *« clarification »* au sein de l'UDF sur la question du Front national. En revanche, Claude Goasguen, autre secrétaire général de FD, a beaucoup plus modestement, a souhaité, lundi, sur RMC, que l'UDF *« écoute »* les cinq présidents, *« notamment Charles Millon qui (...)a un passé irréprochable »*. Un troisième secrétaire général de FD, André Santini, a pour sa part indiqué au *Parisien* du 23 mars qu'il *« soutien (!) »* Charles Baur (FD), élu en Picardie. Il a plaidé en outre pour la démission de M. Léotard de la présidence de l'UDF et pour une *« cogestion »* de l'UDF par MM. Madelin et Bayrou.

Dans un bref communiqué, le RPR a salué, lundi soir, *« l'intervention digne, lucide et porteuse d'avenir du président de la République »*, en indiquant qu'il *« inscrira son action de modernisation de la vie politique dans la lignée des propos tenus par le chef de l'Etat »*. Tout au long de la journée, Philippe Séguin et *Nicolas Sarkozy se sont surtout* employés à veiller à ce que leur stratégie d'endiguement tienne bon.

Il n'a pas fallu plus de douze minutes au président du RPR pour féliciter Jean-Paul Gauzès d'avoir démissionné de la présidence du conseil régional de Haute-Normandie, après avoir bénéficié de l'apport des voix du FN. C'était le premier élu RPR à avoir été élu dans de telles conditions et, de surcroît, dans une région où l'opposition n'a pas obtenu de majorité relative. La décision allait de soi.

Il est plus difficile de contrôler la formation, presque simultanée, des exécutifs régionaux. Les directives sont claires : *« Il est hors de question qu'un membre du RPR accepte de participer à l'exécutif d'une région dont la présidence a été conquise avec les voix du Front national. »* Dans les cinq régions concernées, la direction du RPR a déjà identifié *« ceux qui vont flancher »*, qui seront donc exclus, et *« ceux qui peuvent flancher »* ; qu'il lui faut donc tenter de convaincre jusqu'au bout.

Le RPR devra aussi clarifier la situation de ceux de ses responsables qui se répandent dans des déclarations peu conformes à la ligne du mouvement. L'une des dernières en date émane d'Olivier Dassault, délégué général au commerce extérieur nommé par M. Séguin, qui s'est réjoui de la réélection de l'ancien secrétaire général, Jean-François Mancel, exclu depuis une semaine. M. Sarkozy se réjouit au contraire des mauvais résultats obtenus, *dans l'Oise et ailleurs*, par les élus qui ont pactisé avec le Front national.

Cécile Chambraud et Jean-Louis Saux

Haute-Normandie : le RPR refuse l'appoint des voix d'extrême droite

Le successeur de M. Rufenacht a démissionné

ROUEN
de notre correspondant

Jean-Paul Gauzès (RPR) a été élu, lundi 23 mars, président du conseil régional de Haute-Normandie, au troisième tour de scrutin, par 30 voix contre 23 à *Alain Le Vern* (PS) et 2 à Gisèle Lapeyre (Lutte ouvrière). Une heure après la proclamation du résultat, il a annoncé sa démission. Le conseil régional de Haute-Normandie compte 20 élus PS-PCF-PRG, 19 RPR-UDF-MPF, 10 FN, 3 Verts, 2 Lutte ouvrière et 1 Chasseur.

La séance de désignation du président avait été reportée du 20 au 23 mars en raison de l'absence des élus UDF-RPR, emmenés par le président sortant RPR, Antoine Rufenacht, maire du Havre. Raison invoquée pour ce « contretemps » : éviter les perturbations liées au second tour des cantonales. La quête de sérénité de M. Rufenacht n'a pas atteint son but. La faute en incombait, selon lui, aux responsables des listes de gauche PS-PCF-Verts, qui avaient invité les « citoyens » à venir défendre la victoire de la gauche, menacée par une alliance droite-FN. Ils étaient environ 400, lundi après-midi, dans les couloirs de l'hôtel de région à Rouen.

Avant l'ouverture de la séance par le doyen d'âge, Guy Dugrés (FN), cris et insultes ont accompagné les entrées des élus de droite, surtout à l'adresse de M. Rufenacht, soupçonné de tractations avec l'extrême droite. C'est dans ce climat tendu que les déclarations de candidatures ont été faites, révélant une *première surprise*, celle de Jean-Paul Gauzès (RPR), maire de Sainte-Agathe-d'Aliermont, petit bourg de Seine-Maritime. M. Rufenacht avait prévenu qu'*« un autre devrait prendre la présidence de la région, car le vote marquait une volonté de changement »*. Le changement avait donc le profil de cet avocat au Conseil d'Etat, originaire de Toulouse, membre du RPR depuis 1992, conseiller régional de Haute-Normandie depuis 1993. Pour rassurer leurs interlocuteurs, MM. Rufenacht et Gauzès ont répété qu'il n'y avait pas eu, dans les jours précédents, *« de tractations ni, encore moins, d'accord avec le FN »*.

LES SOUPÇONS DE LA GAUCHE

M. Le Vern et sa voisine de travée, Frédérique Bredin, ancienne ministre, députée de Seine-Maritime, persistaient dans leur scepticisme, craignant des *« manœuvres »* de la droite. Le premier tour allait éveiller leurs soupçons. Comme dans une sorte de clin d'œil à 1992, qui avait vu la défection « programmée » de deux élus de gauche, sans doute communistes, au profit de M. Rufenacht, contre Laurent Fabius (PS), les amis du maire du Havre, le candidat socialiste comptait 2 voix de plus que son total théorique, et il en manquait autant à celui de M. Gauzès ! Au deuxième tour, chacun rentrait dans le rang : 23 voix pour M. Le Vern, 19 pour M. Gauzès, 10 pour Dominique Chaboche (FN), 2 pour Mme Lapeyre et 1 bulletin blanc, celui du Chasseur.

Au troisième tour, la candidature de M. Chaboche n'était qu'un leurre. *« Ils l'ont fait »*, a simplement lâché Mme Bredin en alignant les bâtons du décompte des voix qui signaient le vote des conseillers FN pour la droite. Après une heure de réflexion, il n'a fallu qu'une petite phrase à M. Gauzès pour passer des bordées d'injures et des jets d'œufs sur la tribune à une salve d'applaudissements. Rassuré par la démission de son adversaire, M. Le Vern a repris son souffle et n'a pu que *« saluer un geste républicain »*, tout en rappelant que *« la transparence et la clarté des déclarations éviteraient tout problème »*.

Etienne Banzet

Charles Millon poussé à démissionner

***« Il n'est pas question que je démissionne »* assure Charles Millon face aux pressions qui se multiplient pour qu'il abandonne la présidence de la région Rhône-Alpes. Furieux de se voir traité – dans la tribune publiée par M. Millon dans *Le Monde* daté du mardi 24 mars – de *« fanatique »* et de *« fasciste des années 20 égaré dans notre temps »*, Jean-Marie Le Pen a lancé, lundi : *« C'est sur mon ordre personnel que Charles Millon a été élu. Il ne peut impunément cracher dans la soupe »*. A Belley, ville dont M. Millon est le maire, des dizaines de manifestants ont accueilli leur élu aux cris de *« collabo »*. Henry Chabert, député RPR du Rhône, a déclaré après la condamnation de Raymond Barre, que M. Millon savait à présent *« parfaitement ce qui lui reste à faire »*.**

Le « quitte ou double » de Jean-Marie Le Pen

LUNDI n'est pas vendredi. Défié par les succès de la méthode Mégret, qui a ébranlé la droite en amenant cinq candidats à des présidences de région à composer avec le Front national, Jean-Marie Le Pen a voulu reprendre la main en présentant la note.

Au matin du 21 mars, le président du parti d'extrême droite avait déjà pris sa décision : il allait exiger, au nom de la réciprocité, la présidence du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et se porter lui-même candidat. Il lançait un communiqué dans lequel il déclarait que *« c'est en fonction de ce juste équilibre et de l'application de ce principe démocratique, que le Front national déterminera son attitude dans les autres régions encore menacées par la gauche rose-rouge-verte »*.

Le 22 mars au soir, malgré la déception des élections cantonales – seuls trois candidats du FN ont été élus –, il réitérait son offre. Or, la droite s'est présentée désunie en Provence, mais elle n'a pas accepté une note qu'elle estimait trop salée. Au Front national, beaucoup, aujourd'hui, s'interrogent sur le comportement de *M. Le Pen*.

Ils comprennent le premier volet du marché consistant, à réclamer la présidence de la région PACA en échange des services rendus ailleurs. Leur avance en nombre d'électeurs aux régionales, tout comme l'attitude désordonnée des frondeurs niçois de la droite, les ont convaincus de réclamer cette région.

LA MEILLEURE CANDIDATURE ?

En revanche ils restent perplexes devant la décision de leur chef de vouloir à tout prix se présenter lui-même. Ils se demandent s'il n'aurait pas mieux valu continuer la méthode de séduction Mégret en présentant soit ce dernier, soit le maire de Toulon, Jean-Marie Le Chevallier, dont les rondeurs auraient facilité les choses à la droite, si elle était prête à un rapprochement avec le Front national. Lundi soir, M. Mégret s'efforçait de justifier l'attitude du président du FN, au choix duquel *il ne s'était d'ailleurs* pas vraiment opposé. Comme s'il savait qu'il sortirait renforcé de cet épisode provençal.

Les cartes étant jouées en PACA, celles de la région Ile-de-France étaient, pour le Front national, automatiquement distribuées. Son chef de file, Jean-Yves Le Gallou, devait continuer à jeter de l'huile sur le feu de la droite et lui attribuer la responsabilité de l'élection de Jean-Paul Huchon (PS).

Ailleurs, le FN espérait, avec sa tactique du leurre – présenter un candidat, mais voter pour celui de la droite –, renouveler le scénario qui *s'était déroulé en Picardie*. En fait, ce fut le même qu'en Franche-Comté : les présidents ainsi élus ont immédiatement donné leur démission.

Christiane Chombeau

60 millions de Français sont européens.
Qu'est-ce que ça change ?



Midi-Pyrénées : le rêve d'une « cohabitation » régionale

TOULOUSE
de notre correspondant

Peu avant son intervention télévisée, Jacques Chirac a félicité Marc Censi (UDF-DL), président sortant du conseil régional Midi-Pyrénées, qui venait de se démettre après avoir été reconduit à son poste, au troisième tour de scrutin, avec l'appoint des huit élus du Front national.

Encore un peu sonné par la pression d'une longue journée de suspense, M. Censi croit se rappeler que le président de la République lui a déclaré que la France a besoin d'hommes tels que lui. Il n'en dira pas plus sur cette conversation privée, mais il est clair que, pour M. Censi, toute prétention à gouverner cette région, où la gauche ne dispose que d'une majorité relative (41 sièges sur 91), n'est pas définitivement abandonnée.

Dans l'Hémicycle, l'annonce de l'élection de M. Censi avait été saluée par un mélange d'applaudissements et de huées en provenance de la tribune du public. M. Censi avait alors commencé la lecture d'un texte qui ménageait le doute pour quelques secondes. *« Je ne récuse aucun suffrage. Tous sont également légitimés par le suffrage universel »*, a-t-il tenu à préciser. La bronca des manifestants, réunis dans le hall de l'hôtel de région pour réclamer sa démission, s'est atténuée lorsque le nouveau président a ajouté : *« Le résultat du scrutin ne me paraît pas de nature à réunir les conditions nécessaires à une gestion sereine et efficace de notre institution. »* Son appel à *« une formule de rassemblement autour d'un projet collectif de développement de notre région »* s'est perdu sous les applaudissements qui saluaient sa démission.

« CLIVAGES DÉPASSÉS »

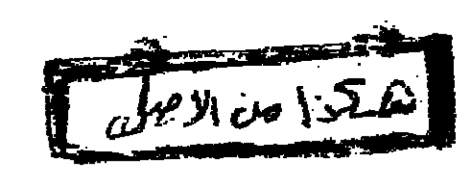
Une heure et demie plus tard, M. Censi explique, devant les journalistes, qu'il s'est retiré pour mieux défendre son projet et qu'il appelle à la formation d'un consensus autour de son programme, au-delà de *« clivages politiques dépassés »*. Il assure avoir improvisé son texte à la hâte et pris sa décision seul avec sa conscience. *« Elle a surpris certains élus de mon propre groupe, mais tous sont venus me féliciter »*, rapporte-t-il. Les suspensions de séance entre les votes avaient été, en effet, l'occasion de discussions à peine dissimulées entre des conseillers régionaux UDF-RPR et *les élus du Front national*, aboutissant au retrait de la candidature de Bernard Antony au troisième tour.

Ce dernier, dirigeant régional du FN, est sorti de l'Hémicycle en qualifiant M. Censi d'*« homme faible et irrésolu »*. A l'inverse, Jean-Pascal Serbera, secrétaire départemental du parti d'extrême droite en Haute-Garonne, déclarait sur Télé-Toulouse : *« Marc Censi s'est comporté comme un démocrate. Je respecte sa décision. »* Par une attitude qui se veut à la fois ferme et respectueuse du choix des électeurs, le maire de Rodez semble avoir réussi à introduire la division au sein du parti de Jean-Marie Le Pen.

A gauche, alors que le PS demeure très critique envers M. Censi, le Parti radical de gauche a salué *« son courage et sa volonté démocratique »* et fait mine de se rallier aux propositions d'une sorte de « pacte républicain » pour gouverner la région. *« Nous avons un certain nombre de valeurs communes »*, rappelait dans les couloirs Jean-Michel Baylet, le président du PRG. Martin Malvy (PS), candidat de la gauche à la présidence, reprochait, au contraire, à son adversaire d'avoir voulu faire obstacle jusqu'au bout à sa majorité relative. *« Je veux bien rendre hommage à cette démission, mais je ne suis pas dupe de cette sinistre comédie »*, a finalement lancé M. Malvy en séance. Le député du Lot expliquera ensuite aux journalistes : *« Je ne comprends pas l'attitude de M. Censi. Je pensais qu'il se retirerait après le premier tour. Il démissionne après avoir cherché la situation qui l'a conduit à cette décision. »*

Mardi matin, sur Sud-Radio, M. Censi s'est prononcé pour la réforme du mode d'élection des conseils régionaux et la dissolution de ceux qui ont été élus le 15 mars, afin d'organiser une nouvelle consultation.

Stéphane Thépot



Ile-de-France : l'Elysée et le RPR ont empêché tout dérapage

Jean-Paul Huchon (PS) a été élu président du conseil régional au troisième tour de scrutin, les conseillers RPR et UDF, mis sous haute surveillance par MM. Chirac, Séguin, Balladur et Pasqua, s'abstenant plutôt que de prêter la main au FN

Jean-Paul Huchon (PS) a été élu président du conseil régional d'Ile-de-France, dans la nuit du 23 au 24 mars, au troisième tour de scrutin. Le dispositif mis en place par le RPR pour déjouer, dans la région qui a le plus contribué à la victoire de Jacques Chirac à l'élection présidentielle, le piège d'une alliance, même tacite, avec le Front national a fonctionné. Dominique Versini, directrice du SAMU social de Paris, en deuxième position sur la liste conduite à Paris par Edouard Balladur, en a été l'instrument. Toutefois, pour pouvoir se maintenir au deuxième tour, comme on lui en avait donné mission, elle a dû modifier les termes de sa déclaration de candidature. Le passage sur le refus de *« la tentation des extrêmes xénophobes, racistes et antisémites »* a disparu, alors que M. Chirac, lors de son intervention, a employé ceux de *« xénophobe et raciste »* à propos du FN.

L'ILE-DE-FRANCE reste sous la haute surveillance de Jacques Chirac. Les circonstances de l'élection de Jean-Paul Huchon (PS), à la présidence du conseil régional, dans la nuit du 23 au 24 mars, l'ont démontré, tout au long d'une journée qui a débuté avec la candidature, pour le RPR et l'UDF, de Dominique Versini. Directrice du SAMU social de Paris, Mme Versini, élue du 13e arrondissement, dont le maire est Jacques Toubon, était en deuxième place sur la liste d'Edouard Balladur à Paris.

Discrète pendant la campagne, elle a réapparu lundi matin, volontaire désignée pour éviter à la « région-capitale » de tomber dans le piège tendu par le Front national. Le RPR avait décidé d'éviter à tout prix de nouvelles alliances entre la droite parlementaire et le FN. Restait à trouver un candidat courageux et docile pour mener à bien cette mission. Le nom de Mme Versini n'a pas filtré tant que François Fillon, porte-parole du RPR, n'avait pas confirmé, dimanche soir, la non-candidature de M. Balladur.

DISPOSITIF ÉLABORÉ

Lundi matin, le groupe RPR a accueilli avec une certaine froideur la candidature d'une personnalité si proche de M. Chirac et de M. Toubon, qui ne pouvait que couper court aux espoirs de certains élus de conserver la région Ile-de-France à tout prix. Le dispositif élaboré par le RPR s'est traduit, lundi matin également, par l'intervention, lors de la séance budgétaire du Conseil de Paris, des présidents de groupe de la majorité municipale : Roger Romani, conseiller à l'Elysée, pour le RPR, Jacques Dominati pour l'UDF. *« Aucune voix des élus de Paris n'ira rejoindre, ni aujourd'hui ni demain, celles du FN »*, a déclaré ce dernier.

En présentant sa candidature, entérinée par l'inter-groupe régional RPR-UDF avec 4 abstentions, la candidate a assuré qu'elle n'accepterait pas les voix du FN et qu'elle donnerait sa démission si elle était élue avec l'aide du groupe de 36 élus présidé par Jean-Yves Le Gallou, proche de Bruno Mégret. *« Nous ne participerons pas à une opération qui est moralement inadmissible et politiquement suicidaire »*, a déclaré le président du groupe RPR, Roger Karoutchi, à la sortie de cette réunion, évoquant dès cet instant *« une présidence de M. Huchon »*.

A 15 heures, en sa qualité de doyen d'âge de l'assemblée, Charles Pasqua (RPR) a ouvert la séance. Outre M. Huchon, Mme Versini et M. Le Gallou, Arlette Laguiller (LO) et Pierre François Simeoni (GE) se sont déclarés. Dans sa déclaration écrite, Me Versini répudiait *« par avance la tentation des extrêmes xénophobes, racistes et antisémites »*. Ce texte a irrité une partie de la droite, qui n'a donné, au premier tour à sa candidate officielle que 62 des 83 suffrages qu'elle était en droit d'attendre. Sur 19 bulletins blancs ou nuls, 15 portaient le nom de Didier Julia, député (RPR) de Seine-et-Marne, le plus audacieux, la semaine précédente, dans ses propos en faveur d'une alliance tacite avec le FN.

N'ayant pas fait l'unanimité dans son camp, Mme Versini a hésité à se maintenir au deuxième tour et sollicité l'avis de M. Toubon. L'Elysée et la direction du RPR, soucieux de ne pas voir émerger un autre candidat moins sûr à leurs yeux, se sont montrés formels, et Mme Versini, protégée par M. Pasqua en serre-file, s'est à nouveau portée candidate, après un vote au sein de l'inter-groupe RPR-UDF qui a vu fondre de 6 voix son capital. Obligation lui été faite, par le même vote interne, de déposer un nouveau texte, gommant les termes d'*« extrêmes xénophobes, racistes et antisémites »* au profit de : *« faire échec à la gauche socialo-communiste et à tous les extrêmes »*.

Avant de voter pour ce deuxième tour, les conseillers régionaux ont assisté à l'allocution du président de la République, dont les mots de parti *« xénophobe et raciste »*, à propos du FN, ont résonné à leurs oreilles. Les plus agités de la droite régionale se sont assagis, donnant finalement 4 voix de mieux qu'au premier tour à leur représentante.

Pendant le vote, M. Balladur a semblé reprendre la main en se rendant lui-même auprès de M. Huchon. Pour tout le monde, il semblait acquis que la droite ne présenterait pas de candidat au troisième tour, où seule une majorité relative est requise. Pourtant, l'inter-groupe n'a adopté cette position qu'à 2 voix de majorité. Sous les quolibets du FN, les élus RPR et UDF n'ont pas voté. M. Huchon a obtenu une voix de de plus que le total des sièges de la gauche.

Pascale Sauvage

Provence-Alpes-Côte d'Azur : la droite tente de panser ses plaies

MARSEILLE
de notre correspondant régional

En réalité, l'élection de Michel Vauzelle à la présidence de la région PACA était, selon l'expression en vogue à Marseille, « pliée » depuis l'après-midi du samedi 21 mars. Mais personne ne le savait ou ne voulait y croire, tant le traumatisme du vendredi était profond. L'annonce, par Jean-Marie Le Pen, de sa candidature était une vraie annonce, et sa confirmation dès 10 heures, lundi, rendait les choses claires : la gauche obtiendrait ses 49 voix, le FN ses 37, et la droite éclaterait.

Ce qui restait de conflits concernait la droite, où l'on n'était pas arrivé à s'entendre malgré les pressions incessantes de Jean-Claude Gaudin (UDF-DL) ou de Renaud Muselier (RPR) durant un week-end passé au téléphone. A peine la séance avait-elle commencé qu'un élu RPR en demandait la suspension, alors que la réunion de l'inter-groupe avait déjà duré plus d'une heure, loin des caméras, des micros et des journalistes. Cette suspension n'était pas diversion : rien n'était tranché, et les « alliancistes », redevenus minoritaires alors qu'ils avaient viré en tête le 20 mars, ne lâchaient toujours pas prise.

Les termes du débat portaient, comme depuis 72 heures, sur l'éventuelle démission d'un président élu avec des voix du FN. François Léotard, de nouveau candidat, maintenait sa position, soutenu par l'essentiel de ses amis UDF et RPR des Bouches-du-Rhône et du Var. Les autres tentaient de remonter une pente rendue plus difficile par le fait que leur candidat déclaré, Gilbert Stellardo, RPR des Alpes-Maritimes, manquait de crédibilité à leurs propres yeux. La discussion tournait en rond : empêtrés dans cette divergence majeure, ces conseillers étaient les seuls à ne pas s'être rendus compte qu'avec la candidature de M. Le Pen, les jeux étaient faits. La sonnerie de reprise a forcé les participants à ce conclave dramatique à revenir en séance, faibles de leurs deux candidats, révélation officielle de la fracture. Dès le début du dépouillement du vote, à 10 h 30, il est apparu qu'aucun coup tordu n'aurait lieu : le FN et la gauche remplissaient leur contrat. Voix après voix, le rapport de forces au sein de la droite s'est dessiné aux yeux de tous : sur 37 possibles, il s'est arrêté à 19 suffrages pour M. Léotard, 9 pour M. Stellardo ; 5 blancs, 2 nuls et 2 abstentions traduisaient l'ampleur du désarroi.

HOMMAGE DE M. VAUZELLE

Debout, la gauche a applaudi Michel Vauzelle dès qu'il a totalisé 49 voix. Des sifflets venus du FN et quelques *« cocus ! »*, ont accompagné la performance du président de l'UDF, saluée par cette oraison funèbre de Bruno Mégret : *« En disant : " Ni gauche, ni FN ", la droite fait passer la gauche et elle disparaît. »* L'hommage appuyé du nouveau président à *« MM. Léotard, Mattei et Gaudin, pour leur attitude républicaine »* achevait d'agacer les « alliancistes ». Et si la nouvelle assemblée régionale retrouvait un calme rassuré après les épreuves, le chemin était encore long pour les perdants de ces mois de campagne.

Les gaullistes du Var et des Bouches-du-Rhône créaient sur le champ un nouveau groupe *« fidèle aux instances nationales et à nos consciences »*, pour citer Jean-Pierre Giran, député du Var, soulagé de *« cette division fondatrice, qui trace une frontière éthique »* avec les partisans des accords avec l'extrême droite. L'UDF tentait de recoller ses morceaux en déjeunant à huis clos. Il en sortait une sorte de *« synthèse radicale »*, selon l'expression d'un habitué, acceptée par les 20 conseillers du groupe autour d'un texte condamnant également le communisme et le Front national, explicitement désigné au terme d'une dernière et interminable discussion.

Michel Samson

Franche-Comté : un élu PS veut négocier

Tête de liste de la gauche « plurielle » aux élections régionales en Haute-Saône, conseiller général socialiste de ce département, Yves Krattinger a proposé, lundi 23 mars, sur France 3, d'engager des *« négociations »* avec la droite sur les présidences de son conseil général et du conseil régional de Franche-Comté, où gauche et droite sont à égalité. Sa proposition vise à éviter que ces présidences ne soient attribuées aux doyens d'âge, Marc Roussel (PRG, quatre-vingt-trois ans), en Haute-Saône, et peut-être Jacques Bichet (UDF, soixante-six ans), à la région.

Proche de Pierre Moscovici – ministre des affaires européennes et tête de liste aux régionales dans le Doubs –, M. Krattinger suggère ainsi à la gauche de laisser la présidence de la région à Jean-François Humbert (UDF-PPDF), lors de l'élection prévue le 3 avril, et de prendre celle du conseil général de Haute-Saône. Christian Proust (MDC), candidat à la région, n'a pas réagi à cette suggestion.

Tous les nouveaux élus
Le Guide du Pouvoir
Conseillers régionaux et généraux, parlementaires, cabinets ministériels...
Organigrammes, biographies et photos
12e édition (3 volumes) 990 frs ttc
Editions Jean-François Doumic
Tél. 01 42 46 58 10

DÉPÊCHES

■ **ASSURANCE-MALADIE : les dépenses d'assurance-maladie** ont *enregistré une progression de 0,1 %* en janvier, selon des chiffres publiés lundi 23 mars par la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM). La CNAM souligne que la tendance est *« restée dans l'ensemble modérée durant le deuxième semestre 1997, après une période d'accélération au cours du premier semestre »*. En janvier, la CNAM relève qu'en *« l'absence de l'épidémie de grippe habituelle en cette période »*, les dépenses générées par les médecins généralistes sont *« orientées à la baisse »*, tandis que celles entraînées par les spécialistes *« restent tirées à la hausse par l'évolution des actes de radiologie »*.

■ **CONJONCTURE : la production industrielle en France** a légèrement baissé de 0,9 % en janvier. Après une hausse (révisée) de l'industrie agroalimentaire (IAA), elle a fléchi de 1,1 %, après un bond de 3,3 %, selon les chiffres provisoires publiés mardi 24 mars par l'Insee. Sur un an, la production industrielle affiche toutefois une hausse de 6,5 %, alors que, hors énergie et industrie agroalimentaire, sa croissance atteint 8,8 %. En janvier, la production de biens de consommation a diminué de 1,2 %. La production automobile est en hausse de 0,9 %, alors que celle de biens d'équipement a fléchi de 0,7 %.

■ ***AGRICULTURE*** **: une centaine d'agriculteurs du CDJA et de la FDSEA ont manifesté, mardi** 24 mars, à Nîmes, pour réclamer la prise en compte des spécificités méditerranéennes dans la réforme de la politique agricole commune, en déversant des légumes, des céréales et des branchages au rond-point de l'Europe. Les syndicats agricoles estiment que la réforme – en cours d'élaboration – ignore les spécificités sectorielles, se plie aux exigences américaines et propose un système de compensations *« créateur d'inégalités entre régions et productions »*.

■ **PRÉCARITÉ : la CFTC a réclamé**, *lundi 23 mars*, **la possibilité** pour les chômeurs de cumuler leurs indemnités chômage avec l'exercice d'une activité à temps partiel rémunérée au SMIC. La confédération souhaite une *« meilleure prise en compte »* par l'Unedic des *« phénomènes de précarité »*.



Une solution d'avance sur *la gestion du "Capital Temps"*

Pour de très nombreuses entreprises, **le passage aux 35 heures pose une question majeure :** comment gérer cette nouvelle organisation du temps de travail pour tous les salariés et tout particulièrement pour les cadres ?

A cette question, **Interépargne apporte toutes les solutions Compte Epargne Temps (C.E.T.)** pour vous faire gagner du temps.

Le Compte Epargne Temps, c'est pour les salariés la possibilité d'acquérir définitivement un "Capital Temps" et d'en disposer librement durant leur carrière ou pour anticiper leur retraite.

Le Compte Epargne Temps **par Interépargne**, c'est **toutes les solutions** pour gérer *les heures épargnées par les salariés **sans les contraintes**. Outre* l'assistance à l'élaboration de l'accord C.E.T., Interépargne assure pour vous : la gestion administrative des comptes salariés, la gestion du risque "Actif/Passif" et/ou la gestion financière.

Leader en France de l'épargne salariale, Interépargne souligne une nouvelle fois son sens de l'innovation en proposant dès aujourd'hui, toutes les solutions pour une gestion sur mesure du temps en plus.

Pour obtenir une documentation, contactez le 01 40 17 82 90

Nous gérons, avec vous, des solutions d'avenir.

INTERÉPARGNE



FAIT DIVERS Le 27 février, Suzie Mostberger, riche Française âgée de cinquante-six ans, était découverte morte, poignardée, dans sa luxueuse villa de l'île Moustique. Pas de vol, pas de mobile, pas de coupable. Depuis un mois, les enquêteurs tentent de trouver une piste pour résoudre un meurtre qui met en émoi les habitants de l'île. ● DANS les Caraïbes, l'île Moustique est un paradis surprotégé pour milliardaires et vedettes du show-business. Plage, piscines, fêtes et barbecues rythment les journées de ses habitants. ● LA VIGILANCE de la « Mustique Company », qui gère cette île la plus riche du monde, a ainsi été prise en défaut. La compagnie s'occupe de tout, de la location des villas, à la surveillance des domestiques et à la sécurité de l'île. « *C'est un événement traumatisant* », admet son directeur, Brian Alexander, qui ressasse cette question : qui a tué Suzie Mostberger ?

Mais qui a tué Suzie Mostberger, la « french lady » de l'île Moustique ?

Le 27 février, des domestiques découvraient le corps de cette riche Française, élégante et appréciée de tous, lardé de dix coups de couteau. Pas de vol, pas de mobile. Depuis, soupçons et rumeurs ravagent cet aimable paradis pour milliardaires, plus habitué aux « parties » qu'aux policiers

ILE MOUSTIQUE (Caraïbes)
de notre envoyé spécial

Au temps des corsaires, quand la Royal Navy combattait les Français en mer des Caraïbes, cette colline offrait déjà un panorama de rêve. Les Anglais y avaient d'ailleurs érigé un fortin, d'où ils défendaient leur « *Mustique island* », caillou échoué entre Grenade et Saint-Vincent. De cette époque, il ne reste que des vieilles pierres et un nom militaire : Fort Shandy. La villa ainsi baptisée, édifiée sur les ruines anglaises, se dresse en surplomb de Britannia Bay, à l'écart des autres propriétés de l'île. A 43 000 francs la semaine, loyer modique sur ces terres dépensières, elle offre son luxe ensoleillé, fauteuils d'osier et vue sur les cocotiers. « *Une maison fonctionnelle* », assure la brochure de promotion.

C'est pourtant là qu'a été découvert, vendredi matin 27 février, le corps d'une Française âgée de cinquante-six ans, Suzie Mostberger. Les médecins légistes ont relevé une dizaine de coups de couteau, dont une entaille mortelle à la gorge, mais aucune violence sexuelle. La victime se serait battue avant de s'écrouler. Elle avait en main un canif qui ne serait pas l'arme du crime. L'agression aurait eu lieu vers minuit, peu après son retour d'une soirée.

Un crime, donc. Le premier dans l'histoire locale. Depuis ce jour, faute de coupable, un vent mauvais souffle sur Britannia Bay. Car Moustique, la minuscule, est une île à une nulle autre pareille. Sa chronique s'écrit d'abord sur le papier glacé des magazines. L'actualité mondaine en a fait une sorte d'eden caraïbe où quatre-vingt-deux villas rivalisent d'élégance.

Politiquement rattachée à l'Etat indépendant de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, l'île est contrôlée par une société privée, la Mustique Company. Si les propriétaires le désirent, celle-ci loue les maisons en leur absence. Bien qu'il faille débourser de 100 000 à 400 000 francs par mois, la formule a du succès. De décembre à avril – la pleine saison –, les avions privés ne cessent d'atterrir sur la seule piste de l'aérodrome.

Les vedettes ne manquent pas. Mick Jagger, le chanteur des Rolling Stones, séjourne en famille à Stargroves, sa villa de la côte nord. On l'a même vu entonner des cantiques à la messe. D'autres stars du rock, tels que Phil Collins et Bon Jovi, fréquentent l'île ; ainsi que des célébrités du sport (Henri Leconte) ou de la télévision (Christophe Dechavanne). Des hommes d'affaires prennent ici leurs quartiers d'hiver. La villa de Fort Shandy appartiendrait au Français Jérome Seydoux, patron du groupe Pathé. Parmi les résidents figurent des Vénézuéliens, des Italiens et même, signe des temps, un Russe. Et puis, les « anciens » font bonne garde, détenteurs de la mémoire du lieu : la princesse anglaise Margaret, fidèle depuis 1960, ou encore Pierre Marais, ancien contrôleur général des armées, que tous appellent « *le général* ».

Cette confrérie dorée vit au rythme lent du farniente tropical. De la piscine à la plage. De la plage aux soirées, les « *parties* » comme l'on dit. Aux dires des habitués, *l'île est bien plus « sage »*, moins « *sophistiquée* » qu'il n'y paraît. Les messieurs se promènent en bermudas et bien des dames choisissent elles-mêmes leurs poissons. S'il arrive que l'on danse autour des piscines, que l'on boive aussi, l'excès se fait rare, les couche-tôt sont rois. D'autant qu'il n'y a pas de boîte de nuit, juste une gargote surfaite, le Basil's Bar, où les plaisanciers font escale, dans l'espoir d'apercevoir une star.

Cette île étrange aurait pu inspirer Aldous Huxley, l'auteur du *Meilleur des mondes*. Tout y est beau, certes, mais d'une beauté presque trop parfaite, irréelle. Un paradis sous cloche. Les trois boutiques évoquent la maison de Barbie, avec leurs boiseries rose bonbon ou jaune vanille. Comme dans la série télévisée *Le Prisonnier*, l'îlien circule surtout à bord de minivéhicules tout-terrain, semblables à des voiturettes de golf. Il faut monter dans Lovell, le petit village noir, pour s'encanailler quelque peu, en écoutant du reggae aux paroles gaillardes.



Suzie Mostberger aimait cette vie. Elle avait connu l'île dans les années 70, avec son compagnon Henri Dreyfus, un industriel alsacien. Après sa mort, en 1994, cette femme élégante a continué de séjourner au moins une fois par an à Moustique. Elle s'y rendait seule, avec sa mère, ou un ami yougoslave, Vladimir, de trente ans son cadet. Une partie de sa fortune provenait d'une assurance-vie perçue après le décès d'Henri Dreyfus. Le reste résultait de la vente de l'entreprise familiale, spécialisée dans la fourniture de matériel dentaire.

> Les trois boutiques évoquent la maison de Barbie ; On se déplace en voiturettes tout-terrain comme dans la série télévisée « Le Prisonnier »

D'une année sur l'autre, Suzie Mostberger réservait différentes villas. Tout Moustique l'appelait par son prénom : les pêcheurs, les gens de maison, le personnel de la Company, les trente enfants de l'école... Plus encore que sa passion de la danse et de la photographie, c'est sa boulimie qui étonnait. Tous se souviennent d'une femme de grande classe, svelte et raffinée, mais capable d'engloutir plusieurs dizaines d'oursins et des assiettées de viandes grillées.

Unanimement appréciée pour sa gentillesse avec les personnes de toutes conditions, elle parlait peu l'anglais. Ses relations étaient essentiellement francophones : le « *général* » Marais ; une autre alsacienne, propriétaire d'une villa avec son mari allemand ; Ali, le boulanger français... Sa meilleure amie était l'une des employées de la Mustique Company, une femme d'origine belge, prénommée Lou.

Cette année, « *Suzie* » était arrivée le 4 février. Elle avait d'abord occupé Serenity, une nouvelle villa, qu'elle voulait à tout prix inaugurer. Pour marquer l'événement, elle avait préparé une « *couscous party* ». Les vingt convives et les domestiques avaient dansé. Une autre fête avait eu lieu, le 6 février, à l'occasion de son anniversaire. Comme Serenity était réservée pour les semaines suivantes, il avait été convenu que Suzie Mostberger finirait son séjour ailleurs, en l'occurrence à Fort Shandy. A compter du 22 février, elle s'était donc installée seule dans cette villa des hauteurs, accessible par une piste cabossée. A l'intérieur, la décoration est un mariage réussi de la roche et du bois. Le salon, sans porte ni fenêtre, s'offre aux vents marins. Le couloir central, large et aéré, dessert les quatre chambres et autant de salles de bains. Le balcon s'ouvre sur la côte sud-ouest de l'île. La piscine, tout en longueur, domine les plages.

Le 26 février au soir, Lou, l'amie belge, vint la chercher en voiture. Dans une demeure aux colonnades pompeuses, une Américaine célébrait son anniversaire. Un orchestre local, venu de Saint-Vincent, donnait le ton de la soirée. Une cinquantaine de personnes se pressaient autour des deux piscines, dégustant du cochon de lait grillé. Le directeur de la Company, Brian Alexander, et son chef de la sécurité, Ken Will, étaient présents. Le premier ministre de Saint-Vincent, James Mitchell, avait également été convié ; de même que son épouse, amie de « *Suzie* ». Celle-ci paraissait gaie, prête à rire puis à découper le gâteau.

Peu après 23 heures, Lou la raccompagna à Fort Shandy, sans rien noter d'anormal. Mais le lendemain matin, les domestiques s'étonnèrent de ne pas voir « *madame* ». Son corps sera découvert à 7 h 30, dans sa chambre. Elle avait eu le temps de ranger ses bijoux dans le coffre et de s'habiller pour la nuit. Les domestiques, logés dans une maisonnette voisine, n'avaient rien entendu. D'après eux, aucun vol n'aurait été commis dans la villa.

Près d'un mois après les faits, la police de Saint-Vincent poursuit l'enquête – à son rythme – avec l'aide technique de la France. Les données statistiques sont simples : environ mille cinq cents personnes se trouvaient sur l'île cette nuit-là, en comptant les pêcheurs, le personnel de la Company et les centaines d'ouvriers des entreprises de construction, dont les baraquements sont situés à proximité de Fort Shandy. En outre, quelques voiliers avaient jeté l'ancre en contre-bas de la villa. Quant aux autres maisons, elles étaient presque toutes occupées.

Dès lors, qui a tué la « *french lady* » ? Sur cette île où rien ne saurait être vraiment secret, l'énigme tourne au huis clos. La piste dite « extérieure », consistant à désigner un plaisancier de passage, revient souvent, comme si la population voulait se persuader que le coupable ne pouvait être des siens. Du côté de la communauté noire, personne ne comprend le meurtre d'une femme « *si gentille* ». Certains habitants assurent que l'absence de vol et de violences sexuelles permet de désigner un Blanc. D'autres se souviennent que Suzie, par gentillesse, avait récemment invité des inconnus français, rencontrés en bord de mer.

Des rumeurs infondées commencent également à courir sur une affaire de drogue, de mœurs, voire une opération des services secrets. D'autres évoquent une « *vengeance* » due à des querelles d'argent entre résidents. Les personnes concernées répliquent en dénonçant des « *ragots dégueulasses, propagés par deux ou trois propriétaires* »...

Après l'ouverture d'une information judiciaire, confiée à un magistrat strasbourgeois, la police française participe à l'enquête. Si le juge délivrait une commission rogatoire internationale, des policiers du SRPJ Antilles-Guyane pourraient se rendre à Moustique, et travailler plus étroitement encore avec leurs collègues de Saint-Vincent.

En attendant, l'île imagine déjà des solutions extrêmes telles que des tests génétiques. Si la victime a blessé son agresseur, des traces de sang pourraient en effet être décelées dans la villa. Dès lors, se dit-on, pourquoi ne pas soumettre les mille cinq cents personnes à des tests ? A ce stade, il est bien trop tôt pour envisager une telle mesure. Selon nos informations, la Moustique Company y serait néanmoins favorable. L'enjeu est d'importance : l'île ne joue-t-elle pas sa réputation de « *paradis des milliardaires* » ?

Philippe Broussard

Ali, l'heureux boulanger français

Une « success story ». C'est ainsi que les habitués de l'île Moustique, sensibles aux réussites professionnelles, saluent le destin d'Ali, un Français âgé de trente et un ans. Ce fils de mineur lorrain, issu d'une famille de douze enfants, a ouvert sa boulangerie en 1996, en bord de mer. Avec quatre employés, l'affaire est désormais solide. « *Je suis l'immigré du coin* », s'amuse-t-il, lui qui se lève chaque matin à 1 heure.

Ali avait découvert Moustique au début des années 90, en travaillant avec un décorateur. Retrouvant aujourd'hui son métier d'origine, la boulangerie, il est plutôt fier d'avoir Mick Jagger pour client. Le meurtre de son amie Suzie l'a profondément touché : « *C'était la personne la plus adorable que j'aie jamais rencontrée en dehors de mes parents, elle aimait les gens sans distinction de race ou de rang social.* »

Une « note » de 6 000 dollars pour frais de rapatriement

Les relations sont tendues entre la Mustique Company, société chargée de la gestion de l'île, et les proches de Suzie Mostberger, la femme retrouvée morte dans une villa de location. Sa nièce, arrivée sur place quelques jours après le crime, affirme avoir été mal reçue, ce que contestent les responsables de la société. Selon Doris Mostberger, l'une des sœurs de la victime interrogée par *Le Monde*, la famille aurait été « *particulièrement choquée* » : « *La Company nous a tout de suite présentée la « note », à savoir 14 000 dollars !* [environ 84 000 francs] », pour les frais liés au meurtre et au rapatriement du *corps de Suzie Mostberger. « Après négociation, ils sont descendus à 6 000 dollars* [environ 36 000 francs]. *Tout cela était d'une indécence absolue* ». Aucun membre de la Mustique Company n'a assisté aux obsèques, en Alsace. « *Il n'y a pas eu non plus de lettre ou de fleurs de la part du propriétaire* », conclut Doris Mostberger.

La sourcilleuse et omniprésente « Mustique Company »

ÎLE MOUSTIQUE
de notre envoyé spécial

Sur l'île la plus riche du monde, rien ne saurait échapper à la vigilance de la Mustique Company. Cette société, dont 65 % des propriétaires de villas détiennent des parts, semble incontournable. D'abord parce qu'elle dirige un ensemble financier aussi astucieux que complexe. Ensuite parce qu'elle est censée veiller à la sécurité de résidents particulièrement exigeants. De ce point de vue, le meurtre de Suzie Mostberger est la pire affaire que cette île ait jamais connue. Bien plus grave, en tout cas, que les manœuvres de paparazzi soucieux de piéger telle ou telle vedette en vacances.

« *C'est un événement traumatisant* », admet Brian Alexander, directeur administratif de la Mustique Company. Cet Anglais au port altier, fils du maréchal Alexander, commandant en chef des forces alliées en Méditerranée durant la dernière guerre mondiale, a réuni les propriétaires et les locataires, le 4 mars, quelques jours après le crime. « *Nous voulions leur donner des informations, les rassurer* », précise-t-il. Les rumeurs demeurent cependant incontrôlables. « *Il est impossible de toutes les traquer*, concède M. Alexander, *même s'il y a 99 % de bêtises...* »

Sur cette île où la délinquance est quasiment inexistante, la Company dispose de son propre service de sécurité, indépendant du poste de police. Ce groupe est dirigé par le Britannique Ken Will, *ancien officier de Scotland Yard*. Fort d'une demi-douzaine d'hommes, il surveille aussi bien les arrivées à l'aérodrome ou au port que les mouvements à l'intérieur des terres. Ces agents de sécurité devraient jouer un rôle actif dans l'enquête. Ils y seront associés d'une manière ou d'une autre, tant la mainmise de la Company sur l'île est ferme. Rares sont les informations qui échappent à son contrôle.

LE PREMIER EMPLOYEUR DU PAYS

Ainsi lors d'une discussion avec un propriétaire sur une plage isolée, un véhicule tout-terrain est arrivé à vive allure. Ken Will, a vertement fait savoir à notre interlocuteur qu'il devait cesser de parler à la presse. Ce propriétaire était, en fait, soupçonné d'avoir critiqué la Company dans divers médias. « *Je voulais simplement dire que nous n'avons pas assez d'information* », a répliqué le « suspect », choqué d'être réprimandé de la sorte. La Mustique Company s'efforce malgré tout de répondre aux journalistes. « *Mieux vaut communiquer que prendre le risque de voir sortir n'importe quoi* », assure M. Will.

Dans l'affaire Mostberger, la société bénéficie du soutien des autorités politiques du pays, Saint-Vincent-et-les-Grenadines (cent dix mille habitants). Le fait que James Mitchell, le premier ministre, ait aussitôt sollicité l'aide de la police française, a satisfait tout le monde. Saint-Vincent, qui entretient de bonnes relations diplomatiques avec la France, reste marqué par deux autres affaires criminelles survenues ces dernières années sur son territoire. Leur fort retentissement médiatique, notamment aux Etats-Unis, avait donné une mauvaise image du pays.

Pour le pouvoir, comme pour la Company, il importe donc de préserver Moustique. Ne représente-t-elle pas, à elle seule, 10 % du produit national brut ? Avec un millier de salariés, la Company est le premier employeur du pays. Les domestiques des villas font des envieux : leurs salaires, échelonnés de 1 800 à 2 500 francs mensuels, sont supérieurs de 30 % à 40 % à ceux de leurs compatriotes.

La générosité des résidents assure aux habitants des conditions de vie inimaginables dans les îles voisines. En matière de santé, il existe un fonds spécial, alimenté par de généreux donateurs. De même, l'école dispose-t-elle de quatre ordinateurs. Un fond de charité, orchestré par le chanteur Mick Jagger, permet aux enfants âgés de cinq à quatorze ans de suivre une scolarité de qualité. « *Moustique est unique* », prétend un slogan publicitaire. Les habitants finissent par le croire.

Ph. Br.

VILLE DE PARIS XVIIIème arrondissement

APPEL D'OFFRES
POUR l'ACQUISITION des DROITS de CONSTRUIRE RELATIFS à un IMMEUBLE de LOGEMENTS NON AIDÉS à CRÉER DANS LA ZAC MOSKOWA

LOTS M et N4

En accord avec la Ville de PARIS, la SEMAVIP (Société d'Économie Mixte d'Aménagement de la Ville de PARIS), lance un appel d'offres en vue de la cession en pleine propriété des droits de construire relatifs à un programme immobilier affecté principalement à du logement non aidé.

Ce programme dénommé "Lots M et N4", sera réalisé : 26 à 38 rue Leibniz et 1 à 13 rue de la Moskova dans le périmètre de la ZAC MOSKOWA à PARIS XVIIIème arrondissement.

Cette consultation s'adresse aux professionnels de l'immobilier, promoteurs ou investisseurs étant observé que la faculté est offerte aux candidats de formuler une proposition solidaire et conjointe avec un autre partenaire.

La présente consultation porte principalement sur le montant du prix d'acquisition des droits de construire relatifs à ce bâtiment.

PROGRAMME

Les droits de construire cédés comportent la propriété de deux terrains représentant 1 546,90 m² assortie de l'obligation d'y réaliser un bâtiment d'une surface globale de 4 420 m² HON de plancher, comprenant :
- des logements non aidés,
- des places de stationnement en sous-sol,
- et éventuellement des locaux commerciaux ou professionnels en rez-de-chaussée.

DÉROULEMENT DE LA CONSULTATION

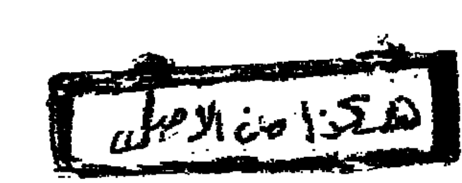
- Date de mise à disposition du dossier : le LUNDI 23 MARS 1998 à 10 heures. *Il est demandé aux futurs candidats de bien vouloir faire part à la SEMAVIP le plus rapidement possible de leur intention de retirer un dossier.*
- Date limite de remise des propositions : le MERCREDI 29 AVRIL 1998 à 17 heures au plus tard.

Les retraits des dossiers (1) et la remise des propositions se feront auprès de :

SEMAVIP - 32 rue de Cambrai 75019 PARIS - Tél. : 01.53.26.87.00

(1) moyennant la somme de 1 800 F TTC (soit 1 492,54 F HT)

OSP





La candidature de Jean-Pierre Dintilhac au poste de procureur de Paris est soutenue par le CSM

En décembre 1997, l'Elysée lui reprochait un parcours « trop politique »

Le Conseil supérieur de la magistrature a rendu, lundi 23 mars, un avis positif à la nomination de Jean-Pierre Dintilhac au poste de procureur de Paris. En décembre 1997, jugeant le parcours de l'ancien directeur du cabinet d'Henri Nallet *« trop politique »*, L'Elysée avait refusé de nommer Jean-Pierre Dintilhac au poste de procureur général d'Aix-en-Provence.

LE CONSEIL supérieur de la magistrature (CSM), qui est chargé de rendre un avis sur la plupart des nomination de magistrats, s'est réuni, lundi 24 mars, afin d'étudier deux projets de nomination hautement symboliques en ces temps de cohabitation : le premier concernait Jean-Pierre Dintilhac, *ancien directeur de cabinet* du garde des sceaux socialiste Henri Nallet, et le second Philippe Ingall-Montagnier, ancien membre des cabinets d'Albin Chalandon, de François Léotard et de Jacques Toubon.

Avocat général à la Cour de cassation, Jean-Pierre Dintilhac a longtemps occupé des postes de direction. Il a été *directeur de* l'administration pénitentiaire de 1988 à 1990, directeur de cabinet de M. Nallet en 1990-1991 et directeur de la gendarmerie nationale de 1991 à 1994. L'Elysée n'a jamais contesté ses qualités professionnelles mais ne lui pardonne apparemment pas son passage dans un cabinet ministériel : en décembre 1997, il avait refusé d'inscrire à l'ordre du jour du conseil des ministres sa nomination comme procureur général à Aix-en-Provence en raison, disait-il, d'un parcours *« trop politique »*.

Prenant acte de ce refus, la chancellerie l'avait alors proposé, non plus comme procureur général, mais comme procureur de Paris. Cette nomination avait l'avantage de faire intervenir le CSM : les procureurs généraux sont en effet nommés directement en conseil des ministres, comme les préfets, alors que les procureurs voient leur nomination soumise pour avis au Conseil. Au regard des textes, cet avis ne s'impose pas au ministre mais l'aval d'un organisme constitutionnel confère une incontestable légitimité aux propositions de la chancellerie.

La nomination de Jean-Pierre Dintilhac au poste de procureur de Paris *qui a été soumise, lundi* 24 mars, au Conseil, a recueilli un avis positif. Nul ne sait encore quelle sera maintenant l'attitude de l'Elysée : soit la présidence de la République accepte ce nom qu'elle a refusé il y a deux mois alors qu'il était question du parquet général d'Aix-en-Provence ; soit elle le refuse, et ce malgré *l'avis positif du CSM, auquel le* président et le gouvernement souhaitent précisément donner un rôle accru dans l'avenir au nom de l'indépendance de la magistrature. Plus complexe paraît *la situation de Philippe Ingall-*Montagnier. Directeur des services judiciaires – où il s'occupe des nominations –, ce magistrat a accompli l'essentiel de sa carrière dans les cabinets ministériels : substitut au parquet d'Orléans de 1982 à *1984*, Philippe Ingall-Montagnier a été membre du cabinet d'Albin Chalandon pendant la cohabitation, en 1986-1988, membre du cabinet de François Léotard en 1994 et membre du cabinet du garde des sceaux d'Alain Juppé, Jacques Toubon, en 1995-1996.

ÉVITER UNE CRISE

Depuis l'arrivée d'Elisabeth Guigou Place Vendôme, plusieurs postes lui ont été proposés mais l'Elysée veille de très près à son « recasement » : Jacques Toubon, qui a connu Philippe Ingall-Montagnier lorsqu'il était Place Vendôme et qui l'a nommé directeur des services judiciaires, est devenu en 1995 conseiller de Jacques Chirac. *Pour éviter une crise*, la chancellerie lui a finalement proposé un poste « hors hiérarchie » – avocat général à la cour d'appel de Paris – mais le CSM, qui considère que M. Ingall-Montagnier *n'a pas suffisamment d'expérience*, semblait plus que réservé. Pour éviter un avis négatif qu'elle serait tenue de suivre – Elisabeth Guigou a déclaré à plusieurs reprises qu'elle les respecterait –, la chancellerie a finalement retiré cette proposition.

Cette « promotion » avait soulevé bien des protestations : sur la liste des soixante-quinze candidats classés par ancienneté, M. Ingall-Montagnier figurait en soixante-treizième place. Plusieurs recours avaient été déposés, dont l'un émanait d'un magistrat... qui l'avait côtoyé au cabinet d'Albin Chalandon, puis, de Jacques Toubon. Soulignant le caractère *« hors norme »* de cette promotion, Dominique Matagrin, responsable de l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite), estimait qu'elle confirmait *« le sentiment, trop répandu que la proximité du politique est bien le seul critère de reconnaissance professionnelle qui compte »*.

Anne Chemin

Mme Guigou a annoncé de prochaines élections

La garde des sceaux, Elisabeth Guigou, a annoncé, lundi 23 mars, aux membres du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) que des élections auraient lieu avant l'été afin de renouveler *cette instance*. Elus dans la foulée de la réforme constitutionnelle de 1993, les membres actuels du Conseil disposent d'un mandat de quatre ans qui s'achèvera au début du mois de juin.

En février, la chancellerie avait envisagé de proroger d'un an leur mandat. Elisabeth Guigou *souhaite en effet* engager une réforme constitutionnelle du CSM, ce qui conduisait à organiser des élections très rapprochées : une première fois, en mai, pour le renouvellement traditionnel, et une seconde, l'année suivante, à la suite de la réforme. L'Elysée s'était opposé à cette solution qui nuisait, selon la présidence, à la *légitimité des membres du* Conseil et préjugeait de l'accord du Parlement sur le principe d'une réforme constitutionnelle.

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTES PUBLIQUES

du 14 avril 1998 au 14 mai 1998

Rocade Nord Ouest de TOULOUSE : Mise à 2 × 3 voies de la section SESQUIÈRES - PONTS JUMEAUX

La Préfecture de la Haute-Garonne communique :

Deux enquêtes sont ouvertes simultanément sur le territoire de la commune de TOULOUSE :

- sur l'utilité publique des travaux de mise à 2 × 3 voies de la section *SESQUIÈRES - PONTS JUMEAUX de la Rocade Nord Ouest de TOULOUSE*,
- la détermination des immeubles à acquérir pour réaliser cette opération.

Il est signalé, en application des dispositions de l'article L 13-2 du code de l'expropriation qu'en vue de la fixation des indemnités, l'expropriant notifie aux propriétaires et usufruitiers intéressés, soit l'avis d'ouverture de l'enquête, soit l'acte déclarant l'utilité publique, soit l'arrêté de cessibilité, soit l'ordonnance d'expropriation.

Dans la huitaine qui suit cette notification, le propriétaire et l'usufruitier sont tenus d'appeler et de faire connaître à l'expropriant, les fermiers, locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes.

Les autres intéressés seront en demeure de faire valoir leurs droits par publicité collective et tenus, dans le même délai de huitaine, de se faire connaître à l'expropriant, à défaut de quoi ils seront déchus de tous droits à l'indemnité.

Le dossier de ces enquêtes restera déposé à la mairie de TOULOUSE - Place du Capitole et aux mairies annexes de Lalande - Place Paul Riché et des Sept Deniers - 63, route de Blagnac pendant 31 jours entiers et consécutifs du 14 AVRIL 1998 au 14 MAI 1998 inclus, où chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture habituelle des mairies concernées.

Les réclamations éventuelles pourront être :

- soit consignées sur les registres à feuillets non mobiles ouverts à cet effet,
- soit adressées par écrit, pendant la même période au Président de la commission d'enquête siègeant à *la mairie de TOULOUSE - Place du Capitole* et aux mairies annexes de Lalande - Place Paul Riché et des Sept Deniers - 63, route de Blagnac,
- soit présentées directement à la commission d'enquête composée comme suit :
  - Président : M. Vincent SAINT-AUBIN, géomètre,
  - Membres : M. Gérard GUILLOT - Ingénieur T.P.E. en retraite
    M. Édouard MOSIEK - Ingénieur subdivisionnaire des mines *en retraite*

qui assureront ensemble ou à tour de rôle les permanences suivantes :

• mardi 14 avril 1998	de 9h	à 12h	à la mairie de TOULOUSE, place du Capitole
• samedi 25 avril 1998	de 9h30	à 12h	à la mairie annexe de Lalande, Place Paul Riché
• mercredi 29 avril 1998	de 14h	à 17h	à la mairie de TOULOUSE, place du Capitole
• lundi 4 mai 1998	de 16h	à 19h	à la mairie annexe des Sept Deniers, 63, route de Blagnac
• jeudi 14 mai 1998	de 14h	à 17h	à la mairie de TOULOUSE, place du Capitole

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête qui devront être rendus avant le 15 JUIN 1998 seront tenus à la disposition du public pendant un an au Tribunal Administratif de TOULOUSE, à la mairie de TOULOUSE et à la *Préfecture de la Haute-Garonne*.

Ils pourront également être communiqués à toute personne physique ou morale qui en formulera la demande au Préfet de la Haute-Garonne - Direction des Actions Interministérielles - Bureau de l'Aménagement de l'Espace et du Cadre de Vie - 1, place Saint Étienne - 31038 TOULOUSE CEDEX.

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général de la
Préfecture de la Haute-Garonne
Bernard NICOLAIEFF

OSP

La majorité des médecins se disent inquiets pour l'avenir du système de soins

DANS la solitude de leur cabinet ou pendant leurs nuits de garde à l'hôpital, les « toubibs » n'ont pas le moral. C'est ce qui ressort d'une consultation rendue publique mar*di 24 mars, initiée* par le conseil national de l'Ordre des médecins et réalisée par l'institut Louis Harris. Près de soixante-deux mille médecins ont répondu à un questionnaire visant à cerner l'évolution de l'exercice de leur profession. En résumé, d'après cette *« radiographie »* de la profession, les médecins sont inquiets pour *leur avenir*, leurs conditions de travail, leurs revenus, et sceptiques sur la transformation du système de santé.

Ce questionnaire a été adressé à l'ensemble des médecins en novembre 1997 : 61 905 réponses ont été renvoyées et analysées. Cet échantillon ne correspond pas tout à fait à la structure de la population médicale concernée, notamment par les caractéristiques de sexe et d'âge : le profil des médecins ayant participé à la consultation est, en effet, plus masculin et plus jeune, et les spécialistes sont légèrement surreprésentés. En décembre 1996, 189 252 médecins étaient inscrits à l'Ordre, dont 94 376 généralistes, les femmes représentant 34,4 % du corps médical. Néanmoins, malgré ces distorsions, cette consultation est, selon le professeur Bernard Glorion, *président de l'Ordre*, *« la première photographie grandeur nature de l'opinion des médecins »*.

Elle révèle quelques lignes de force et de faiblesse. Comme les autres professions ayant longtemps bénéficié d'un statut social et intellectuel protégé, les médecins sont eux aussi touchés par une crise d'identité. Ils se déclarent favorables à des évolutions nécessaires mais en redoutent les conséquences. Ainsi, 72 % d'entre eux estiment-ils nécessaire une réforme des études de médecine et sont prêts à une évaluation de leurs pratiques. De même, ils sont largement majoritaires à accepter l'informatisation, l'utilisation du carnet de santé ou la prescription de médicaments génériques, autant d'éléments qui modifient leur quotidien.

Dans le même temps, les médecins *interrogés doutent de l'efficacité* des dispositifs qui ont été mis en place dans le cadre de la « réforme Juppé » de la Sécurité sociale. Pour la majorité d'entre eux, leurs effets risquent d'avoir des influences négatives sur la connaissance des patients, la qualité des soins ou le respect du secret médical, essentiel à leurs yeux. Globalement, ils ne sont pas persuadés que ces mesures permettront la maîtrise des dépenses de santé.

Car les médecins répondants *sont, à 80 %, pessimistes pour* l'avenir du système de soins, les moyens de la santé publique et la recherche médicale. Dans ce contexte, plus des trois quarts d'entre eux envisagent avec morosité le devenir de l'exercice de leur profession : 84 % s'avouent inquiets sur le statut de la médecine libérale, 81 % sur leurs conditions de travail et 76 % sur leur mode de rémunération. Peu rassurés par l'actuel système de santé, ils sont 51 % à se déclarer très favorables ou plutôt favorables au développement d'assurances-maladie privées.

DES MALADES EXIGEANTS

Cette consultation aborde la question, complexe, du couple médecin-patient. 58 % des praticiens restent confiants dans leur relation avec les malades, mais ils constatent que ceux-ci sont de plus en plus exigeants, de plus en plus soucieux de la qualité des soins et souhaitent être mieux informés. 40 % des médecins observent aussi que les patients sont de moins en moins respectueux de leurs décisions et de moins en moins fidèles : cela explique peut-être en partie le succès du *« contrat de confiance »* entre patient et généraliste, dispositif incitatif financièrement et mis en place sur la base du volontariat depuis janvier (*Le Monde* du 13 décembre 1997).

Le questionnaire s'intéresse enfin à la manière dont les médecins perçoivent les institutions : un médecin sur deux s'estime peu informé ou pas informé du tout par les syndicats professionnels, les médias et l'Ordre des médecins. La dernière partie de la consultation concerne les relations des médecins à leur Ordre : ils lui demandent, à une large majorité, de veiller au respect de la déontologie et de *« participer activement à l'élaboration des réformes dans le domaine de la santé »*. Ce qui permet au professeur Bernard Glorion d'estimer que l'institution qu'il préside est *« le représentant naturel de l'ensemble du corps médical »* et qu'elle *« doit jouer un rôle actif de médiateur »*. Avec cette consultation, l'Ordre espère se repositionner dans une profession marquée, elle aussi, par une crise de la représentativité syndicale.

Bruno Caussé

Un sondage sur le sentiment d'insécurité des Parisiens

L'INSÉCURITÉ APPARAÎT AU TROISIÈME RANG des préoccupations des Parisiens, alors qu'elle ne figurait qu'au cinquième rang en 1996, selon un sondage effectué par l'Ifop à la demande de la préfecture de police de Paris. Réalisé les 13 et 14 janvier 1998 auprès d'un échantillon représentatif de 1 004 personnes et rendu public mardi 24 mars, ce sondage montre que l'insécurité est devancée par la pollution (62 %) et le nombre des sans-abris (60 %). Pour les personnes âgées, l'insécurité reste cependant le problème principal.

Paris n'est pourtant pas considérée comme une ville dangereuse pour près de 8 personnes sur 10 (79 %). Seuls les parkings souterrains (67 %) et le fait de se retrouver dans la rue la nuit (55 %) suscitent un sentiment d'insécurité chez la majorité des personnes interrogées. En revanche, *le sentiment de sécurité se dégrade* dans le bus et dans le métro, diminuant de 4 points par rapport à l'enquête de 1996.

Protestations après les propos de M. Allègre sur la Seine-Saint-Denis

PLUSIEURS ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES de Seine-Saint-Denis et le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FSU) ont dénoncé, lundi 23 mars, les propos tenus par Claude Allègre sur le mouvement de grève et de manifestations, déclenché dans ce département après l'annonce du plan d'urgence ministériel, les qualifiant d'*« insultes inadmissibles »*. Invité samedi 21 mars au conseil national de SOS-Racisme, le ministre de l'éducation nationale avait déclaré qu'il *« était plus facile de manifester que de retrousser ses manches »* et évoqué *« des attitudes irresponsables qui nourissent le Front national »*.

Un collectif d'*« enseignants des collèges et lycées de Saint-Denis en colère »* a aussi rendu publique, lundi, une lettre au premier ministre, Lionel Jospin, déclarant que *« de tels propos sont scandaleux et indignes d'un représentant de votre gouvernement »*. Ils lui demandent *« d'intervenir de toute urgence auprès de M. Allègre afin qu'il revienne sur ses propos et fasse des excuses publiques »*.

DÉPÊCHES

■ **SANS-PAPIERS : une quarantaine de sans-papiers** se sont installés, lundi 23 mars, dans une salle paroissiale de la cathédrale Notre-Dame de Créteil, qu'ils entendent occuper jusqu'à la régularisation de *« tous les sans-papiers du Val-de-Marne »*. Ils ont passé une première nuit dans ces locaux mis à leur disposition par l'évêché, les autorités religieuses s'étant opposées à l'occupation de l'église. Célibataires et originaires d'Afrique pour l'essentiel d'entre eux, ils n'ont pu bénéficier de la circulaire de régularisation Chevènement, comme quelque neuf cents personnes recensées par le comité des sans-papiers du Val-de-Marne.

■ **STUPÉFIANTS : les saisies de drogues** par les douanes francaises *ont augmenté de 9 % en France en 1997, selon le bilan annuel de la* douane. Sur les 42,2 tonnes de cannabis saisies en 1997 (contre 29,9 en 1996), 6 tonnes étaient destinées à la France. La plus grande partie venait d'Espagne et plus de 30 % directement du Maroc. Les deux tiers de l'héroïne saisie, en baisse, étaient destinés à la France, les Balkans étant devenus *« la plaque tournante »* entre l'Asie et l'Europe.



VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
136, av. Charles de Gaulle 92523 NEUILLY-SUR-SEINE Cedex
Tél : 01.46.40.26.13 - Fax : 01.46.40.70.66

75 Vte s/sais. Pal. Just. PARIS, Jeudi 2 Avril 1998 à 14h30

APPARTEMENT (108 M² env.) à PARIS 11ème

122, avenue de la République et 6-8-10, rue Plichon

Bât. A, esc. A, au rez-de-ch. droite : entrée, cuisine, séjour, 2 chambres, s.de.bns, WC - au s/s-sol : CAVE

MISE A PRIX : 500.000 F

S'adr. Me R. BOISSEL, Avocat à PARIS 5ème, 9, boulevard St-Germain. Tél. : 01.43.29.48.58 - Vis.s/Pl. le MARDI 31 MARS 1998 de 13H30 à 14H30

78 Vte sur saisie immobilière au Palais de Justice de Versailles, Mercredi 1er Avril 1998 à 9h - En un lot

MAISON D'HABITATION aux ALLUETS LE ROI (78)

5, Rue Sainte-Gabrielle - Contenance : 6a 75ca

MISE A PRIX : 300.000 F

S'adr. à la SCP D'Avts PARISET - ANHALT-HUET, 3, Rue de la Paroisse 78000 Versailles - T. : 01.39.50.01.85 - Secrétariat-Greffe du TGI de Versailles - T. : 01.39.53.96.30, où le cahier des charges est déposé *Pour visiter :* SCP FRANCOUL-GRATON-BENCHETRIT, Huis. Just., 14, Place du Château St Germain en Laye (78) - T. : 01.34.51.61.11

LA VILLE DE PARIS vend LIBRES
en la Chambre des Notaires de PARIS, 12, avenue Victoria
LE MARDI 31 MARS 1998 à 16 heures

21, RUE DES LOMBARDS à PARIS (4ème)
1 STUDIO (18 m²)
15, RUE DES GOBELINS à PARIS (13ème)
1 APPARTEMENT de 2 PIECES (24 m²)
58, RUE DES BERGERS à PARIS (15ème)
1 PIECE avec cuisine (17,50 m²)
14, RUE CAMULOGENE à PARIS (15ème)
1 STUDIO (16,50 m²)
172, RUE DE CHARENTON à PARIS (12ème)
1 ENTREPOT (386 m²)
16, RUE DE SEINE à PARIS (6ème)
1 APPARTEMENT de 2 PIECES (43,40 m²)
6, RUE DE SEINE à PARIS (6ème)
1 APPARTEMENT de 8 PIECES (252,80 m²)
avec CAVE, JARDIN (335 m²) et GARAGE (30,40 m²)

Pour visites et renseignements s'adresser à :
Maître BELLARGENT, Notaire associé à PARIS (75001)
14, rue des Pyramides - Tél : 01.44.77.37.35 - 01.44.77.37.71

15, RUE DES LOMBARDS à PARIS (4ème)
1 CHAMBRE (18 m²)
45/47, RUE SAINT PAUL à PARIS (4ème)
1 APPARTEMENT de 3 PIECES (87,60 m²)
23, RUE BOURGON à PARIS (13ème)
1 PIECE (14 m²)
29, RUE BONAPARTE à PARIS (6ème)
1 APPARTEMENT de 5 PIECES (117,50 m²)
16, RUE DE L'ABBAYE à PARIS (6ème)
1 CHAMBRE (10,80 m²), 1 APPARTEMENT de 3 PIECES (84,10 m²)
1 APPARTEMENT de 4 PIECES (140,50 m²)
1 APPARTEMENT de 5 PIECES en DUPLEX (158,80 m²)

Pour visites et renseignements s'adresser à :
Maître BOURGES, Notaire associé à PARIS (75008)
77, boulevard Malesherbes - Tél : 01.44.90.14.14

Me Francis Vuillemin brosse un panégyrique de l'accusé

Le plus jeune défenseur de Maurice Papon a affirmé que son client était « tout entier fonctionnaire-résistant » et qu'il « n'a jamais joué double jeu » pour demander l'acquittement

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Entre les parties civiles, qui ont plaidé une quarantaine d'heures, le parquet général, qui a requis douze heures, et Maurice Papon, trois hommes forment rempart. Mes Marcel Rouxel, Francis Vuillemin et Jean-Marc Varaut tour à tour vont plaider l'acquittement.

Lundi 23 mars, Me Rouxel brise le premier le silence qui succède aux réquisitions du procureur général. Présent à chaque audience, cet ancien bâtonnier bordelais aux allures d'éminence grise n'a pas parlé plus de trois fois en six mois. Son propos s'attache essentiellement au contexte du procès : *« Une charge émotionnelle terrible s'est abattue sur le prétoire »*, analyse-t-il, évoquant le génocide juif. *« Six millions de morts dans toute l'Europe et, en face, un homme seul. Aucun Allemand, aucun autre Français. Il y a une distorsion extraordinaire. Ce déséquilibre ne peut pas ne pas créer un certain malaise. »*

Et l'avocat de poursuivre : *« Ce procès est un antiprocès, au sens des* Antimémoires *de Malraux. »* Il mêle *« indissociablement »* l'homme et son mythe. D'ailleurs, *« si nous jugeons un homme, comme le répète le ministère public, et non Vichy, alors pourquoi l'enregistrement* [du procès] *pour l'Histoire ? »*

Me Rouxel prévient : *« Personne n'entend défendre la politique antisémite de Vichy, cette tare indélébile de notre histoire »*. Puis il s'attarde sur le rôle *« singulier »* du ministère public, *« qui a mis ses pas dans ceux des parties civiles, sans jamais poursuivre de lui-même. (...) qui ne s'est jamais demandé si les Allemands* [responsables des déportations à Bordeaux] *étaient toujours en vie. (...) qui n'a jamais posé à l'instruction le début d'une question posée par le procureur général dans les débats »* devant la cour d'assises, mais qui *« s'est réveillé à la veille du procès en demandant le placement sous contrôle judiciaire »* de Maurice Papon et a demandé, en conclusion, vingt ans de réclusion criminelle : *« Ainsi Maurice Papon aurait cent sept ans à sa sortie de prison... Dans le langage* [commun], *cent sept ans, c'est l'éternité. »*

« IMAGES VIRTUELLES »

Et l'avocat pointe du doigt une ambiguïté : *« Selon la thèse des parties civiles, Maurice Papon, en exécutant les ordres, s'est volontairement rendu complice de Vichy ; or, selon la thèse du parquet général (...), il est le complice des Allemands. (...) Cette stratégie différente n'est-elle pas lourde de conséquences ? »* Car, relève-t-il, *« toutes les parties civiles se sont accordées à dire que Maurice Papon n'était ni hitlérien ni antisémite ni pro-Allemands »*. Or, selon Me Rouxel, *« la volonté de concourir au génocide est indispensable pour cerner la chaîne de responsabilité »*. Pour lui, ce n'est pas tant la place hiérarchique qui importe. *« La seule chose qui compte,* dit-il, *est de savoir s'il voulait cela. »*

L'avocat souligne à nouveau les absences du procès : *« Les Allemands ? Personne ! Les Sabatier, Duchon, Fredou, Rousseau, Techouyeres* [tous responsables de la police et de l'administration bordelaise, NDLR] *? Personne ! Les responsables de Vichy, Bousquet, Ingrand, Leguay ? Personne ! Alors, il faut reconstituer. Nous assistons à un procès sur images virtuelles. »*

L'orateur revient sur le contexte de l'audience, le *« procès extra-muros »*, *« la marée des articles »*, *« les expositions permanentes sur l'horreur des camps »* en marge du procès. *« Est-cela un procès d'assises ? Est-ce une leçon de pédagogie ? Ce qui vous est demandé par les parties civiles, est-ce du ressort de la justice ? »*

Puis, l'ancien bâtonnier affronte deux thèmes issus des plaidoiries de la partie civile et de l'accusation. Le devoir de désobéissance – *« Lorsque l'on n'engage que soi, c'est facile. Quand c'est la liberté de ceux qu'on a sous ses ordres, c'est un autre problème »*. Et le devoir de mémoire – *« Il ne faut pas en faire une arme »*.

PLAIDOYER POUR LA TOLÉRANCE

En guise de plaidoyer pour la tolérance et la prescriptibilité des crimes, Me Rouxel cite les deux premiers articles de l'édit de Nantes, dont le versement aux débats avait prêté à des sourires (*Le Monde* du 7 janvier). *« Il faut se méfier des procès pour l'Histoire »*. Le plaideur cite les Templiers, Jeanne d'Arc, Louis XVI et Marie-Antoinette. *« Les procès historiques, ce sont les procès des procès. »*

Me Francis Vuillemin lui succède. Ce jeune avocat à peine trentenaire, de la génération d'Arno Klarsfeld mais que tout distingue de l'avocat des Fils et filles des déportés juifs de France, de la coupe de cheveux aux idées, a été des plus assidus aux côtés de l'accusé. De cette proximité est né un attachement particulier, comme de grand-père à petit-fils (*Le Monde* daté 16-17 novembre 1997).

Me Vuillemin, qui livre ici sa première plaidoirie d'assises, a, dit-il d'emblée, *« la peur au ventre (...) pour parler d'un homme »* que ses adversaires ont dépeint *« froid, ambitieux, carriériste, servile, menteur, hautain, manipulateur, entêté, terrifiant, rusé, arrogant, méprisant, entêté, diabolique, machiavélique, sans âme, lâche, abominable, tyrannique, insensible (...). Ai-je oublié un défaut ? Une insulte ? »* Lui, qui a la charge de plaider la personnalité, veut *« sortir de la caricature »*. A-t-on parlé d'arrogance ? Le défenseur assure que ce ne fut que *« le simple fait que cet homme se défende : on aurait voulu un vieillard agonisant, muet ou absent des audiences. On eut un étonnant boxeur de quatre-vingt-sept ans. Le sens de son combat ? Son honneur avant la mort »*.

Me Vuillemin, deux heures et demie durant, brosse le portrait-panégyrique de l'accusé en jeune chien gaulliste et résistant, normalement adoubé à la Libération *« parce qu'il n'a pas commis ces crimes dont* [on] *l'accuse »*. Me Vuillemin s'arc-boute sur l'idée que Maurice Papon était *« tout entier fonctionnaire résistant »*, qu'il *« n'a jamais joué double jeu »*, qu'il est resté à son poste *« parce que la Résistance et le peuple français en avaient besoin »*. *« La Résistance, c'est le talon d'Achille de l'accusation »*, soutient-il. Plusieurs parties civiles quittent la salle.

Me Vuillemin dresse minutieusement la liste des soutiens venus témoigner à la barre. En hagiographe, il évoque la carrière – il préfère dire le *« destin »* – du *« serviteur de l'Etat »*, *« à l'intelligence et l'intégrité rares »*. Puis, alors que l'orateur, concentré, paraît comme enfermé dans sa longue plaidoirie, alors que le président Castagnède, agité, semble hésiter à suggérer une suspension de séance, alors qu'au cinquième rang des parties civiles, une femme, imperturbablement, demeure plongée... dans son tricot, Me Vuillemin change de registre.

Délaissant son dossier, l'avocat parle maintenant de celui *« qui symbolise nos parents, nos grands-parents »*. Sa voix s'emballe. *« Maurice Papon a accepté de jouer ce rôle symbolique. Ce n'est pas le temps qui a rattrapé Maurice Papon. Ce sont les temps qui ont changé. »*

REFUS DE LA FUITE

Et il revient sur les mois, les jours qui ont précédé le procès. L'accusé se trouvait en Espagne pendant l'été 1997, rappelle Me Vuillemin, se souvenant des coups de téléphone de l'avocat général, qui s'inquiétait de son retour. *« Mais ce n'est pas dans la fuite que se forge un destin. De sa vie, pas une seule fois Maurice Papon n'a fui. »* Le 13 septembre 1997, le dernier Français accusé de crime contre l'humanité a fait savoir qu'il rentrait en France. *« Trois semaines plus tard, il passait la porte de la prison avec la certitude absolue qu'il n'en sortirait pas. »* Me Vuillemin dit son souvenir de la *« cage criminelle, sale et obscure »*, de l'*« odeur infecte »*, de la *« petite table avec deux photos : celle de sa femme, malade, qui attend votre décision, et le portrait du général de Gaulle. Ces deux personnes savent ce qu'a été sa vie »*.

Avant son incarcération, les dossiers médicaux de Maurice Papon, cardiaque, opéré d'un triple pontage coronarien en 1996, *« ont été transmis aux autorités »*, assure-t-il. *« Aurait-on voulu le tuer que le pouvoir ne s'y serait pas pris autrement. »* En prison, où il restera trois nuits, *« Maurice Papon pense qu'on ne l'écoutera pas,* poursuit Me Vuillemin. *Il a tort. Il sera remis en liberté. Libre, il s'est expliqué, libre il a été entendu. Le vieil homme à l'œil vif a confiance en vous qui rendez la justice »*. Maurice Papon tient chaleureusement la main du jeune homme en guise de remerciement.

Jean-Michel Dumay
Dessin : Noëlle Herrenschmidt

Lundi 23 mars, 14 h 30, deuxième plaidoirie de la défense. Succédant à Me Rouxel, Me Vuillemin, qui a la charge de plaider la personnalité, veut « sortir de la caricature ».

Le verdict attendu dans la nuit du 27 mars

Initialement prévu pour être rendu aux alentours de Noël 1997, le verdict du procès de Maurice Papon, qui s'est ouvert mercredi 8 octobre 1997, devrait être connu dans la nuit du vendredi 27 au samedi 28 mars, après près de six mois de débats.

Pour clore ce procès – le plus long de l'après-guerre –, Me Jean-Marc Varaut doit plaider trois demi-journées consécutives, du mardi 24 au jeudi 26 mars, chaque après-midi. Comme dans tout procès d'assises, Maurice Papon aura la parole en dernier, vendredi 27 vers 11 h 30, avant que la cour et les jurés ne se retirent pour délibérer.

Deux sondages contradictoires

***Libération* et *Le Parisien* publient chacun un sondage dans leurs éditions du 24 mars sur l'impact du procès de Maurice Papon dans l'opinion, réalisés respectivement par la Sofres, le 21 mars, auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes, et par CSA-Opinion, le 13 mars, auprès d'un échantillon national de 1 006 personnes. A la question de l'utilité du procès de l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde, les personnes sondées répondent de manière contradictoire.**

Selon *le Parisien* et CSA-Opinion, 59 % des Français interrogés estiment qu'il fallait faire ce procès et 32 % sont d'un avis contraire. Pour *Libération* et la Sofres, 52 % des sondés jugent qu'il n'a pas été utile et 46 % estiment qu'il a été utile ou très utile. Par ailleurs, 62 % des personnes interrogées par la Sofres affirment que les audiences de la cour d'assises de Bordeaux n'ont pas permis d'éclairer le rôle exact de Maurice Papon. Selon CSA-Opinion, 59 % des sondés jugent que le procès a été l'occasion de faire progresser les connaissances sur la France de Vichy.

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

du 14 avril 1998 au 15 mai 1998

Autoroute A62 - Élargissement à 2 × 3 voies de la section SAINT JORY-TOULOUSE

Communes de BRUGUIÈRES, SAINT ALBAN et AUCAMVILLE

Pétitionnaire : Autoroutes du Sud de la France

La Préfecture de la Haute-Garonne communique :

Une enquête publique relative à l'élargissement à 2 × 3 voies de la section SAINT JORY - TOULOUSE de l'autoroute A62, concernant les communes de BRUGUIÈRES, SAINT ALBAN et AUCAMVILLE est ouverte en vue d'informer le public, de recueillir ses appréciations, suggestions et contre-propositions en ce qui concerne l'ensemble des impacts de cette opération sur l'environnement.

Un dossier restera déposé aux mairies de BRUGUIÈRES, SAINT ALBAN et AUCAMVILLE, pendant 32 jours entiers et consécutifs du 14 AVRIL 1998 au 15 MAI 1998 inclus où chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture habituelle des mairies concernées.

Les réclamations éventuelles pourront être :

- soit consignées sur les registres à feuillets non mobiles ouverts à cet effet,
- soit adressées par écrit, pendant la même période au President de la commission d'enquête siégeant aux mairies de BRUGUIÈRES, SAINT ALBAN et AUCAMVILLE,
- soit présentées directement à la commission d'enquête composée comme suit :
  - Président : M. Michel SABLAYROLLES - géomètre.
  - Membres : M. André AZEMA - Ingénieur en retraite
    M. Édouard MOSIEK - Ingénieur en retraite

qui assureront ensemble ou à tour de rôle les permanences suivantes :

• mercredi 15 avril 1998	de 14h à 17h	à BRUGUIÈRES
• lundi 20 avril 1998	de 15h à 18h30	à AUCAMVILLE
• samedi 25 avril 1998	de 9h à 12h	à SAINT ALBAN
• lundi 27 avril 1998	de 14h à 17h	à AUCAMVILLE
• mercredi 6 mai 1998	de 14h à 17h	à BRUGUIÈRES
• vendredi 15 mai 1998	de 14h à 17h	à SAINT ALBAN

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête qui devront être rendus avant le 15 JUIN 1998 seront tenus à la disposition du public pendant un an, à la préfecture de la Haute-Garonne et aux mairies de BRUGUIÈRES, SAINT ALBAN et AUCAMVILLE.

Ils pourront également être communiqués à toute personne physique ou morale qui en formulera la demande au Préfet de la Haute-Garonne (Direction des Actions Interministérielles - Bureau de l'Aménagement de l'Espace et du Cadre de Vie - 1, place Saint Étienne - 31038 TOULOUSE CEDEX).

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Garonne
Bernard NICOLAIEFF

OSP

En Allemagne, « ce procès a suscité une sorte de joie maligne»

VU DE L'ÉTRANGER

Le retour de la France sur sa propre histoire retient plus l'attention que le cas Papon

BONN
de notre correspondant

« A qui profite ce procès ? A l'Allemagne et seulement à l'Allemagne. (...) Il n'y a qu'une seule chose qui puisse empêcher l'Allemagne d'être reprise par ses démons impérialistes, c'est le souvenir des démons nazis. Si on se met à condamner un Français symbolique, il sera facile de dire : "Les Français, eux-aussi, ont été moches". Il y aura une dissolution de la responsabilité. » Ce témoignage de Maurice Druon devant la cour d'assises de la Gironde (*Le Monde* du 24 octobre 1997) a été l'un des rares moments où l'Allemagne s'est sentie réellement concernée par le procès Papon.

Dans la foulée de cette déclaration, l'hebdomadaire *Die Zeit* a publié un entretien avec l'académicien, dans lequel il réitérait ses accusations contre l'Allemagne. Celles-ci ont été vécues comme un procès d'intention outre-Rhin, dans un pays qui se rappelle chaque jour, chaque heure, son passé nazi, même si c'est sans doute avec plus de détachement qu'hier.

« On a clairement établi ce qu'était le nazisme en Allemagne. Ce n'est pas un sujet contemporain. En revanche, nous n'avons pas fini de réfléchir sur le communisme », explique Jacqueline Hénard, correspondante de *Die Zeit* à Paris. Nul ne prétend en Allemagne, ni même ne sous-entend, que la culpabilité des Français puisse atténuer le moins du monde la culpabilité des nazis.

« Les propos de Druon sont des absurdités. La responsabilité historique du génocide est allemande. Il s'est trouvé en France quelques personnes pour collaborer. L'Allemagne devrait avoir honte d'avoir utilisé des gens en situation de faiblesse », commente un haut fonctionnaire à Bonn. *« Monsieur Druon a complètement tort. C'est un phénomène qui se passe dans sa tête, pas en Allemagne »*, proteste Josef Joffe, responsable du service étranger de la *Süddeutsche Zeitung*. *« Le procès Papon ne provoque pas de débat en Allemagne. Il a un écho nul »*, ajoute-t-il.

Outre-Rhin, le procès a été considéré avant tout comme une affaire franco-française. *« Aucun journaliste n'a comparé Papon à Globke, premier secrétaire à la Chancellerie sous Adenauer, qui avait rédigé le commentaire des lois antijuives de Nuremberg »*, remarque Rudolf Herrmann, de l'office franco-allemand pour la jeunesse. Bien suivi à l'ouverture par les médias allemands, relaté avec détachement et précision par les correspondants allemands en France, le procès n'a pas tenu les foules en haleine. A cause de sa lenteur et de sa complexité. Mais aussi parce qu'il n'a pas apporté de révélations fracassantes pour les spécialistes et que Maurice Papon est considéré comme un second rôle.

« Il y a une sorte d'entente en Allemagne, qui consiste à ne pas reprocher aux Français d'avoir participé au génocide, alors que nous le faisons beaucoup plus avec les Autrichiens », commente Jacqueline Hénard. *« L'ambiance a été beaucoup moins chaude que dans le procès Barbie, qui était le dernier grand criminel de guerre à être jugé et qui était allemand. Même si Papon n'est pas condamné, cela ne fera pas de vagues en Allemagne »*, juge, de Berlin, Klaus-Peter Schmidt, ancien correspondant à Paris pour *Die Zeit*.

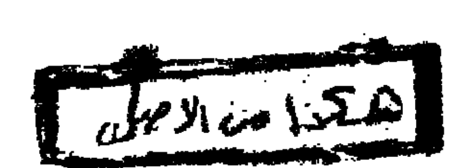
LE MYTHE ET LA RÉALITÉ

Pour les Allemands, le sujet de ce procès est le retour de la France sur sa propre histoire. *« Ce procès a suscité chez certains Allemands, sans que cela soit explicité, une sorte de joie maligne. Chez les journalistes non spécialistes de la France, on pouvait lire entre les lignes que la "grande nation" devait reconnaître que son passé était un peu moins glorieux que les Français ne le croyaient »*, nuance Klaus-Peter Schmidt.

« Les Allemands ont eu la chance historique, contrairement aux Français, de ne pas pouvoir échapper à leur passé. Aujourd'hui, la France est rattrapée par ce passé », expliquait en octobre M. Joffe dans un éditorial attaquant Maurice Druon. *« Aucun Papon n'équivaudra jamais à un Eichmann. Le problème est ailleurs, il est celui d'une nation qui est tellement troublée dans sa conscience d'elle-même qu'elle préfère le mythe à la réalité »*, accusait M. Joffe, en pleine polémique sur le procès qui était fait au gaullisme et à l'ampleur de la résistance en France. Selon lui, le mythe de la résistance n'est pas seulement le fruit des gaullistes. *« C'était un projet national »*, estime M. Joffe, qui manque rarement une occasion d'égratigner la *« grande nation »*, comme est péjorativement surnommée la France en Allemagne.

En écho à ce débat de la France sur son histoire, l'éditrice du *Zeit*, Marion Dönhoff, en a profité pour écrire une analyse intitulée « Changement de vérité », sur la manière dont *« les nations écrivent leur histoire »*. *« Y a-t-il des documents ou des événements qui n'étaient pas connus ? Ils étaient connus, mais ils étaient dissimulés d'en haut et refoulés par le bas (de la société). Il faut une acceptation générale pour qu'un changement des représentations puisse avoir lieu. »*

Arnaud Leparmentier



HORIZONS

PORTRAIT



Philippe Gloaguen, baliseur d'aventures

Globe-trotter, ce Breton a démocratisé le voyage en créant le Guide du Routard, qui fête ses vingt-cinq ans. Avec 1 900 000 exemplaires vendus en 1997, ce guide anticonformiste est devenu une institution, sans renoncer à son ton badin et à son indépendance

C'EST l'histoire d'un routard... Parti en stop à 18 ans, sac au dos, quelques francs en poche et une grande curiosité au cœur, vers l'Orient mythique, il rapporta de ses périples des carnets bourrés de notations. Avec ces carnets, il publia, à 22 ans, un guide de voyages. Aujourd'hui, ce même routard, mûri mais non assagi, s'apprête à fêter le vingt-cinquième anniversaire d'un des plus grands succès éditoriaux et commerciaux de l'après-guerre en France.

En 1969, il s'arrête à Istanbul. En 1971, ce sera, pour de bon, *« la route des Zindes »*, ainsi qu'il l'écrit dans un « papier » rédigé pour le magazine *Actuel* – Téhéran, Lahore, Delhi, Katmandou, Bénarès, Pondichéry, Ceylan, Madurai, Goa. Des noms dont on rêve. En avril 1973, Le Guide du Routard paraît. Dix-neuf éditeurs l'ont refusé. Le vingtième, Gedalge, sera le bon. En principe planétaire, il comporte encore des « trous » que les auteurs se promettent de combler dès que possible.

Sous le titre *« Les "routards" vous connaissez ? »*, *Le Monde* du 26 mai 1973 relève le *« ton badin, sympathique »* des auteurs, *« routards de longue date en dépit de leurs 21 ans respectifs »* et *« les mille et une combines* (...) *qui peuvent rendre des vacances abordables à tous les budgets »*. Certes, l'affaire est d'importance dans le monde alors très restreint des guides de voyages, mais il en sera toujours ainsi : cet homme ne peut pas éternuer sans que les médias en parlent.

Relevé au hasard dans ce tout premier Routard, page 147, rubrique Madras, studios de cinéma : *« Il est plus facile d'entrer dans un moulin que dans un studio* (...) *Demander directement un responsable (et même un PDG si vous êtes sûr de votre baratin) et inventer une petite histoire du genre "mon papa il est dans le cinéma". »* Le fameux « ton » est donné. Du pur Gloaguen.

Quelques mois après la parution, le libraire-éditeur est écrasé par un autobus. Philippe, plus impliqué dans l'affaire que son associé, Michel Duval, se retrouve avec quelque 20 000 F de dettes. Deux ans plus tard, Hachette prend les deux auteurs sous son aile, éponge les dettes et leur demande de publier non pas un mais quatre titres. D'Hachette, auquel le lie un contrat d'édition qui respecte son autonomie de propriétaire de la marque Routard, Philippe Gloaguen dit : *« C'est une banque intelligente, qui repère et pousse les gens qui ont des idées. »*

Son succès précoce, il n'en est redevable qu'à lui-même et à Michel Duval, un ami, un complice dont le titre de cofondateur figure, aujourd'hui encore, sur chaque guide. Ce dernier se retirera de l'affaire en 1978. Ce voyageur vagabond, le jeune Gloaguen l'incarnait si parfaitement que François-Xavier Magny, l'un de ses condisciples à Sup de Co, le surnomme *« Mieux routard que jamais »*. Le PDG d'aujourd'hui a sans doute oublié la lettre qu'il écrivit, en 1975, à Catherine Domain, qui avait fondé la première librairie de voyages à Paris, en 1971. *« Salut Catherine, voilà le topo que je laisse aux foudres de tes critiques acerbes et pertinentes. Téléphone-moi pour me dire ce que tu en penses. Grosses bises. P. S. Je te prépare la super édition du GDR qui fera date et qu'on donnera en dictée dans les écoles primaires, parce que cette fois c'est du fait main (six mois de boulot) avec les meilleurs informateurs du milieu. »*

L'approche du jeune Philippe était, à l'époque, totalement originale. Il fut conforté dans son intuition le jour où, de passage chez un ami, il aperçut un guide, *Europe on Five Dollars a Day*, de l'Américain Frommer's. Le reste, tout le reste, ce qui fait l'identité du Routard – un carnet d'adresses, un esprit – vient de lui, avec sur la couverture une silhouette, son portrait craché, signé Jean Solé.

Le plus étrange, c'est cette vulgarisation d'un pseudo-voyage routard, le vrai, par définition, n'ayant pas besoin de guide... Philippe Gloaguen a su récupérer un phénomène marginal – la mouvance hippie des années 70 – et le populariser, faisant de ce concept vague une image de marque forte, un mode de reconnaissance et d'identification pour le plus grand nombre. Et un immense succès médiatique. L'Inde, les *« pétards »*, la route de Katmandou, il en entend parler, y va, l'expérimente et en donne le mode d'emploi. Puis viendra le tour de l'Amérique. Ce faisant, il démocratise le voyage. Ce que Jacques Maillot a fait avec Nouvelles Frontières, lui le réalise avec le Routard.

Qui dira aujourd'hui combien de jeunes aspiraient à ce type de périple sans oser passer à l'acte ? Le guide s'adressait à ceux qui rêvaient de voyager ainsi – tout le monde n'est pas routard dans l'âme. Ces velléitaires, il les sécurise en leur proposant l'aventure balisée, la liberté encadrée. En toute lucidité. Témoin le manuel à usage interne qui précise aux enquêteurs-rédacteurs : *« Vous le savez, nous ne sommes pas un guide comme les autres. Pour certains, nous sommes un peu une deuxième maman, pour d'autres le bon copain qui donne ses tuyaux. »*

> « Nous ne sommes pas un guide comme les autres. Pour certains, nous sommes un peu une deuxième maman, pour d'autres le bon copain qui donne ses tuyaux »

Premier des enquêteurs maison, le routard Gloaguen. Un vrai. Traquant l'introuvable, l'insolite, les endroits où il se passe quelque chose, les lieux qui ont une véritable identité (celle des gens qui les animent), décrivant la gueule du patron, le grand cœur de la patronne. C'est cette dimension humaine, voire spirituelle, qui l'intéresse avant tout. Comme elle séduit une société, la nôtre, en quête d'authentique. C'est cela qu'il recherche, déniche et « refile » à ses copains-lecteurs. *« Grâce à lui,* constate Jean-François Chaigneau, grand reporter à *Paris-Match*, *le mot routard est tombé dans le langage commun. Il a codifié la route de ceux qui voyagent avec les yeux ouverts et désacralisé les comportements des gens en place. »*

Trois facteurs, la chance, le travail acharné et l'épreuve ont trempé son caractère déjà affirmé. *« Il ne supporte pas la critique »*, tonnent ses détracteurs. Zahia Hafs, son alter ego chez Lonely Planet, est plus nuancée : *« Je ne sais pas s'il a de l'humilité, mais il n'est pas prétentieux. » « Pas ramenard »*, confirme Lotfi Belhassine, ancien PDG d'Air Liberté, qui voyage beaucoup avec le Michelin rouge et le Routard, appréciant les endroits *« surréalistes, exceptionnels »* mentionnés dans ce dernier. Pour une proche collaboratrice, Philippe Gloaguen est *« bosseur, direct, attentif, charmeur, avec un petit côté filou sympathique »*. Elle évoque sa *« pudeur bretonne »*, son droit aux *« jardins secrets »* et ne s'émeut pas des râleurs : *« On critique systématiquement les gagnants, les vainqueurs. »*

Gérard Ladant, qui appartient à la petite bande de Sup de Co et l'a aidé à trouver son premier éditeur, témoigne : *« Nous étions assez insouciants. Lui ne pensait qu'à ses voyages. Il nous a appris que l'on peut découvrir le monde avec peu de moyens et revenir avec plein de souvenirs. C'est un homme d'une grande honnêteté, élevé dans les principes d'une morale saine. Confronté au succès, il aurait pu changer. Il a gardé ce genre de comportement sympathique. »*

L'épreuve l'atteint dans ce qui est le plus précieux pour un routard : la mobilité. Une tumeur rare, qui atteint les nerfs. *« Du jour au lendemain, je n'existais plus, on m'a enterré. J'ai fait un ménage terrible. Je me suis fait une carapace. Les gens qui m'ont ultra-soutenu, outre ma femme, mon équipe, c'est Hachette. Je suis très sollicité, mais je ne les quitterai pas. »* Aujourd'hui, il vit normalement. Juste un léger boitement. *« Je ne peux pas marcher plus de 500 mètres. »*

Il connut un bon départ dans la vie. *« Il a eu la chance d'écrire un guide qui répondait à un besoin de l'époque »*, dit simplement sa mère. *« Autrement, c'était un garçon normal, très curieux. Nous n'étions pas au courant de ses voyages. Un coup de fil de l'ambassade, à Katmandou, nous disait qu'il n'avait plus d'argent et ne pouvait pas rentrer. Nous avons tremblé plus d'une fois, mais ça ne l'a pas empêché de recommencer. »* Et encore : *« La famille, c'est sacré. Quand on est dans la difficulté, on partage. »*

LUI qui emmène sa femme et ses fils pour au moins deux grands voyages par an, utilise personnellement deux guides, Michelin – *« absolument intouchable, ces gens ont une éthique »* – et les guides Olizane, *« excellents, qui n'ont rien à voir avec ce que nous faisons. Leur dimension culturelle et ethnologique, que nous n'avons pas, est un bon complément du Routard »*.

L'équipe se cache dans une petite rue de la Butte-aux-Cailles, quartier au passé libertaire s'il en est. La lumière entre à flots dans son bureau à plafond et paroi de verre, le décor est très américain. *« Les Etats-Unis me fascinent,* reconnaît-il. *Une culture sans références, un pays sans foi ni loi, qui prône l'efficacité avant le respect de l'homme et n'a pas le côté faux-cul de nos vieilles civilisations. Nous avons beaucoup à apprendre des Américains. »*

A 46 ans, cet anticonformiste inspire confiance par ses cris du cœur comme il peut surprendre par ses coups de gueule. Au fil des ans, au fur et à mesure que la prospérité le permettait et le travail l'exigeait, il s'est constitué une *« tribu »* dont les membres sont cooptés. C'est le *« premier cercle »* de 12 personnes. Puis viennent le deuxième (les rédacteurs qui travaillent chez eux) et le troisième (les pigistes). *« Je ne fonctionne pas au diplôme,* précise-t-il, *je fonctionne au mérite. »* Motif de fierté : *« Personne n'a jamais quitté le Routard. » « Nous sommes passés du Routard hard au Routard chic »*, résume Philippe Gloaguen.

ET Pierre Josse, qu'il vole à Hachette en 1978 et nomme rédacteur en chef en 1980 : *« Nous sommes à la croisée des chemins. Nous avons définitivement quitté le stade artisanal et avons gagné en efficacité ce que nous avons perdu en spontanéité. Il faut que nous maîtrisions ce développement. Nous devons garder les jeunes qui sont le vivier de nos futurs lecteurs et les cadres sensibles au charme. »* C'est l'art difficile de *« l'équilibre entre la tour Eiffel et la Goutte-d'Or, entre le Taj Mahal et la gare de Calcutta »*.

La méthode est éprouvée, même si le résultat n'est pas toujours sans faille. Difficile, avec tant de titres et de rédacteurs, de ne pas être inégal. Philippe Gloaguen aurait voulu être journaliste : ses enquêteurs le seront pour lui. *« Il faut se mettre du côté du lecteur, pas du côté de l'establishment ou des hôteliers »*, serine-t-il. Et encore : *« Votre travail consiste à remettre en cause toutes les informations. Vous ne les considérerez comme exactes qu'une fois vérifiées. »* Principes journalistiques s'il en est. Aussi, *« on peut ne pas être d'accord avec nos adresses, on ne peut mettre en doute notre intégrité »*.

L'entreprise Routard se porte bien : 1 900 000 exemplaires vendus en 1997, soit une croissance annuelle de 7 %, 75 titres publiés dont 49 sur les pays étrangers, des traductions en 5 langues, un site Internet (http : //www. club-internet. fr/routard/) assorti d'un Guide Internet du Routard. Parmi les plus grosses ventes, *Hôtels et Restos de France*, *Tables et Chambres à la campagne* et les guides Paris, Etats-Unis côte Ouest, Espagne du Nord, Italie du Nord, Grèce et Irlande. Le rythme des nouvelles livraisons ne faiblit pas : le *Guide du Routard humanitaire*, très attendu, sortira en mai, *le Routard Junior Paris*, *le Guide du Routard de la Coupe du monde* (avec Eurocard Mastercard, gratuit) et *Le Routard des banlieues* en juin.

L'attitude des confrères ? Relations polies, *« sans plus »*, avec Michelin, qui n'apprécie guère que le guide *Hôtels et Restos de France* ait, cette année, une couverture rouge. Apparences sauves rue Sébastien-Bottin. *« Je respecte le leader incontesté des guides de voyages, venu au bon moment »*, professe Pierre Marchand, directeur des guides Gallimard. Franche cordialité de Zahia Hafs, directrice en France de Lonely Planet, fondé en Australie quelques mois seulement après le Routard : *« Philippe a su mettre en place une institution incontournable. J'admire ce qu'il a fait : donner des clés à des gens qui n'étaient pas, au départ, de grands voyageurs. »* Autrement dit, un *« sacré parcours »*.

Les rapports de force évoluent avec les chiffres de ventes. En 1997, Michelin a vendu en France quelque 2 millions de guides Verts, Gallimard 497 600 encyclopédies de voyages, Lonely Planet 150 000 exemplaires. Avec une progression annuelle de 30 %, *« le petit qui monte »*, adossé au puissant marché anglo-saxon, chasse sur les terres du Routard. La compétition s'annonce rude et les stratégies commerciales se mettent en place. Paradoxe, Philippe Gloaguen qui, en popularisant les guides, a créé une demande dont les autres éditeurs ont profité, se sait menacé. Pourtant, le secret de sa réussite ne tient-il pas à sa petite structure, bénéficiant de gros moyens et capable de s'adapter, très vite, au marché ? Dans la fidélité à son éthique propre : ni saint, ni voyou, routard.

Danielle Tramard

Photographie Quentin Bertoux pour « Le Monde »

Le Monde
21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Une intervention bienvenue

JACQUES CHIRAC a parlé, mais c'est le président de la République qui s'est exprimé avec toute l'autorité qui s'attache à la fonction. Son intervention était indispensable. Il a su s'adresser aux Français avec la fermeté, la clarté, la conviction qui convenaient au moment où s'effondre la digue bâtie autour de l'extrême droite depuis que celle-ci avait sombré dans la collaboration avec l'occupant nazi.

Ce faisant, le président a rempli sa mission de chef de l'Etat, qui doit veiller *« au respect de la Constitution »* en vertu de l'article 5 de celle-ci. La Loi fondamentale ne régit pas seulement les rapports entre les pouvoirs publics. Elle *« proclame solennellement son attachement aux droits de l'homme »* et assure l'égalité de tous *« sans distinction d'origine, de race ou de religion »*. Ceux qui récusent ces principes ne peuvent être considérés et traités comme des partis politiques comme les autres. Quand le plus haut magistrat du pays le rappelle, il ne trahit pas son rôle d'arbitre. Bien au contraire.

La sincérité de M. Chirac ne peut être mis en doute. Il est de ces responsables politiques qui n'ont jamais camouflé leur animosité pour Jean-Marie Le Pen, leur rejet instinctif de ses thèses racistes et xénophobes. Il fut, surtout, le premier président de la République à reconnaître la responsabilité de la France dans la persécution des Juifs. Pour autant, il ne peut s'extraire de ses propres responsabilités, et de celle du parti dont il fut longtemps le chef incontesté, dans l'image déplorable donnée par les dirigeants politiques qui est une des composantes du terreau dont s'est nourri le Front national.

Redonner confiance aux citoyens dans leurs élus est, effectivement et comme l'a dit le président de la République, indispensable pour réduire l'impact des invectives de l'extrême droite. Cela implique une modernisation de la vie politique, celle justement proposée par Lionel Jospin lors de la campagne présidentielle sous l'œil ironique de Jacques Chirac. La limitation des cumuls des mandats ? Pendant des années, il en a été l'adversaire, avant de prendre une position nuancée. La réforme des modes de scrutin ? Il n'a en rien aidé Alain Juppé à vaincre les réticences et les divisions de sa majorité, le contraignant ainsi à enterrer un changement du mode d'élection des conseillers régionaux. Le référendum ? La réforme qu'il a fait approuver en 1995 est *a minima*, ne prévoyant ni une possibilité de demandes des citoyens eux-mêmes, ni des consultations locales.

L'ancien maire de Paris ne peut pas non plus oublier que les « affaires » sont pour beaucoup dans le rejet de la politique, qu'elles ont fleuri sur tout l'échiquier et que la gauche puis la droite – y compris depuis que M. Chirac est à l'Elysée – ont donné l'impression de chercher surtout à les étouffer. Certes, il a mis en chantier une grande réforme de la justice, mais cette décision ressemblait plus à une fuite en avant qu'à une volonté de vider l'abcès. La manière dont il aidera M. Jospin à mener à bon terme les projets actuels sera le premier test que la parole présidentielle se traduit en actes.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Des mesures économiques

M. RENÉ MAYER a annoncé hier une politique d'expansion ou tout au moins d'« allègement » du crédit. En même temps, le gouvernement se préoccupe de faire baisser les prix. Ces deux séries de mesures, à première vue, paraissent s'accorder assez mal. Pourtant, si on y regarde de plus près et si on les replace dans le cadre de la politique générale du gouvernement, elles s'expliquent aisément.

Il est question d'abaisser les prix de certains produits et services qui sans avoir l'importance de l'alimentation tiennent cependant une large place dans les budgets ouvriers : charbon et électricité à usage domestique, vêtements, vaisselle, blanchisserie et teinturerie, etc. On parle même du cinéma. Une baisse des machines agricoles et des engrais exercerait d'autre part une influence indirecte sur le coût de la vie. Mais comment arriver à réduire tous ces prix sans mettre en péril les entreprises ?

Le gouvernement cherche à obtenir l'accord des intéressés. Des discussions sont engagées avec les syndicats professionnels et le Conseil national du patronat français. C'est la meilleure méthode. On ne peut pas espérer arriver à une baisse générale et importante, puisque les prix de vente dépendent des prix de revient qui sont eux-mêmes commandés par les salaires et par les importations. Mais cette action pourra contribuer à améliorer le pouvoir d'achat des familles ouvrières sans compromettre le relèvement économique.

Marcel Tardy
(25 mars 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Voie numéro trente *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

C'EST UN CHIC TYPE, Charles Millon. Son accent chante, à la lyonnaise. Il transpire *dans les ascenseurs en panne, comme vous* et moi. Je sais : ça nous est arrivé. On est restés bloqués un quart d'heure. C'est long, quand on n'a rien à se dire.

C'est un bon zigue, Charles. Capable de crapahuter en Bosnie pour s'assurer que la maigreur des camps est de tous les pays, de tous les temps. Je sais : je l'y ai vu, ulcéré. Ferait pas de mal à une mouche, Charles. Rien à voir avec la vase de Soisson ! S'il dit qu'il a une cuillère longue comme ça pour dîner avec *le diable, c'est qu'il le croit. Il saura se* retirer à temps. C'est toujours ce qu'on dit. L'ennui, c'est que chacun décide de l'inacceptable à un moment différent.

« Les socialo-communistes sont bien alliés aux anciens staliniens ! », s'indignent les tenants de la droite « pas-dégoûtée », en brandissant les statistiques du Goulag comme, naguère, les maoïstes leur Petit Livre rouge. *« Pourquoi eux, et pas moi ? »* : toutes les corruptions prospèrent sur le fumier de cet adage puéril. Au plus hideux du stalinisme, de Gaulle ne rougissait pas de prendre des communistes au gouvernement. En en faisant autant, Jacques Chirac se montre le plus gaulliste des gaullistes, même s'il ne l'a pas voulu tout à fait.

Il manque un Mauriac pour taquiner cette semaine ses têtes de Turc préférées, les curetons centristes recyclés dans les guerres coloniales. Le savon qu'il lui passerait, à Charles-le-Petit ! Si *« socialo-communiste »* se veut une insulte, quelle réplique trouver ? *« Va donc, eh, lepenno-chrétien ! »* ? *« Eh, fascisto-libéral ! »* ? Le procès de Bordeaux a le mérite de rafraîchir les mémoires. On s'y rappelle qu'avant de remplir les wagons pour Auschwitz, les gens de Vichy scandaient : *« Plutôt Hitler que Blum ! Les races existent ! La France aux Français ! »* Ça ne vous rappelle rien ? L'Histoire ne bégaye pas : elle gâtouille !

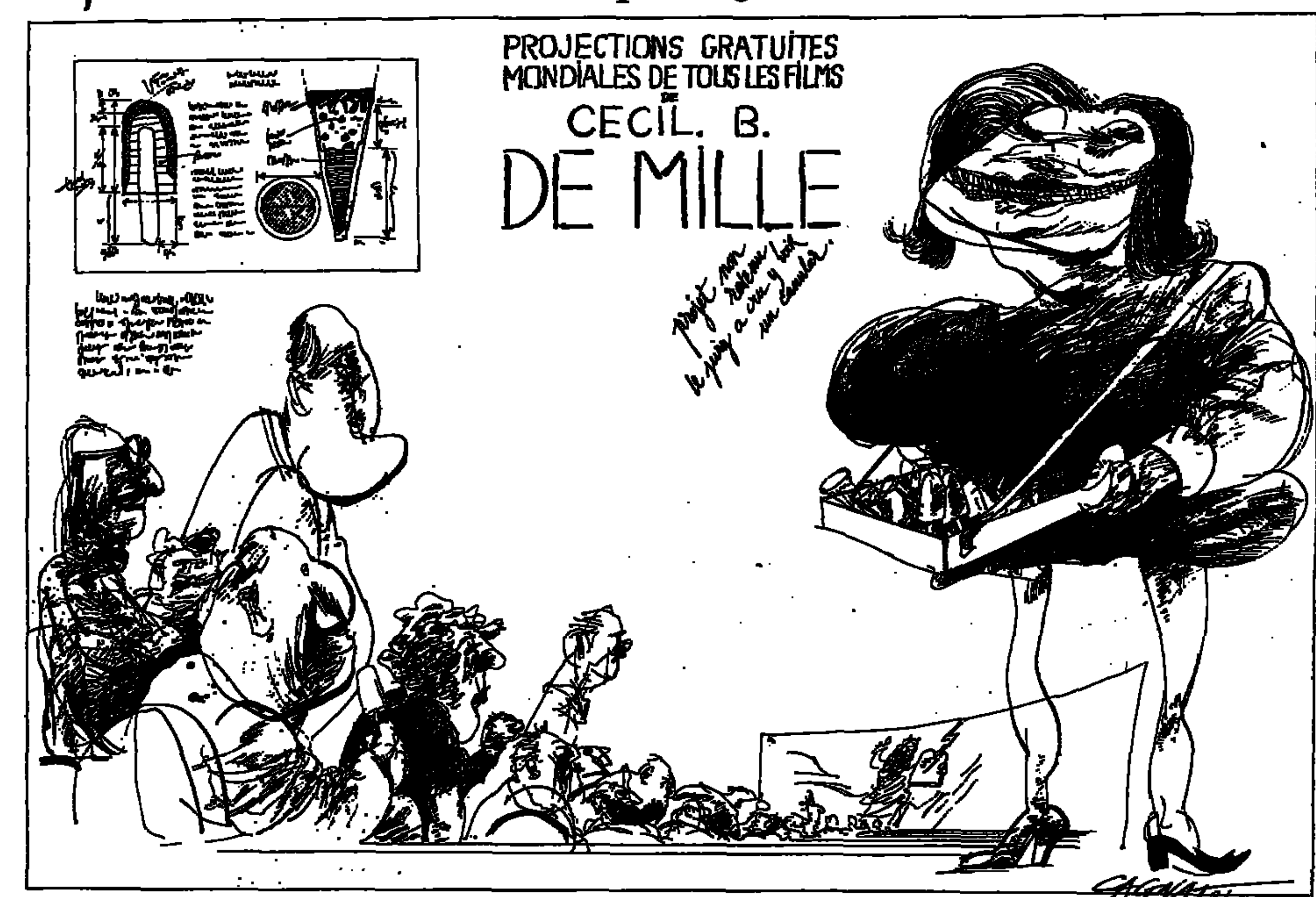
En qualité d'élu local, Charles administre, à Izieu, la maison d'où quarante-quatre enfants juifs sont partis pour les chambres à gaz. Est-ce que l'hypothèse qu'elles n'aient pas existé ne le dérange plus ? A-t-il encore sa place sur la terrasse où a culminé la barbarie dont s'accommodent ses nouveaux amis négationnistes ?

Mauriac, encore. Sous le nom de Forez, il parlait, dans le *Cahier noir*, de bus d'enfants menottés, à la gare d'Austerlitz, en 1942. On « savait », donc ! Il fallait être secrétaire général de préfecture pour ne pas savoir. C'était les bus en route pour le Vel'd'Hiv' ou Drancy, probablement, avec leurs boîtes de vitesses geignardes et leurs *plates-formes* raclant le sol. Les mêmes qui reprendraient les rescapés des camps, en 1945, à la gare de l'Est, direction l'Hôtel Lutétia, avec leurs cargaisons de clavicules perçant la peau et de regards effarés, leurs *puanteurs* de soupe rance et d'agonie... Un matin de printemps ravissant, le train venu de l'Est était simplement vide. Un détail, direz-vous !

Au Salon du livre, dimanche, il y a foule, malgré le premier soleil. Les visiteurs racontent aux auteurs leurs ongles incarnés, les prouesses de l'aîné, les poèmes du second. Une non-voyante parle des livres qu'on lui lit comme aucun critique ne sait faire et se fond dans la cohue, dans sa nuit éblouissante.

J'aimerais revoir Charles entre quat'zieux, dans un ascenseur en panne. J'aurais des choses à lui dire, cette fois-ci. Oh !, un « détail » : à la gare de l'Est, la voie par où revenaient les revenants, le long du faubourg Saint-Martin, luit toujours sous les quinquets blêmes. C'est la numéro trente. Les aiguillages y grincent encore.

Projet de célébration de l'an 2000 *par Cagnat*



L'Entente cordiale selon Tony Blair

Suite de la première page

Mais, alors que la « Dame de fer » avait été l'élément idéologique moteur du tandem Thatcher-Reagan, le président américain est clairement celui du couple Blair-Clinton. Le « Labour nouveau » a emprunté des pans entiers de sa politique sociale outre-Atlantique et a même suggéré de remplacer l'Internationale socialiste par un nouvel organisme ouvert au Parti démocrate américain.

On a aussi découvert à l'occasion de la crise irakienne un Tony Blair va-t-en guerre alors qu'il était surtout connu pour sa ferveur religieuse et le Labour pour *son pacifisme. Dans ce* Royaume-Uni qui a abandonné la conscription depuis des décennies, de plus en plus d'hommes politiques ont perdu, à l'instar de leurs administrés, tout contact avec la réalité militaire. Le gouvernement conservateur précédent avait même chargé des comptables ou des auditeurs de proposer des réformes pour améliorer la productivité des forces armées.

Sur l'Europe, on aurait tort de juger M. Blair à l'aune des dirigeants du continent. La cessation de l'état de guerre larvé qui perdurait entre les conservateurs et Bruxelles – traité avec un mépris affiché –, la volonté de coopérer plutôt que de bloquer, de défendre ses positions par le dialogue plutôt que par l'invective, sont à mettre à son crédit. Il est sans conteste le premier homme d'Etat britannique à être véritablement européen et à se sentir à l'aise avec ses partenaires. Grâce à lui, l'Europe a cessé d'être cette malédiction qui a dominé la vie politique anglaise et écartelé le Parti conservateur.

On ne saurait douter de la sincérité de Tony Blair quand il tend la main à la France. Pour convaincre du sérieux de ses convictions, il faudra qu'elles soient suivies de gestes concrets et ne se limitent pas à son désir de convertir à son zèle libéral ou à des phrases sorties du cerveau des *« spin doctors »*, ces conseillers médiatiques qui dominent le Labour avec leur souci de plaire au public et leurs phrases toutes faites où tout est « nouveau » ou « populaire ». Or les Britanniques ne sont guère friands d'engagements tangibles comme ceux qui ont nourri cette coopération franco-allemande qui leur inspire des sentiments pour le moins mitigés.

La vision qu'a Tony Blair de l'Europe n'est pas la même que celle de ses partenaires. Anglais jusqu'au fond de lui-même, obsédé par l'idée d'être réélu, il reste marqué par cette vision essentiellement économique et commerciale de l'UE que partagent les Britanniques, où le libre-échange l'emporte sur la politique commune. Certes, il est partisan de la monnaie unique, mais après les prochaines élections et si les critères économiques le justifient ; du moins n'a-t-il pas contre elle *l'aversion idéologique des conservateurs.*

UNE AUTRE VISION DE L'EUROPE

M. Blair entend, toutefois, imposer sa vision économique et sociale, sa *« troisième voie »* entre libéralisme et dirigisme, ce *« laissez-faire économique avec du cœur »*. Il croit dur comme fer dans la flexibilité du marché du travail, fier des succès de son pays dans le domaine de la croissance et de l'emploi, oubliant un peu vite que rien ne garantit que le modèle britannique soit efficace en cas de crise. Ce *qui explique* sans doute cette apparence parfois condescendante et d'être sûr de lui, ce ton volontiers donneur de leçons adopté après son triomphe électoral et qu'il a arrondi depuis lors. Mais les Anglais ne critiquent-ils pas aussi l'arrogance des Français ?

Jusqu'à présent, la présidence britannique n'a été marquée par aucune anicroche... et par aucune des initiatives audacieuses ou des succès retentissants que Londres laissait prévoir. Plus de substance, plus de modestie et moins d'atlantisme *militant* permettraient peut-être d'y remédier. Le discours de Paris ira-t-il dans ce sens ?

Patrice de Beer

RECTIFICATIFS

UKRAINE

Les prochaines élections législatives en Ukraine doivent avoir lieu le 29 mars et non le 29 mai, comme nous l'avons écrit dans nos éditions datées dimanche 1er-lundi 2 mars.

D'autre part, dans le reportage publié dans *Le Monde* du 7 mars, consacré aux habitants de la « zone interdite de Tchernobyl » en Ukraine, il fallait lire le niveau de radioactivité suivant dans le village de Tchernobyl : 67 microrems par heure (soit 67 millionièmes de rem par heure).

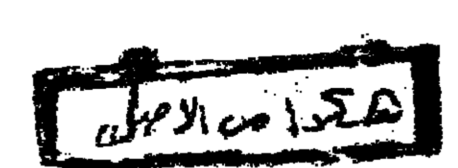
DÉFENSE

Un mot a malencontreusement disparu dans le texte consacré aux réserves émises par la commission armées-jeunesse sur l'organisation de la journée dite d'appel de préparation à la défense (*Le Monde* du 21 mars) : il fallait lire que le nombre des centres, civils et militaires, voués à recevoir les jeunes Français est de trois cents et non de trois.

AQUITAINE

Contrairement à ce que nous avons indiqué dans nos éditions du 21 mars, la direction nationale du RPR a toujours démenti, par l'intermédiaire de son porte-parole, François Fillon, avoir reçu une demande d'Alain Juppé visant à soutenir Jacques Valade dans sa tentative de *conserver la présidence du conseil* régional d'Aquitaine.

LES PUBLICATIONS DU *Monde*
Un ancien numéro vous manque ?
2,23 F/mn
(Commande et envoi à domicile)
3615 LEMONDE



Seule l'histoire pourra juger le procès Papon *par Georgette Elgey*

SI, au XX[e] siècle, le mal absolu a un nom, il n'en a qu'un : c'est le nazisme. Comment situer Maurice Papon sur cette échelle du mal ? C'est ce que tentent les juges de Bordeaux. La fin du procès Papon est proche. Une certitude s'impose : la décision de justice ne saurait être satisfaisante.

Acquittement ? Comment alors ne pas partager la douleur et l'indignation des parties civiles convaincues à force de se l'entendre dire et répéter depuis vingt ans que le secrétaire général de la préfecture de Bordeaux sous l'Occupation est responsable de l'envoi à la mort des leurs. A leurs yeux, l'innocence reconnue de Maurice Papon serait un second assassinat de leurs martyrs, une iniquité intolérable, la « démonstration » que la justice française a décidé de protéger les criminels du moment qu'ils sont français et qu'ils ont occupé, dans l'administration après la Libération, des fonctions importantes.

La réclusion criminelle à perpétuité ? Ce serait confondre Maurice Papon, nommé préfet par le général de Gaulle dès la Libération et à qui quatorze ans plus tard le même de Gaulle laisse la charge prestigieuse de la préfecture de police de Paris, Maurice Papon que maints résistants ont défendu, avec Barbie, le tortionnaire de la Gestapo, ou Touvier son complice de la milice.

Mettre en cause la Résistance, soupçonner le général de Gaulle de complaisance envers les collaborateurs : si tel est le legs du procès Papon, il aura été nuisible

La *« peine mesurée »* qu'a requise Arno Klarsfeld serait aussi absurde. Car de deux choses l'une : ou Maurice Papon s'est rendu complice de crime contre l'humanité, et il n'y a pas de peine mesurée pour un tel crime, le plus grand de tous ; ou Maurice Papon n'est pas coupable, et elle devient inique.

Il ne peut y avoir d'issue convenable à ce procès. Comment en serait-il autrement alors que sa tenue n'a été rendue possible que par des acrobaties juridiques qui ne resteront pas à la gloire de la Cour de cassation ? Elle a dû modifier à plusieurs reprises – en 1985, 1992 et 1995 – la définition du crime contre l'humanité afin de pouvoir l'appliquer au cas de Maurice Papon.

Pis : la dernière volte-face de la jurisprudence, qui précède le procès de quelques mois, mérite d'être citée. Puisque l'instruction n'avait pas prouvé la volonté de Maurice Papon de se faire personnellement l'agent de la politique nazie d'extermination des juifs, ce qui était indispensable jusqu'alors pour encourir l'accusation de crime contre l'humanité, la Cour de cassation change à nouveau ses règles. En janvier 1997, elle affirme qu'il n'est plus nécessaire, pour relever de ce crime immonde, que *« le complice de crime contre l'humanité ait adhéré à la politique idéologique des auteurs principaux... »*. Ces pirouettes juridiques, qui modifient la définition d'un crime pour le rendre rétroactivement imputable à un accusé, interdisent un fonctionnement exemplaire de la justice.

Mais qu'importent ces bavures juridiques puisque le procès Papon a une vertu pédagogique irremplaçable, vous objectera-t-on. Grâce à ses débats, les Français auraient enfin découvert la vérité sur l'Occupation et les persécutions contre les juifs qui auraient été dissimulées à l'opinion pendant des décennies. Est-ce bien sûr ? Certes, ces interminables séances judiciaires avec leurs relais médiatiques ont suscité d'innombrables récits qui *aident à connaître cette période*.

Ces témoignages, on ne les a pas tous entendus au Palais de justice de Bordeaux, qui fut le plus souvent le lieu de l'évocation atroce, insoutenable, véridique et déjà connue du martyre des juifs. On les trouve aussi dans des lettres de Français inconnus qui ont éprouvé le besoin de donner acte de leur propre expérience. Et ce fut – ô combien ! – instructif. Beaucoup sont parus dans les colonnes de ce journal.

Je voudrais y ajouter le témoignage que je tiens du colonel de gendarmerie Thomasset, qui prit le maquis en 1944 ; son père gendarme fut tout à la fois révoqué par son administration pour faits de résistance et sauvé par elle de la déportation ; son frère combattait dans l'armée d'Afrique. *« C'était une famille type hostile à l'idéologie nazie, or nous n'avons pas été conscients, voire informés du drame que vivaient les juifs en France occupée... Nous n'avons pas été mobilisés pour les défendre... Il n'empêche que chacun de ceux qui ont vécu cette période à un âge relativement adulte – et j'en suis – ressentent une blessure au cœur de n'avoir à un moment ou à un autre montré plus de compassion agissante et eu le geste qu'il fallait... »*

Si le procès Papon a permis de comprendre la complexité et l'horreur de l'époque, la méconnaissance que les Français avaient de l'extermination des juifs, il n'aura pas été inutile. S'il a permis aussi de rappeler que le devoir d'obéissance a, pour un fonctionnaire, ses limites, c'est-à-dire qu'il doit refuser d'obéir à un ordre déshonorant, il n'aura pas été inutile.

Mais que de contrevérités malsaines qui avilissent à tort la France et les Français ces interminables débats n'ont-ils pas charriées ! De l'affirmation que nul n'ignorait – avant la Libération – l'existence des chambres à gaz à celle, aussi aberrante, que les Français n'ont pas voulu connaître le martyre juif. Cette dernière assertion – plus que la première, dont historiens et témoins ont démontré la fausseté mensongère – risque de devenir « vérité ». Or elle repose sur une méconnaissance des faits et surtout sur l'ignorance totale de ce qu'était l'esprit public à la Libération. En ce temps lointain, la France était encore dotée d'une identité nationale forte. Un juif français se voulait un Français de religion israélite, comme d'autres de ses compatriotes étaient catholiques, athées ou protestants. Il était fier d'être français israélite et n'aurait jamais imaginé qu'un demi-siècle plus tard l'emploi de ce mot risquerait à son utilisateur d'être taxé d'antisémitisme sournois. Pour ceux qui l'ignorent, rappelons que c'est la Propagandastaffel qui, en 1942, interdit le terme *« israélite »* et impose son remplacement par *« juif »*.

Le concept américain qui tend à substituer au bloc national une mosaïque de groupes fiers de leur propre spécificité n'existait pas ; il était même impensable. Faire un tri entre les déportés raciaux et politiques était insulter les uns et les autres. Tous étaient des Français qui avaient souffert du nazisme ou lutté contre lui. Séparer les uns des autres n'était pas concevable.

Etablir entre eux une différence au nom de leur race ou de leur religion était aussi inconcevable. C'eût été, à la limite, chausser les bottes des criminels nazis et de leurs complices de Vichy qui ne voulaient pas que les juifs fussent des Français comme les autres.

Et c'est là, semble-t-il, le principal danger du procès Papon : répandre dans l'opinion l'idée que la communauté juive représente un corps particulier dans la nation française.

Que d'énormités le procès Papon ne nous a-t-il pas valu d'entendre ! Parce que les résistants ne mettaient pas au premier plan de leurs préoccupations les persécutions antisémites, les voilà soupçonnés d'indulgence à leur endroit ! Mais enfin, résister aux Allemands, n'était-ce pas condamner les lois indignes de ségrégation raciale ! Il paraît que non ! M[e] Serge Klarsfeld ne craint pas à propos des sympathisants de la Résistance d'affirmer : *« Cela ouvre un chapitre à explorer sur le fait que la Résistance a contribué à envoyer des juifs à la mort... »* (*Le Figaro* du 6 février).

Mettre en cause la Résistance, soupçonner le général de Gaulle de complaisance envers les collaborateurs : si tel est le legs du procès Papon, il aura été nuisible ; nuisible aussi s'il a fait des Français les responsables de l'Holocauste au même titre que les Allemands.

Selon que l'opinion retiendra du procès Papon le bon grain ou l'ivraie, allègrement semés de part et d'autre, ses effets seront bénéfiques ou maléfiques. Nul ne peut savoir aujourd'hui, à l'instant où la moisson n'est pas encore levée, ce qui l'emportera.

Seule l'histoire, forte du recul que donne le temps, pourra juger le procès Papon : aura-t-il servi à une prise de conscience utile ou contribué à l'installation durable de contrevérités nuisibles à la France, traditionnelle terre d'asile, et à tous ceux qui en constituent la population, les Français ?

***Georgette Elgey** est historienne.*

Les silences de la guerre *par Patrice Cohen-Seat*

LE procès Papon a définitivement pris la dimension historique d'un de ces moments de vérité où une société se regarde au plus profond d'elle-même. Bien au-delà *des faits et gestes de l'accusé* – petit commis, inhumain d'indifférence et d'ambition, d'un Etat dégénéré –, il aura permis au pays tout entier de se poser sur son rôle dans *« la solution finale »* les questions qui étaient jusque-là demeurées taboues : qui a fait quoi ? qui savait quoi ? qui pouvait quoi ? Questions incontournables qui seules expliquent la longueur du procès : on ne pouvait juger sans connaître, enfin, les circonstances de l'infamie. Là-dessus, beaucoup aura été dit et donc on « sait » beaucoup : que de hauts fonctionnaires ont fait ou laissé faire par lâcheté et appétits sordides ; que certains, plus ou moins *tôt* selon leur astuce, ont mis deux fers au feu ; que l'Etat aurait pu, mais qu'il n'a pas voulu ; que tout le monde savait, en fait, mais que le silence, à force, a pu transformer l'évidence en doute, etc. Ce qui n'est pas dit encore, en revanche, est le pourquoi de ces cinquante ans de silence.

La réponse commence par soi-même. J'en ai plus appris sur le grand rabbin de Bordeaux qu'était à l'époque mon *grand-père et sur* l'histoire familiale pendant la guerre à l'occasion de ce procès que durant le reste de ma vie. Non que j'aie été inattentif : personne ne l'est quand il s'agit de savoir d'où il vient. Mais parce que très peu en fut dit. Il ne m'apparaît qu'aujourd'hui combien un silence *épais enveloppa la période*, comme le brouillard un paysage. Pas de mensonges, sinon par omission, mais une fuite de la mémoire estompant faits et gestes, souffrances et bonheurs, *rendant finalement* insaisissable le sens, c'est-à-dire la vérité de cette histoire. Le procès Papon déchire le voile. L'accusé se prévalait d'avoir protégé ce rabbin et favorisé sa fuite : la question dut donc être publiquement posée de savoir si c'était vrai. C'était archi-faux.

Mais ainsi seulement se découvrirent d'autres vérités : les rumeurs insinuantes, ignominieusement nourries des mensonges des préfets *Papon et Sabatier ; la souf*france d'un homme qui, ayant lutté pour sa communauté jusqu'au coup de sonnette de la Gestapo venue l'arrêter, supporta sa vie durant, avec sa famille, le poids de l'accusation muette de n'avoir pas péri aussi ou, pire encore, d'avoir pu par sa fuite *in extremis* « provoquer » les dernières rafles de juifs. Cette douleur de l'innocence, impossible à dire face à celle des martyrs, cette honte inlavable parce qu'inexprimable *imposèrent le faux* refuge du silence. Les coupables en profitèrent.

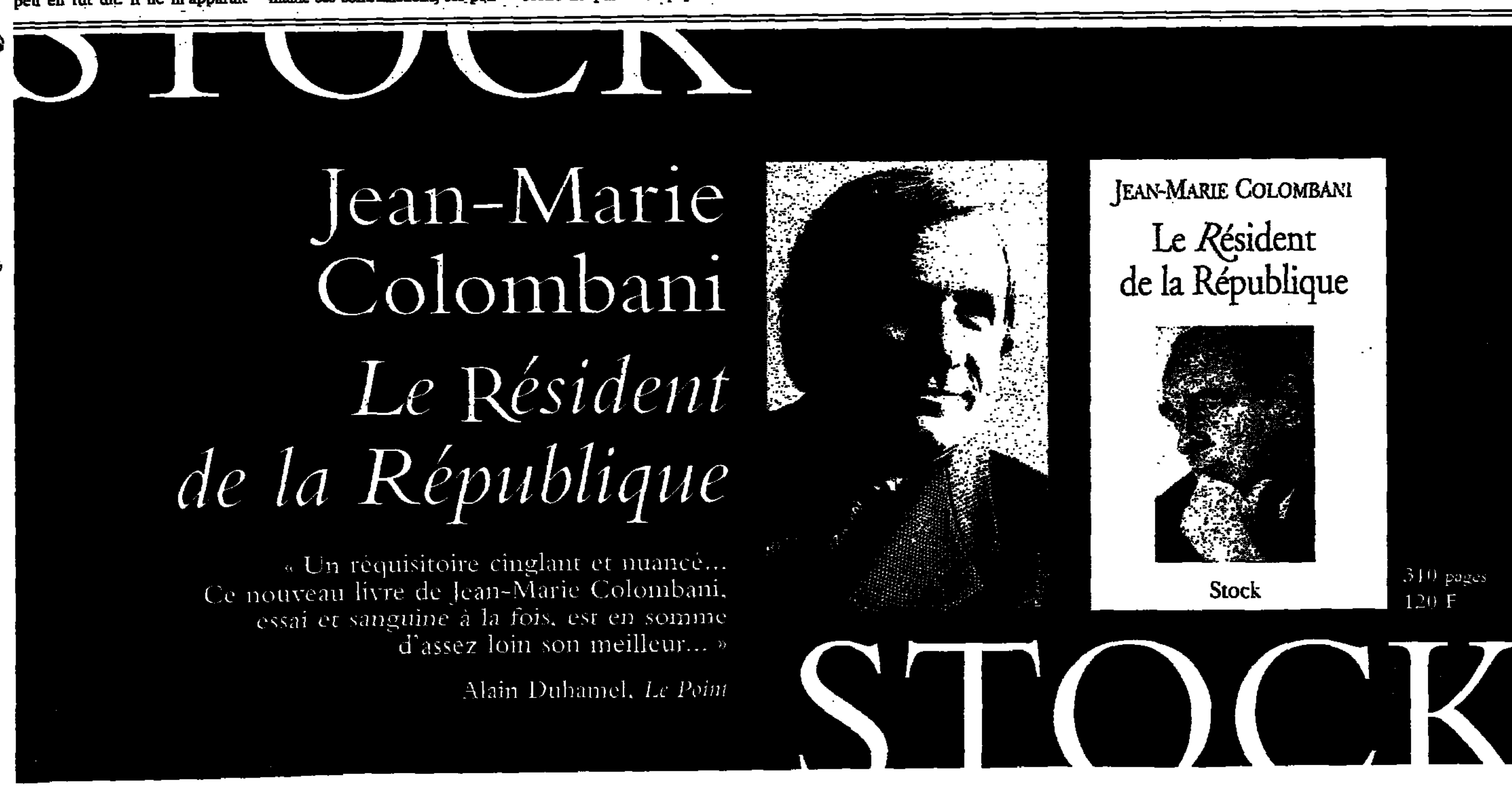
Mais ne profitèrent-ils pas de la même manière de tous les silences *de la guerre ? Tant se turent.* Des juifs, coupables au fond d'eux-mêmes de n'être pas morts aussi. Des résistants, pour la même raison, et parce que l'épopée mythique de l'armée des ombres eut comme toute grande aventure humaine ses contradictions, ses petitesses, ses forfaitures. Parmi eux des *communistes, portant de sur*croît la question du pacte germano-soviétique. Et des gaullistes qui, de Gaulle en tête, choisirent d'accorder le silence aux élites qui *avaient trahi, pour reconstruire* la France selon leurs plans. Et l'Eglise, qui avait fauté. Et chaque Français à qui se posait la question de sa propre responsabilité, du lien entre le peuple et les actes commis en son nom par l'Etat. Ainsi se bâtit sur le silence la fiction d'une France résistante et sans tâche qui aurait presque pu oublier la collaboration et la Shoah. Comme si Vichy n'était pas aussi la France, celle de la répression anti-communarde, de *Barrès, de l'affaire Dreyfus*, des ligues factieuses, etc. Ainsi les bourreaux et les salauds se cachèrent-ils cinquante ans dans les méandres et affluents de ce grand fleuve immobile de silence.

Nécessaire est alors de se demander pourquoi il se rompt aujourd'hui. Ne serait-ce pas, tout simplement, qu'il ne sert plus à rien ? Innocents ou coupables, la plupart des acteurs sont morts. Avec la *« génération Mitterrand » disparaissent ceux qui avaient joué* un rôle ambigu sous Pétain. D'autre « élites » ont succédé à celles qui s'étaient compromises. Mais, surtout, la France d'aujourd'hui retombe dans l'ornière. Quinze pour cent des électeurs votent pour un parti d'extrême droite ouvertement raciste et antisémite. La droite lorgne vers lui et pourrait y voir son salut. Chacun, dès lors, est face au retour sur la scène du passé. Le pays se voit comme il est et il n'y a donc plus rien à *cacher*. Aussi bien la République peut-elle, par la bouche d'un président qui n'a pas connu la guerre, reconnaître la responsabilité de l'Etat ; l'Eglise se repentir ; les juifs s'interroger ; les communistes regarder leur histoire ; et la justice se saisir de quelques survivants à juger.

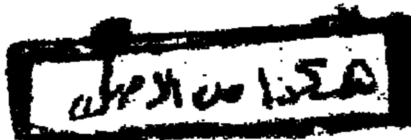
Tout aurait-il été dit ? N'y aurait-il plus alors que de l'anecdotique dans le procès Papon ? La page serait-elle tournée et faudrait-il laisser *en paix les morts et les vivants ?* Sûrement pas. Que la vérité soit dite est pour tout le monde une question vitale. Pour chacun, dans son intimité, afin de redonner sens *et vie en retissant les liens* du pourquoi et du comment. Pour notre nation, afin de lui donner pleine prise sur son destin.

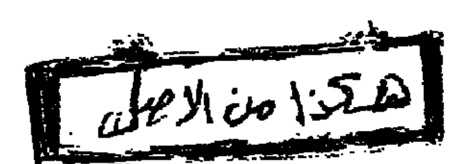
Il faut pour cela aller jusqu'au bout. Oser, après celle de l'Etat, interroger la responsabilité des hommes et des femmes qui incarnèrent *son autorité. Plus loin en*core, chercher qui, en dehors de l'Etat, profita hier et jusqu'à aujourd'hui des dividendes de la Shoah. Mettre au jour, enfin, ce *qu'il* y a de responsabilité de notre peuple lui-même, dans la profondeur complexe de son identité et de son histoire. Alors seulement nous pourrons considérer avoir fait tout ce que nous pouvions pour stériliser le *« ventre encore fécond »*.

***Patrice Cohen-Seat** est avocat, président d'Espaces-Marx et membre du comité national du PCF.*






هكذا من الاصل



ALORS ON S'ARRÊTE LÀ ?

1997
Expedition Explorer sur Mars

1969

NON, *car on peut tout améliorer. Cet état d'esprit est celui des chimistes de spécialités qui travaillent chez Rhodia. Chaque jour, nos 26 000 collaborateurs innovent avec nos clients pour vous proposer des produits toujours plus performants. Chaque jour, ensemble, dans les domaines de la beauté, l'habillement, l'alimentation, la santé, l'environnement, le transport et l'industrie, nous améliorons votre vie au quotidien.*

Rhodia

Le meilleur reste à venir

ARMEMENT Les deux groupes industriels américains Lockheed et Northrop ont annoncé, dans la nuit de lundi 23 à mardi 24 mars, qu'ils veulent mener à bien leur projet de fusion malgré l'action en justice décidée quelques heures plus tôt par le gouvernement américain. ● LES SECRÉTAIRES D'ÉTAT de la défense et de la justice ont déclaré que ce projet menaçait la concurrence sur neuf segments stratégiques de l'industrie de la défense dont les contre-mesures et les radars. ● LE GROUPE issu de la fusion représenterait un chiffre d'affaires de 37 milliards de dollars. ● LA DÉCISION de Washington semble mettre un terme au processus de concentration de ce secteur engagé en 1993 par le Pentagone. ● SES CONSÉQUENCES en Europe pourraient être considérables si le britannique GEC se porte candidat au rachat d'une partie des activités concernées par l'opération.

Le gouvernement américain bloque la fusion de Lockheed et Northrop

Les deux groupes maintiennent leur projet. Le Pentagone craint de voir se constituer des monopoles dans l'électronique de défense. Avec quatre industriels majeurs dans ce secteur, le processus de concentration, engagé en 1993, semble devoir prendre fin

LE PREMIER fournisseur du Pentagone, avec 70 milliards de francs de livraisons par an, a décidé d'en découdre avec son principal client. Le groupe de défense Lockheed Martin a indiqué, lundi 23 mars, qu'il veut mener à bien son projet de fusion avec Northrop Grumman en dépit de l'opposition du gouvernement américain annoncée quelques heures auparavant. « *Nous allons poursuivre les opérations de fusion et répondre à l'opposition du ministère de la justice* », ont affirmé, dans un communiqué, Vance Coffman et Kent Kresa, les PDG des deux sociétés en cours de fusion. Lockheed Martin est le fabricant de l'avion de combat F-22, de l'hélicoptère d'attaque Apache, des systèmes de détection avancée en vol Awacs et du prototype du futur avion d'attaque Joint Strike Fighter. Northrop Grumman produit le Bombardier B2, le missile MX et l'avion de surveillance Jstars.

Dans la journée, le ministre de la justice, Janet Reno, avait annoncé le lancement d'une procédure judiciaire à l'encontre de l'opération projetée par les deux industriels. « *Ce rachat sans précédent réduirait substantiellement, voire supprimerait, la concurrence dans des segments de marché critiques pour la défense nationale* », estime Mme Reno. « *Notre nation ne peut se permettre de se passer d'une concurrence sanglante* », a-t-elle expliqué. Le ministère de la justice américain estime que neuf segments stratégiques, dont les radars antiaériens, les systèmes optiques de détection de missiles et les contre-mesures infra-rouge, seraient monopolisés par le nouveau groupe Lockheed-Northrop, qui totaliserait un chiffre d'affaires de 37 milliards de dollars (220 milliards de francs).

Le gouvernement américain avait été pourtant à l'origine du mouvement de concentration de l'industrie américaine. Depuis un célèbre dîner, rebaptisé « *la Cène* », qui avait réuni en 1993, autour de William Perry, secrétaire d'Etat à la défense, les industriels du secteur, près de 400 milliards de dollars d'actifs ont changé de mains (*Le Monde* du 5 juillet 1997). Les autorités de la concurrence ont béni ces méga-fusions, jusqu'à la récente reprise par Boeing de McDonnell Douglas (300 milliards de francs de chiffre d'affaires) et jusqu'au rachat de Hughes et de l'activité défense de Texas Instruments par le groupe d'électronique Raytheon. La fusion de Lockheed et Northrop semble maintenant faire craindre au gouvernement que le mouvement soit allé trop loin.

TROIS À SIX MOIS

Lundi 9 mars, les autorités de la concurrence avaient fait part de leur « *opposition fondamentale* » au projet de fusion mais avaient laissé une quinzaine de jours aux deux sociétés pour faire une nouvelle proposition (*Le Monde* du 10 mars). Pour accepter, le gouvernement réclamait 4 milliards de dollars de cessions d'actifs. Lockheed et Northrop n'ont finalement proposé que des ventes de 1 milliard de dollars.

Le gouvernement américain a donc décidé de bloquer définitivement la transaction que les actionnaires des deux sociétés ont approuvé le 27 février. L'instruction de la plainte pourrait prendre entre trois et six mois. Dans l'intervalle, un juge des référés pourrait prendre une mesure conservatoire, sur la base des arguments mis en avant par les deux parties.

C'est sur ce terrain judiciaire que les deux industriels ont choisi de contre-attaquer. Dans le domaine de l'électronique, Lockheed Martin estime que le milliard de dollars de cession d'actifs « *permet de ramener notre part de marché à moins de 25 % des commandes d'électronique du Pentagone* ». Dans les avions de combat, Lockheed argue que la fusion projetée lui permettra de faire contrepoids à celle de Boeing et McDonnell Douglas. Les deux constructeurs sont d'ailleurs en concurrence pour le futur avion de combat de l'armée américaine. En livrant le dernier bombardier B2, Northrop Grummann est par ailleurs pratiquement sorti de ce segment de marché. En matière d'intégration verticale (en rachetant Northrop, Lockheed rachèterait un de ses principaux fournisseurs d'équipements électroniques), Lockheed se défend de vouloir exclure ses autres fournisseurs. « *Cela irait à l'encontre des intérêts de nos clients et de nos actionnaires* », expliquent les deux groupes. Ils promettent en outre que le milliard de dollars d'économies par an que la fusion doit leur permettre de réaliser sera répercuté sur leurs clients, et notamment le Pentagone.

Dans le bras de fer engagé entre le gouvernement américain et les deux industriels, la Bourse a déjà choisi. L'action Northrop a reculé de plus de 20 % depuis le 9 mars et plus de 200 francs séparent désormais le cours de Bourse de la valeur d'échange proposé par Lockheed. Les deux groupes sont désormais sous la menace d'une action en justice de leurs actionnaires. Au moment de l'approbation de la fusion, le 27 février, les directions des deux groupes étaient loin d'avoir imaginé la nouvelle politique de l'administration : les concentrations sont achevées.

Christophe Jakubyszyn

Une Europe par métier

Le ministre de la défense, Alain Richard, estime souhaitable, dans un entretien accordé au quotidien *Les Echos* du mardi 24 mars, de « *constituer dès à présent des sociétés européennes par métier* », en préalable à la création d'une société européenne unique regroupant l'ensemble des activités aérospatiales civiles et militaires (*Le Monde* du 3 mars). M. Richard souhaite notamment, dans le domaine des avions de combat, que « *Dassault Aviation et British Aerospace puissent élaborer une stratégie industrielle et commerciale commune* », sans renoncer pour autant au rapprochement entre les français Dassault et Aerospatiale. Dans le domaine des missiles, le ministre de la défense affirme travailler « *à un rapprochement entre Matra et Aerospatiale (...) dans le respect des alliances européennes existantes ou en cours de négociation, notamment avec l'industrie italienne* ». M. Richard estime que la privatisation d'Aerospatiale n'est pas un préalable à la constitution d'alliances européennes.

Trois groupes de défense

● **Boeing** : avec le rachat de McDonnell Douglas, Boeing totalise 46 milliards de dollars de ventes dans l'aéronautique civile, l'aviation militaire, les hélicoptères, les fusées et l'électronique.
● **Lockheed Martin** : la fusion projetée avec Northrop Grumman aurait créé un groupe de 37 milliards de dollars de chiffre d'affaires dans l'aéronautique militaire et l'électronique de défense, contre 28 milliards pour Lockheed seul.
● **Raytheon** : après avoir racheté Hughes et l'électronique de défense de Texas Instrument, Raytheon totalise un chiffre d'affaires de 21 milliards, dans les radars militaires, les systèmes de commande d'avions et les missiles.

COMMENTAIRE

SE NON E VERO...

Sans doute, la décision du gouvernement américain, prise « *au plus haut niveau* », de bloquer la fusion Lockheed-Northrop s'explique-t-elle par le risque de créer une excessive concentration dans l'industrie de la défense. Le Pentagone ne veut pas se retrouver devant un monopole, notamment dans les radars. Mais si les stratèges américains avaient voulu déstabiliser toute la restructuration en cours en Europe dans cette industrie, ils n'auraient pas trouvé mieux... Comme disent les Italiens : « *Se non e vero, e ben trovato* » (« *Si ce n'est pas vrai, c'est bien inventé* »).

Un scénario se dessine, en effet, facilement. Soit Lockheed et Northrop, cédant à l'injonction du gouvernement américain, se défont et mettent en vente des activités d'électronique de défense représentant 4 milliards de dollars de chiffre d'affaires, soit le projet de fusion est abandonné et Northrop, laissé seul, devient une proie. Dans les deux cas, un morceau de choix est à reprendre. Le britannique GEC s'est promptement mis sur les rangs, sachant que les autres groupes américains auront du mal à l'être sans provoquer à leur tour un excès de concentration aux yeux du Pentagone. GEC a ainsi de bonnes chances de s'ouvrir un avenir immense outre-Atlantique.

Il lui faudra accepter de s'américaniser pour être autorisé à soumissionner aux *black programs* de la défense américaine. British Aerospace, l'autre grand industriel britannique du secteur, participe déjà à différents projets américains dont, avec Lockheed, l'avion de combat du futur (Joint Strike Fighter). Les liens entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne en matière de défense viennent donc de trouver un pont industriel solide.

L'espoir de voir se rapprocher GEC du groupe français Thomson-CSF pour créer un grand groupe européen de l'électronique de défense vient de prendre un sérieux coup. Et on peut même imaginer que Matra, déçu de n'avoir pu racheter Thomson-CSF, soit tenté de rejoindre un GEC si triomphant...

Eric Le Boucher

Des groupes suédois envisagent de quitter leur pays

La pression fiscale sur les personnes privées incite les entreprises à déménager leur siège

STOCKHOLM
de notre correspondant

Ericsson souhaitait transférer un de ses cadres supérieurs embauché aux Etats-Unis vers le siège central du groupe, à Stockholm. « *Les coûts bruts auraient alors au moins triplé si nous lui avions offert le même salaire net en Suède qu'aux Etats-Unis* », assure-t-on chez le géant des télécommunications. Et puisque le cadre américain refusait de payer simultanément, en Suède, l'impôt sur sa fortune et, aux Etats-Unis, celui sur sa résidence, il fit l'aller-retour entre les deux pays pendant deux ans. Jusqu'à ce qu'il démissionne il y a six mois. Depuis, Ericsson tente, en vain, de lui trouver un remplaçant, si possible à Stockholm. Cet exemple symbolise les problèmes que les grandes entreprises suédoises affirment affronter régulièrement en raison de la fiscalité des personnes privées dans ce pays. De guerre lasse, certaines d'entre elles envisagent désormais concrètement de déménager leur siège hors du royaume.

Selon une récente étude, 21 % des grandes firmes du pays estiment qu'elles auront déplacé leur siège à l'étranger dans les cinq ans à venir (contre 4 % il y a cinq ans). Ericsson, le plus grand groupe industriel suédois, pourrait montrer l'exemple. Après un an d'études comparatives, il vient d'annoncer qu'il a choisi Londres comme éventuelle base future et qu'il y recherche des locaux pour son état-major de quatre cents personnes. *Aucune décision finale n'a encore été prise*, précise la firme. Un tel transfert aurait l'avantage pour Ericsson d'accentuer son internationalisation, alors que le groupe ne réalise que 6 % de son chiffre d'affaires en Suède.

SIGNAL DE DÉPART

La Confédération des employeurs (SAF) s'inquiète d'une telle éventualité, estimant que sa matérialisation donnerait le signal du départ à une série d'entreprises, même si une grande majorité d'entre elles n'ont pas encore l'intention d'émigrer. Le groupe pharmaceutique Astra indiquait, peu après Ericsson, qu'il pourrait délocaliser une bonne partie de ses activités de recherche et développement vers la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

En Suède, la grogne des entreprises n'est pas motivée par l'impôt sur les sociétés (dont le taux est de 28 %), parmi les plus faibles d'Europe. C'est la pression fiscale individuelle – l'une des plus fortes du continent avec le Danemark – qu'elles trouvent insupportable : les personnes privées gagnant plus de 19 000 couronnes (14 600 F) par mois paient plus de 60 % d'impôt sur le revenu, sans compter les impôts sur la fortune, l'immobilier et les dividendes d'actions. « *La Suède est un bon pays pour le capitalisme, mais très mauvais pour les capitalistes !* », résume, un brin provocateur, Christian Bratt, l'un des responsables de la SAF.

Faut-il voir derrière ces menaces de déménagement un moyen de pression des entreprises sur les autorités social-démocrates afin qu'elles modifient le système en leur faveur ? Certains, au gouvernement en particulier, le croient, à voix plus ou moins basse. Ce débat tombe, en tout cas, mal pour le premier ministre Göran Persson qui, à six mois des élections législatives, veut mettre l'accent sur l'assainissement des finances publiques et sur le rôle protecteur de l'Etat. En outre, le départ de plusieurs firmes pourrait avoir un effet négatif sur l'emploi, qui n'est pas le point fort du gouvernement. M. Persson a toutefois cherché à calmer le jeu jusqu'à présent.

Selon des informations de presse, il aurait conclu, il y a un an, un accord « secret » avec l'empire financier et industriel Wallenberg : en échange de l'abandon d'un projet de loi fiscal censé nuire à la puissante dynastie suédoise, les Wallenberg auraient promis de ne pas déménager les directions des sociétés sous leur contrôle – qui représentent près de la moitié de la valeur de la Bourse de Stockholm. Ericsson n'en fait toutefois pas vraiment partie puisqu'un autre grand actionnaire, Handelsbanken, y dispose d'une influence quasi-équivalente.

En guise de geste à l'intention des patrons, le cabinet Persson étudie un régime d'imposition spécial en faveur des chercheurs et experts étrangers. Ambiguës, les relations entre sociaux-démocrates et grandes entreprises se sont alourdies depuis la décision du gouvernement de fermer un des douze réacteurs nucléaires du royaume à l'été 1998. Ce dernier s'est également vu accuser de faire fuir les ingénieurs suédois par sa politique universitaire et fiscale.

Benoît Peltier

Le Monde — Colloque — Pays d'Asie, Pays de l'Est — ESSCA

LES PAYS EN TRANSITION : OPPORTUNITÉS, DIFFICULTÉS

Jeudi 23 et vendredi 24 avril 1998
Angers

Coup de semonce ou crise mondiale ?

Au milieu de la crise asiatique, les pays en transition sont dans une situation de plus en plus difficile à analyser.

• Comment limiter les risques ?
• Investir ou se retirer ?
• Quels indicateurs surveiller ?

Pour répondre à ces questions, l'ESSCA et Le Monde ont rassemblé des experts mondiaux et des praticiens d'entreprise spécialistes de ces régions.

Ce colloque s'adresse à la fois aux entrepreneurs et experts qui s'intéressent aux échanges avec les pays en transition.

AVEC LE SOUTIEN DE GAZ DE FRANCE

Inscriptions et renseignements :
GROUPE ESSCA
Nathalie Dmuchowski
1 rue Lakanal, BP 348, 49003 Angers Cedex 01
Tél : 02 41 73 47 20 - Fax : 02 41 73 47 70 - E-mail : n.dmuchowski@essca.asso.fr

Le gouvernement remet discrètement en cause le monopole de GDF

DANS LE BRIC-À-BRAC que constitue un projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (Ddoef), il arrive qu'une réforme passe inaperçue. Le Ddoef dont la commission des finances de l'Assemblée nationale commencera à débattre, mercredi 25 mars, en est une illustration : nul n'avait porté attention à son article 35 qui pourrait entraîner une remise en cause des missions de service public de Gaz de France (GDF).

Au terme d'une loi de 1946, GDF bénéficie d'un monopole dans la distribution du gaz. Ce monopole n'est pas « universel » car l'établissement ne peut desservir que les communes où certains critères de rentabilité sont respectés, mais il est sérieusement encadré, puisque les communes non-desservies par GDF ne peuvent l'être, à quelques exceptions près, par aucun autre opérateur privé.

Cette spécificité française a fait l'objet de longs débats avec Bruxelles, qui a enjoint la France, en 1995, d'interdire à GDF « *d'exploiter sa position dominante de façon abusive* ». La mise en demeure visait à ouvrir la concurrence dans les communes non desservies, mais pas à remettre en cause le service public dans les communes desservies. Le gouvernement a donc décidé d'insérer dans le Ddoef une disposition qui fixe, « *parmi les communes qui en font la demande* », celles qui pourront être servies par GDF dans les zones actuellement non couvertes. Les autres seront autorisées à faire appel au secteur privé.

Sitôt le projet connu, la CGT s'est indignée que le gouvernement puisse offrir au secteur privé le marché des communes non desservies. Mais les syndicalistes ont vite relevé dans le projet de loi une astuce dont les effets pourraient être autrement plus pervers.

Cette subtilité est contenue dans cette formulation : « *parmi les communes qui en font la demande* ». Par ces mots, le projet indique, en creux, que les communes qui ne feront pas de demande pourront concéder la distribution du gaz au privé. Or, imagine-t-on qu'une commune non encore desservie puisse avoir la liberté de choix, alors qu'une commune déjà desservie ne l'aurait pas, au moment du renouvellement de sa concession ?

OPPOSITION COMMUNISTE

On devine par avance les prolongements de cette disposition : arguant de la liberté de choix accordée à certaines de leurs voisines, certaines collectivités locales desservies par GDF auront la tentation, lors du renouvellement de leur concession, de faire appel au privé – par exemple Suez-Lyonnaise –, en sachant que, même si le tribunal administratif devait être saisi – ce qui ne serait pas suspensif –, celui-ci devrait leur donner raison, en vertu de la jurisprudence de la Cour de justice européenne. Les groupes privés seraient alors attirés par les communes les plus rentables, GDF risquant, à terme, de ne plus avoir que le marché des communes pauvres, ce qui mettrait à mal le principe du service public, qui repose sur la péréquation des tarifs.

Quand il a examiné cet article, le Conseil d'Etat s'est longuement interrogé sur sa constitutionnalité. En réponse aux inquiétudes de la fédération CGT de l'énergie, le groupe communiste à l'Assemblée a indiqué, de son côté, qu'il entendait demander « *le retrait de cet article du Ddoef* ». A l'occasion d'une réunion de leur le groupe, mardi, plusieurs députés socialistes entendaient aussi faire part de leur inquiétude. Jean-Pierre Balligand craint ainsi que le projet instaure « *une discrimination* » entre les comunes. Mais le gouvernement acceptera-t-il de revoir sa copie ?

Laurent Mauduit

Les offres de la BNP et du CCF pour la reprise du CIC sont jugées trop faibles

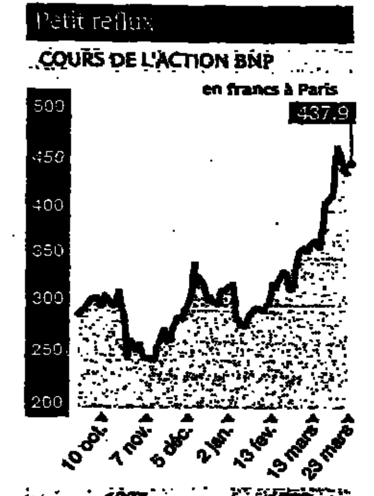
Seuls trois candidats restent en lice. AIG se lance dans la course pour le rachat du GAN

La BNP a révélé lundi 23 mars que son offre valorisait le CIC à plus de 16 milliards de francs, soit 6 milliards de plus que lors de la première tentative de privatisation en 1996. L'offre du CCF était sans doute inférieure. L'écart entre les prix des candidats retenus (ABN Amro, le Crédit mutuel et la Société générale) et de ceux qui ont été écartés a été jugé irrattrapable par la Commission de privatisation.

LA BNP et le CCF ne cachaient pas leur déception lundi 23 mars, après avoir pris connaissance de la décision du ministère de l'économie et des finances, suivant l'avis de la Commission de privatisation, de les écarter de la procédure de privatisation du CIC. Depuis plusieurs mois, les deux banques avaient mobilisé de lourdes équipes pour travailler sur ces dossiers, et leurs présidents respectifs, Michel Pébereau et Charles de Croisset, ont payé de leur personne pour présenter leur candidature comme la meilleure. Le premier semblait avoir convaincu la direction du Trésor, le second s'était assuré l'appui de la plupart des présidents de banques du CIC, des élus des grandes villes où les banques régionales du CIC ont leur siège, et même d'un syndicat du CIC, Force ouvrière.

Au lieu de dépenser tant d'énergie à convaincre, ils auraient dû économiser leurs forces et se concentrer sur le prix qu'ils allaient proposer. Car c'est le principal critère qu'a retenu la Commission de privatisation pour départager les candidats, qui ont tous présenté un projet conforme au cahier des charges, respectant l'identité régionale du CIC et ménageant ses salariés.

La BNP a révélé lundi que son offre valorisait le CIC à plus de 16 milliards de francs, soit 6 milliards de plus que lors de la première tentative de privatisation. L'offre du CCF serait inférieure à ce prix. Les deux banques ont vraiment visé trop court : l'écart entre leur prix et celui des candidats retenus (ABN Amro, le Crédit mutuel et la Société générale) a été jugé irrattrapable par la Commission de privatisation. Ce qui signifie, selon un proche du dossier, que les autres banques ont proposé au moins 10 % de plus.



Le titre BNP est victime depuis plusieurs séances de prises de bénéfices et a souffert lundi de la décision du gouvernement d'exclure la banque de la privatisation du CIC.

Le CIC sera donc vendu au-dessus de sa valeur d'actif net (environ 15 milliards de francs) et de sa valeur dans les comptes de sa maison mère, le GAN (15,2 milliards de francs), dont la privatisation intéresse à son tour un nombre croissant de candidats. L'américain AIG est le dernier entré dans la course et a commencé à étudier lundi les informations mises à la disposition des candidats en « salles d'information ». Le groupe américain General Electric serait également sur le point de le faire.

Pour Romain Burnand, analyste de Paribas, les écarts de prix entre les différents projets ne sont pas étonnants, dans la mesure où il est toujours difficile d'évaluer une banque encore trop peu rentable. *« Il suffit de tabler sur une baisse des frais généraux plus rapide de 1,5 % par an pour obtenir un écart de valorisation de 2 milliards de francs »*, explique-t-il. Il semble bien que les hypothèses retenues par les différentes banques divergent.

PROJET SOCIAL DIVERGENT

Alors que la BNP avait strictement retenu dans son projet social, la réduction d'effectifs déjà prévue par le CIC, à savoir 1,5 % par an, ABN Amro et la Société générale sont plutôt sur un rythme de 2,7 % à 3 %, le rythme moyen de baisse des effectifs du CIC au cours des dix dernières années. En contrepartie, la banque néerlandaise s'engage à mettre en oeuvre de manière *« déterminée »* les textes sur les trente-cinq heures, voire d'aller au-delà dans la réduction du temps de travail sur certains sites. Elle s'engage aussi à recruter des jeunes et à développer le temps partiel. Ce dernier point est également mis en avant pour la Société générale, qui pense aussi pouvoir accélérer les départs en préretraite par des propositions financières intéressantes.

En outre, si la Société générale a des objectifs de rendement sur fonds propres très ambitieux dès les premières années pour le CIC, ABN Amro et le Crédit mutuel se montrent plus modestes car ils veulent lancer le CIC dans une politique d'investissement afin de développer ses recettes.

Lundi, la Bourse a à la fois sanctionné la « défaite » de la BNP, qui avait présenté le projet CIC comme *tout à fait stratégique* pour elle, et la sélection de la Société générale : leurs actions ont perdu respectivement 2,45 % à 437,90 francs et 2,65 % à 1 100 francs. L'action CCF, elle, n'a reculé que de 0,34 % à 493 francs. Celle d'ABN Amro a perdu à Paris 0,21 % à 140 francs. Les analystes craignent que la Société générale ne paie trop cher pour le CIC. Mais ils s'interrogent aussi sur l'avenir de la BNP.

Quel projet de croissance peut aujourd'hui leur proposer cette banque, dont le président apparaît comme un gestionnaire rigoureux – ce que démontrent à la fois sa prudence sur le prix du CIC et ses résultats 1997 – mais comme un moins bon stratège, trop frileux ? La BNP répond qu'elle a des projets de croissance interne et qu'elle *« examinera parallèlement les opportunités de croissance externe en France et dans le monde »*. On l'a dit déjà intéressée par la Générale de banque, en Belgique. Mais il est fort peu probable que Gérard Mestrallet, président du groupe Suez-Lyonnaise, maison mère du premier actionnaire de la banque belge, qui a toujours en tête les projets de *« très grande financière »* de M. Pébereau, ait envie de lui céder cet actif.

Sophie Fay

Le marché à terme allemand DTB défie le britannique Liffe

La bataille commerciale sur les dérivés est acharnée

ALORS QUE les grandes manœuvres se poursuivent sur le marché mondial des produits dérivés, la Deutsche Termin Borse (DTB), le marché à terme allemand, a pris une initiative remarquée. Lundi 23 mars, dans une page de publicité insérée dans le *Financial Times*, le *Wall Street Journal* et le *Times*, la DTB a proposé à son éternel rival le Liffe *(London international financial futures and options exchange)* de rejoindre gratuitement sa plateforme technique. La publicité souligne, au passage, que le Liffe a perdu la bataille sur le contrat à terme sur les obligations d'Etat allemandes (les Bund). En un an, le DTB a reconquis 70 % des transactions sur ce contrat.

Une victoire commerciale que le marché allemand veut attribuer à son système de transactions électroniques face aux négociations à la criée encore en vigueur à Londres. A l'heure où le Liffe a décidé de se convertir aux négociations électroniques, la DTB lui propose de rejoindre son système qui, selon la publicité, *« a prouvé depuis des années qu'il était l'un des systèmes de transactions électroniques les plus sophistiqués au monde et l'un des plus fiables »*. Il ne mentionne pas que ce système est déjà partagé par le marché à terme suisse (le Soffex) au sein d'Eurex, ni que le Matif français les a rejoints pour constituer Euroalliance. Hier, le Matif s'interdisait de commenter l'initiative de son nouvel allié.

En revanche, le Liffe a officiellement réagi en publiant un communiqué cinglant. Il rappelle son intention de développer lui-même une nouvelle génération de transactions électroniques.

« PAS ASSEZ RAPIDE »

Mais avant de se prononcer sur un investissement de 1 milliard de francs, le Liffe étudie la possibilité de se connecter à une solution déjà existante. Il recherche celle qui offre le meilleur coût et la meilleure fonctionnalité. Or il souligne, dans son communiqué, que le système du DTB ne fait pas partie des meilleurs offres.

En résumé, Jack Wigglesworth, le président du Liffe, estime que *« le système du DTB n'est pas assez rapide, pas assez économique et ne dispose pas des fonctionnalités attendues par le Liffe »*.

Aujourd'hui, l'enjeu de la bataille sur les produits dérivés est l'accès du plus grand nombre d'opérateurs internationaux au plus grand nombre de marchés à terme. Pour cela, il faut un système commun de transactions électroniques. Pour s'être engagé de longue date dans cette voie, la DBT pense être en position de force. D'ailleurs, le marché allemand vient de rallier à sa cause le Chicago Board of Trade, qui a signé, le jeudi 19 mars, une alliance stratégique globale avec Eurex. Pour parfaire ce maillage, il faudrait y inclure le marché londonien et un marché asiatique.

Enguérand Renault

RESULTATS ANNUELS 1997

France Télécom, des résultats en ligne avec les objectifs

des activités en forte croissance, des marchés porteurs, une technologie d'avant-garde

	[illegible]	1997
[illegible]	[illegible]	156,7
[illegible]	[illegible]	57,4
[illegible]	[illegible]	26,4
[illegible]	[illegible]	14,9
[illegible]	[illegible]	14,9

Des objectifs ambitieux

1997, marquée par le succès de l'opération d'ouverture du capital, a été une année majeure pour France Télécom. L'activité s'est caractérisée par une croissance soutenue.

France Télécom a mené une politique commerciale et tarifaire offensive qui a conduit à une forte augmentation du trafic téléphonique et à la très forte croissance de l'activité mobiles.

L'organisation de France Télécom est désormais adaptée aux nouveaux besoins d'un marché à la croissance prometteuse tant en France qu'à l'international.

Pour aborder l'avenir avec confiance, France Télécom s'est fixé pour objectifs prioritaires : stimuler la croissance du trafic et de l'usage, conforter sa position de leader sur le marché des mobiles et poursuivre son développement à l'international.

• 2,4 millions d'abonnements aux formules tarifaires novatrices (Primaliste, Temporalis, Forfait local) et aux services évolués de téléphonie (messagerie vocale, rappel automatique...).

• 3 millions d'abonnés mobiles Itineris (+ 126 % en 1 an).

• 9,6 milliards de francs de chiffre d'affaires réalisés hors de France, en augmentation de plus de 100 % par rapport à 1996.

La croissance au rendez-vous

Des fondamentaux solides Le chiffre d'affaires 1997 de France Télécom a augmenté à un rythme plus soutenu que durant l'année 1996 (+ 3,6 %, à comparer aux + 2,3 % de l'exercice précédent). Cette évolution globale s'explique par l'essor des services de télécommunications mobiles dont les revenus en France et à l'étranger ont progressé de plus de 50 %. Le résultat opérationnel courant s'établit à 26,4 MdsF, en baisse de 12,9 %. Il subit l'impact du démarrage de nouvelles activités à l'international et des coûts d'acquisition des nouveaux clients des mobiles.
Le résultat net s'élève à 14,9 MdsF, en ligne avec le résultat (avant éléments spécifiques non récurrents liés au changement de statut) de l'exercice précédent.

Une croissance du trafic téléphonique confirmée Le trafic téléphonique total s'est accru de 6,6 % en 1997. Cette progression reflète la bonne performance du trafic des mobiles (+ 72 %), des communications nationales (+ 5,2 %) et internationales (+ 8,3 %).
L'activité de téléphonie fixe a connu une augmentation liée aux baisses de tarifs et aux succès des nouvelles offres commerciales et des services de téléphonie (messagerie vocale, rappel automatique, téléconférence).
***L'activité mobiles** a poursuivi son fort développement* et le nombre d'abonnés à Itineris a augmenté de 126 % en 1997. France Télécom a bénéficié de cette croissance et a confirmé sa position de leader avec 53 % du marché numérique (GSM/DCS) fin 1997.

Un fort développement d'Internet Le domaine des transmissions de données a connu une croissance de 79 % hors Internet et de 250 % sur le trafic Internet/Intranet. Pour satisfaire la forte croissance de la demande, France Télécom a mis en place un réseau intégré et a lancé de nouveaux services (Global extranet, Global intranet...).

Une présence renforcée à l'international France Télécom poursuit son développement à l'international en renforçant son alliance avec Deutsche Telekom. Elle a remporté des succès tant dans le secteur des mobiles avec des licences au Danemark, au Portugal et en Pologne, que dans la téléphonie fixe avec l'acquisition de CASEMA aux Pays-Bas et la création avec Deutsche Telekom de Wind en Italie.

Le dividende Il sera proposé, à l'Assemblée Générale des Actionnaires du 26 mai 1998, un dividende net de 6,50 F (+ 3,25 F d'avoir fiscal).

http://www.1010.francetelecom.fr 

Actionnaires, vous avez rendez-vous avec France Télécom

• 15.04.98
Envoi de la Lettre aux Actionnaires

• 29.04.98
Envoi de "France Télécom en Actions", magazine réservé aux membres du Club France Télécom

• 26.05.98
Assemblée Générale des Actionnaires

1010
(ou 0 800 05 10 10)
appel gratuit

3614
code 1010FT
0,37 F mn

France Telecom
Nous allons vous faire aimer l'an 2000

General Accident et Commercial Union veulent fusionner sans frictions de personnes

Management. A l'image de ce qui se passe sur le continent, les rapprochements entre compagnies britanniques se multiplient. La concurrence acharnée entraîne une course à la taille critique. La concentration n'est sans doute pas arrivée à son terme

TANDIS QUE deux fusions viennent d'échouer en Grande-Bretagne, entre les pharmaciens Glaxo et SmithKline Beecham et, tout récemment, entre les éditeurs Reed Elsevier et Wolters Kluwer, le secteur de l'assurance poursuit outre-Manche sa restructuration à marche forcée. Après le rapprochement entre Royal Insurance et Sun Alliance en 1996, la fusion, en octobre 1997, de l'assureur suisse Zurich avec la branche des services financiers de BAT (sous le nom de Zurich Financial Services Group, ZF Group), le 25 février, Commercial Union et General Accident annonçaient leur mariage. La recomposition du paysage de l'assurance n'est pas une particularité britannique. Le mouvement s'étend à toute l'Europe, l'offre d'Allianz sur les AGF est close depuis le 20 mars et donne naissance au nouveau numéro un européen. Le nouvel ensemble, formé de Commercial Union et General Accident et baptisé CGU, devient, quant à lui, le deuxième assureur généraliste britannique, derrière ZF Group, et le cinquième européen après Allianz, AXA, ZF Group et Generali.

L'annonce de ce rapprochement, il y a tout juste un mois, avait surpris tout le monde. Les rumeurs, pourtant incessantes, à la Bourse de Londres n'avaient jamais évoqué ce schéma. « *Les deux groupes sont tombés d'accord assez vite. Les discussions ont duré un peu plus d'un mois. Les sociétés ont des visions très proches dans leur stratégie et leur philosophie* », explique Tony Wyand, de Commercial Union, l'un des directeurs généraux du nouveau groupe, qui relève « *de vraies complémentarités* » entre les deux compagnies, notamment au Royaume-Uni, aux Etats-Unis (où CGU occupe la place de quinzième), au Canada (où le groupe est premier) et en Australie. Complémentarités également sur le plan culturel, ajoute-t-il.

« UNE BASE DOMESTIQUE FORTE »

Il n'empêche, l'un des points étudiés en priorité par les protagonistes a été la question du management. Il était important pour les deux groupes d'éviter les frictions de personnes nées de la fusion entre Sun Alliance et Royal Insurance, et surtout le flop de Glaxo-SB, lié pour une large part à des luttes de pouvoir. Figure du monde des affaires, le Suédois Pehr Gyllenhammar, ancien patron de Volvo, président du conseil d'administration, sera entouré de Bob Scott, qui vient de General Accident, patron opérationnel (*chief executive*), lui-même assisté par Tony Wyand, ce dernier ayant en outre la responsabilité de l'Europe continentale, où le groupe a pour ambition de se diversifier. Présent en France, aux Pays-Bas, en Italie et en Pologne, CGU considère le continent comme un axe de développement prioritaire.

Les raisons de la fusion sont aussi, et forcément, d'ordre industriel et tiennent à « *la nécessité d'avoir une base domestique forte* », afin de réduire les frais généraux. Il est vrai que Commercial Union, qui réalisait près des trois quarts de son chiffre d'affaires à l'international, présentait pour certains le handicap d'être doté d'une assise nationale insuffisante.

A cela s'ajoute l'opportunité de participer plus activement à la croissance du marché de l'assurance-vie sur le Vieux Continent. Le groupe mise notamment sur le potentiel « *énorme* » des fonds de pension en Europe. Et ses dirigeants ne citent qu'un seul chiffre : les actifs gérés par les fonds de pension en Europe représentent un tiers de ce qu'ils pèsent aux Etats-Unis, alors que le Vieux Continent compte 100 millions d'habitants de plus ! Ce secteur constitue un axe stratégique pour les deux groupes. Il représente 42 % du chiffre d'affaires total de CGU, l'activité non-vie pesant 58 %. L'objectif à terme semble d'arriver à 50 %-50 %.

« *Cette fusion va au-delà des économies de frais généraux qui seront réalisées* », de 225 millions de livres (2,3 milliards de francs) par an en Grande-Bretagne dans un horizon de deux ans, qui proviendront essentiellement des réductions d'effectifs. « *Les départs seront gérés avant tout de façon naturelle* », souligne Tony Wyand. Là encore, les syndicats ont plutôt apprécié la transparence de l'information, qui tranchait avec les interrogations posées lors de l'annonce du rapprochement Glaxo-Smith BK.

En France, les synergies sont grandes, Commercial Union occupe la 12e place du classement français en non-vie et la 7e en vie. Rappelons que le britannique a racheté l'assureur français Victoire à Suez en août 1994 pour 11,9 milliards de francs. General Accident ne dispose quant à lui que d'une succursale dans l'Hexagone. « *Il existe très peu de doublons en France* », se félicite Bernard Pottier, vice-président-diecteur général de Commercial Union France ; les effectifs de General Accident en France, de 250 personnes, s'ajoutent à 2 800 administratifs et un millier de commerciaux de Commercial Union. Si l'activité vie est prioritaire, Bernard Pottier a fermement balayé une éventuelle cession des activités dommages, dont le bruit a circulé.

AMOINDRIR LES CYCLES

Après la naissance de deux géants outre-Manche (Royal Sun Alliance et CGU), le marché de l'assurance britannique, troisième en Europe après l'Allemagne et la France, a bien entamé sa restructuration. L'assurance-vie occupe une large part au Royaume-Uni, qui est devenu, dans ce secteur et pour la première fois, le marché le plus important en Europe devant la France. La naissance de deux grands généralistes est perçue de façon plutôt positive et pourrait amoindrir les cycles violents, marqués par des fortes hausses ou baisses de tarifs. Les assureurs outre-Manche ont essuyé des pertes abyssales pendant des années avant d'amorcer un redressement depuis 1993.

L'assurance-vie, comme le secteur dommage, a aussi été soumise à des cycles erratiques, avec une baisse historique, en 1995, liée au scandale qui avait entaché la vente de produits très risqués de fonds de pension. Le marché outre-Manche reste dominé depuis longtemps par Prudential (130 milliards de francs de chiffre d'affaires). L'un des groupes les plus célèbres dont le slogan, « *The man from the Pru* », qui fait référence à l'agent général de la compagnie, a fait un tabac. Avec 9 millions de clients, Prudential est le numéro un incontesté en Grande-Bretagne en assurance-vie. Cela ne veut pas dire que la concurrence n'est pas acharnée. Pour preuve, en assurance-vie, les cinq premiers groupes détiennent un peu moins de 30 % du marché national et les dix premiers environ 44 %, indique une étude de Lehman Brothers, tandis que ces chiffres atteignent respectivement 72 % et 77 % en moyenne dans les autres pays européens.

Cela signifie que les rapprochements ne sont pas terminés. Guardian Royal Exchange, par exemple (40 milliards de francs de chiffre d'affaires) « *reste trop faible sur de nombreux segments d'activité* », souligne l'étude de Lehman Brothers. De fait, la compagnie est présentée comme une proie intéressante pour d'éventuels prédateurs.

Pascale Santi

Le poids du nouveau groupe

Chiffres pro forma de l'ensemble General Accident-Commercial Union :
- **Primes nettes totales :** 160 milliards de francs
- **Résultat net part du groupe :** 10,6 milliards de francs
- **Bénéfice d'exploitation avant impôts :** 9,5 milliards de francs
- **Capitaux propres :** 80,1 milliards de francs
- **Actifs gérés :** 1 000 milliards de francs
- **Capitalisation boursière :** 150 milliards de francs (fin février).
- **Employés :** 53 000.

Les modalités du rapprochement

Cette opération de fusion, réalisée par la banque d'affaires Morgan Stanley, prend la forme d'une offre d'échange des actions General Accident, contre des titres nouveaux CGU, les actions Commercial Union devenant directement des titres CGU. La parité d'échange sera de 1 233 actions nouvelles CGU contre 1 000 actions General Accident. Dans l'hypothèse où les actionnaires de General Accident apporteraient l'ensemble de leurs titres à l'offre, le capital ordinaire de CGU serait détenu à hauteur de 53,6 % par les actionnaires de Commercial Union et à 46,4 % par ceux de General Accident.

Aux côtés des fonds de retraite anglais, CGU comptera trois actionnaires institutionnels à son tour de table : la Société générale (à hauteur de 2 %), Munich Ré (environ 2 %) et Tokyo Marine. L'offre sera initialement ouverte pour acceptation jusqu'au 3 avril prochain, et pourra être prorogée mais pas au-delà du 28 avril.

Les doutes précoces d'un ancien directeur du Crédit lyonnais

Un livre-confession de François Gille

« *UN PAQUEBOT aveugle* ». Voilà, pour François Gille, ancien directeur financier et directeur général du Crédit lyonnais, ce qu'était la banque publique à la fin des années 80 et au début des années 90. Il en était conscient et le confesse au fil d'un journal de bord reconstitué trois ans après sa démission de la direction de l'établissement. Ce livre, intitulé *L'Engrenage Crédit lyonnais*, est le premier témoignage interne de la dérive de la banque publique entre mai 1990 et janvier 1995.

BIBLIOGRAPHIE

Honnête, l'auteur, qui est aujourd'hui avocat à Marseille, ne cherche pas à effectuer un plaidoyer pro domo. Il se met au contraire en scène sans cacher ses faiblesses, révélant ses doutes mais avouant qu'il a été respectueux au-delà du raisonnable de la hiérarchie. Le directeur financier du Crédit lyonnais, devenu directeur général en décembre 1992, n'a, semble-t-il, jamais vraiment cru qu'il était en son pouvoir de mettre fin aux illusions d'un président, Jean-Yves Haberer, pourtant perçu très tôt comme entretenant « *une relation complexe avec la réalité* »...

François Gille a toutefois tenté à plusieurs reprises de tirer la sonnette d'alarme, et il le rappelle. Alerté dès l'été 1989 par le vice-président de la banque centrale des Pays-Bas sur les crédits que le CLBN (Crédit lyonnais Bank Nederlands) avait accordés « *à deux clients italiens inconnus de* [lui] », les fameux Giancarlo Parretti et Florio Fiorini, il réclame des comptes à Jean-Jacques Brutschi, qui dirigeait la filiale néerlandaise, et adresse un rapport détaillé à Alexis Wolkenstein, patron de l'international à la banque française. Ce dernier est décrit comme « *trop souvent absent de Paris pour avoir pu exploiter en temps réel les informations qui sont passées à portée de sa main !* ». Le rapport restera sans suite, et le Crédit lyonnais foncera tête baissée dans l'affaire MGM. Un dossier auquel l'auteur consacre plusieurs chapitres, encore très marqué par deux mondes – celui de Los Angeles et du cinéma et celui de deux escrocs de haut vol – qu'il ne soupçonnait pas...

Idem avec Altus Finance, la filiale dirigée par Jean-François Hénin. François Gille publie une note adressée à Jean-Yves Haberer en novembre 1990, dans laquelle, « *au risque de (...) paraître lancinant* », il note que, « *dans les situations difficiles, Altus n'hésite pas à majorer ses risques pour minorer les impacts comptables immédiats* » et que M. Hénin « *ne dispose pas toujours des équipes nécessaires pour étudier ses opérations* ». Début 1991, il « *invoque les incertitudes d'Altus* » au cours d'un séminaire de direction, mais n'insiste pas, « *de peur d'enfreindre les règles de bonne éducation qui veulent que l'on épargne aux autres convives du séminaire des considérations trop personnelles* », avoue-t-il. Et rien ne change.

Même lors de l'arrêté des comptes du Crédit lyonnais, François Gille ne parvient pas à faire valoir ses vues prudentes. Alors qu'il est à Los Angeles, tentant de replâtrer le dossier MGM en mars 1991, le Crédit lyonnais arrête les meilleurs résultats de son histoire : « *J'ai bien essayé de tempérer un peu les enthousiasmes en suggérant une première provision de précaution au titre des risques hollywoodiens. Mais peine perdue* », regrette le directeur financier.

PROVISIONS « OUBLIÉES »

En 1992, la banque se montre plus prudente. Malgré une plus-value de 4 milliards de francs sur la cession d'un portefeuille d'obligations américaines à Artémis, la holding de François Pinault, la banque affiche une perte. Mais là encore, les provisions passées sont largement insuffisantes : il s'en faut de plusieurs milliards, passés sous silence avec la bénédiction de la Commission bancaire. Cette année-là, il fallait avant tout que la banque publique donne le change et respecte le ratio Cooke.

Derrière cette fuite en avant, François Gille dénonce pêle-mêle des règles comptables inadaptées, l'absence de stratégie de la banque, son armée de petits chefs, l'inconsistance de la tutelle bancaire, tant à la direction du Trésor, qui ne s'intéresse que très tard à la situation du Lyonnais, qu'à la Banque de France, qui a poussé la banque publique à reprendre IBSA présidée par Jean-Maxime Lévêque, l'un des rares protagonistes de l'affaire épinglés par François Gille. L'auteur se garde de faire le procès des autres dirigeants, attendant que le magistrat Jean-Pierre Zanoto instruise celui sur les comptes de la banque.

Sophie Fay

★ ***L'engrenage Crédit lyonnais*, de François Gille, Lattès, 350 p., 110 F.**

Le chemin le plus court pour faire le tour du monde des nouvelles technologies n'est pas un tour du monde.

Une constellation de salons phares
- Manutention et logistique (CeMAT)
- Robotique et automatisation
- Traitement des surfaces
- Sous-traitance et matériaux
- Techniques de fabrication en électrotechnique et en électronique
- Energie et environnement
- Domotique, immotique et gestion des équipements
- Eclairage (Salon mondial du luminaire)
- Recherche et technologie

7000 exposants venus de 69 pays vous donnent rendez-vous pour le plus grand salon mondial de l'industrie. Avec tous les secteurs industriels représentés, toutes les dernières innovations, venez voir le futur sans faire aucun détour.

http://www.hannovermesse.de

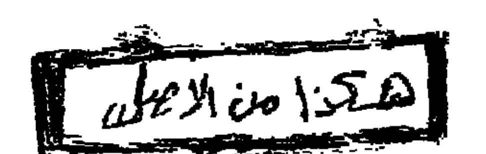


HANNOVER MESSE '98
20-25 AVRIL

Salons avec vues sur le monde.

Contact : Deutsche Messe AG - 8/10, rue de la Bienfaisance - F-75008 Paris - Tél. : 01.43.87.69.83 - Fax : 01.42.93.43.23
Les billets peuvent être commandés sur Internet.

ICW/WILKENS



« L'Européen » veut rendre l'Europe concrète aux yeux des Français

Lancé par « Le Monde » et la famille Barclay, l'hebdomadaire dirigé par Christine Ockrent, dont le premier numéro paraît mercredi 25 mars vise une diffusion de 100 000 exemplaires et pourrait servir de test pour des magazines équivalents dans d'autres pays de l'Union européenne

PUISQU'IL PARAÎT un 25 mars, jour anniversaire du traité de Rome, et qu'on célèbre l'anniversaire du mouvement du 22 mars 1968, *L'Européen* conjugue les deux événements en « une » de son premier numéro, en titrant *« L'euro, l'emploi, le bonheur, demandons l'impossible »*. La couverture représente un œil avec ciel bleu et quelques nuages dans l'iris. *L'Européen* consacre son premier dossier à *« ce qui marche en Europe »*. Autre souvenir de 1968, le débat oppose Daniel Cohn-Bendit à l'économiste Jean-Jacques Rosa.

C'est un nouvel hebdomadaire qui voit le jour, mercredi 25 mars (*Le Monde* du 11 février). Mais *L'Européen* est un hebdomadaire thématique qui se situe à côté des nombreux « news » généralistes qui caractérisent, de *L'Express* à *Marianne*, le marché français. Son objectif est de parler de l'Europe et des Européens, mais de façon concrète. En évoquant les problèmes communautaires, mais aussi la vie quotidienne, les spectacles, le tourisme, etc.

Vendu 15 francs (2,3 euros), le journal s'ouvre avec une série d'informations brèves et de chroniques, qui forment les pages « Démocraties ». Le dossier est consacré, cette semaine, à *« ce qui marche en Europe »*. L'hebdomadaire est ensuite divisé en trois grandes rubriques : « Economies », « Sociétés », « Cultures ». Il consacre une grande partie à l'économie et notamment aux *« chantiers européens »*. Dans le premier numéro, il s'interroge sur l'Eurostar qui n'arrive pas à être à grande vitesse en Angleterre, où les chemins de fer sont privatisés. Parmi les autres rubriques : deux pages consacrées à Internet : « En Ligne » ; une double page d'infographie : « Euroscope » ; deux pages de conseils pratiques et juridiques sur l'Europe, baptisées : « 373 millions de consommateurs ».

L'Européen est parti de la volonté de la famille Barclay, propriétaire de *The European*, de décliner l'hebdomadaire créé par Robert Maxwell, dans plusieurs pays et dans plusieurs langues, pour élargir son audience. Présent dans l'immobilier et l'hôtellerie, le groupe Barclay veut jouer un rôle dans les médias. Il a repris *The Scotsman* et *Sunday Business* et était candidat, il y a un an, au rachat de *The Independent*, finalement repris par Tony O'Reilly. Les frères Barclay ont relancé *The European*, qui a adapté un format tabloïd, sous l'impulsion de l'ancien rédacteur en chef du *Sunday Times*, Andrew Neil. Ils ont pris contact avec plusieurs éditeurs européens et, en France, avec *Le Monde*, dont ils sont devenus actionnaires minoritaires. Ainsi a germé l'idée d'une version française de *The European*.

JUSTICE-TRAVAIL-LIBERTÉ

Après plusieurs mois de réflexions et d'essais, une équipe s'est constituée autour de Christine Ockrent, directrice de la rédaction, et Jean-Pierre Langellier, du *Monde*, directeur-adjoint, qui vient de donner le jour au magazine, conçu par Nata Rampazzo, directeur artistique. *L'Européen* n'a plus grand-chose à voir avec son parent britannique.

Le capital est détenu à 65 % par la famille Barclay et à 35 % par *Le Monde*. *L'Européen* vise à terme une diffusion de 100 000 exemplaires dont 60 000 exemplaires de ventes en kiosques. Un bilan du lancement sera fait avant l'été. Une deuxième évaluation interviendra à la fin de l'année. L'édition française servira de test pour étendre le magazine à d'autres pays européens, où des contacts ont été pris avec plusieurs éditeurs, notamment l'Espagne (*El Pais*), l'Allemagne (*Frankfurter Allgemeine Zeitung* ou *Handesblatt*), l'Italie (*La Stampa*).

En attendant un *Européen* européen, le magazine français publie dans son premier numéro, un sondage réalisé par Ipsos, sur les valeurs de cinq pays européens : Allemagne, Espagne, France, Italie, Royaume-Uni. Justice-travail-liberté semble être la devise européenne. Ce sont en tout cas les trois valeurs communes aux cinq pays. Les notions d'ordre, de tradition, de patriotisme, arrivent en fin de liste. L'enquête montre quelques variations d'un pays à l'autre. L'Espagne met au plus haut le travail ; l'Italie, la liberté. La tolérance est une valeur importante en Allemagne, mais pas en Italie. L'exception anglaise s'illustre, enfin, à travers deux exemples : la solidarité n'est pas une valeur importante au Royaume-Uni, au contraire de l'argent, qui est prioritaire pour 44 % des Britanniques, deux fois plus qu'en Allemagne, trois fois plus qu'en France.

A. S.

TROIS QUESTIONS À... CHRISTINE OCKRENT

1 Pourquoi lancer ce nouvel hebdomadaire, *L'Européen*, dont vous êtes la directrice de la rédaction ?

L'Européen s'adresse à tous nos concitoyens qui ont ouvert les fenêtres au-delà de l'Hexagone et ont envie de les ouvrir davantage, à ceux qui se rendent compte qu'il n'y a pratiquement plus aucun problème, aucune angoisse même, qui ne soient purement français. Les hebdomadaires ont été créés il y a quarante ou cinquante ans. Ils correspondaient aux besoins d'une époque donnée. Sans avoir la prétention de nous mesurer à eux, nous nous mettons sur un territoire nouveau, un vrai champ politique, au sens étymologique du terme. On compare nos problèmes, nos solutions à celles des autres. Il s'agit de comprendre les chantiers européens, pour mieux les influencer, pour instiller plus de démocratie.

2 Est-ce que l'Europe ne fait pas peur ?

On a le sentiment en France qu'on est plus intelligent que tout le monde, qu'on a un message universel à délivrer. En même temps, on se dit facilement qu'on est nul, moins bon que les autres. On a besoin de se situer plus que d'autres peuples. Nous vivons avec l'illusion d'optique que le champ politique est national. Les décisions ne sont plus prises entre Matignon et Bercy. Le sort du Crédit lyonnais ne dépend pas que du ministère des finances. Les décisions de Bruxelles concernent aussi les ventes de billets pour la Coupe du monde. On a l'impression que ces décisions nous tombent dessus et on ne nous explique jamais comment elles sont prises. La dimension européenne est présente dans des pans entiers de notre identité. Toutefois, *L'Européen* ne sera pas le journal de Bruxelles, mais celui des Européens.

3 Quelle est la part accordée aux traductions d'articles de la presse étrangère ?

Elle sera faible. Il y en aura dans la mesure où notre objectif est de rendre compte des passions, des débats et des problèmes des autres, mais aussi du regard qu'ont les aut0res sur nous. Nous cherchons par exemple les bons éditoriaux sur un thème qu'on choisit. On fait travailler par cercles concentriques des spécialistes, des experts et nous pouvons nous appuyer sur le réseau de journalistes du *Monde*.

Propos recueillis par Alain Salles

Nouveau recours juridique de Canal Plus contre HBO Polska

PROFITANT d'un vide juridique existant en Hongrie, la chaîne américaine Home Box Office (HBO) – filiale du géant Time Warner – bénéficie d'une autorisation de télécommunication, renouvelable tous les trois mois, qui lui permet d'émettre un signal à destination des foyers câblés... polonais. Du coup, la chaîne à capitaux américains diffuse en Pologne des programmes payants dans le non-respect absolu de la loi audiovisuelle polonaise. Celle-ci oblige chaque diffuseur à être titulaire d'une concession et lui impose des quotas de production et de diffusion d'œuvres polonaises.

Canal Plus, présente à hauteur de 33 % dans Canal Plus Pologne, a déjà porté plainte fin octobre contre HBO Polska en réclamant la suspension de ses émissions jusqu'à l'obtention d'une concession. De plus, la chaîne française est partie en guerre contre le système de filtres et non pas de décodeurs utilisé par HBO Polska pour assurer le cryptage de ses programmes. Les filtres, assure Canal Plus, sont facilement piratables, ce qui permet à la chaîne d'augmenter artificiellement son audience, au détriment des ayants droit. Cette situation est d'autant plus paradoxale que les studios américains sont généralement très attachés au respect des droits d'auteurs. Canal Plus en sait quelque chose en tant que client européen des majors hollywoodiennes, et notamment de Warner.

Les autorités audiovisuelles polonaises ont renvoyé l'affaire dans le camp hongrois. Canal Plus prévoit donc de déposer avant la fin de la semaine une autre plainte, cette fois-ci au tribunal civil de Budapest contre CEU, filiale de HBO qui émet le signal de HBO Polska depuis la Hongrie. *« Il s'agit d'une activité illégale puisque ce signal n'a pas prouvé sa légalité au regard du droit européen »*, dit-on à Canal Plus.

SITUATION AGAÇANTE

Cette situation agace d'autant plus le groupe de Pierre Lescure que Canal Plus Pologne, qui compte deux cent quarante mille abonnés trois ans après son lancement, doit fortement investir dans le cinéma polonais. Dans son combat juridique contre HBO Polska, Canal Plus a reçu, mercredi 18 mars, le soutien de la Commission de Bruxelles. *« Les Américains occupent entre 70 et 80 % du marché européen d'émissions de télévision. Ce n'est pas une discrimination que de leur demander de respecter nos législations »*, a déclaré Jean-Michel Baer, directeur de la politique audiovisuelle à la Commission.

La demande est d'autant plus pressante que la Hongrie souhaite avoir accès au plan européen Média II, grand argentier du cinéma et de l'audiovisuel. Récemment, Catherine Trautmann, ministre française de la culture et de la communication, est également intervenue pour que la Hongrie respecte le droit communautaire audiovisuel.

Ce problème de délocalisation des chaînes va se poser avec encore plus d'acuité le mois prochain en Pologne. Un autre investisseur américain, Entertainment, veut lancer quatorze chaînes depuis Londres, ce qui le dégagera de tout respect de quotas. Ce groupe veut prendre rapidement une incontournable part de marché, en proposant, pour 150 dollars, un équipement de réception (antenne et décodeur) et un an d'abonnement au premier bouquet numérique polonais.

Nicole Vulser

Feu vert pour la chaîne info de proximité

Le projet de chaîne nationale d'information de proximité de Canal Plus, en partenariat avec le groupe Amaury (*Le Parisien*, *L'Equipe*, *Aujourd'hui*), a été approuvé par le conseil d'administration de Canal Plus, jeudi 19 mars. Ce projet, piloté par Christian Dutoit, avait été suspendu, fin 1997, à l'éventualité d'une fusion entre les bouquets numériques TPS, dont l'opérateur est TF1, et CanalSatellite, celui de Canal Plus.

Cette nouvelle chaîne, qui disposera d'une soixantaine de journalistes, devrait être lancée à l'automne sur CanalSatellite. Canal Plus et le journal *L'Equipe*, travaillent également à un projet commun de chaîne d'informations sportives en continu dont la diffusion pourrait démarrer fin août-début septembre.

Bertelsmann devient le premier éditeur américain

PREMIER groupe de communication européen, troisième groupe mondial, le géant allemand Bertelsmann croit toujours à l'écrit, à l'heure du multimédia, de la télévision numérique et des satellites. Il a annoncé, lundi 23 mars, le rachat de Random House, éditeur de Michael Crichton, John Le Carré, Toni Morrisson, Norman Mailer, John Updike ou Richard Ford, et aussi les guides de voyages Fodor. Le montant de la transaction n'a pas été révélé mais serait selon l'agence Bloomberg, d'au moins 1,1 milliard de dollars (6,6 milliards de francs).

Random House, deuxième éditeur américain, et la filiale américaine de Bertelsmann Bantam Doubleday Dell – qui publie l'auteur de « best-sellers » John Grisham – seront réunies sous un même toit devenant ainsi *« de loin le premier éditeur du monde en langue anglaise et américaine »*, a déclaré le patron de Bertelsmann, Mark Wössner, lors d'une conférence de presse, lundi à Munich. Le nouveau groupe devrait représenter un chiffre d'affaires d'environ 1,5 milliard de dollars (9 milliards de francs).

« Bertelsmann concrétise avec cette décision ses objectifs de renforcer ses activités dans l'édition et sa position sur le marché américain », a expliqué le groupe dans un communiqué commun avec la maison-mère de Random House, Advance Publications. Les négociations entre les deux groupes avaient commencé à la fin 1997. Pour Advance Publications, qui appartient à la famille Newhouse, il s'agit de se concentrer sur son métier premier, la presse magazine, avec *Vanity Fair*, *GQ* ou le *New Yorker*.

DISCUSSIONS AVEC HAVAS

Bertelsmann Buch, la filiale d'édition du groupe basée à Munich, a réalisé un chiffre d'affaires de 7,1 milliards de deutschmarks (près de 24 milliards de francs) en 96/97, dont plus de la moitié (61 %) dans les clubs de livres, où il est présent en France, en partenariat avec Havas, dans France-Loisirs. Bertelsmann est également présent dans la presse magazine, avec Prisma Presse (*Femme actuelle*, *Voici*, *Capital*, etc), dans la presse et l'édition professionnelle avec le groupe Impact Médecin et les Codes Rousseau. Les deux groupes Havas et Bertelsmann sont chacun candidats à la reprise du *Quotidien du Médecin*, de Marie-Claude et Philippe Tesson (*Le Monde* du 31 janvier). *« Nous attendons le résultat d'un audit pour l'acquisition du* Quotidien du Médecin *»*, confirme-t-on chez Havas.

Havas a démenti, lundi 23 mars, que Bertelsmann et Havas seraient proches d'un accord dans l'édition et la presse professionnelle, comme l'indiquait *Le Figaro* daté 21 et 22 mars. Le groupe confirme cependant être *« en discussion avec Bertelsmann, mais pas en négociation. On discute comme on peut le faire avec d'autres éditeurs, comme VNU »*. Jean-Marie Messier, PDG de la Générale des eaux, et Eric Licoys, PDG d'Havas, ont annoncé qu'ils étaient à la recherche d'alliances et de partenariats pour développer un secteur d'édition et de presse professionnelle, jugé trop faible pour une compétition internationale. Havas entend, en tout cas, *« garder un management français »* dans ce secteur.

Canal Plus, Cegetel et Bertelsmann se sont alliés dans le multimédia, au début de l'année. Après cet accord, le dauphin de Mark Wössner, Thomas Middelhoff, avait indiqué, qu'il devrait *« déboucher sur d'autres coopérations fructueuses »*. L'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* avait évoqué une alliance d'envergure entre Bertelsmann et la Général des eaux, dans l'édition, la presse, le multimédia et la télévision. L'information avait été aussitôt démentie en France et en Allemagne (*Le Monde* du 10 février). Selon *La Tribune* du 24 mars, Mark Wössner n'a pas abandonné ses projets de coopération avec Havas, mais aucune décision concrète ne devrait intervenir avant l'été.

A. S.
(avec l'AFP et Bloomberg)

Un géant de la communication

Le groupe Bertelsmann a réalisé 22,4 milliards de deutschemarks (DM) de chiffre d'affaires (environ 75 milliards de francs) en 1996-1997 (exercice clos fin juin).

● **Edition** : chiffre d'affaires de 7,1 milliards de DM (24 milliards de francs) en 1997 (+ 3,2 % par rapport à 1996), dont plus de la moitié (61 %) dans les clubs de livres avec 25 millions d'abonnés de par le monde. Bertelsmann Buch édite aussi des lexiques, des cartes (Falk) et des publications spécialisées comme *Impact médecin* ou les codes Rousseau.

● **Disques et audiovisuel** (BMG Entertainment) : chiffre d'affaires de 7,3 milliards de DM (+ 9,4 %). En musique, il contrôle les labels Arista (USA) et BMG Ariola. Dans la télévision, il a des participations dans une vingtaine de chaînes en Europe, dont RTL Television (89 %) et Premiere (50 %) en Allemagne, et M 6 (39,9 %) en France. Dans l'Hexagone, Bertelsmann contrôle également les radios RTL et FUN.

● **Presse** (Gruner und Jahr) : chiffre d'affaires de 4,813 milliards DM (+5,1 %) avec des filiales dans toute l'Europe, comme Prisma Presse en France

● **Multimedia** : Bertelsmann possède la moitié de AOL Bertelsmann Online.

TV5 est privée de publicité depuis le début de l'année

AUCUNE opération publicitaire ne vient remplir les caisses de TV5 depuis le 1er janvier. Depuis la résiliation de son précédent contrat, la chaîne internationale francophone est sans régie. Patrick Imhaus, président de TV5, doit choisir depuis le 3 décembre 1997 entre les régies IP Network (CLT) et un pôle de régies belge, suisse et françaises, regroupées autour de Web sat pub (France Télévision). Mais dans l'attente des arbitrages sur le pôle audiovisuel extérieur et sans un minimum de recettes garanties, il tarde à se prononcer, ce qui prive la chaîne, dont le budget est de 370 millions de francs, des 7 à 10 millions de francs de recettes publicitaires qu'elle aurait pu espérer. *« Nous sommes en cours de réflexion car la situation précédente était peu satisfaisante »*, indique M. Imhaus, qui devrait trancher d'ici à fin mars.

TV5, troisième chaîne paneuropéenne par la pénétration (avec plus de 40 millions de foyers qui la recevraient par câble ou satellite), a une part de marché dérisoire. Sur la seule année 1996, les investissements publicitaires paneuropéens ont été évalués à 1,2 milliard de francs : Eurosport et MTV Europe s'en sont partagé les trois quarts, une centaine d'autres chaînes, dont TV5, se répartissant les 300 millions de francs restants. Il existe peu de publicité transnationale francophone. TV5 n'a gagné que 3,2 millions de francs de recettes publicitaires depuis 1995 : 700 000 francs en 1995 sur un objectif révisé de 6 millions de francs ; 1,7 million de francs en 1996 sur un objectif révisé de 8 millions de francs ; et à peine 1 million de francs en 1997 sur un objectif révisé de 8,5 millions de francs.

PIÈTRES RÉSULTATS

La présentation aux administrateurs, en avril 1997, de ces piètres résultats a permis à la chaîne de dénoncer, le 29 juin suivant, son contrat de régie exclusive paneuropéenne signée le 7 avril 1995 avec France Espace Satellite (autre filiale de France Télévision) pour une durée de cinq ans. Une clause spécifiait en effet qu'*« une insuffisance d'au moins 20 % du chiffre d'affaires réalisé par rapport aux objectifs déterminés du budget »* permettait de mettre un terme au contrat. Or, à peine une dizaine d'annonceurs nationaux ont parrainé l'antenne entre 1996 et 1997, et les régies belge et suisse ont apporté moins de 100 000 francs de recettes.

La restriction de l'espace publicitaire au seul parrainage – des spots de cinq secondes encadrent les émissions sans présenter le produit –, explique, avec le nombre limité d'annonceurs francophones, cet échec cuisant. La chaîne s'est interdit, depuis 1993, de diffuser des spots publicitaires classiques. Avec le parrainage, elle ne touche que 5 % du marché publicitaire audiovisuel. Il a donc été décidé en décembre d'*« ouvrir progressivement l'antenne à la publicité en privilégiant la publicité de marque plus que de produit et en excluant le marketing direct »*, jugé trop agressif.

En jouant sur les termes de *« parrainage plus »* ou *« publicité moins »*, France Espace Satellite avait introduit dès 1996 des spots publicitaires de trente secondes en accompagnement des « billboards » de parrainage. Cette formule ambiguë a généré, selon un conseiller de M. Imhaus, *« plus de 60 % du chiffre d'affaires »*. *« On était un peu à la limite de ce que le CSA considère comme du parrainage, mais comme cela avait été accepté et validé par TV5, on s'est dit qu'il n'y avait pas de problème »*, explique Alexandre Nestora, directeur commercial de Web sat pub.

Mais c'est le nouveau statut de la chaîne qui explique en partie les hésitations à arbitrer en faveur de la régie IP Network, pourtant considérée dans l'entourage du président de TV5 comme *« la seule régie capable d'attirer des annonceurs véritablement paneuropéens »*. TV5, qui a vocation à *« assurer la présence quotidienne des images francophones sur les téléviseurs du plus grand nombre possible de foyers en Europe »*, focalise l'intérêt des prétendants au trône du futur pôle audiovisuel extérieur (*Le Monde* du 23 janvier). Soucieux de ne pas déplaire à France Télévision au cas où l'audiovisuel extérieur, donc sa chaîne, serait adossé au groupe présidé par Xavier Gouyou Beauchamps, M. Imhaus, explique un de ses proches, *« choisit ses priorités »*.

Florence Amalou

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **LOCKEED NORTHROP GRUMMAN : le département de la justice américaine a engagé** une action judiciaire, lundi 23 mars, contre le projet de fusion entre les deux groupes de défense *(lire p. 18).*

● **DANONE : le groupe agroalimentaire** a annoncé, lundi 23 mars, son intention de céder sa filiale Stoeffler, spécialiste de la charcuterie *alsacienne*, à NHG, *filiale de* Paribas affaires industrielles.

● **USINOR : le sidérurgiste a** annoncé, lundi 23 mars, le rachat de 51 % du capital de La Magona, fabricant italien d'aciers plats pour l'automobile et l'électro-ménager, auprès de Lucchini pour un montant entre 650 et 750 millions de francs. *Usinor aurait engagé* d'autres discussions pour se renforcer en Italie.

● **MITSUBISHI : le président du groupe d'électronique japonais,** M. Takashi Kitaoka, envisage de démissionner pour assumer la responsabilité des pertes que s'apprête à annoncer Mitsubishi (*Le Monde* du 24 mars), selon le quotidien *Asahi Shimbun.*

FINANCES

● **CENDANT-AMERICAN BANKERS : le groupe américain de services financiers**a annoncé, lundi 23 mars, un accord avec l'assureur-crédit American Bankers Insurance (ABI) pour son rachat, pour 3,1 milliards de dollars (18,5 milliards de francs).

●**GENERALI : l'assureur italien** a indiqué, lundi, que son chiffre d'affaires devrait atteindre 60 000 milliards de lires (un peu plus de 200 milliards de francs) en 1998, après le rachat de l'allemand AMB et des français GPA et Proxima.

SERVICES

● **BERTELSMANN : le groupe allemand de communciation** a racheté, lundi 23 mars, Random House, numéro deux de l'édition américaine *(lire p. 21).*

● **NTT : le gouvernement japonais,** qui détient 65,5 % du capital de l'opérateur téléphonique, ne vendra pas d'actions d'ici à fin mars comme il l'avait prévu, en raison de la mauvaise tenue des marchés financiers.

● **AT&T : le représentant du groupe américain** au conseil d'administration de Telecom Italia a démissionné. Les deux groupes assurent poursuivre les négociations afin de parvenir à une alliance stratégique.

RÉSULTATS

■ **AIGLE : le fabricant de chaussures et d'équipement de randonnée** a réalisé en 1997 un bénéfice part du groupe de 26,8 millions de francs, en hausse de 73 %. Son chiffre d'affaires atteint 508,4 millions de francs).

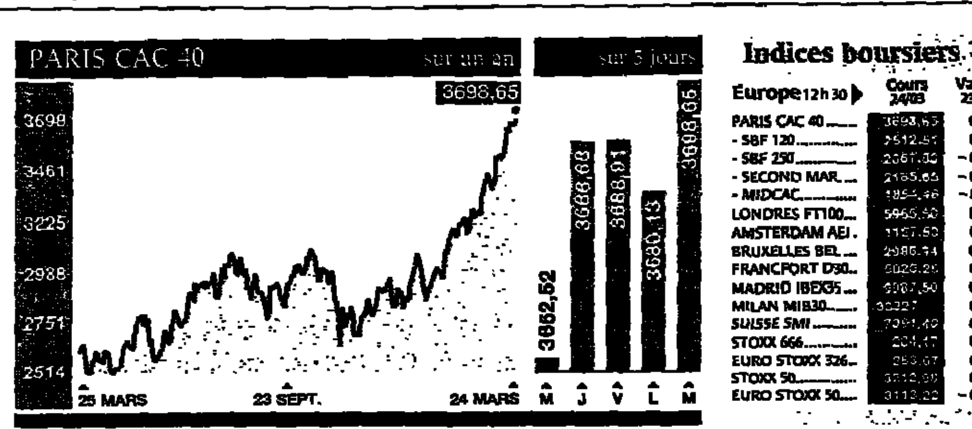
■ **CAISSES D'ÉPARGNE :** le groupe a annoncé, mardi 24 mars, un bénéfice net comptable de 2,02 milliards de francs en 1997, en hausse de 10,4 %. Le produit net bancaire s'établit pour 1997 à 28,5 milliards de francs, en hausse de 2,8 % par rapport à 1996.

■ **HERMÈS : la société de produits de luxe** a annoncé, lundi 23 mars, un résultat net de 531 millions de francs, en progression de 16 %, pour un chiffre d'affaires de 4,8 milliards. Malgré la crise asiatique, Hermès prévoit de poursuivre sa croissance.

■ **PRIMAGAZ : le groupe distributeur de gaz** a enregistré un recul de 6,2 % de son bénéfice net part du groupe qui atteint, en 1997, 348 millions de francs.

■ **SCHNEIDER : le groupe d'équipement électrique** a enregistré, pour l'exercice 1997, un résultat de 2,2 milliards de francs, en hausse de 61 % pour un chiffre d'affaires de 47,3 milliards, selon un communiqué publié lundi.

★ Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». *www.lemonde.fr*



Indices boursiers

Europe 12h30	Cours 24/03	Var. % 23/03	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	3698,65	0,50	23,38
- SBF 120	2512,51	0,33	22,46
- SBF 250	2367,88	−0,24	21,74
- SECOND MAR.	[illegible]	−0,26	20,75
- MIDCAC	[illegible]	−0,50	18,75
LONDRES FT100	5965,50	0,31	16,16
AMSTERDAM AEI	[illegible]	0,41	23,40
BRUXELLES BEL	[illegible]	0,06	23,51
FRANCFORT D30	5020,28	0,98	18,13
MADRID IBEX35	[illegible]	0,47	37,68
MILAN MIB30	[illegible]	0,79	33,62
SUISSE SMI	[illegible]	0,88	17,97
STOXX 666	[illegible]	0,29	—
EURO STOXX 326	[illegible]	0,37	—
STOXX 50	[illegible]	0,07	—
EURO STOXX 50	[illegible]	−0,02	—

Monde	Cours 23/03	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	8816,25	−1,01	11,48
- SP 500	[illegible]	−0,58	12,85
- NASDAQ	[illegible]	0,19	14,15
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	2,57	2,07
JOHANNESBURG	[illegible]	−0,31	14,31
MEXICO BOLSA	[illegible]	2,05	−3,66
SANTIAGO IPSA	[illegible]	−0,79	−7,73
SAO PAULO BOU.	[illegible]	0,89	—
TORONTO FSE I.	[illegible]	1,31	12,10
ASIE 10h15	24/03	23/03	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	−2,75	38,99
HONGKONG H.	[illegible]	0,44	8,80
SÉOUL	[illegible]	−0,70	37,74
SINGAPOUR ST.	[illegible]	−1,20	7,24
SYDNEY ALL O.	[illegible]	0,46	6,71
TOKYO NIKKEI	[illegible]	−1,56	8,83

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses	Cours 23/03	Var. % 20/03	Var. % 31/12
COFLEXIP	[illegible]	+9,97	+12,78
TOTAL	[illegible]	+7,27	+12,51
DEV.R.N-P.CAL	61,90	+6,90	+36,34
GEOPHYSIQUE	[illegible]	+6,50	+9,61
DE DIETRICH	[illegible]	+5,08	+29,10
SEFIMEG CA	[illegible]	+4,62	+43,33
ELF AQUITAINE	[illegible]	+4,56	+14,42
ELF GABON	[illegible]	+4,10	+10,99
ISIS	677	+3,98	+2,57
SODEXHO ALLIA	3980	+3,84	+23,48

Baisses	Cours 23/03	Var. % 20/03	Var. % 31/12
ATOS CA	[illegible]	−4,77	+36,21
LEGRAND ADP	[illegible]	−4,61	+30,69
SOMMER-ALLIBE	[illegible]	−4,44	+23,50
SYNTHELABO	925	−4,06	+9,70
STRAFOR FACOM	471	−3,68	+13,49
ESSILOR INTL	[illegible]	−3,65	+12,77
CIMENTS FRANC.	[illegible]	−3,62	+32,25
HACHETTE FILI.	1590	−3,42	+35,20
AIR LIQUIDE	[illegible]	−2,86	+11,46
REXEL	2235	−2,82	+19,20

PARIS SBF 250 3 mois — 2367,88 — 26 DÉC. 9 FÉV. 24 MARS

NEW YORK Dow Jones 3 mois — 8816,25 — 26 DÉC. 9 FÉV. 23 MARS

LONDRES FT100 3 mois — 5965,50 — 26 DÉC. 9 FÉV. 24 MARS

FRANCFORT DAX 30 3 mois — 5020,28 — 26 DÉC. 9 FÉV. 24 MARS

TOKYO Nikkei 3 mois — 16606,39 — 24 DÉC. 6 FÉV. 24 MARS

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

EN DÉPIT DU RECUL de Wall Street lundi 23 mars et d'un petit accès de faiblesse du dollar, la Bourse de Paris faisait de la résistance mardi 24 mars, dans un marché actif.

En repli de 0,21 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure un quart plus tard une perte de 0,13 %. Aux alentours de 12 h 15, les valeurs françaises gagnaient en moyenne 0,47 % à 3 697,36 points. Le volume des échanges s'élevait à la même heure sur le marché à règlement *mensuel à 6,5 milliards de francs.* Lundi, la Bourse de Paris avait cédé 0,24 % après avoir inscrit en cours de séance un record absolu à 3 718,92 points.

La Bourse continuait de réagir aux résultats fournis par les sociétés. Les investisseurs appréciaient ceux de Schneider qui ont progressé de 61 % l'an dernier gagnait 4,3 % à 490 francs.

TOKYO

DÉSESPÉRANT de voir des baisses d'impôts dans le plan de relance qui sera présenté à la fin de la semaine, le marché japonais a terminé en nette baisse, mardi 24 mars. L'indice Nikkei a terminé *la séance sur un recul de* 262,44 points, à 16 606,39 points, *soit une perte de 1,56 %.* L'annonce faite lundi par un responsable du Parti libéral démocrate selon laquelle il faudrait attendre 1999, voire 2000, pour des réductions d'impôt a incité nombre d'entreprises à accélérer leurs ventes d'actions dans la perspective de la clôture de l'exercice le 31 mars.

LONDRES

Les prises de bénéfice ont pesé sur le marché londonnien, lundi 23 mars. L'indice Footsie a perdu *9,3 points, soit 0,16 %,* à 5 947 points.

NEW-YORK

WALL STREET a cédé 1,01 %, lundi 23 mars, à l'issue d'une séance marquée par des dénouements de positions et des prises de bénéfice après l'expiration trimestrielle, à la veille du week-end, d'options sur des titres et des indices boursiers. L'indice Dow Jones des valeurs *vedettes a perdu 90,18 points,* à 8 816,25. Les ventes bénéficiaires ont été encouragées par le fait que le Dow Jones avait terminé pour la première fois vendredi au-dessus des 8 900 points.

FRANCFORT

***LES VALEURS** allemandes étaient* encore orientées à la baisse, mardi 24 mars, au début des transactions électroniques. L'indice DAX de la Bourse de Francfort abandonnait 0,15 %, à 5 006,39 points. La veille, l'indice DAX avait terminé la *séance officielle sur* un recul de 0,60 %, à 5 001,55 points.

Valeur du jour : Elf Aquitaine prend pied en Russie

LUNDI 23 MARS, l'action du groupe pétrolier français a gagné 4,6 %, à 801 francs. Comme toutes les valeurs du secteur, ce titre a profité du rebond du prix du baril de pétrole. Celui-ci a grimpé, pour la qualité brent, de 10 %, à 15 dollars, après la décision prise par l'Arabie *saoudite*, le Venezuela et le Mexique de réduire leur production afin d'enrayer la chute des cours. L'Iran, le Koweït, les Emirats arabes unis, l'Oman et la Libye se sont également associés à cet effort. Il y avait urgence, car, mardi 17 mars, le prix du baril avait atteint son plus bas niveau depuis neuf ans, à 11,90 dollars.

Cours de l'action Elf Aquitaine — en francs à Paris — 801 — 850 800 750 700 650 600 — 10/10 7/11 5/12 2/01 13/2 13/3 23/3 — 1997 1998

Le même jour, la compagnie française a annoncé une prise de participation de 5 % dans le capital de Yuksi, la première compagnie pétrolière russe, issue du rapprochement de Yukos et Sibneft, dont la valeur est estimée à 10 milliards de dollars. Cette compagnie, qui devrait être introduite à la Bourse de New York en 1999, *dispose des plus importantes réserves mondiales* (16 milliards de barils). Cette opération coûtera 528 millions de dollars (3,2 milliards de francs) à *Elf* Aquitaine. C'est le prix à payer pour mettre un pied dans l'eldorado pétrolier russe. L'accord conforte l'intention d'Elf Aquitaine de rééquilibrer la répartition géographique de ses gisements. Actuellement, 97 % de ses réserves prouvées (3,4 milliards de barils) sont localisées entre la mer du Nord (38 %) et l'Afrique (59 %). Philippe *Jaffré, le président du groupe,* voulait élaborer un nouvel axe Est-Ouest (du golfe du Mexique à la Russie) qui pourrait représenter 10 % des réserves d'ici à l'an 2003. Avec cet accord, c'est pratiquement chose faite.

En outre, Elf Aquitaine sera associé à 50 % au développement de deux gisements géants à Sugmut (700 millions de barils de réserves) et Prirazlom (1 milliard de barils). Elf Aquitaine pourrait augmenter ses propres réserves de 850 millions de barils, à un coût particulièrement favorable, puisque les champs sont *déjà en phase de développement.* L'investissement nécessaire pour Sugmut est ainsi inférieur de 40 % à celui de Girassol en Angola, de taille comparable.

Grâce à ces gisements, Elf Aquitaine devrait dépasser son objectif de production de 1,3 million de barils par jour en 2005. Un analyste souligne cependant l'instabilité de l'environnement *fiscal, législatif et politique de la Russie* (Boris Elstine venant de révoquer son premier ministre). Ce qui n'a pas empêché les sociétés de Bourse BNP Equities, Paribas Capital Market et la Société générale de relever leurs recommandations. Mais le marché pétrolier devrait encore être très fluctuant pendant un certain temps.

Enguérand Renault

Matières premières

En dollars	Cours 23/03	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	[illegible]	0,22
ALUMINIUM 3 MOIS	[illegible]	0,72
PLOMB 3 MOIS	572,5	0,09
ETAIN 3 MOIS	[illegible]	0,09
ZINC 3 MOIS	[illegible]	0,51
NICKEL 3 MOIS	[illegible]	—
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	[illegible]	5,16
PLATINE A TERME	[illegible]	−15,54
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	[illegible]	−0,08
MAÏS (CHICAGO)	[illegible]	—
SOJA GRAINE (CHG.)	[illegible]	0,08
SOJA TOURTEAU (CHG.)	[illegible]	—
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	[illegible]	1,39
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	0,08
SUCRE BLANC (PARIS)	[illegible]	—

Pétrole

En dollars	Cours 23/03	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	...	—
WTI (NEW YORK)	[illegible]	−1,39
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	6,01

Or

En francs	Cours 23/03	Var % 20/03
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	+0,52
OR FIN LINGOT	[illegible]	+1,03
ONCE D'OR LONDRES	[illegible]	+0,21
PIÈCE FRANCE 20 F	[illegible]	—
PIÈCE SUISSE 20 F	[illegible]	+0,30
PIÈCE UNION LAT. 20 F	[illegible]	+0,30
PIÈCE 20 DOLLARS US	[illegible]	—
PIÈCE 10 DOLLARS US	[illegible]	−0,69
PIÈCE 50 PESOS MEX	[illegible]	+0,47

MONNAIES

● **Dollar :** l'évolution de la devise américaine était contrastée, mardi 24 mars. Dès les premières transactions interbancaires, le billet vert cédait du terrain face au franc à 6,1213 francs mais restait stable face au deutschemark à 1,8265 deutschemark, contre respectivement 6,1330 francs et 1,8275 deutschemark lundi lors des derniers échanges entre banques.

Face au yen, le billet vert se dépréciait également à 129,85 yens pour un dollar, contre 130,29 yens la veille. *« Comme une rumeur circulait disant qu'une banque centrale asiatique était intervenue sur la parité dollar-yen, les investisseurs, y compris les étrangers, se sont mis à acheter du yen »,* selon un cambiste d'une banque locale.

Un autre estimait que le dollar était sous pression en raison de prises de bénéfice, car il n'y avait pas actuellement de nouvelles incitations susceptibles de relancer les achats.

Cours de change

24/03 12h30	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN	Cours LIRE	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	6,13	6,66	10,28	4,10	2,97	4,69	0,34	3,35	....
DM	1,83	1,99	3,06	1,23	0,89	0,14	0,88	....	0,30
LIRE	1800,70	1956,46	3016,35	1208,12	873,73	1380,91	....	984,83	293,82
YEN	130,40	141,69	218,43	87,48	63,28	....	7,24	71,32	21,26
FLORIN	2,06	2,24	3,45	1,38	....	1,58	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,49	1,62	2,50	....	0,72	1,14	0,08	0,82	0,24
LIVRE	0,60	0,65	....	0,40	0,29	0,46	0,03	0,33	0,10
ECU	0,92	....	1,54	0,62	0,45	0,71	0,51	0,50	0,15
DOLLAR	....	1,09	1,68	0,67	0,49	0,77	0,06	0,55	0,16

Taux d'intérêt (%)

Taux 23/03	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,47	4,93	5,47
ALLEMAGNE	[illegible]	3,47	4,88	5,44
GDE-BRETAG.	[illegible]	7,42	5,92	5,74
ITALIE	[illegible]	6,22	5,13	5,68
JAPON	[illegible]	0,48	1,79	—
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,16	5,57	5,89
SUISSE	[illegible]	1,18	2,91	....
PAYS-BAS	[illegible]	3,38	4,90	5,46

Matif

Cours 12h30	Volume 24/03	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
JUIN 98	[illegible]	104,12	103,98
Pibor 3 mois			
JUIN 98	[illegible]	96,30	96,29

Marché des changes

Devises 17h35	Cours BDF 23/03	Achat 23/03	Vente 23/03
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	4,01	4,61
DANEMARK (100)	[illegible]	82	92
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,84	4,24
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,83	6,43
FINLANDE (100)	[illegible]	104	115
GDE-BRETAGNE	10,27	9,81	10,66
GRÈCE (100)	[illegible]	1,70	2,20
IRLANDE	[illegible]	7,98	8,82
ITALIE (1000)	[illegible]	3,12	3,62
JAPON (100)	[illegible]	4,61	4,86
NORVÈGE (100)	[illegible]	76,50	84,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	—	—
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,90	3,60
SUÈDE (100)	[illegible]	71	81
SUISSE (100)	[illegible]	399	423

TAUX

● **France :** le marché oligataire a ouvert en hausse, mardi 24 mars. Dès les premières transactions, le contrat notionnel *du Matif, qui* mesure la performance des *emprunts* d'Etat, gagnait 9 centièmes à 104,45. La veille, il avait terminé sur un recul de 22 centièmes. Selon un économiste de marché, plus la reprise économique européenne se confirme, plus elle est de nature à entraîner les taux à la baisse. En outre, la situation asiatique se calme et le lent retour des capitaux vers les marchés d'actions contribue au plafonnement des marchés obligataires.

● **Etats-Unis :** sur le marché obligataire américain, le rendement moyen l'obligation du Trésor à trente ans était stable à 5,876 % contre 5,878 % à la veille du week-end en clôture.

● **Israël :** la banque centrale israélienne diminuera de 0,4 point son taux *directeur,* le 1er avril, à 12,2 % pour tenir compte du ralentissement de l'inflation.

ÉCONOMIE

L'année 1997 a été très favorable au commerce mondial

LE COMMERCE mondial mesuré par les exportations de marchandises s'est accru de 9,5 % en volume en 1997, un taux remarquable qui ne devrait pas être *atteint en* 1998, du fait des répercussions de la crise asiatique, estime l'OMC (Organisation mondiale du commerce) dans un rapport publié mardi 24 mars à Genève. Ce taux de croissance est le plus élevé depuis plus de deux décennies, si l'on fait abstraction de l'année 1994, où il avait atteint 10 %. L'an dernier, les exportations de marchandises ont augmenté près de trois fois plus vite que la production mondiale (+ 3 %) *(lire page 4).*

■ **PÉTROLE : de nombreux pays producteurs se sont joints,** lundi 23 mars, à un effort de coopération internationale sans précédent pour redresser les cours du baril. L'Arabie Saoudite, le Venezuela, et le Mexique sont convenus, dimanche 22 mars, de tenter de réduire la production mondiale d'un volume compris entre 1,6 et 2 millions de barils par jour. L'Iran, les Emirats Arabes Unis, le Koweït, la Libye, l'Algérie et Oman ont annoncé lundi une baisse de leur production *(lire page 4).*

■ **INDONÉSIE : les négociations entre le Fonds monétaire international** (FMI) et les autorités indonésiennes ont donné lieu à des *« discussions productives »* et des progrès ont été faits dans cinq domaines, a indiqué, lundi 23 mars, Hubert Neiss, le directeur Asie-Pacifique de l'institution internationale.

■ **JAPON : les principaux responsables du Parti libéral-démocrate** *(PLD) japonais,* rassemblés lundi 22 mars, ont renoncé à inclure des baisses d'impôts dans leurs prochaines mesures de relance de l'économie.

■ **Le ministre japonais du** ***commerce international*** **et de l'industrie** (MITI), Mitsuo Horiuchi, a affirmé, mardi 24 mars, rester partisan d'une baisse rapide de la fiscalité. *« Des baisses d'impôts permanentes, et non pas temporaires, doivent être prises en considération aussitôt que possible »,* a-t-il souligné.

■ **ALLEMAGNE : l'économie allemande a *« manifestement redémarré l'année 1998 avec un réel dynamisme »*;** a indiqué, lundi 22 mars, le ministère de l'économie dans son rapport *mensuel, sans donner de chiffres.* Au quatrième trimestre 1997, la croissance allemande s'était quelque peu ralentie, a rappelé le ministère.

■ **BULGARIE : Sofia et le Fonds *monétaire international*** devront conclure en juin un accord de trois ans pour stabiliser l'économie bulgare, a déclaré lundi le vice-premier-ministre Alexandar Bojkov.

■ **ISRAËL :** ***la banque centrale*** **israélienne a annoncé,** lundi 22 mars, une diminution de 0,4 point de son taux directeur, qui sera ramené à 12,2 % à compter du 1er avril pour tenir compte du ralentissement de l'inflation.

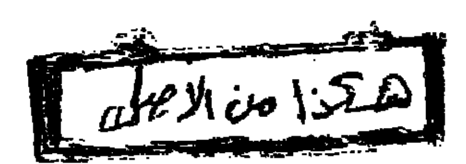
■ **PAPIER :** ***la consommation de*** **papier dans le monde s'accroît** de 9 millions de tonnes par an et devrait dépasser les 350 millions de tonnes annuelles d'ici 2005, selon une étude publiée, lundi 22 avril, par la maison d'édition britannique, Woodhead Publishing.

NOMINATIONS

■ **EURO DISNEY : Jay Rasulo** rejoint Euro Disney en tant que *directeur général adjoint* et sera nommé directeur général le 1er janvier 1999. M. Rasulo était auparavant senior vice-president de Disney regional entertainment.

■ **CAT VOYAGES : Marc Grimaldi** a été nommé directeur général de la société spécialisée dans l'organisation de voyages.

■ **NCR : Patrick Goasguen** devient vice-président de la division banque et assurance de NCR France.



RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 24 MARS

Liquidation : 24 mars
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,72 %
CAC 40 : 3706,46

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	1007	[illegible]	+ 0,79	46,71
Cr.Lyonnais(T.P.)	930	[illegible]	+ 0,86	44,35
Renault (T.P.)	2023	[illegible]	+ 0,09	95,36
Rhone-Poulenc(T.P)	2535	[illegible]	—	106,28
Saint Gobain(T.P.)	1260	[illegible]	+ 0,07	71,63
Thomson S.A (T.P)	980	[illegible]	—	44,05
Accor	1370	[illegible]	+ 3,79	20
AGF	332	[illegible]	+ 1,53	—
Air Liquide	1050	[illegible]	– 0,57	34
Alcatel Alsthom	1060	[illegible]	+ 1,60	10
Atos CA	1057	[illegible]	+ 0,56	—
Axa	638	[illegible]	– 2,03	7,50
Bail Investis	900	[illegible]	– 0,44	44,40
Bazar Hot. Ville	695	[illegible]	– 1	16
Bertrand Faure	435	[illegible]	– 0,91	8
BIC	457,50	[illegible]	+ 0,13	8
BIS	576	[illegible]	—	8
B.N.P.	437,90	[illegible]	+ 1,39	3,40
Bollore Techno	930	[illegible]	+ 0,21	7,50
Bongrain	3070	[illegible]	– 1,30	81
Bouygues	942	[illegible]	– 1,38	17
Bouygues Offs.	274,30	[illegible]	– 1,02	2
Bull	64,30	[illegible]	– 0,46	—
Canal +	1124	[illegible]	+ 1,24	20
Cap Gemini	763	[illegible]	+ 5,63	2
Carbone Lorraine	2214	[illegible]	– 0,18	18
Carrefour	3625	[illegible]	– 0,05	26
Casino Guichard	418	[illegible]	– 0,43	4,50
Casino Guich.ADP	296,50	[illegible]	– 0,47	4,75
Castorama Dub.(Li)	981	[illegible]	– 1,52	21
C.C.F.	493	[illegible]	+ 2,63	5,80
Cegid (Ly)	840	[illegible]	—	30
Cerus Europ.Reun	38,55	[illegible]	– 0,12	[illegible]
CGIP	2720	[illegible]	+ 2,16	48
Chargeurs	403,70	[illegible]	+ 0,02	[illegible]
Christian Dalloz	752	[illegible]	+ 0,39	12
Christian Dior	787	[illegible]	– 0,50	[illegible]
Ciments Francais	305,50	[illegible]	+ 2,12	3,25
Cipe France (Ly) #	211	[illegible]	– 1,42	2,50
Clarins	550	[illegible]	– 0,18	7,20
Club Mediterranee	503	[illegible]	+ 0,99	4,50
Coflexip	750	[illegible]	– 0,93	[illegible]
Colas	1045	[illegible]	– 0,76	25
Comptoir Entrep.	14,95	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
Comptoirs Mod.	3099	3085	– 0,45	24
CPR	472,90	472,50	– 0,08	22
Cred.Fon.France	117,50	116,60	– 0,76	26
Credit Lyonnais CI	510	506	– 0,78	10
CS Signaux(CSEE)	299,40	287	– 4,14	5,50
Damart	4032	4035	+ 0,07	67
Danone	1388	1396	+ 0,57	17
Dassault-Aviation	1759	1750	– 0,51	[illegible]
Dassault Electro	633	635	—	6,40
Dassault Systemes	236	245	+ 3,81	1,70
De Dietrich	358,90	358,50	– 0,11	5,30
Deveaux(Ly)#	927	915	– 1,29	24
Dev.R.N-P.Cal Li #	61,90	63	+ 1,77	—
Dexia France	809	801	– 0,98	15,70
DMC (Dollfus Mi)	131,60	130,10	– 1,13	4
Dynaction	190	186,20	– 2	3
Eaux (Gle des)	989	993	+ 0,40	12
Ecia	1580	1559	– 1,32	10
Eiffage	400,20	403,80	+ 0,89	8
Elf Aquitaine	801	784	– 2,12	16
Eramet	243	243,10	+ 0,04	6,50
Eridania Beghin	1161	1168	+ 0,60	33
Essilor Intl	2030	2035	+ 0,24	14,90
Essilor Intl.ADP	1940	1910	– 1,54	15,30
Esso	537	539	+ 0,37	10
Eurafrance	2851	2860	+ 0,31	53
Euro Disney	10,15	10,15	—	0,68
Europe 1	1492	1495	+ 0,20	79
Eurotunnel	5,80	5,75	– 0,86	—
Fimalac SA	670	677	+ 1,04	16
Finextel	115	121	+ 5,21	3,91
Fives-Lille	406,10	399,50	– 1,62	14
France Telecom	305,20	316	+ 3,53	—
Fromageries Bel	4900	4850	– 1,02	50
Galeries Lafayette	4027	3910	– 2,90	11
GAN ex.dt sous.	170	174	+ 2,35	4
Gascogne (B)	543	549	+ 1,10	14
Gaumont #	432	426,50	– 1,27	2,50
Gaz et Eaux	2806	2890	+ 2,99	55
Geophysique	844	801	– 5,09	8
G.F.C.	571	575	+ 0,70	19
GrandVision	231,80	233	+ 0,51	4,50
Groupe Andre S.A.	696	700	+ 0,57	6
Groupe GTM	441,80	443	+ 0,27	8
Gr.Zannier (Ly) #	165	162,70	– 1,39	2,20
Guilbert	945	942	– 0,31	12
Guyenne Gascogne	2010	2022	+ 0,59	30
Hachette Fil.Med.	1690	1670	– 1,18	15
Havas	506	510	+ 0,79	8,50
Havas Advertising	946	942	– 0,42	13
Imetal	834	827	– 0,83	16
Immeubl.France	451	450,10	– 0,19	6
Infogrames Enter.	246,30	246	– 0,12	—
Ingenico	143	145,50	+ 1,74	8
Interbail	164,10	164	– 0,06	[illegible]
Intertechnique	1501	1480	– 1,39	15
ISIS	677	669	– 1,18	—
Jean Lefebvre	410	408	– 0,48	[illegible]
Klepierre	970	970	—	[illegible]
Labinal	1900	1897	– 0,15	21,30
Lafarge	536	546	+ 1,86	10
Lagardere	239	242,90	+ 1,63	3,70
Lapeyre	431,50	425,20	– 1,46	5,60
Lebon	293	292,20	– 0,27	7
Legrand	1584	1610	+ 1,64	4,10
Legrand ADP	992	1018	+ 2,62	6,56
Legris indust.	261	256,50	– 1,72	5
Locindus	830	830	—	63
L'Oreal	2741	2784	+ 1,56	14
LVMH Moet Hen.	1323	1309	– 1,05	6,30
Marine Wendel	1017	1029	+ 1,17	17
Metaleurop	67	66,80	– 0,29	4
Metrologie Inter.	14,55	14,45	– 0,68	—
Michelin	350,10	351	+ 0,25	3,30
Moulinex #	158	156,50	– 0,94	4
Natexis	424,50	422	– 0,58	10
Nord-Est	128,10	130,50	+ 1,87	5,50
Nordon (Ny)	471	470	– 0,21	—
NRJ #	1135	1105	– 2,64	7,50
Olipar	68,50	67,20	– 1,89	—
Paribas	592	616	+ 4,05	13
Pathe	1281	1285	+ 0,31	10
Pechiney	273,80	270	– 1,38	3,30
Pernod-Ricard	436	427,50	– 1,94	4,20
Peugeot	974	979	+ 0,51	3
Pinault-Print.Red	4188	4234	+ 1,09	32
Plastic Omn.(Ly)	835	842	+ 0,83	8,50
Primagaz	533	549	+ 3	8,50
Promodes	2755	2749	– 0,21	14
Publicis #	698	707	+ 1,28	4,80
Remy Cointreau	123,60	124,60	+ 0,80	4,60
Renault	247	247,50	+ 0,20	3,50
Rexel	2235	2231	– 0,17	19,60
Rhone Poulenc A	276	280	+ 1,44	3,50
Rochette (La)	27,75	27,95	+ 0,72	1,20
Rue Imperiale(Ly)	6530	6580	+ 0,76	120
Sade (Ny)	238	240	+ 0,84	12,50
Sagem SA	3770	3730	– 1,06	26
Saint-Gobain	960	965	+ 0,52	17
Salvepar (Ny)	518	520	+ 0,38	18,50
Sanofi	690	688	– 0,28	6,60
Sat	2250	2209	– 1,82	29
Saupiquet (Ns)	526	525	– 0,19	10
Schneider SA	414	432	+ 4,34	5
SCOR	346,40	342	– 1,27	10
S.E.B.	972	972	—	11,20
Sefimeg CA	430	415,10	– 3,46	14,60
SEITA	247	247	—	6,60
Selectibanque	72,70	72,80	+ 0,13	6
SFIM	1150	1150	—	30
SGE	220	219	– 0,45	5
Sidel	453	452	– 0,22	4,50
Silic CA	955	946	– 0,94	37,34
Simco	479	475	– 0,83	20,76
S.I.T.A.	1388	1385	– 0,21	12
Skis Rossignol	123,90	123,40	– 0,40	2,50
Societe Generale	1100	1106	+ 0,54	17,50
Sodexho Alliance	3980	3955	– 0,62	35
Sogeparc (Fin)	415	415	—	15,26
Sommer-Allibert	258	260	+ 0,77	4
Sophia	248	249	+ 0,40	17,25
Spir Communic. #	505	493	– 2,37	15
Strafor Facom	471	475	+ 0,84	7
Suez Lyon.des Eaux	898	905	+ 0,77	12
Synthelabo	425	433	+ 0,96	5,32
Technip	770	754	– 2,07	10,50
Thomson-CSF	253	250,30	– 1,06	2,80
Total	737	732	– 0,67	10,50
UIF	442	438,30	– 0,83	14,68
UIS	220	219,40	– 0,27	14,97
Unibail	741	740	– 0,13	29
Union Assur.Fdal	959	976	– 1,31	19
Usinor	103,80	102,10	– 1,63	3
Valeo	527	531	+ 0,75	2
Vallourec	470	475	+ 1,06	6
Via Banque	206,90	205,20	– 0,82	12
Worms & Cie	395	391,50	– 0,88	5
Zodiac ex.dt divid	1505	1490	– 0,99	11,50
Elf Gabon	1090	1100	+ 0,91	89

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
ABN Amro Hol.#	140	140,70	+ 0,50	1,18
Adecco S.A.	2195	2251	+ 2,55	13,13
Adidas AG #	1044	1049	+ 0,47	2,71
American Express	595	583	– 2,01	1,17
Anglo American #	257	254	+ 1,19	2,10
Amgold #	225	235,50	+ 3,28	6,94
Arjo Wiggins App.	20	19,75	– 1,25	0,52
A.T.T. #	403	400,80	– 0,29	1,68
Banco Santander #	300,50	295,80	– 1,56	0,89
Barrick Gold #	119	123	+ 3,36	0,36
B.A.S.F. #	246,10	245,80	– 0,12	4,15
Bayer #	276	277	+ 0,36	4,19
Crown Cork ord.#	322,50	320	– 0,86	1,28
Crown Cork PF CV#	294	292	– 0,68	2,41
Daimler Benz #	578	570	– 1,38	2,71
De Beers #	128,80	129,80	– 0,77	0,69
Deutsche Bank #	449,90	449,40	– 0,11	4,44
Diageo PLC reg.#	72	74,80	+ 3,88	—
Dresdner Bank	288,20	292	+ 1,31	3,82
Driefontein #	35,20	37,20	+ 5,68	0,37
Du Pont Nemours #	434,80	421,40	– 3,08	1,64
Eastman Kodak #	382,20	386,60	+ 1,15	2,25
East Rand #	1,27	1,28	+ 0,78	0,10
Echo Bay Mines #	11,55	12,40	+ 7,35	0,15
Electrolux #	497	505	+ 1,60	6,53
Ericsson #	290	296,20	+ 2,13	1,30
Ford Motor #	390	386,20	– 0,97	2,19
Freegold #	25,70	26,90	+ 4,66	0,95
Gencor act.regr.	10,60	10,95	+ 3,30	1,36
General Elect. #	492,30	490,10	– 0,44	1,55
General Motors #	421	426,50	+ 1,30	2,58
Gle Belgique #	800	800	—	14,24
Hanson PLC reg.	37	37	—	0,39
Harmony Gold #	18,15	19,50	+ 7,43	0,47
Hitachi #	43,85	43,55	– 0,68	0,21
Hoechst #	232	235,70	+ 1,59	5,45
I.B.M #	629	619	– 1,58	1,04
I.C.I #	111,40	115	+ 3,23	1,22
Ito Yokado #	318,10	323,80	+ 1,79	0,72
Kingfisher plc #	117	117,50	+ 0,42	0,65
Matsushita #	90,20	90,35	+ 0,16	0,24
Mc Donald's #	311	314,60	+ 1,15	0,43
Merck and Co #	805	802	– 0,37	2,31
Mitsubishi Corp.#	47,10	46,60	– 1,06	0,16
Mobil Corporat.#	510	488,50	– 4,21	2,97
Morgan J.P. #	854	828	– 3,04	4,96
Nestle SA Nom. #	11120	11458	+ 2,96	78,56
Nipp. MeatPacker #	73	73,60	+ 0,82	0,71
Nokia A	651	659	+ 1,22	3,94
Norsk Hydro #	310,10	310	– 0,03	4,78
Petrofina #	2190	2237	+ 2,14	49,02
Philip Morris #	260,90	260,30	– 0,22	2,08
Philips N.V #	442	449	+ 1,58	4,46
Placer Dome Inc #	75,80	79	+ 4,22	0,22
Procter Gamble #	521	530	+ 1,72	1,32
Quilvest	360	350	– 2,77	13,92
Randfontein #	10,75	11,10	+ 3,25	0,62
Rio Tinto PLC #	83,05	82,50	– 0,66	1,01
Royal Dutch #	359	360	+ 0,27	2,91
Sega Enterprises	110,90	112,20	+ 1,17	0,58
Schlumberger #	482	475,50	– 1,34	1,14
SGS Thomson Micro.	417,80	417	– 0,19	—
Shell Transport #	46,90	46,50	– 0,85	0,50
Siemens #	405	407,30	+ 0,56	3,70
Sony Corp. #	520	519	– 0,19	0,98
Sumitomo Bank #	64,15	61,80	– 3,66	0,17
T.D.K #	451	447,10	– 0,86	0,96
Telefonica #	263,90	263,10	– 0,30	1,18
Toshiba #	25,25	25,10	– 0,59	0,20
Unilever act.Div.#	422,20	418,60	– 0,85	1,63
United Technol. #	561	569	+ 1,42	1,61
Vaal Reefs #	223	238	+ 6,72	11,09
Volkswagen A.G #	4828	4830	+ 0,04	22,14
Volvo (act.B) #	196,20	198,60	+ 1,22	2,25
Western Deep #	103,60	111,40	+ 7,52	6,06
Yamanouchi #	136	132	– 2,94	0,39
Zambia Copper	14,20	14,05	– 1,05	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 24 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	106,45	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	122	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	—	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	103,30	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	115,30	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,21	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	127,40	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	117,55	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	—	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	107,80	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	—	[illegible]
Finansder 9%91-06#	127,98	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113,94	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	106,93	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	101,43	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,98	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	104,60	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	108,42	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	102,20	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	112,01	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	100,50	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	—	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01CA#	109,63	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	113,93	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,90	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	140,50	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	105,85	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	995	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		53	[illegible]
Baccarat (Ny)	◆	800	[illegible]
Bains C.Monaco	◆	669	[illegible]
Bque Transatlantl.		259	[illegible]
B.N.P.Intercont.		1174	[illegible]
Bidermann Intl.	◆	110	[illegible]
B T P (la cie)	7,60	—	[illegible]
Centenaire Blanzy		560	555
Champex (Ny)	◆	19,20	19,20
CIC Un.Euro.CIP		560	581
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2835	2835
Generali Fce Assur		1562	1580
Continental Ass.Ly		589	589
Darblay	◆	500	500
Didot Bottin		835	865
Eaux Bassin Vichy	◆	2950	2950
Ent.Mag. Paris	◆	1410	1410
Fichet Bauche		42,50	42,50
Fidei	◆	38	38
Finalens		285	285
F.I.P.P.	◆	230	230
Fonciere (Cie)	◆	800	800
Fonc. Lyonnaise #		872	866
Foncina #		551	551
Francarep		318,10	308,20
France S.A	◆	1382	1382
From. Paul-Renard	◆	1050	1050
Gevelot		1300	1380
G.T.I (Transport)		394,50	385
Immobail		213,90	217,70
Immobanque		725	722
Lucia	◆	56,50	56,50
Monoprix	◆	390	390
Metal Deploye	◆	415	416
Mors		7,50	7,20
Navigation (Nle)		130	130
Optorg	◆	374,90	374,90
Paluel-Marmont		440	451
Exa.Clairefont(Ny)		945	945
Parfinance		370	374,90
Paris Orleans		320,10	320,10
Promodes (CI)	◆	2089	2089
PSB Industries Ly		610	605
Rougier #		340	340
Saga	◆	140,20	140,20
S.I.P.H.	◆	280	280
Sofragi		4916	4920
Taittinger		3750	3725
Tour Eiffel	◆	282	282
Vicat		555	565
Caves Roquefort		1990	1970
Elyo	◆	319,50	319,50
Finaxa		514	[illegible]
Gaillard (M)	◆	1550	1550
Givaudan-Lavirotte	◆	1290	1290
Grd Bazar Lyon(Ly)	◆	280	280
Gd Moul.Strasbourg	◆	2005	2005
Hotel Lutetia	◆	415	415
Hotels Deauville		701	700
Immeubl.Lyon (Ly)	◆	547	547
L.Bouillet (Ly)	◆	280	280
Lloyd Continental	◆	10490	10490
Maussiere Forest		53,30	52,30

(Publicité)

Nouvelle Golf.
Et si c'était la voiture que tout le monde attendait ?
http://www.vwfrance.com/

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 24 MARS

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	42,80	[illegible]
AFE #		725	[illegible]
Aigle #		488	[illegible]
Albert S.A (Ns)	◆	191,10	[illegible]
Altran Techno. #		2965	[illegible]
Arkopharma#		426,10	[illegible]
Montaignes P.Gest.	◆	1996	[illegible]
Assystem #		320	[illegible]
Bque Picardie (Li)	◆	848	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#		403	[illegible]
Bque Vernes	◆	175	[illegible]
Beneteau CB#		480	[illegible]
B I M P		139	[illegible]
Boiron#(Ly)		408,50	[illegible]
Boisset (Ly) #		460	[illegible]
But S.A.		330	[illegible]
C.E.E #		92,10	[illegible]
Change Bourse (M)		242	[illegible]
CNIM CA#		237	[illegible]
Codetour #		350	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET		300	[illegible]
Conflandey #		320	[illegible]
C.A. Hte Normandie		337	[illegible]
C.A. Paris IDF		884	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine		302	[illegible]
C.A.Loire Atl.Ns #		294	[illegible]
C.A.Pas de Calais		555	[illegible]
C.A.du Nord#(Li)		500	[illegible]
C.A. Oise CCI		322,80	[illegible]
C.A. Somme CCI		348	[illegible]
C.A.Toulouse (B)		425	[illegible]
Devanlay	◆	715	[illegible]
Devernois (Ly)		580	[illegible]
Ducros Serv.Rapide		39,90	[illegible]
Emin-Leydier (Ly)#		399	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)		499	[illegible]
Expand s.a		1030	[illegible]
Factorem		695	[illegible]
Faiveley #		248	[illegible]
Finacor		64,70	[illegible]
Fininfo		895	[illegible]
Assur.Bq.Populaire		665	[illegible]
Gauder France		300	[illegible]
Gel 2000		37	[illegible]
GEODIS #		389	[illegible]
GFI Industries #		1356	[illegible]
Girodet (Ly) #	◆	25,60	[illegible]
GLM S.A		230,10	[illegible]
Gpe Guillin # Ly		258	[illegible]
Kindy #		182	[illegible]
Guerbet		215	[illegible]
Hermes Internat.1#		512	[illegible]
Hurel Dubois		845	[illegible]
ICBT Groupe #		193,50	[illegible]
I.C.C.#		156	[illegible]
ICOM Informatique		490	[illegible]
Idianova		67,90	[illegible]
Int. Computer #		65	[illegible]
IPBM	◆	69	[illegible]
M6-Metropole TV		720	[illegible]
Manitou #		825	[illegible]
Manutan		517	[illegible]
Marie Brizard #		569	[illegible]
Maxi-Livres/Profr#		36,40	[illegible]
Mecelec (Ly)		86,50	[illegible]
MGI Coutier #		362,90	[illegible]
Monneret Jouet Ly#		170	[illegible]
Naf-Naf #		92,50	[illegible]
Norbert Dentres.#		850	[illegible]
NSC Groupe Ny		829	[illegible]
Onet #		949	[illegible]
Paul Predault		133	[illegible]
P.C.W.	19	—	[illegible]
Petit Boy #	◆	92,25	92,25
Phyto-Lierac #		280	280
Pochet		880	880
Poujoulat Ets (Ns)		230	222
Radiall #		699	718
Robertet #		1280	1295
Rouleau-Guichard		255	255
Securidev #		109	107
Smoby (Ly)#		575	576
Sofco (Ly)	◆	10,40	10,40
Sofibus		368	368
Sopra #		1366	1371
Steph.Kelian #		74,50	77
Sylea		705	695
Teisseire-France		195	196,20
TFI		770	775
Thermador Hol. #		376,50	375,10
Trouvay Cauvin #		123,10	125,50
Unilog		1400	1400
Union Fin.France		798	785
Viel et Cie #		179,80	[illegible]
Vilmorin et Cie #		582	566
Virbac		554	550

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 24 MARS

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		50	49,50
Belvedere		985	985
BVRP		287,50	285
Coil		170	168
Electronique D2		142	141
FDM Pharma n.		146,90	143
Genset		507	508
Guyanor action B		9,75	10,35
High Co.		245	249
Infonie		88	89
Joliez-Regol		117	116
Mille Amis		72	72
Naturex		96	96
Olitec		1148	1140
Picogiga		218,10	228
Proxidis		22,90	23,10
R21 Santé		524	530
Stelax	◆	6,15	6,15

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 24 MARS

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Beghin CI	◆	885	885
Générale Occidentale	◆	*160*	160
Sté lecteurs du Monde	◆	188	189,20
Via Crédit (Banque)	◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours precédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 23 mars

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
Patrimoine Retraite C		321,33	[illegible]
Patrimoine Retraite D		311,60	[illegible]
Sicav Associations C	◆	2462,67	[illegible]
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)			
Fonsicav C		20089,84	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C		19720,86	[illegible]
Coexis		2032,54	[illegible]
Dièze		2582,80	[illegible]
Elicash	◇	970794,32	970794,32
Eurodyn		3365,78	[illegible]
Indicia	◆	2286,79	[illegible]
Indocam Convert. C	◆	15253,36	[illegible]
Indocam Convert. D	◆	14350,10	[illegible]
Indocam Europe Nouv.	◆	16203,46	[illegible]
Indocam Hor. Eur. C	◆	1235,12	[illegible]
Indocam Hor. Eur. D	◆	1235,12	[illegible]
Pacte Vert T. Monde	◆	542,51	531,77
CIC BANQUES			
Francic		193,67	188,03
Francic Pierre		165,84	161,01
Europe Régions		290,34	281,88
CIC PARIS			
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		190,23	185,14
Créd.Mut.Ep.Cour.T		947,57	947,57
Créd.Mut.Ep.Ind. C		187,70	182,68
Créd.Mut.Ep.J		23375,31	23375,31
Créd.Mut.Ep.Monde		2016,63	1962,66
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1958,03	1919,64
Créd.Mut.Ep.Quatre		1096,54	1075,04
Fonds communs de placements			
CM Option Modération		109,66	107,51
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Solstice D		2370,88	2364,97
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT			
Actimonétaire C		38734,53	38734,53
Actimonétaire D		30687,86	30687,86
Cadence 1 D		1075,98	1065,33
Cadence 2 D		1064,14	1053,60
Cadence 3 D		1053,52	1043,09

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

DISPARITIONS

Marie-José Lamothe

Une spécialiste du Tibet

MARIE-JOSÉ LAMOTHE, spécialiste de la civilisation tibétaine, est morte à Paris, dimanche 22 mars, des suites d'un cancer. Elle était âgée de cinquante-deux ans. Née en 1945 à Talence (Gironde), elle avait acquis une grande expérience des cultures indienne, afghane et tibétaine grâce à de nombreux voyages. En 1976, elle publiait, avec André Velter, ses deux premiers essais, fruits de ses périples, *Le Livre de l'outil* et *Les Outils du corps* (Messidor).

Depuis 1986, elle avait en outre consacré la plus grande part de son énergie à défendre ce que l'occupant chinois avait laissé subsister de la civilisation du Tibet. Cette même année paraissait, chez Fayard, le premier des trois volumes de sa traduction des *Cent Mille Chants* de Milarépa, moine poète du XIe siècle, figure emblématique du bouddhisme tibétain. Le livre était couronné par le prix Alexandra David-Néel. Les deux autres volumes étaient publiés chez le même éditeur en 1989 et 1993. Ce travail considérable – auquel il faut ajouter la nouvelle traduction de *La Vie de Milarépa* (Seuil, 1995) – démontrait combien le scrupule à restituer dans notre langue et faire entendre dans notre culture un enseignement vénérable mais très éloigné était grand chez Marie-Josée Lamothe. Mais au-delà d'une érudition scrupuleuse, il y avait la conscience que l'objet de cette transmission, loin d'être une chose morte, était encore vivant, utile, agissant. Cette conscience donnait à Marie-Josée Lamothe une générosité et une simplicité jamais affectée que ceux qui l'ont approchée reconnaissaient immédiatement. Ainsi, elle pouvait passer d'une étude dont on devinait les difficultés et l'aridité à la plus grande délicatesse de relation.

Au cours de l'été 1995, elle fit le pèlerinage au mont Kailash, la « Précieuse Montagne » révérée par les bouddistes tibétains, et en rapporta un beau récit, *Dans les pas de Milarépa* (Albin Michel, « Le Monde des livres » du 27 février), qui sera son dernier livre. Ainsi qu'il est écrit à la fin des *Cent Mille Chants*, au moment de la mort du Sage : *« Alors Milarépa chanta comment voir le visage des dieux. »*

Patrick Kéchichian

■ GALINA OULANOVA, une des plus grandes ballerines du Kirov, est morte à Moscou, vendredi 20 mars. Elle était âgée de quatre-vingt-huit ans. Fille de parents danseurs à Leningrad, ville où elle naît en 1919, la petite fille est prédestinée à l'excellence. Sa mère lui apprend les rudiments de l'art chorégraphique, puis le très célèbre professeur et pédagogue Vaganova la prend en main. Elle entre au Kirov, mais c'est au Bolchoï, à Moscou, qu'elle sera consacrée *prima ballerina*. En 1960, elle quitte la scène, mais reste professeur dans la compagnie. Galina Oulanova était décorée de l'Ordre de Lénine et quatre fois de l'Ordre de Staline pour avoir fait triompher dans le monde entier les héroïnes du ballet classique et des ballets édifiants du réalisme soviétique. Elle défendit notamment le rôle de Tao-Hoa, jeune Chinoise qui, dans *Le Pavot rouge*, créé en 1927, sacrifie sa vie à la cause de la libération de son peuple.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 20 mars est publié :

● **Fonction publique** : un décret fixant les dispositions statutaires applicables aux corps de chargés d'études documentaires. Trois corps sont constitués : le corps des chargés d'études documentaires du secrétariat général du gouvernement, le corps des chargés d'études documentaires des ministères de la culture et de l'éducation nationale, dont la gestion est confiée au ministre de la culture, et le corps interministériel des chargés d'études documentaires, qui relève du ministre de l'équipement.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Joséphine LE FOLL
et Pierre ZINS
et leur fils
Georges
sont heureux d'annoncer la naissance de

Jules et Joseph,

le 21 mars 1998, à Paris.

153, rue de l'Université,
75007 Paris.

Anniversaires de naissance

– En ce 24 mars 1998,
pour

Nicolas.

Tous mes plus affectueux vœux de bonheur.

Tendrement.

Clara. Quelque part entre Bruxelles et Paris.

– *Comment souhaiter un bon* cinquantième anniversaire au meilleur des

Pouni,

si ce n'est en le lui disant dans son journal préféré ?

Mounie, Ines, Hélène.

– Dix-sept ans déjà, le temps passse vite !
Mais c'est la vie mon amie...
Bon anniversaire.

Titia.

Gérald, Françoise, Inesita, L.N.

Décès

– Mme Jeannine Audard,
son épouse,
Le docteur Elsa Hanon,
Catherine Audard et Alan Montefiore,
Frédéric et Brigitte Audard,
ses enfants,
Florence et Daniel, Olivier et Yara, Sylvain et Gyöngyi, Cécile, Laure-Hélène, Alaric, Manfred,
ses petits-enfants,
Sarah-Anne, Adrien, Elisabeth,
ses arrière-petits-enfants,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Jean AUDARD,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 19 mars 1998, la veille de son quatre-vingt-cinquième anniversaire.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, ce mardi 24 mars.

12, *place du Renard,*
77150 Lésigny.

– L'Association Jan Hus
a la tristesse de faire part du décès de

Jean AUDARD,
son trésorier depuis
sa fondation en 1981.

Nathalie Roussarie,
26, rue des Ecoles,
92330 Sceaux.

– *L'Association Les amis de Milosz*
a la tristesse de faire part du décès de

Jean AUDARD,
son président.

M. André Silvère,
6, rue José-Maria-de-Heredia,
75007 Paris.

– Etienne et Françoise Balibar,
Marie et Ahmed Bouazzi,
Antoinette et Abdelkader Mrabti,
Sébastien Balibar
et Isabelle Py Balibar,
ses enfants,
Jeanne Balibar et Mathieu Amalric,
Haroun Bouazzi,
Nassim Mrabti, Safia Mrabti,
Charlotte Balibar, Lucien Balibar et Justine Selz, Justine Balibar,
ses petits-enfants,
Antoine Amalric, Esther Balibar,
ses arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Jean BALIBAR,
professeur de mathématiques,

survenu le 16 mars 1998, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

32, rue Renan,
22220 Tréguier.

– *Le* président et les membres du conseil d'administration,
La direction générale et les chefs de service de l'hôpital Foch,
Ses collaborateurs et amis,
Et tous les membres du personnel,
ont le regret de faire part du décès brutal du

docteur
Michel BARBAGELATTA,
chef du service d'anatomo-pathologie,

survenu dans sa soixante-quatrième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 25 mars 1998, à 11 heures, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, Paris-17e.

Hôpital Foch,
92150 Suresnes.

– Le Père Roger Robert,
La Communauté de La Roche-d'Or,
font part à leurs amis et retraitants du Passage en son Seigneur du

Père Florin CALLERAND,
fondateur du Foyer de charité
de La Roche-d'Or, à Besançon,

survenu le lundi 23 mars 1998, dans sa quatre-vingt-unième année.

Dans la présence de Christ ressuscité à son Église, il continue, avec la Communauté et tous ceux qui ont travaillé avec lui, l'œuvre d'évangélisation à laquelle il a consacré ardemment sa vie.

L'eucharistie sera célébrée à La Roche-d'Or, le jeudi 26 mars, à 14 h 30.

« Père, qu'ils soient
un comme toi
et moi nous sommes un ! »

– Ses élèves,
Leurs parents,
Ses collègues,
Les membres du personnel,
Le principal du collège de la Paix,
ont l'extrême douleur d'annoncer le décès subit de

Olivier FALGAYRETTES.

Ils expriment à ses proches leur total soutien.

« And dreamed that the old despair
Would end in love in the end. »
(W. B. Yeats).

66, avenue de la Paix,
92130 Issy-les-Moulineaux.

– Mme Francis Finelli,
Le docteur André Finelli et Mme,
leur fils et leurs petits-enfants,
M. Pierre Coti
et ses enfants,
Mlle Marie Finelli,
M. Charles Scannavino,
ses enfants et son petit-fils,
Mme Marie-Lucie Serreri,
Les familles parentes et alliées,
Ses derniers fidèles compagnons de déportation,
Ses dévoués gardes-malades,
Tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Francis FINELLI,
inspecteur général
de l'administration honoraire,
ancien déporté résistant
(camp de Buchenwald-Dora),
commandeur de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
distinction anglaise
King's Medal for Courage,

survenu le 21 mars 1998, en son domicile, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La levée de corps aura lieu le mercredi 25 mars, à 10 heures, en son domicile.

Ses obsèques seront célébrées le jeudi 26 mars, dans son village natal de Bastelica (Corse-du-Sud).

34, rue *Caulaincourt,*
75018 Paris.

– Bernard Chardère,
André Ottavi,
Louis Piollet,
s'associent à ceux qui ont aimé leur copain,

Guy JACOB,

récemment décédé.

Ce professeur d'histoire à l'Université était un amoureux de Prévert et du cinéma *(Positif).*

– André Velter
a l'immense douleur de faire part du décès, survenu le 22 mars 1998, dans sa cinquante-troisième année, de sa femme,

Marie-José LAMOTHE,
photographe, écrivain,
traductrice des œuvres complètes
du poète tibétain Milarépa.

L'incinération aura lieu le samedi 28 mars, à 9 h 15, au monument crématoire du Père-Lachaise, où l'on se réunira.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.
(Lire ci-contre.)

– M. et Mme Michel
Latapie Capderroque,
Mme Martine Latapie Capderroque,
ses enfants,
Mlle Stéphanie Tougne,
sa petite-fille,
Mlle Jacqueline Sentex,
sa sœur,
Ses parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André
LATAPIE CAPDERROQUE,
née Andrée SENTEX,

survenu le 21 mars 1998.

Ils rappellent le souvenir de

M. André
LATAPIE CAPDERROQUE,
directeur du Crédit national,

† le 19 septembre 1976.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le jeudi 26 mars 1998, à 14 h 30, en* l'église Saint-Lambert de Vaugirard, *place Gerbert, Paris-15e où l'on se réunira.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

921, chemin de l'Oratoire,
83200 Toulon.
3, *rue* Stéphane Mallarmé,
80000 Amiens.

– Mme Gilberte Lasry,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Claude LASRY,

survenu le 22 mars 1998.

L'inhumation aura lieu le jeudi 26 mars 1998, à 11 h 15, au cimetière parisien de Pantin *(porte principale par la Porte de la* Villette).

– Marie-Thérèse Magnier, née Arlot,
son épouse,
Hélène, Julien,
ses enfants,
Sa famille et ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre MAGNIER,
ingénieur chimiste
ESCIL (promotion 1969),

né le 29 juillet 1944 à Ussel (Corrèze),

survenu le 22 mars 1998.

– Mme Jacqueline Mathis,
son épouse,
M. et Mme Dominique Mathis
et leurs filles,
M. et Mme Michel Pannier
et leur fils,
Mme Brigitte Ambrosio-Mathis
et ses filles,
Mme Elisabeth Mathis,
sa fille et son fils,
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles Gérard, Plaige, Georges, Mangin-Michel, Graschair et Rolin,

ont la douleur de faire part du décès, le 21 *mars, à soixante-dix-sept ans,* de

M. Jean-Louis MATHIS,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
croix du combattant
volontaire 1939-1945,
croix du combattant
volontaire de la Résistance,
médaille commémorative
de la France libre,
chevalier de l'ordre
de la santé publique,
médaille de l'éducation surveillée,
ancien responsable
d'institutions pour l'enfance inadaptée,
directeur de l'Alsea,
puis du Creai de Lorraine
et Realise,
cofondateur et conseiller technique
du Snasea.

Les Gobelins,
21, rue Fodéré,
06300 Nice.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Hilda MATTEÏ,
née MESCHELSOHN,
sculpteur,

le 19 mars 1998.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Lisa Latz,
Domaine des Aspras,
83570 Correns.

– Mme Alberte Michon-Rajon,
son épouse,
Mme Françoise Michon-Rajon,
Mme Rolande Junius,
M. et Mme André Goldberg,
ses belles-sœurs et beau-frère,
Ses neveux et nièces,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Louis MICHON-RAJON,
administrateur en chef
de la France d'outre-mer,

survenu le 22 mars 1998, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 26 mars, à 14 h 30, en la chapelle *du cimetière du Père-Lachaise, Paris-20e.*

Selon la volonté du défunt son corps sera incinéré le samedi 28 mars, à 10 h 45, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise (entrée par la place Gambetta et prendre l'avenue du cimetière du Père-Lachaise).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

25, boulevard Arago,
75013 Paris.

– Palaiseau.

Denise Ducorps,
son épouse,
Madeleine Brintet-Ducorps,
sa belle-sœur,
Jopick et Michel Bruas,
Hervé et Laure Ponchelet,
Marie-France Ponchelet,
François et Françoise Ponchelet,
Jean-Marie et Michèle Ponchelet,
Patrick et Christine Ponchelet,
Louis Ponchelet,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part de la mort, dans sa *quatre-vingt-troisième* année, de leur époux, père, grand-père et arrière-grand-père,

Jacques PONCHELET,
inspecteur général
de la France d'*outre-mer,*
commandeur de la Légion d'honneur,
ancien des Terres australes
et antarctiques françaises.

Il sera inhumé le samedi 28 mars 1998, après une cérémonie en l'église de Plougastel-Daoulas, qui aura lieu à 14 h 30.

– Le docteur Blanche Poirier,
son épouse,
Le docteur Jean-Pierre Poirier,
son *fils,*
Le docteur Marie Poirier,
sa belle-fille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Albert POIRIER,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 23 mars 1998, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Un office religieux sera célébré *le* 25 mars, à 15 heures, en l'église de Vars (Charente).

Le *présent* avis tient lieu de faire-part.

Logis de Servol, Vars,
16330 Saint-Amand-de-Boixe,
26, rue de Varenne,
75007 Paris.

Le Frère
François REFOULÉ, O.P.

est entré dans la paix du Seigneur dimanche 22 mars 1998, dans sa soixante-dix-septième année. Il avait fait profession religieuse dans l'Ordre des Prêcheurs le 23 *septembre* 1946 et avait *été ordonné* prêtre le 16 juillet 1950.

L'eucharistie sera concélébrée au couvent de l'Annonciation, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e, le jeudi 26 mars 1998, à 11 heures.

De la part du
Frère Eric de *Clermont-Tonnerre, prieur* provincial de la province dominicaine de France,
Prieur et des Frères du couvent de l'Annonciation,
et de
M. et Mme Jean Aubert,
son beau-frère et sa sœur,
Leurs enfants et petits-enfants,
Toute sa famille.

– L'administratrice,
Et les membres de l'Institut universitaire de France
ont le regret de faire part du décès brutal de leur collègue

Jean ROUXEL,
professeur au Collège de France,
directeur
de l'Institut des matériaux de Nantes,
membre de l'Institut universitaire
de France de 1991 à 1995
(chaire de chimie
de la matière condensée),
médaille d'or du CNRS,

et s'associent au chagrin de sa famille.

Jean Rouxel était un des grands noms français de *la chimie du solide.*
Sa disparition affecte profondément la *communauté des chimistes et* la communauté universitaire tout entière.

Institut universitaire de France,
Maison des universités,
103, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.

– L'Association *Philos*
a la tristesse de faire part de la disparition de

Marc SAUTET,
son président d'honneur,

survenue à Paris, le 2 mars 1998.

Philos,
15, rue de Lévis,
75017 Paris.

– Raymond et Christine Blettery,
Christine Viallet-Kuhn,
Nicole de Reyniès,
Pierre et Mireille Viallet,
Jean et Véronique Viallet,
Marc et Anne-Marie Rousset,
Bruno et Roselyne Brochier,
ses enfants,
Ses vingt-cinq petits-enfants,
Ses sept arrière-petits-enfants,
Martine Fouquet,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu, de

M. Léon VIALLET,
ingénieur en chef
des Manufactures de l'Etat,
officier de la Légion d'honneur,

le 23 mars 1998, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 27 mars, à 10 heures, en l'église Saint-Symphorien de Versailles.

« En toi Seigneur, j'ai mon refuge
Entre tes mains, je remets mon esprit. »
Ps. 30.

Cet avis *tient lieu de faire-part.*

Remerciements

– La famille,
Et les proches de

l'Abbé Pierre BIGNON

ont été très émus par l'ampleur et la sincérité des témoignages d'amitié et de fidélité lors de la cérémonie d'adieu au « Père *Bignon* ».

– Le Quesnoy, Ruesnes.

Ses enfants, petits-enfants,
Toute la famille,
très touchés par les nombreuses marques de *sympathie* qui leur *ont été témoignées* lors du décès de

Mme veuve Nicolas KARPIEL,
née *Maria REGIEC,*

remercient sincèrement toutes les personnes ayant assisté aux funérailles, et *celles qui, empêchées,* ont *exprimé* leurs sentiments de condoléances.

– Bayeux (Calvados).

Mme Jacques Poulain
Et toute sa famille,
très touchés des *marques* de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès du

docteur *Jacques* POULAIN,

expriment *leurs sincères* remerciements.

7, *rue* Royale,
14400 Bayeux.

– MM. Patrick et Richard Veillerot,
Christophe Clusel-Veillerot
adressent leurs très sincères remerciements à toutes les personnes, proches ou éloignées, qui leur ont manifesté leur fidélité au *souvenir* de

M. Roger VEILLEROT.

Le Vicomte,
79100 Thouars.

Anniversaires de décès

– Il y a six ans, dans la nuit du 21 au 22 mars 1992,

Timothée BLATIN

nous quittait, à l'âge de vingt-cinq ans.

Pour ceux qui l'ont connu et aimé, il est toujours extraordinairement présent.

– Dakar, Ornans.
Voilà dix ans, nous quittait

Henri LEGRAND,
dit RIQUET.

Une eucharistie à sa mémoire sera célébrée le 29 mars 1998, à 10 h 30, à Ornans (Doubs) et une autre célébration le 4 avril, à 19 heures, à Sailly (Ardennes).

Manifestations/Souvenir

– A l'occasion du trente-sixième anniversaire de la fusillade du 26 mars 1962 à Alger, rue d'Isly,
Le comité de liaison des Associations de rapatriés d'Algérie déposera une gerbe le jeudi 26 mars 1998, à 15 heures (heure de la *fusillade*), au monument des victimes et combattants morts en Afrique du Nord jusqu'en 1962, square de la Butte-du-Chapeau-Rouge, boulevard de l'Algérie, Paris-19e.

Débats

Cercle des journalistes.
Défense de la langue française.

Dans le cadre du Salon du livre, porte de Versailles, un débat sur ***« Le respect du français par les journalistes par déférence envers les téléspectateurs, auditeurs et lecteurs »***, est organisé sur le stand de France Télévision (hall 1, C 119), le mardi 24 mars 1998, de 19 h 30 à 21 heures.

Présents sur le plateau : Pierre Bonte *(France 2)*, Pierre-Marie Christin *(RTL)*, Jean-Pierre Colignon *(Le Monde)*, Sandrine Colombo *(RFO)*, Cella Minart *(RFI)*, Michel Mourlet *(Valeurs actuelles)*, Richard Tripault *(France 3)*, qui dialoguent, aussi, avec les visiteurs du Salon du livre.

Ce débat est proposé par le Cercle des journalistes, tout nouvellement créé et lancé par l'association Défense de la langue française (8, *rue* Roquépine, 75008 Paris, 01-42-65-08-87).

Conférences

L'EXTRÊME DROITE
EN FRANCE,
1880 A NOS JOURS
Conférence universitaire du 26 au 28 mars 1998, à Trinity College Dublin. *Pour tous renseignements* contacter Edward Arnold, fax + 353-1-671-7118 ou consulter http://www2.tcd.ie/French/CONF98*.htm.

Communications diverses

ÉCOLE SPÉCIALE
D'ARCHITECTURE
en liaison avec l'Ecole Camondo
Journées portes ouvertes
vendredi 27 mars, 14 heures-18 heures,
samedi 28 mars, 10 heures-18 heures,
dimanche 29 mars, 10 heures-17 heures.
Tél. : 01-40-47-40-00.
Fax : 01-43-22-81-16.

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, *jeudi* 26 mars, à 20 h 30 : quatrième centenaire de l'édit de Nantes, avec M. Casadessus, *coauteur de L'Affirmation protestante.*
Tél. : 01-42-71-68-19.

– **Maison de l'hébreu** : pour lire la Bible dans le texte et parler l'israélien en dix cours individuels. Professeur Jacques Benaudis : **01-47-97-30-22/06-60-57-30-22.**

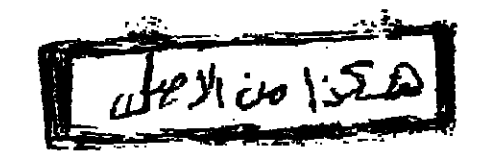
– L'association Philos *organise* une réunion publique pour évoquer le souvenir et l'œuvre de

Marc SAUTET,

samedi 28 mars 1998, à 17 heures.

Foyer Grenelle,
19, rue de l'Avre,
75015 Paris.

SOUTENANCES DE THÈSE
67 F HT la ligne
Tarif Etudiants 98



SCIENCES La Terre n'aura bientôt plus grand-chose à cacher. Depuis l'espace, les satellites civils et militaires *accumulent les images de notre planète.* ● SPOT-4, le dernier des satellites de télédétection, lancé avec succès *mardi 24 mars* à 2 h 46 (heure française) du centre spatial de Kourou (Guyane) par la société Arianespace, devrait redonner à la France ses capacités civiles d'observation. ● MALGRÉ LA PERTE *prématurée* de Spot-3 en novembre 1996, la société Spot Image a constitué une bibliothèque de plus de cinq millions de clichés et satisfait sa clientèle en remettant en route des *vieux satellites*, Spot-1 et Spot-2. ● LA CONCURRENCE s'organise, et de nouveaux besoins se font jour, mettant en jeu des satellites de plus petite taille à la vue plus étroite *mais aussi plus* acérée. Une gamme de produits à laquelle devrait accéder, en 2001, le satellite Spot-5.

Ariane lance le quatrième satellite de télédétection français

La mise en orbite de Spot-4, plus performant que ses trois prédécesseurs, devrait permettre à la France de maintenir sa position sur le marché très convoité de l'observation de la Terre. En attendant Spot-5, à la vision nettement plus perçante

LES AGRICULTEURS se lamentent, déplorent les caprices du temps, tempêtent contre cette pluie qui ne veut toujours pas tomber, et finissent par se résigner devant ces pousses de blé qui commencent à jaunir. Encore une semaine de cette sécheresse-là, et la récolte sera fichue. Là-haut, *silencieux, un satellite* d'observation pointe ses caméras. Il enregistre l'état des champs et le stocke dans ses mémoires. Quelques minutes plus tard, il *survole une station* de réception et recrache vers elle les informations qu'il vient de recueillir. Mises en forme, ces données sont aussitôt réémises vers leur utilisateur final, une Bourse des céréales, dont les acteurs, à la recherche d'un « bon coup », *conserveront encore* un peu leurs stocks pour les vendre à la hausse lorsque la pénurie de céréales sera confirmée.

Un instant plus tard, Spot-4 survole *la jungle. Un* enfer prétendument impénétrable. Pas pour les caméras de l'engin, qui, malgré son altitude (832 km) et sa vitesse (plusieurs milliers de km/h), photographie en une fraction de seconde des zones d'un *« demi-hectare »* à peine où des *herboristes très spéciaux se* livrent à la culture lucrative du pavot et des feuilles de coca. Plus loin, cet agent discret des « Stups » reprend un rôle plus civil. Il observe la pollution en Méditerranée, cartographie la Corée du Sud, traque les fraudeurs aux subventions européennes *et prend quelques clichés* supplémentaires pour les opérateurs de télécommunications à la recherche de sites pour les relais des téléphones mobiles.

Ces scénarios n'appartiennent pas à la fiction. Il y a longtemps déjà que ces « espions » venus du ciel profitent de la moindre éclaircie, de la moindre trouée dans les nuages pour mettre en fiches le paysage qui défile sous leurs yeux.

Certes, *les satellites civils* d'observation de la Terre n'ont pas les performances de leurs cousins militaires, dont les plus récents, les derniers Key Hole (*« Trou de serrure »*) *américains* par exemple, seraient, dit-on, à même de voir au sol des détails d'une dizaine de centimètres, voire même la moitié. Des performances inutiles pour celui qui se préoccupe de la santé d'une forêt, évalue une récolte ou définit le tracé d'une autoroute. Une précision de l'ordre du mètre ou de quelques mètres suffit.

De la mise en orbite, en février 1986, de Spot-1, le premier de la *famille, au lancement,* ce lundi 23 mars à Kourou (Guyane), de Spot-4, les satellites français d'observation de la Terre ont permis de constituer un fonds photographique de notre planète riche de quelque 5,5 millions de clichés. Une manne pour les spé*cialistes de la géologie, de la* prospection minière et pétrolière, de l'agriculture et des forêts, de l'aménagement du territoire, des pêches, de l'administration, de la cartographie, des compagnies de téléphone, etc. Résultat : les Français du Centre national *d'études spatiales (CNES) et leurs* associés – les Belges et les Suédois, rejoints depuis peu par les Italiens et la Commission européenne – dominent aujourd'hui le marché de la télédétection. Cette réussite en fait rêver plus d'un. En dépit d'une rentabilité *commerciale encore problématique*, les projets de satellites d'observation se multiplient. Dans les pays industrialisés comme dans les pays en voie de développement. En témoigne l'attitude de l'Inde, engagée dans cette voie depuis décembre 1995 avec ses satellites IRS. Hier seuls *face aux Landsat américains* capables de voir au sol des détails d'une trentaine de mètres, les satellites Spot, en offrant une résolution de 10 à 20 mètres et une vision stéréoscopique pour le relief, doivent aujourd'hui se battre face à une concurrence qui s'organise.



Placés sur des orbites polaires à «défilement», les satellites d'observation de la Terre comme Spot-4 survolent le pôle Nord et le pôle Sud quatorze fois par jour tandis que notre globe tourne lentement sous eux. Cette trajectoire particulière permet aux caméras de ces engins qui croisent à quelque 830 km d'altitude de «revisiter» un site en moyenne tous les trois jours avec les instruments les plus performants, les HRVIR (10 m de résolution au sol pour des «scènes» de 120 km de large), et tous les jours pour l'expérience Végétation (1km de résolution pour des «scènes» de 2 250 km de large).

CAPACITÉS DE STOCKAGE

Une compétition d'autant plus vive *« qu'il y a un peu moins d'un an et demi, la société a été frappée par la perte prématurée du satellite Spot-3 »*, rappelle Jacques Mouysset, PDG de la société Spot Image chargée de la commerciali*sation des clichés. Pour assurer la* continuité du service auprès de la clientèle, il a donc fallu se résoudre à *« réactiver »* le vieux satellite Spot-1 (douze ans d'âge) et à faire appel aussi à son plus jeune frère, Spot-2. Mais les enregistreurs de ces deux engins étant en panne, la transmission de clichés ne peut avoir lieu que lorsque les satellites sont en vue directe d'une station, ce qui limite grandement leurs capacités.

Pour ces raisons, le CNES et Spot Image ont donc fait avancer la date du tir de Spot-4, initialement prévue pour la fin de cette *année. Mais ils ont aussi fait por*ter leurs efforts sur l'amélioration et l'augmentation (doublement) des capacités de stockage d'images du satellite. De quoi *rassurer la clientèle. En parti*culier celle de la zone Asie-Pacifique, 37 % du chiffre d'affaires de Spot Image (qui s'élevait à 224 millions de francs en 1997), *loin devant l'Europe* (25 %) *et* l'Amérique du Nord (21 %).

Spot-4 devrait pouvoir assurer sa mission au moins jusqu'en 2003. D'ici là, le CNES lancera, en *septembre 2001, Spot-5, satellite* d'observation de la Terre de troisième génération, dont les télescopes pourront distinguer au sol des détails compris entre 2,5 et *20 mètres. Une décision* d'autant plus sage que les projets concurrents se multiplient et qu'il deviendra plus difficile pour Spot Image de garder – comme le souhaite son PDG – *« sa place de leader »* face aux nouveaux venus américains (Earth Watch, Orbimage, Space Imaging, Ressource 21), japonais (Adeos), *russes ou indiens, dont certains* offriront des définitions de l'ordre du mètre.

Jean-François Augereau

Difficile rentabilité

Le marché civil de l'observation de la Terre est loin d'être rentable. Avec 60 % du marché mondial de l'imagerie spatiale, Spot Image n'a généré que 224 millions de francs en 1997 et espère passer le cap des 250 millions de francs cette année. Des chiffres dérisoires comparés aux 9 milliards de francs, environ, que la France a investis depuis 1976 dans la filière. Mais ces études ont contribué au développement du programme militaire d'observation Hélios, auquel les Italiens et les Espagnols sont associés. Quant aux Soviétiques et aux Américains, ils ont consacré des sommes importantes, des *décennies* durant, aux satellites espions. Aussi ne faut-il guère s'étonner que les industriels de ce secteur, avec la déclassification des images à *haute résolution* (inférieures à 3 aujourd'hui contre 10 en 1978), vendent des scènes aux dimensions réduites dont la finesse intéresse les armées de pays qui *ne peuvent s'offrir* ce genre de satellites.

Une course à la performance

POUR donner à la *société Spot Image un* outil performant et l'aider ainsi à conforter sa position sur le marché des produits de télédétection, le Centre national d'études spatiales a doté le satellite Spot-4, construit par *Matra Marconi Space, d'améliorations et de* nouveautés. Ainsi, pour des raisons de performances, mais aussi de réduction de coûts, la plate-forme qui accueille la charge utile du satellite est-elle issue du programme militaire *qui a conduit à la construction* des deux satellites de collecte de renseignements de la Délégation pour l'armement (DGA), Hélios-1A et Hélios-1B.

Ce choix permet de disposer sur Spot-4 d'un *générateur solaire plus puissant* (2 200 watts), mieux à même de fournir en énergie les appareils qui s'y trouvent. Et d'abord les deux *instruments* de prises de vue HRVIR (haute résolution dans le visible et le proche infrarouge) *qui*, par rapport aux précédents satellites de la filière Spot, héritent de quatre canaux dans le visible (trois précédemment) et d'une bande supplémentaire dans l'infrarouge.

Viennent ensuite une *série d'instruments* plus modestes destinés à la détermination précise des paramètres d'orbite (Doris), à l'étude de la couche d'ozone et des aérosols (expérience américaine POAM-3), à la carac*térisation de l'environnement orbital* (Pastec) et à la retransmission par faisceau laser – une première – de grands débits d'informations (50 mégabits) entre des satellites (Pastel). Pastel est une expérience préfigurant les *systèmes de télécommunications de* demain. Elle devrait donner lieu à deux campagnes d'essai en l'an 2000 : l'une avec le satellite de l'Agence spatiale européenne (ESA) Artemis et l'autre avec le satellite japonais Oicets.

INQUIÉTUDES EUROPÉENNES

A cet ensemble *s'ajoute* l'instrument Végétation, « travaillant » dans quatre des cinq *bandes spectrales* des caméras HRVIR. Avec cet appareil de prises de vue de 689 millions de francs construit par Aerospatiale et payé pour moitié par la Commission européenne, Spot-4 devrait pouvoir assurer un suivi quo*tidien de la planète dans* les domaines de l'agriculture, des forêts et des océans mais avec une résolution de l'ordre du kilomètre.

L'augmentation de l'énergie disponible a permis de doubler la capacité des deux systèmes de stockage sur bande magnétique des données – talon d'Achille des satellites de télédétection – pour offrir quarante minutes d'enregistrement d'images là où Spot-3 plafonnait à vingt. Comme une panne est pos*sible, un enregistreur à semi-conducteurs* (MMD), moins fragile et destiné à tester les technologies qu'utilisera Spot-5, a été ajouté à l'ensemble.

Ces atouts seront-ils suffisants pour main*tenir à Spot Image sa place ? Peut-être. Mais* la tâche ne sera pas facile. La concurrence se fait sentir. Notamment du côté des Américains, qui, avec les budgets importants de la « guerre des étoiles », ont pu développer des *technologies miniaturisées aujourd'hui* disponibles sur étagère. Cela inquiète les Européens, qui craignent la multiplication demain de petits satellites spacialisés pas chers, qu'ils n'ont pas encore en catalogue.

Peu de pays peuvent se permettre, comme l'a fait la France avec ses partenaires, d'investir pour le programme Spot-4 une somme de 3,6 milliards de francs. Aussi les agences spatiales et les industriels européens réfléchissent-ils *au développement de satellites* de la classe 500 kilos. Le satellite français 3S, qui doit remplacer le deuxième exemplaire de Spot-5, est de cette nature. Equipé d'un télescope de nouvelle génération, il devrait permettre, selon ses promoteurs, *« de diviser les prix par quatre »* et pourrait être prêt en 2003-2004.

J.-F. A.

Le Monde
A LA TÉLÉVISION ET A LA RADIO
Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à [illegible]
Le dimanche à 12 h 10 et à [illegible]
■
Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18h30
■
De l'actualité à l'Histoire
La chaîne Histoire
[illegible]
■
Le Grand Débat
FRANCE-CULTURE
Les 3e et 4e lundis de chaque mois à 21 heures
■
A la « une » du Monde
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 (heure de Paris)
■
La « une » du Monde
BFM
Du lundi au samedi
à 13 heures et 23 heures

Des sarcophages gallo-romains inviolés dans la Vienne

MIRACULEUSEMENT réchappés de la destruction et du pillage depuis seize siècles, les deux caveaux funéraires gallo-romains qui viennent d'être découverts à Naintré *(Vienne) offrent un aperçu* d'une saisissante précision de ce que pouvait être en Gaule un enterrement aux premiers siècles de notre ère. *« Ce fut une émotion incroyable*, raconte le responsable de l'opération, Bernard Farago (Association pour les fouilles archéologiques nationales). *Nous étions les premiers à pénétrer dans ces tombeaux depuis la cérémonie funéraire. Les objets personnels des morts cernaient chaque sarcophage de pierre. La belle surprise fut de découvrir en les ouvrant les fleurs et les feuilles jetées sur les cercueils de plomb enfermant les corps. »*

Cette troublante découverte est le fruit du hasard – l'effondrement d'une voûte lors de travaux –, mais aussi celle du civisme patrimonial de la société de réaménagement de carrières Ragonneau. Consciente de se trouver face à des restes extraordinaires, *cette entreprise a en effet prévenu* les archéologues régionaux et travaillé ensuite avec eux pour assurer la préservation de ces vestiges dont la découverte remonte au *18 décembre* 1997.

Mais le secret a été bien gardé. Le temps que ces trésors soient déplacés en lieu sûr, sous une bulle maintenant une température et une hygrométrie contrôlées pour empêcher leur dégradation naturelle, accélérée par leur brutal changement de milieu atmosphérique.

PROCHAIN TRANSFERT

Les deux caveaux de Naintré, grosse bourgade du Bas-Empire bien connue par les photos aériennes, *ont dû être construits* par de riches propriétaires terriens, probablement près de leur maison. Ce sont deux petites salles contiguës dallées et voûtées, édifiées en briques et pierres. *Une* construction commémorative devait les surmonter ; peut-être un mausolée comparable à *celui de* Louin, édifié à la même époque dans cette région.

Offrandes et objets précieux étaient disposés près des sarcophages. Près de l'un se trouvaient notamment une amphore africaine et une cruche de bronze. Le *second était entouré d'objets de* toilette raffinés : peigne d'ivoire, miroir et, protégées dans un coffret de bronze, une série de fioles contenant vraisemblablement des parfums. Mais d'autres objets sont déconcertants, de type ou d'usage inconnu.

Les cercueils seront ouverts prochainement puis transférés dans une salle spécialement aménagée afin d'être étudiés par des archéologues qui ont des raisons de penser que leur contenu sera aussi impressionnant. Leur impatience est grande car peu de tombeaux gallo-romains de ce type sont connus. Beaucoup ont été détruits. Trouver des sarcophages et des cercueils en plomb est donc *une chose rare, ces objets ayant* souvent été récupérés comme matériau ou réemployés pour abriter d'autres corps.

Catherine Chauveau

SALON MONDIAL DU TOURISME



PARIS EXPO - PTE DE VERSAILLES
10 H À 19 H - NOCT. JEUDI ET VENDREDI 21H
tarif réduit 40F au lieu de 50F
sur présentation de cette annonce à l'entrée. Offre valable pour une personne.

Les organisateurs proposent une dernière réforme de la billeterie du Mondial

LE CFO (Comité français d'organisation) a fait parvenir, lundi 23 mars, à la commission européenne, sa dernière proposition pour répartir les 160 000 billets (sur 2,5 millions au total) restant à pourvoir pour la Coupe du monde 1998. Ce dernier quota devait être initialement réservé à la France. Mais Bruxelles avait émis de sérieuses réserves, à la fin du mois de février, sur la distribution globale des places pour l'événement, l'estimant discriminatoire et donc contraire au traité de Rome.

L'Union européenne donnait suite aux récriminations de certains de ses membres – Royaume-Uni, Allemagne, Pays-Bas, Belgique –, qui se plaignaient du faible nombre de billets attribués à leurs supporteurs. Le commissaire européen à la concurrence, Karel Van Miert, contestait le fait que les conditions de la vente au grand public la réservaient aux personnes résidant en France. A l'issue d'un débat au Parlement européen, le 12 mars, il avait donc demandé au CFO de réserver la dernière tranche de 160 000 billets aux seuls étrangers.

ABOLITION DES FRONTIÈRES

Après plusieurs aller-retour entre Bruxelle et Paris, les responsables du CFO ont donc fait une dernière offre, lundi. Sur les 160 000 billets, 50 000 seront remis aux fédérations étrangères qui les redistribueront dans leur pays. Les 110 000 places restantes seront vendues directement par le CFO à tous les ressortissants de l'Espace économique européen (les quinze de l'Union européenne plus la Norvège, également qualifiée pour le Mondial, l'Islande et le Liechtenstein). Une ligne téléphonique devrait être ouverte à la fin du mois d'avril. Pour les 56 matches concernés (rencontres du premier tour et huitièmes de finale), la formule sera « premiers arrivés, premiers servis », dans la limite de quatre places par personne.

« Le CFO n'a pas pu et voulu donner suite à la demande d'exclure les spectateurs résidant en France. Nous leur avions promis ces places à l'origine. Nous les aurions trompés en les excluant maintenant totalement de la vente », a expliqué Jacques Lambert, directeur général du CFO. Selon ses calculs, 37 % des billets auront été vendus au grand public en France contre 28 % au grand public à l'étranger (le reste consistant en invitations et places réservées aux entreprises).

M. Van Miert va maintenant examiner ces propositions et soumettre son rapport à la commission européenne, qui pourrait décider d'infliger une amende au CFO. *« Nous sommes prêts à payer si nous sommes condamnés*, affirme M. Lambert. *Mais nous disposons de la possibilité de faire appel jusque devant la cour de justice de La Haye. »* A deux mois et demi de l'ouverture de la coupe du monde, le CFO affirme ne plus pouvoir se permettre de contretemps. Une fois la réservation achevée, il lui faudra imprimer et acheminer les billets à leurs destinataires.

B. H.

Le printemps en bleu de Christian Karembeu

Après neuf mois d'absence pour cause de transfert bloqué, le milieu de terrain kanak effectue en Russie son retour dans une équipe de France de football privée de nombreux titulaires

Certains joueurs – Marcel Desailly et Alain Boghossian – ont raté l'avion. D'autres, blessés – Zinedine Zidane, Laurent Blanc, David Trezeguet –, rateront le match. Christian Karembeu, lui, n'aurait raté ça pour rien au monde. Pour le nouveau milieu de terrain du Real Madrid, la rencontre amicale Russie-France, qui se joue mercredi 25 mars, à Moscou, sur le terrain du Dynamo, est une véritable renaissance. Car il aura fallu que le Kanak endure neuf mois de mise à l'écart pour retrouver un club et, surtout, sa place de titulaire chez les Bleus. Pour le sélectionneur Aimé Jacquet, selon qui le *« potentiel explosif »* de Christian Karembeu est un *« atout de premier ordre »*, ce retour est une bonne nouvelle : il pourrait lui permettre de dynamiser l'entrejeu de son équipe à moins de trois mois de la Coupe du monde 1998, pour laquelle la Russie n'est pas qualifiée.

PEUT-ON avoir été au chômage technique pendant six mois et postuler tout de même à une place de titulaire au sein de l'équipe de France en vue du Mondial qui débute en juin ? S'agissant de Christian Karembeu, la réponse est affirmative. Pour Aimé Jacquet, l'explosif Canaque a toujours été une pièce-maîtresse. Il a beau avoir été privé de compétition de mi-juin 1997 à mi-janvier 1998 à la suite d'une rocambolesque querelle avec le président de son club d'alors, la Sampdoria de Gênes (*Le Monde* du 13 janvier), l'ancien joueur du FC Nantes a finalement obtenu gain de cause. « Libéré », il évolue depuis deux mois au Real Madrid, le club de ses rêves, et ses récentes prestations européennes ont rassuré le sélectionneur.

Aimé Jacquet, qui avoue ne s'être *« jamais fait de souci pour Christian à partir du moment où il recommencerait à jouer »*, a donc logiquement fait appel à lui à l'occasion du match Russie-France, joué mercredi 25 mars à Moscou. Sa dernière apparition chez les Bleus remontait au 11 juin 1997, lors d'un France-Italie (2-2) disputé au Parc des Princes dans le cadre du Tournoi de France. Agé de vingt-sept ans, la nouvelle idole des *socios* madrilènes fêtera sur la pelouse moscovite sa vingt-neuvième sélection.

LA CONFIANCE D'AIMÉ JACQUET

« En décembre, après six mois d'inactivité forcée en équipe première et alors que mon transfert de Gênes à Madrid n'était toujours pas conclu, j'ai commencé à envisager de faire une croix sur le Mondial », se rappelle Christian Karembeu. Fin décembre, Aimé Jacquet convoque une trentaine d'internationaux potentiels à Tignes. Christian Karembeu, chômeur malgré lui, en fait partie. Le 24 décembre dans l'après-midi, les deux hommes vont longuement discuter en tête-à-tête : *« Monsieur Jacquet m'a simplement demandé de trouver rapidement un club. »*

Entre Aimé Jacquet et Christian Karembeu, il existe depuis longtemps une véritable relation de confiance. Avant l'arrivée de l'actuel sélectionneur aux commandes, le Canaque n'avait revêtu le maillot bleu qu'à une seule reprise, le 14 novembre 1992, à l'occasion d'un France-Finlande (2-1). A l'époque, le responsable de la sélection s'appelait Gérard Houllier. Dès son arrivée à la tête des Bleus, début 1994, Aimé Jacquet sélectionne le joueur néo-calédonien. Le premier match de cette ère correspond à une victoire française (1-0) obtenue à Naples face à la Squadra Azzurra. Arrière droit, Christian Karembeu s'en sortira avec les honneurs.

« UN ATOUT DE PREMIER ORDRE »

Quatre ans plus tard, il est intéressant de constater que les meilleures prestations du Canaque en sélection ont été effectuées face à des adversaires de haut niveau, la plupart du temps à l'étranger et à un poste de milieu défensif qui lui correspond parfaitement (Roumanie-France, 1-3 le 10 octobre 1995, Allemagne-France, 0-1 le 1[er] juin 1996, et les rencontres de l'Euro 96 disputées en Angleterre face à la Roumanie, l'Espagne, la Bulgarie et les Pays-Bas).

Parfois critiqué pour ses difficultés à canaliser une énergie un peu trop débordante, Christian Karembeu a également été au cœur d'une polémique en mai 1997. A la veille des élections législatives, l'intéressé, qui a toujours revendiqué avec fierté ses origines, avait déclaré : *« La France n'est plus un pays de liberté, d'égalité et de fraternité... »* Il avait défrayé la chronique : *« A l'époque, certaines personnes malintentionnées ont voulu me faire dire que je ne me sentais pas français. Sachez-le : je suis très fier de porter ce maillot. Mais à travers moi, c'est le Canaque qui joue. Comme les Kabyles se reconnaissent en Zidane, les Arméniens en Djorkaeff ou les Ghanéens en Desailly, je sais que mon peuple me regarde et en retire de la fierté. »*

Christian Karembeu a donc retrouvé avec une joie non feinte le groupe France. Reste désormais à savoir quel sera son rôle au sein d'une équipe au style de jeu modifié – à la surprise générale – par Aimé Jacquet lors des deux dernières rencontres. Le système « prudent » avec trois récupérateurs au milieu de terrain qui a lontemps constitué la force de la sélection n'est, semble-t-il, plus d'actualité. C'est dans ce cadre tactique que notre homme avait brillé. *« Le potentiel explosif de Christian est un atout de premier ordre pour la sélection. Et puis avec six mois de repos supplémentaires par rapport à ses coéquipiers, lui sera vraiment en pleine forme lors du Mondial »*, lance Aimé Jacquet, ravi de pouvoir enfin compter sur le phénomène après neuf longs mois d'absence.

Alain Constant

■ **Zinedine Zidane, blessé au pied gauche, a déclaré forfait,** lundi 23 mars, pour le match amical Russie-France. Le milieu de terrain de la Juventus de Turin n'a pas été remplacé dans le groupe des sélectionnés.

Les grands rêves du petit Dmitri Alenitchev

MOSCOU
correspondance

Il aurait pu être invisible, un anonyme subissant la vie, se cognant contre les frontières de sa région natale du Nord-Ouest russe. Mais Dmitri Alenitchev s'est arraché de sa famille, du milieu ouvrier et de l'école de musique dont sa mère souhaitait qu'il suive les cours. Il est devenu footballeur. Avec son frère Andreï, il illumine le jeu de l'équipe de Pskov au point de séduire, en mai 1991, les recruteurs du Lokomotiv Moscou. Le petit homme (1,70 m en crampons) bascule dans un autre monde, celui du football professionnel et de la grande ville : *« J'avais très peur au début. Ma mère m'appelait sans cesse. »*

Là, il apprend vraiment son métier et s'endurcit physiquement. Problème : le club tarde à lui fournir, comme convenu, un appartement. Alors, fin 1993, le jeune homme répond aux avances du prestigieux Spartak de Moscou. A l'époque, l'équipe est conduite par des vedettes attendant la première occasion pour aller se faire voir ailleurs, en Occident. Leurs ambitions ouvrent la porte aux jeunes du club. Dmitri Alenitchev accède à la notoriété. Mais les sommets à peine atteints lui tournent la tête, la nuit moscovite aussi.

Il a les jambes trop lourdes. Sanction : trois mois en équipe réserve. Oleg Romantsev, son président-entraîneur, le tance : *« Il m'a dit que j'étais responsable de cette situation, que je devais me reprendre en main ou bien on se séparait... »* Dmitri Alenitchev redescend sur terre. Il y mitonne sa spécialité, la passe décisive (vingt lors de la saison 1996-1997). Le numéro huit, architecte du jeu moscovite, distribue les ballons et donne du sens à la manœuvre, gagnant trois titres de champion pour rejoindre, en 1997, les rangs de la sélection nationale.

ALTRUISME PATHOLOGIQUE

Mais l'équipe, secouée par des conflits internes, est éliminée de la course à la Coupe du monde 1998. Et Dmitri Alenitchev stagne. Altruiste pathologique, il a besoin de coéquipiers disponibles, multipliant les courses dans un désordre trompeur. Or, en équipe nationale, le collectif passe souvent après l'individu. Lorsque les hommes sont prêts, comme face à la Bulgarie, en octobre 1997, l'équipe brille et Dmitri Alenitchev aussi (il a marqué deux des quatre buts russes). Lorsqu'ils s'égarent, il se prend les pieds dans la pelouse avec les autres.

Ah ! si Oleg Romantsev pouvait redevenir l'entraîneur de la sélection !... *« Tout serait différent*, affirme son protégé. *Boris Igniatiev est un homme honnête, gentil. Mais il est mou. A ce poste, il faut quelqu'un avec de l'autorité. »* Les deux hommes ont tissé des liens affectifs très forts. L'heure de la séparation approche. Oleg Romantsev ne peut plus ignorer les offres de l'étranger. L'Italie veut ce petit joueur âgé de vingt-cinq ans. Pour ça, elle est prête à multiplier par quatre son salaire mensuel actuel de 120 000 dollars (environ 720 000 francs). Et Dmitri Alenitchev s'apprête à franchir de nouvelles frontières.

Damien Violette

Raï prépare ses retrouvailles avec le Brésil en renouant avec la « seleçao »

C'EST SON ÉPOUSE qui a dévoilé l'anecdote en fixant son mari d'un regard cajoleur : *« Il a été désigné sex-symbol du Brésil. »* Heureusement, l'élu, Souza Vieira de Oliveira, plus connu sous le diminutif de Raï, n'a pas surpris la confidence, trop occupé à contempler les vagues de l'océan qui fouettent la rocaille en contrebas du palace de Cascais (Portugal) en cette soirée printanière de 1993. Dans cette station balnéaire, le meneur de jeu de Sao Paulo évoque pour la première fois son transfert en France, avec des mots empreints de sagesse et de modestie, loin des faux-semblants en usage dans ce milieu factice.

Six mois avant ses grands débuts au Parc des Princes face à Montpellier, les dirigeants du Paris-Saint-Germain ne savent pas encore qu'ils viennent de recruter un joueur et un homme d'exception. Détonateur des défis victorieux ou pôle stabilisateur par vent mauvais, nul, mieux que lui, incarne les cinq dernières saisons du PSG. Comme si le destin lui savait gré de tant de dignité, Raï renoue, mercredi 25 mars 1998 à Stuttgart, avec l'équipe nationale du Brésil qui se mesure à l'Allemagne pour un match amical haut de gamme.

Sa dernière apparition sous le maillot de la sélection brésilienne remonte au 13 juillet 1994 lors d'une demi-finale de Coupe du monde face à la Suède (1-0) à Los Angeles. Depuis, il avait appris à vivre sans l'ébullition qui entoure les sorties de l'équipe nationale. Son retour flottait dans l'air du temps depuis le début de l'année. Les performances décevantes de Leonardo (Milan AC) et la blessure de Juninho (Atletico Madrid) ont réveillé dans l'esprit du sélectionneur brésilien, Mario Zagallo, le souvenir d'un escogriffe au bilan évocateur (soixante-cinq sélections nationales, trente buts), capitaine respecté du PSG.

« Au-delà de mon profil professionnel, Zagallo a dû tenir compte de l'influence positive que je peux exercer sur un groupe », suggère Raï, dont le retour au FC Sao Paulo, l'été prochain, est annoncé. A l'âge de trente-deux ans, il relève un ultime défi d'une carrière sportive entamée en 1983. Vilipendé pendant sa première saison parisienne (1993-94), Raï a appris à encaisser les coups et à manier l'ironie : *« Les critiques assenées à l'époque ont renforcé ma cote de sympathie auprès de l'opinion publique, sincèrement je remercie mes détracteurs. »*

UNE « RETRAITE » STUDIEUSE

Du Brésil en France, de Sao Paulo à Croissy-sur-Seine (Yvelines) où il habite, Raï a conservé les mêmes préceptes. *« Je compte m'intéresser aux associations de la ville pour m'intégrer dans le tissu social. »* Le propos, énoncé à son arrivée au PSG, suscita rires et quolibets. Aujourd'hui, Raï parle déjà avec nostalgie de ses amis français : *« Ils sont venus avec moi au Brésil et je reviendrai les voir. Quand on vit en banlieue, on prend le temps de se connaître, d'approfondir les relations. »*

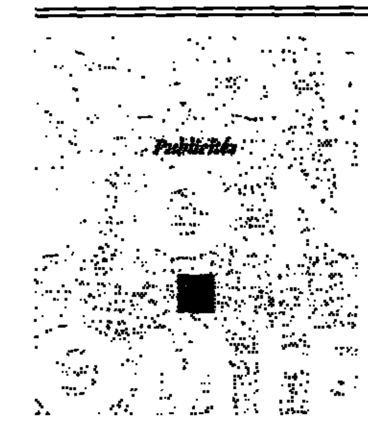
Avant de signer son premier contrat de footballeur professionnel au Brésil, Raï s'est marié, à l'âge de dix-sept ans : *« Ma fiancée était enceinte, nous avons pris le risque de nous unir. La vie ne nous a pas séparé. »* Fierté toujours à l'évocation de son père, âgé de soixante-treize ans : *« Modeste fonctionnaire d'Etat, il a suivi des cours universitaires après son mariage à l'âge de trente ans pour accéder à des responsabilités. »* Médecins, avocat ou ingénieur, les cinq frères de Raï ont mené à bien des études supérieures mais le père surveille : *« "Vous n'avez pas encore réussi", nous a-t-il dit quand nous étions tous réuni dans notre maison familiale à Ribeirao Prèto pendant les fêtes de fin d'année. »*

Raï a eu le temps d'étudier l'histoire pendant deux ans et d'absorber les rudiments de l'enseignement de l'éducation physique avant de s'élancer vers les buts adverses. *« Mais j'ai beaucoup appris en écoutant des gens qui ne savent pas lire*, précise-t-il. *Quand j'arrêterai ma carrière, je retournerai à l'université. A Paris, j'ai suivi des cours de marketing et de publicité. »* Pendant son séjour français, Raï aura été un observateur appliqué, parfois, intrigué des modes de vie du pays : *« La France reste, à mon avis, une référence en matière de justice sociale mais, en cinq ans, j'ai senti une dégradation de l'état d'esprit. La conjoncture ne justifie pas ce pessimisme. Les Français ont tort de craindre l'Europe, ils doivent s'ouvrir à l'extérieur au lieu de s'enfermer dans leur pré-carré. »*

UN CINQUIÈME TITRE ?

S'ouvrir à l'extérieur, transcender les frontières, c'est fort de ce viatique que Raï s'apprête à retourner au Brésil, qu'il juge maintenant plus mature. *« Au début des années 90, la place du football était encore démesurée. Les analystes économiques ont estimé que notre victoire lors du Mondial 94 avait contribué au succès du plan Real* [l'alignement de la monnaie brésilienne sur le dollar]. *Aujourd'hui, le peuple est moins naïf. »* Les Brésiliens n'en attendent pas moins un cinquième titre mondial dans trois mois et, avec impatience, le grand retour de ce fils trop longtemps exilé.

Elie Barth



PARIS 4[e]



Place de la Bastille

Au pied de l'Opéra de la Bastille, une grande adresse pour un repas de qualité.

Huîtres toute l'année, poissons du marché, plats traditionnels et vins à découvrir.

Tous les jours de 11 h 30 à 1 h 30 du matin.
Réservation : 01 43 42 90 32

PARIS 5[e]

L'INDE SUCCULENTE au MAHARAJAH
72, bd St-Germain 5e
Climatisé
Menus 127 F - 169 F
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 6[e]

La Chope d'Alsace
Repas d'affaires
Menu 169 F
4, Carrefour de l'Odéon PARIS 6[e]
Rés : 01 43 26 67 76
Ouvert jusqu'à 2 h du matin
Parking rue de l'Ecole de Médecine

PARIS 7[e]

Thoumieux
SPECIALITE DE CASSOULET et CONFIT DE CANARD
Tous les jours jusqu'à minuit.
Dimanche service continu de 12 h. à minuit.
Banquet de 10 à 110 pers. Salons climatisés.
79, rue St-Dominique (7[e]) Tél. 01 47.05.49.75

Le VARENNE (Fermé le soir et dim.)
"L'effort porte sur les produits" J-C RIBAUT
Tranche de gigot à l'ail et romarin avec purée maison... Excellent tartare servi copieusement...
Carte 140 F (vin et café compris). Vins de propriétés à prix sage. (Alsace, Beaujolais, Touraine)
36, rue de Varenne - Tél. 01.45.48.62.72

PARIS 6[e]



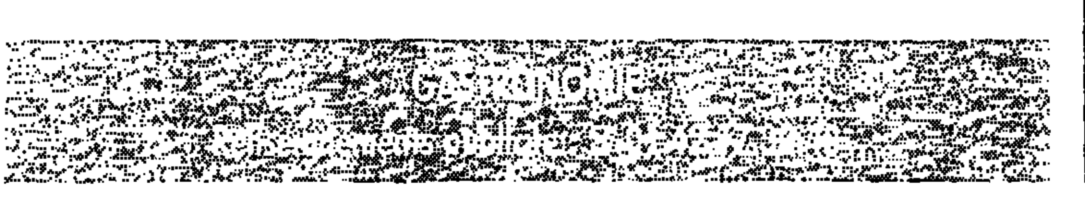
"l'une des grandes tables des cuisines de l'Inde" Le Monde 1/10/94
A midi le Delhi-Express 130 F
Carte environ 180 F à 190 F
14, rue Dauphine - 01.43.26.44.91
Fermé lundi midi

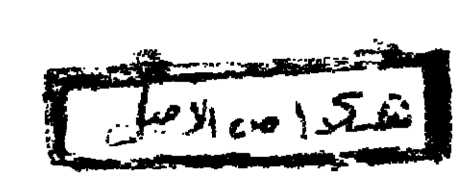
PARIS 7[e]

LES MINISTERES
depuis 1919 un brin de Paris
Menu 169 F apéritif et vin compris
servi même le samedi et dimanche
30, rue du Bac - Tél. 01.42.61.22.37
LE RESTAURANT DE LA BELLE EPOQUE



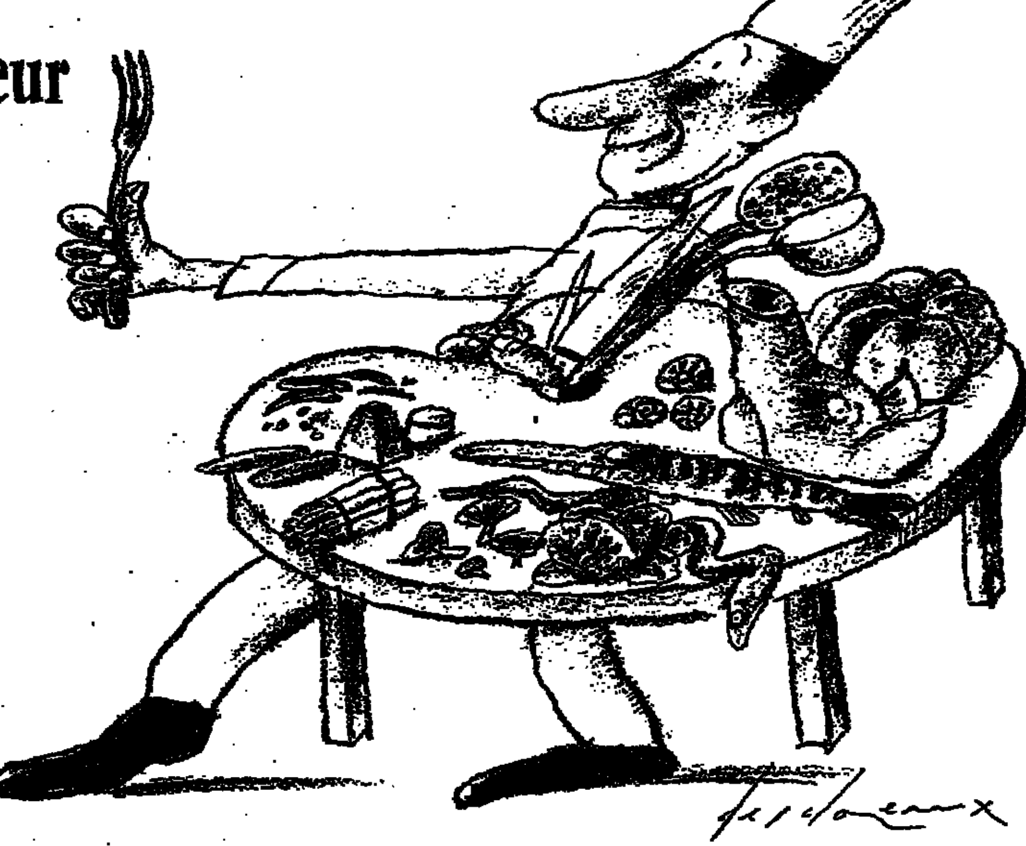
Gardien des Traditions
Ambassadeur du Sud-Ouest
Menu-déjeuner 270 F (boisson comp.)
2, avenue de Lowendal
(derrière les invalides). Tél. 01 47 05 52 55





Coup de Jacques Cœur

Un cuisinier en recherche dans une province aimable



LE FACTEUR ne sonne pas toujours *deux fois*, mais ce jour-là, il le fit : le livre n'entrait pas dans la boîte aux lettres. Un bouquin comme il en sort beaucoup – les éditeurs se nourrissent grassement là-dessus –, un ouvrage qui traitait de saveurs et de terroirs appliqués aux pays de Loire. A la première page ouverte, la 118, se présentait une terrine de petit salé aux lentilles vertes du Berry ; une chose très innocente, très rustique, mais de ces plats qui font bondir l'appétit et le rendent *féroce d'espoir*.

Qui peut dire ne jamais avoir été tenté par ces préparations qui s'entament sur la margelle des petits matins et se dévorent l'esprit libre, la pensée dégagée de tout mauvais pressentiment ? Bienheureuses cochonnailles. L'*animal dont rien ne* se perd, sauf son cri, a toujours pourvu l'homme en délices barbares et triviaux, le laissant rassuré sur son sort, ému et reconnaissant. Nous sommes là dans l'ordre du tribal. Au *sacrifice et à son cérémonial* répond la sagesse du tueur-cuisinier, sorcier nourrissant la communauté sous la rudesse des lames et les émois de l'ébouillantage.

FAUT QU'ÇA SAIGNE

Et il est assez savoureux que Jean Bardet, propriétaire à Tours d'une légende qu'il n'a pas volée, serve d'ouvreur et de mentor à ce livre, lui qui organise chaque année – outre des portes ouvertes sur ses *jardins aux herbes rares et aux légumes antiques* – une journée où le cochon du moment est offert en coulisses aux coutelas d'un expert dans l'ambiance d'une garden-party à la fois campagnarde et mondaine. *Faut qu'ça saigne...* Ne serait-ce que pour rappeler aux invités qu'ils sont ici dans la région de l'andouillette de Jargeau et de celle de Vouvray, du jambon de Vendée et du pâté de Chartres, de la rillette du Mans et de la saucisse au muscadet.

Mais des rillons aussi, morceaux confits dans la graisse fondue, salés et aromatisés, vieux compagnons de pêche ou de promenade en forêt *quand le moment arrive de s'orienter* ou de reprendre des forces et de la patience. Il y a là entre l'Opinel, le pouce et l'index, et ce bref casse-croûte de survie, comme une manière de mieux comprendre le *monde et d'en profiter* sur l'échelle des courtes et *fortes valeurs*. Ce n'est rien. C'est déjà beaucoup.

Mais de quoi parlions-nous ? Ah ! oui, d'une terrine de petit salé aux lentilles. Elle était frappée aux armes de Philippe Larmat, chef *reconnu et apprécié à Bourges*. Le temps et le printemps se mettaient au beau ; nous avons pris la route pour le chef-lieu du Cher. Bourges, avec sa Notre-Dame qu'est la puissante cathédrale Saint-Etienne ; *Bourges, ancienne capitale de* l'Aquitaine et centre géographique de l'Hexagone ; Bourges, toujours en proie à son héros, Jacques Cœur, sorte d'Etienne Marcel, personnage pris de biais par l'Histoire et comme *notre prévôt des marchands, engagé dans de peu ordinaires aventures* et intrigues. Mais les coïncidences s'arrêtent là : la métropole ne pouvait être située qu'entre l'avenue de l'Opéra et le boulevard Saint-Michel. Pas à Bourges.

Bourges, et ce confortable et honnête hôtel de Bourbon où frétille toute une smala de jeunes hommes d'affaires enrubannés dès le *matin de fax frais, accrochés* dès l'aube à leur téléphone portable comme à des cerfs-volants, les doigts déjà noircis aux pages saumon du *Figaro* du jour. Terribles, les affaires ; là aussi, faut qu'ça saigne. A Bourges donc, une adresse, *62 bis, boulevard Gambetta, chez* ce Philippe Larmat, un ancien lieutenant de Jean Bardet, justement, un pas ramenard, coté fort par les guides mais qualifié moyennement de deux fourchettes par un autre, le *Michelin, dont on ne sait s'il est at*teint parfois de myopie sélective ou plus simplement d'un violent manque de jugement.

Le fameux petit salé n'était pas à la carte – remplacé par une salade *de museau de porc aux mêmes* lentilles du Berry –, mais tout de même présent en ouverture du repas, la fine toque ayant compris que l'image du livre valait le voyage et le voyageur ; ce modeste régal, pas si compliqué à faire, avait été réalisé entre le coup de fil et notre arrivée.



Ils sont courageux et méritants *ces jeunes cuisiniers, qui venant* après les années fastes où tout *était* encore facile, se lancent dans les suivis d'école de leurs pairs et mettent un point d'honneur à ne pas les trahir. Ici, par exemple, table franche avec ses éclats et ses *emballements de propos*. Brochet clouté de lard fumé et purée d'ail, galette de pommes de terre et tête de porc. Ils cherchent, plutôt joyeux, encore intrigués par les *succès de leur entrée dans la carrière* et les *doutes que l'étendue du clavier* réserve aux sincères. Filet de sandre au jus de pommes, huîtres chaudes et foie gras poché au bouillon épicé. Rien n'est facile quand tout *reste à découvrir et que tout a déjà été inventé. Pigeonneau au caramel* d'épices, filet de bœuf au pinot noir, poire curé à la cannelle. La province gourmande au travail.

Jean-Pierre Quélin

★ Philippe Larmat, 62 *bis*, boulevard Gambetta, 18000 Bourges. Tél. : 02-48-70-79-00. Menus : 140-240 F. Carte : 250-350 F.
★ *Saveurs et Terroirs des pays de Loire*, Hachette, 168 F.

La polenta

Navré, mais aucun texte ne nous dit si le clown Maïs, célébrité de l'après-guerre et partenaire de Grock au Théâtre de l'Empire, fut un amateur de polenta, comme son patronyme l'y prédisposait. Plusieurs textes en revanche font état de la passion que Napoléon Ier avait quant à lui pour la semoule issue de cette graminée. Il goûtait fort, paraît-il, la *polenta e osei*, farcie de petits oiseaux comme les becfigues ou les passereaux.

A en croire M. Montvoisin, responsable de l'Union des semouliers de maïs, l'empereur aurait aujourd'hui bien du mouron à se faire pour trouver de la polenta française : *« Sur les 200 000 tonnes environ de semoule de maïs produites l'an dernier sur notre territoire, c'est à peine si quelques dizaines servent à faire de la polenta. »* Ce sont les brasseurs qui utilisent en fait le plus cette semoule qu'ils ont baptisée « gritz » et qui donne à la bière brillance et moelleux.

Les autres usages de ce produit vont du corn-flakes au petit pot pour bébé jusqu'à l'industrie papetière ou la fabrication d'explosifs ! Les 4 000 tonnes de polenta *que nous achetons* chaque année proviennent en fait quasi exclusivement d'Italie.

Il est vrai que là-bas le plat est une vedette depuis longtemps. Au XVIIIe siècle, alors que le maïs portait encore le nom de « blé turc », *quelques intellectuels de Pise fondaient déjà* une Académie de polentophages.

Pour Leda Vigliardi Paravia, qui vient de réaliser les recettes du livre *Casanova, un Vénitien gourmand* (éditions du Chêne), il y a polenta et polenta. *« Celles des Vénitiens et des Lombards ne sont pas les mêmes. Casanova, tout comme les habitants de Venise aujourd'hui, l'appréciait compacte, parfois servie en guise de pain. Les Lombards, eux, l'aiment plus moelleuse : ils la font cuire dans 4 fois son volume d'eau, alors qu'à Venise on se contente de rajouter 3 fois son poids en liquide. »*

Ces nuances transalpines ne doivent pas faire oublier que Paris fut aussi un temps la capitale de la polenta. C'est ici que fut fondé à la fin du XIXe siècle l'ordre des *polentoni*. La colonie italienne qui créa cette institution avait choisi pour devise les trois lettres PPP : *« Per patria prima, per polenta poi »* (pour la patrie d'abord et pour la polenta ensuite). Une région de France, à cause de ses anciennes influences piémontaises, reste aujourd'hui de très loin la plus importante consommatrice de polenta : la Savoie. Le magazine *Cuisine du terroir*, qui consacre ce mois-ci plus de 50 pages à ces alpages méconnus, a recueilli de Philippe Million (2 étoiles Michelin à Albertville) une savoureuse recette de polenta mélangée avec du beaufort râpé et des noix hachées. Le chef, comme tout Savoyard qui se respecte, utilise une polenta crue qui nécessite *« 45 minutes de cuisson, en veillant à remuer souvent »*.

Les paresseux se contenteront de polenta express. Précuite, elle n'a besoin que de 5 minutes sur le feu mais n'existe hélas qu'en grenaison fine ou moyenne, alors que les puristes ne jurent que par la polenta à gros grains.

-Guillaume Crouzet

★ Polenta *crue à gros grains* Croix Savoie, 7,50 F environ le kilo. Polenta précuite Ferrero ou Vivien Paille, 8,50 F environ les 500 g.

BOUTEILLE

Château Faugères

Bordeaux rosé 1997

Château Faugères est situé sur un épaulement du plateau de Saint-Emilion ; une autre partie de la *propriété* occupe le coteau vers Sainte-Colombe. Depuis 1987, cet ensemble d'une soixantaine d'hectares a fait l'objet d'investissements. De nouvelles méthodes culturales et une vinification très élaborée sous la direction de l'œnologue Michel Rolland y sont mises en œuvre. Peby Guissez, disparu à l'automne, avait en tête de réussir un rosé. Son épouse, Corinne, a relevé le défi et propose, à côté *du grand cru (Château Faugères) et de l'AOC côtes de Castillon* (Cap de Faugères) les « Roses de Château Faugères », vinifié comme un vin blanc, mais dont les saveurs sont bien celles d'un bordeaux, avec la fraîcheur et la vivacité d'un rosé. C'est le terroir associé au fruit. Un vin de soif, pour les repas légers, les salades, les grillades, à boire frais à 8 degrés.

★ *La bouteille* : 41 F (par 12). *La demi-bouteille* : 22,50 F (par carton de 24). *Corinne Guisez, Château Faugères. Saint-Etienne-de-Lisse.* 33330 Saint-Emilion. Tél. : 05-57-40-34-99. Télécopie : 05-57-40-36-14.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

CLÉMENTINE

■ Voici un charmant bistrot égaré dans les beaux quartiers. Un décor de bonbonnière, chargé de souvenirs, raconte l'histoire des propriétaires qui tenaient autrefois le Gîte d'Armor, rue Le Pelletier. Avec son bayonne poêlé à l'échalote, un épatant coq au vin et une mousse au chocolat d'anthologie, Clémentine mérite déjà qu'on lui prête attention. Le réel effort, *dans la formule à 109 F*, qui associe terrine de foies confits, *aile de raie à* la moutarde ou *confit de canard et* salade Clémentine, *vaut d'être salué*. A la carte, quelques beaux plats classiques, et des produits de saison, comme le chevreau, si délicat et si rare. Petite carte des vins. Formule : 109 F (déj.). Menu : 159 F. A la carte, compter 170 F.

★ Paris. 62, avenue Bosquet (75007). Tél. : 01-45-51-41-16. Fermé le dimanche et samedi midi.

L'AIGUIÈRE

■ Bel espace rénové, élégant et intime, dans une des jolies maisons du quartier. Décor de bois brut et camaïeu de couleur bleue. Pascal Viallet, le chef, a entrepris avec honnêteté et rigueur de renouveler une *cuisine classique et soignée. Les entrées suscitent la curiosité : mousseline* d'asperges vertes à la graine de vanille ou bisque de crustacés aux queues d'écrevisses et croûtons. Les plats dévoilent le goût du produit, comme l'escalope de foie gras au pain d'épices ou bien les petits bars rôtis à la peau au beurre rouge, ou encore le civet de jeune sanglier. Patrick Masbatin sait pratiquer les accords des mets avec des petits vins choisis de *propriétaires. Desserts intéressants : sabayon glacé à la fleur d'orchidée*, soufflé glacé au grand-marnier. Vins : cadillac, côtes-du-fronsadais, fronsac (98F) ; rully, varennes, de chez Pascal Jolivet. Menus : 135 F et 175 F. A la carte, compter 250 F.

★ Paris. 37 *bis*, rue de Montreuil (75011). Tél. : 01-43-72-42-32. Fermé samedi midi et dimanche.

Brasserie

LA CHOPE D'ALSACE

■ *Une très ancienne maison au décor brun, presque austère. Une clientèle d'habitués, qui regrettent sans doute les authentiques costumes* alsaciens des serveuses d'hier. Mais l'œil du patron, toujours présent, est fixé sur le modèle réduit de son voilier. Preuve de la constance insubmersible de la maison, et de l'envol lyrique qui peut caractériser, si l'on peut dire, sa cuisine. Une table de grands classiques, dont semble se satisfaire une clientèle fidèle. Autour des *incontournables que* sont les huîtres, *les choucroutes garnies, dont la choucroute de Mützig – celle* avec cervelas –, le tout accompagné de bières fameuses et excellents vins d'Alsace, l'on peut passer, les souvenirs aidant, une aimable soirée un peu roborative. Menus 119 et 169 F. A la carte, compter 200 F.

★ Paris. 4, carrefour de l'Odéon (75006). Tél. : 01-43-26-67-76.

Gastronomie

RELAIS SAINTE-JEANNE

■ Le style en cuisine ? Pour beaucoup, c'est une façon compliquée d'apprêter *des choses simples. Pour Gérard Cagna, le style c'est l'homme.* Son métier est une passion, mais ce n'est pas la seule. L'ancien commando a besoin d'exercices physiques ; c'est à marche forcée, aussi, qu'il dévore les apocryphes chrétiens pour une recherche personnelle. Sa cuisine porte la trace d'une réflexion et d'une sensibilité extrêmes. La signature est là, dans la sauce mousseline *à la ciboulette* dont il nappe les huîtres *chaudes de la baie d'Isigny. Par jeu, il associe quelques saint-jacques et* truffes de Chine, simplement assaisonnées, sans arômes truffiers superflus. Le soufflé de foie gras, galette de pommes de terre et jus acidulé, exprime une maîtrise. Les escalopes de ris de veau aux têtes d'asperges vertes, rehaussées d'une crème de volaille au sauternes, comme les *aiguillettes de Challans aux gousses d'ail confites, marquées d'un trait* d'écorces d'orange, indiquent la démarche contrastée de ce chef, doublement étoilé par le Michelin, qui s'enorgueillit d'être lui-même en cuisine. Charmant décor campagnard, cave soignée. Petit menu : 220 F. Carte-menu : 430 F. A la carte, compter 500 F.

★ *Cormeilles-en-Vexin. Route de Marines (95830). Tél. : 01-34-66-61-56.* Fermé le dimanche et lundi.

Jean-Claude Ribaut

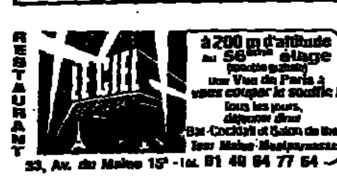
PARIS 8^e^

Fouquet's
Service tous les jours de 12h à 15h et de 19h à 1h.
Salons de 4 à 200 personnes
(carte ou menu à 265 francs hors boissons).
99, avenue des Champs-Elysées
Tél. 01-47-23-70-60 - Fax 01-47-20-08-69

FLORA DANICA (165 F)
COPENHAGUE
MENU 240 F (boisson comprise)
HARENG, SAUMON, RENNE, CANARD SALÉ
142, avenue des Ch.-Elysées - 01.44.13.86.26

PARIS 14^e^





PARIS 15^e^



PARIS 15^e^

LA PAGODE D'ORIENT
Spécialités CHINOISES
Cadre raffiné - Salle climatisée
Menus : déj. 50 F, 59 F. Soir 78 F, 83 F, ou le très copieux 210 F pour 2. Carte env. 140 F
51 rue Cambronne - 01 47 34 53 17

PARIS 16^e^



PARIS 16^e^

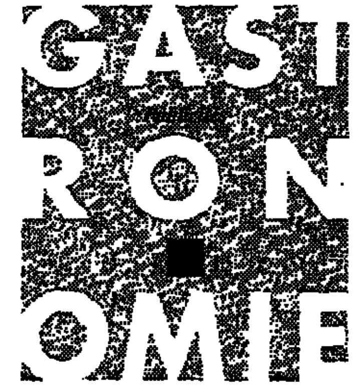


PARIS 19^e^

L'ATLANTIDE
Spécialités Berbères
Cadre chaleureux et typique

PARIS 19^e^







Nuages à l'ouest, soleil ailleurs

LES HAUTES PRESSIONS se maintiendront, mercredi, à l'est et sur le sud du pays, mais baisseront sur l'extrême nord. Une perturbation peu active abordera la Bretagne, et gagnera très lentement le nord-ouest dans l'après-midi.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Sur les Pays de Loire, le ciel sera très nuageux, avec quelques gouttes de pluie en fin de journée. Ailleurs, le temps sera couvert, avec quelques pluies faibles. Il fera de 9 à 12 degrés l'après-midi.

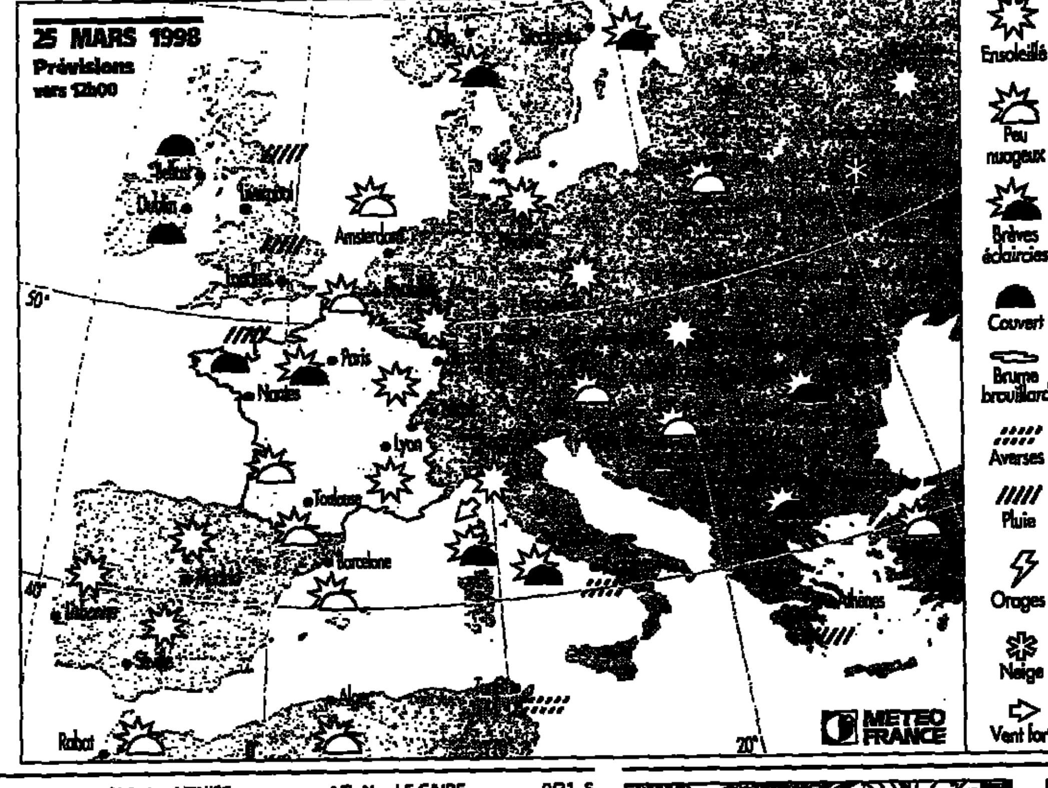
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le soleil sera encore prédominant le matin, puis l'après-midi, les nuages deviendront un peu plus nombreux, avec encore une impression agréable. Les températures maximales avoisineront 8 à 11 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Malgré quelques passages nuageux, la journée sera placée sous le signe du soleil. Il fera froid au lever du jour, puis l'après-midi le thermomètre marquera 7 à 10 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur Poitou-Charentes, les nuages deviendront nombreux l'après-midi. Ailleurs, le soleil sera généreux. Les températures maximales avoisineront 12 à 14 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le soleil brillera largement toute la journée, sur l'ensemble des régions. Il fera de 9 à 12 degrés l'après-midi.

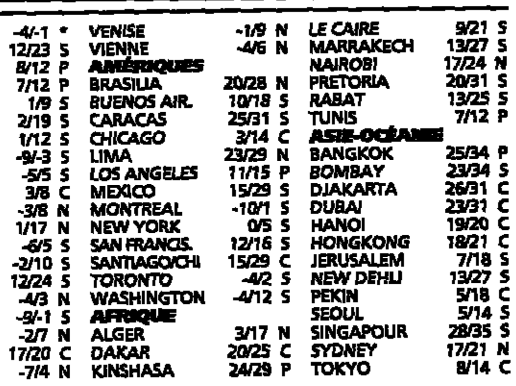
Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur la Corse, le ciel sera nuageux, avec des averses l'après-midi. Ailleurs, il fera beau, avec des températures maximales proches de 12 à 15 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Programme d'été plus fourni, dès le 29 mars, avec Air France qui annonce un renforcement des fréquences long-courrier au départ de Paris. Grâce notamment à la mise en service, en avril et mai, de trois Boeing 777 : sur New York (6 fois par semaine), Los Angeles avec un douzième vol hebdomadaire (dont 4 continuent sur Papeete) et Sao-Paulo-Rio (à partir du 18 juin). Deux cités brésiliennes qui, comme Mexico, bénéficient désormais de liaisons quotidiennes. En Asie, outre l'ouverture de Shanghai (2 vols dès le 11 mai), Osaka sera desservie 6 fois ou lieu de 4, chaque semaine. Tandis que Johannesbourg le sera chaque jour. Enfin la desserte de l'Afrique, avec des itinéraires simplifiés, offre davantage de vols sans escale

■ **ITALIE.** Une série de grèves doit affecter les transports aériens et ferroviaires du mercredi 25 mars au jeudi 1er avril.

PRÉVISIONS POUR LE 25 MARS 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	26/30 N	KIEV	-4/-1 *	VENISE	-1/9 N	LE CAIRE	9/21 S
				POINTE-A-PIT.	24/30 N	LISBONNE	12/23 S	VIENNE	-4/6 N	MARRAKECH	13/27 S
				ST-DENIS-RÉ.	24/30 S	LIVERPOOL	8/12 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	17/24 N
				EUROPE		LONDRES	7/12 P	BRASILIA	20/28 N	PRETORIA	20/31 S
				AMSTERDAM	4/9 S	LUXEMBOURG	1/9 S	BUENOS AIR.	10/18 S	RABAT	13/25 S
FRANCE métropole		NANCY	-4/7 S	ATHENES	5/8 P	MADRID	2/19 S	CARACAS	25/31 S	TUNIS	7/12 P
AJACCIO	4/13 P	NANTES	0/10 N	BARCELONE	6/15 N	MILAN	1/12 S	CHICAGO	3/14 C	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	1/12 S	NICE	5/11 S	BELFAST	6/13 N	MOSCOU	-9/-3 S	LIMA	23/29 N	BANGKOK	25/34 P
BORDEAUX	1/12 N	PARIS	-1/11 N	BELGRADE	-4/5 N	MUNICH	-5/5 S	LOS ANGELES	11/15 P	BOMBAY	23/34 S
BOURGES	-3/11 S	PAU	-2/13 S	BERLIN	1/9 S	NAPLES	3/8 C	MEXICO	15/29 S	DJAKARTA	26/31 C
BREST	4/9 P	PERPIGNAN	4/15 S	BERNE	-7/7 S	OSLO	-3/8 N	MONTREAL	-10/1 S	DUBAI	23/31 C
CAEN	1/10 N	RENNES	2/10 C	BRUXELLES	3/10 S	PALMA DE M.	1/17 N	NEW YORK	0/5 S	HANOI	19/20 C
CHERBOURG	4/10 P	ST-ETIENNE	-4/9 S	BUCAREST	-4/6 N	PRAGUE	-6/5 S	SAN FRANCIS.	12/16 S	HONGKONG	18/21 C
CLERMONT-F.	-4/11 S	STRASBOURG	-3/9 S	BUDAPEST	-4/7 S	ROME	-2/10 S	SANTIAGO/CHI	15/29 C	JERUSALEM	7/18 S
DIJON	-3/9 S	TOULOUSE	-1/13 S	COPENHAGUE	1/7 S	SEVILLE	12/24 S	TORONTO	-4/2 S	NEW DEHLI	13/27 S
GRENOBLE	-3/12 S	TOURS	-2/10 S	DUBLIN	9/13 N	SOFIA	-4/3 N	WASHINGTON	-4/12 S	PEKIN	5/18 C
LILLE	-1/10 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	0/9 S	ST-PETERSB.	-9/-1 S	**AFRIQUE**		SEOUL	5/14 S
LIMOGES	-2/10 S	CAYENNE	25/30 N	GENEVE	-1/9 N	STOCKHOLM	-2/7 N	ALGER	3/17 N	SINGAPOUR	28/35 S
LYON	-2/11 S	FORT-DE-FR.	25/30 S	HELSINKI	-6/3 S	TENERIFE	17/20 C	DAKAR	20/25 C	SYDNEY	17/21 N
MARSEILLE	3/13 S	NOUMEA	26/29 S	ISTANBUL	2/4 N	VARSOVIE	-7/4 N	KINSHASA	24/29 P	TOKYO	8/14 C



Situation le 24 mars à 0 heure TU



Prévisions pour le 26 mars à 0 heure TU

PRATIQUE

Récupérer un dépôt de garantie lorsqu'on quitte un appartement en location

EN QUITTANT l'appartement qu'elle louait depuis six ans, Caroline H. comptait naturellement retrouver son dépôt de garantie (20 000 francs équivalant à deux mois de loyer hors charges) dans le délai légal de deux mois après la remise des clés. Trois mois plus tard, elle apprit que le propriétaire refusait de lui restituer les 20 000 francs, alléguant qu'elle avait dégradé le local.

« Malheureusement, l'état des lieux de sortie n'avait même pas pu être dressé, le propriétaire ayant annulé les deux rendez-vous qu'il avait pourtant lui-même fixés », dit Caroline. Elle ignorait qu'en pareil cas il faut faire venir un huissier : le propriétaire (ou le locataire) défaillant est obligé de partager les frais, et l'état des lieux est automatiquement considéré comme *« contradictoire »*, car celui qui a fait obstacle ne peut plus se prévaloir de la présomption établie par l'article 1731 du code civil, à savoir : *« S'il n'a pas été fait d'état des lieux, le preneur est présumé les avoir reçus en bon état de réparations locatives et doit les rendre tels, sauf à preuve du contraire. »*

Autre raison avancée par le propriétaire : lorsqu'il avait acheté l'appartement occupé, il n'avait pas pu récupérer le dépôt de garantie versé par Caroline au précédent bailleur, en l'occurrence un administrateur de biens gérant une succession pour le compte de plusieurs héritiers. Il s'agit là d'une mauvaise excuse : le dépôt de garantie reste dû, même si le bailleur a changé en cours de location.

LE POIDS DES MOTS

Il ne restait plus à Caroline qu'à entamer une procédure d'injonction de payer, en saisissant le tribunal d'instance compétent, celui du lieu de résidence du propriétaire. Il suffit d'une simple requête adressée au greffe, mentionnant l'adresse du débiteur, le motif de la créance, les sommes réclamées, le tout accompagné de justificatifs : la lettre du propriétaire décommandant le second rendez-vous destiné à établir l'état des lieux de sortie et les courriers recommandés envoyés par Caroline pour réclamer le dépôt de garantie.

Caroline a en outre pensé à demander, en plus du remboursement de ses 20 000 francs, les intérêts au taux légal qui commencent à courir après l'expiration du délai de deux mois fixé pour la restitution du dépôt de garantie ainsi que le remboursement des frais de procédure (article 700 du nouveau code de procédure civile).

Caroline a obtenu une ordonnance d'injonction de payer, laquelle a été notifiée au propriétaire par voie d'huissier (coût : 363,79 francs). Le débiteur disposait d'un mois pour faire opposition. Il a usé de ce droit, ce qui a eu encore pour effet d'allonger la procédure. Enfin, l'opposition ayant été rejetée par le tribunal, Caroline, munie d'un « titre exécutoire » (ou « signification de payer »), a dû recourir une nouvelle fois à un huissier. Les honoraires peuvent aller de 363,79 à 1 500 francs, selon la somme réclamée et la procédure : saisie sur compte en banque ou sur salaire, saisie-vente. Le propriétaire a enfin payé... en quatre fois. Le tout a duré un an.

« La majorité des litiges surviennent entre des locataires et des bailleurs institutionnels, par exemple, les compagnies d'assurances possédant un parc immobilier », dit-on au Bureau de l'information juridique des propriétaires et des occupants (BIPO). Ces organismes essaient souvent de retenir le dépôt de garantie pour rénover l'appartement.

« Tout d'abord, la société gestionnaire a tenté de déduire du dépôt de garantie une participation de 500 francs à l'état des lieux de sortie. Or, comme celui-ci n'avait pas été dressé par un huissier mais par un agent immobilier mandaté par le propriétaire, je n'en étais nullement redevable », explique un locataire, textes officiels à l'appui (articles 3 et 5 de la loi du 6 juillet 1989). Ensuite, on a voulu retenir 400 francs pour *« rebouchage de trous »* et *« débarras »* : il s'agissait des planches d'un placard qu'il avait aménagé lui-même dans la chambre et qu'il avait proposé de démonter avant son départ, mais qu'il avait laissé en place à la demande expresse de la société. *« L'employée a prétendu avoir oublié »*, dit-il. *« En fin de compte,* conclut-il, *ils ont prélevé 250 francs pour le flexible de douche qui en vaut 35 dans le commerce ! »*

Le dépôt de garantie a pour but de préserver le propriétaire contre les dettes locatives (arriérés de loyers, charges) et de couvrir les dégradations. Mais il ne faut pas confondre « dégradations » et usure normale. Ainsi, un arrêt de la Cour de cassation du 1er février 1995 précise que les locataires n'ont pas à remplacer la moquette d'un appartement lorsqu'ils y ont habité pendant dix-huit ans. En revanche, s'ils ont percé le mur pour faire un guichet entre la cuisine et le salon, il y a dégradation. Les sommes retenues sur le dépôt de garantie doivent être *« dûment justifiées »* (article 22 de la loi). Cela signifie que les travaux doivent être reconnus comme nécessaires, et leur montant précisé. Un simple devis suffit, et il n'est pas indispensable que le propriétaire présente la facture, selon l'arrêt rendu par la Cour de cassation le 14 décembre 1988.

Il arrive que le locataire décide de ne pas payer les deux derniers mois de loyer qui équivalent au dépôt de garantie. Il s'expose alors à des poursuites de la part du propriétaire, surtout si l'occupant a laissé les lieux en mauvais état. Pour éviter les litiges, on a intérêt à consacrer un minimum de soin au logement que l'on quitte, et à être attentif, lors de l'état des lieux, aux termes utilisés : par exemple, moquette ou papier « décoloré, empoussiéré » relèvera de la vétusté, mais l'adjectif « dégradé » ou « déchiré par endroits » pourrait jusitifier une retenue.

Michaëla Bobasch

Adresses utiles

Pour se renseigner et en savoir plus sur la loi nº 89-462 du 6 juillet 1989, modifiée par les lois du 31 mai 1990, du 29 juillet 1992 et du 21 juillet 1994, les personnes intéressées peuvent s'adresser :

● **A Paris :** au Bureau d'information des propriétaires et des occupants (BIPO, 6, rue Agrippa-d'Aubigné, 75004 Paris ; tél. : 01-42-71-31-31).

● **En province :** à l'Association départementale d'information sur le logement (ADIL) concernée, dont le téléphone est communiqué par l'Association nationale (ANIL) au 01-42-02-65-95.

● **Associations de locataires :** CGL (143-147, boulevard Anatole-France, 93285 Saint-Denis ; tél. : 01-48-09-37-41) ; CNL (8, rue Mériel, BP 119, 93104 Montreuil Cedex ; tél. : 01-48-57-04-64) ; CSCV (13, rue Niepce, 75014 Paris ; tél. : 01-56-54-32-10).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 98072

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11

HORIZONTALEMENT

I. Départ d'un épanouissement bien naturel. – II. Pour faire une bonne tisane. Conforme à la réalité. – III. Artisan de la réussite du rapprochement franco-britannique. – IV. Forme de rire. Pour exposer les plus belles pièces. – V. Héros pour Virgile. Voyelles. Ovni version anglaise. – VI. Qui a donc travaillé. – VII. Blanc, il est sec... noir, il vient d'Espagne. Muse qui roule pour Renault. – VIII. Bout de tapis. Personnel. Cours court. Fouineurs patentés. – IX. Salira la réputation. Nouvelle organisation à l'Est. – X. Descendu après réflexion. – XI. Possessif. Maisons vaches.

VERTICALEMENT

1. Arrivent à ce moment-là. – 2. Met son nez partout. – 3. Planche sportive. Ouvert à moitié. Chef éthiopien. – 4. Chanteront-ils encore ? – 5. Supprimer. Mis en situation difficile. – 6. Région commune à la Bretagne et à l'Espagne. Le petit n'a rien à voir avec le vieux. – 7. Réfléchit avant d'agir. Coupa court. – 8. Faisaient fumer. Prépare l'euro. L'antimoine. – 9. Bouffe par en bas. Poil protecteur. – 10. En pointe. Attend les bouteilles vides. La maman de Constantin VI. – 11. Annoncent les départs.

Philippe Dupuis

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

SOLUTION DU Nº 98071

HORIZONTALEMENT

I. Abréviation. – II. Roupillon. – III. Rides. Promu. – IV. Isère. Hé. Ur. – V. Es. Déballer. – VI. Récusable. – VII. Eau. Reines. – VIII. Guichet. Dus. – IX. Spatial. – X. Uns. Lésa. Mn. – XI. Trésoreries.

VERTICALEMENT

1. Arrière-goût. – 2. Boisseau. Nr. – 3. Rude. Cuisse. – 4. Eperdu. CP. – 5. Visées. Halo. – 6. Il. Baréter. – 7. Alphabétisé. – 8. Torelli. Aar. – 9. Ino. Lendl. – 10. Mue. Eu. Me. – 11. Nourrissons.

SCRABBLE ®

PROBLÈME Nº 62

A la recherche du troisième mot

1. Vous avez tiré A E I Q S T U

a) Trouvez et placez deux mots de sept lettres.

b) Avec ce même tirage, trouvez six mots de huit lettres en le complétant avec six lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des deux mots placés sur la grille.

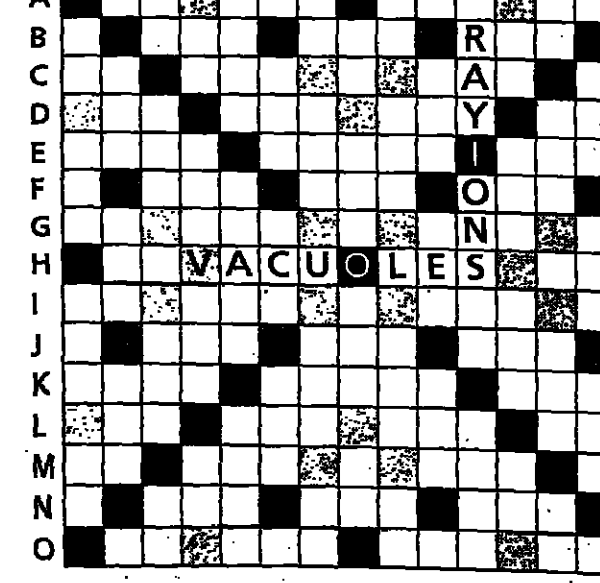
N. B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine

c) A C A E U V X. Trouvez un sept-lettres. A B E D G M Z. En utilisant une lettre du tirage précédent, trouvez un huit-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 1er avril.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 18 mars.



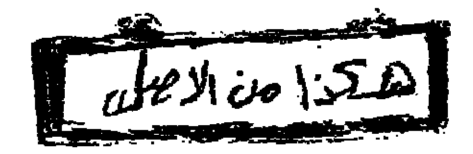
Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) METEORE, M 7, 84, faisant BESOGNAT

b) RETOMBEE, F 4, 65-REMONTEE, K 5, 86-METEORES, 2 A, 72- EMPORTEE, 3 F, 78, ou l'anagramme REMPOTEE-THEOREME, 4 G, 74- GEOMETRE, 7 H, 62.

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE



THÉÂTRE Peter Brook poursuit son voyage à l'intérieur du cerveau. Après *L'homme qui* (d'après *L'Homme qui prenait sa femme pour un chapeau*, d'Oliver Sacks), créé en 1993, il présente en son Théâtre des Bouffes du Nord *Je suis un phénomène*, d'après *Une prodigieuse mémoire*, d'Alexandre Luria. ● LE SPECTACLE met en scène Salomon Veniamin Cherechevski, un Russe qui était doté d'une mémoire hors du commun. Le neurologue Alexandre Luria le rencontra dans les années 20 et l'observa pendant presque trente ans. Cherechevski, qui devint un mnémoniste très célèbre, est mort en 1967. ● PARTI sur les traces de cet homme au destin singulier, Peter Brook a voyagé en Russie, sans rien trouver. Il s'est rendu en Angleterre et aux Etats-Unis pour étudier les processus de la mémoire. Il a rencontré des personnes dotées elles aussi d'une mémoire prodigieuse.

Salomon Cherechevski, l'homme-mémoire qui ne pouvait pas oublier

Peter Brook présente aux Bouffes du Nord « Je suis un phénomène », l'histoire d'un Russe à la mémoire prodigieuse. Il poursuit ainsi le voyage à l'intérieur du cerveau initié avec « L'Homme qui »

C'EST UNE HISTOIRE extraordinaire, qui pourrait donner lieu à un film. Première scène : la salle de rédaction d'un journal de Moscou, dans les années 20. Comme chaque matin, le rédacteur en chef réunit ses troupes. Il donne à ses collaborateurs une liste de noms et d'adresses où ils doivent se rendre. Tous les journalistes notent. Sauf un. Etonnement du rédacteur en chef. « *Peux-tu répéter ce que je viens de dire ?* » L'homme répète sans hésiter ni se tromper une seule fois. Son chef l'interroge sur sa mémoire. Cette fois, c'est le journaliste qui est étonné. Il lui paraît tout à fait naturel de retenir ce qu'on lui dit. Le rédacteur en chef lui conseille d'aller faire vérifier sa mémoire.

Deuxième scène : le bureau d'un jeune psychologue, Alexandre Luria. Un homme d'une trentaine d'années, à l'air emprunté, se présente à lui. C'est Salomon Veniamin Cherechevski, le journaliste. Il lui raconte l'objet de sa visite. Alexandre Luria lui donne une série de noms et de chiffres qui n'ont aucun lien entre eux. Cherechevski les redit. Luria allonge la liste. Le résultat est tout aussi impeccable. Le psychologue demande alors à son visiteur de reproduire les listes en partant de la fin. Pas de problème. Cherechevski peut aussi dire quel mot ou chiffre suit ou précède un autre. Luria est stupéfait. Où s'arrête la mémoire de l'homme qui est devant lui ?

Alexandre Luria observera pendant presque trente ans Salomon Cherechevski. Assez vite, il constate que sa mémoire est quasiment sans limite. Comment cela se peut-il ? Quels mécanismes hors du commun permettent à cet homme de se souvenir ainsi ? D'une certaine manière, c'est simple. Cherechevski voit ce qui est écrit ou ce qu'on lui dit. Cela s'inscrit dans son cerveau, où il lui suffit d'aller rechercher les images pour retrouver ce qu'on lui a dit ou écrit. « *Quand j'entends le mot "vert", je vois un pot de fleurs vert ; "rouge", je vois un homme en chemise rouge qui s'en approche ; "bleu", et voici quelqu'un à la fenêtre qui agite un petit drapeau bleu... Même les chiffres me rappellent des images. Ainsi, 1 est un homme svelte et orgueilleux ; 2, une femme rieuse ; 3, un homme triste, je ne sais pourquoi...* »

CONVERTIR LES MOTS EN IMAGES

Cette conversion des mots en images et des couleurs en sons s'appelle la synesthésie. Elle donne des résultats stupéfiants. Une autre scène pour un film sur Cherechevski : le 31 décembre 1937, Luria lui lit la première strophe de *La Divine Comédie*. Voici comment il se souvient de *Nel mezzo del camin di nostra vita* : « Nel – *en allant verser ma cotisation j'ai rencontré dans le couloir la danseuse* Nelskaïa ; mezzo – *je suis violoniste, j'ai donc placé auprès d'elle un homme qui joue du violon ; près d'eux, des cigarettes Delly – c'est pour* del ; *à côté j'ai placé une cheminée* ; di – *c'est une main qui désigne la porte...* » Il a mis quelques minutes pour mémoriser ainsi la première strophe, alors qu'il ne parle pas l'italien. Quinze ans plus tard, Luria lui demande inopinément de redire le texte. Il le fait.



PASCAL VICTOR / MAX PPP

« Je suis un phénomène », au Théâtre des Bouffes du Nord jusqu'au 30 mai.

Le plus incroyable, c'est qu'il ait fallu attendre l'épisode de la salle de rédaction pour que Salomon Cherechevski découvre qu'il avait une mémoire prodigieuse. Comment avait-il vécu jusque-là ? Normalement. Son père était libraire dans une petite ville où il grandit, entouré de plusieurs frères et sœurs, sans problème. Il veut devenir violoniste. Une infection à l'oreille détériore son ouïe. Il s'essaye à plusieurs métiers avant de devenir reporter.

C'est après sa rencontre avec Luria que sa vie prend un autre tour. Dès lors, il se sait différent, doué d'une capacité exceptionnelle. Il va pratiquer plusieurs activités, figurant pour le cinéma, courtier, avant de devenir mnémoniste professionnel. Alors, il se produira dans toute l'URSS, où il sera très célèbre. C'est en pratiquant son nouveau métier que Cherechevski commence à rencontrer des difficultés. Sa mémoire est soumise à une forte pression. Jusqu'alors, il avait l'habitude, quand on lui donnait une liste de mots particulièrement longue, de placer les éléments le long d'un trajet dans Moscou, qu'il s'inventait dans la tête.

« ÂME FROIDE »

Ainsi, il suivait la rue Gorki et mettait les mots devant les maisons, les boutiques, les portes. Quand il lui fallait se souvenir, il refaisait mentalement le trajet, et les mots apparaissaient. Devenu professionnel, il doit aller vite et s'accommoder de mots-images très éloignés les uns des autres. Comment faire ? Il simplifie le trajet : « *A peine ai-je quitté la place Maïakovski qu'on me dit "Kremlin" et je dois aussitôt me trouver au Kremlin. Bon, je lance une corde jusqu'au Kremlin... Ensuite on dit "poésies" et je me retrouve place Pouchkine... Et si l'on dit "indien", je dois me transporter en Amérique. Bon, je lancerai une corde à travers l'océan. Mais ces voyages sont très fatigants...* »

Dans la vie courante, rien ne distinguait Salomon Cherechevski de ses semblables, sinon parfois un léger décalage. Enfant, on le surnommait « *Kalter Nefesch* » (âme froide, en yiddish), parce qu'il ne réagissait pas quand, par exemple, on lui apprenait qu'il y avait le feu. Pour lui, un incendie n'existait que s'il le voyait.

Plus tard, il eut du mal avec l'abstraction : il avait une « *pensée-vision* ». En revanche, son imagination était puissante, et sa raison singulière lui permettait de trouver des solutions étonnantes à des problèmes de logique ou de mathématiques. Ainsi, sa mémoire était à la fois une grande force, et une lourde faiblesse. Comment vivre sans oublier ?

UNE GRANDE MÉLANCOLIE

Cherechevski vécut avec ce « sans ». Tout ce qui était chiffres, sons, paroles, restait imprimé, comme une infinité de strates qui remontaient à la conscience au premier appel. Pour le reste, sa mémoire obéissait à des mécanismes qui pouvaient le gêner : à trop fixer les images, elle se bloquait parfois sur des détails, quand il lisait, par exemple.

De son enfance, il gardait beaucoup plus de sensations, de couleurs, d'odeurs que de faits précis. Il semblait, selon Luria, atteint d'une grande mélancolie. Il vécut tout le temps en pensant que quelque chose allait lui arriver, qui changerait sa vie, la rendrait simple. Il se maria, eut une « *bonne épouse* » – selon le psychologue – et un fils doué. Il vécut sa vie de mnémoniste célèbre et d'homme singulier, et il mourut d'emphysème, en 1967, à l'hôpital.

B. Sa.

★ *Je suis un phénomène*, d'après *Une prodigieuse mémoire*, d'Alexandre Luria. Texte de Marie-Hélène Estienne et Peter Brook. Mise en scène : Peter Brook. Avec Maurice Bénichou, Geneviève Mnich, Bruce Meyers, Bakary Sangaré, Pierre Bénichou et Natacha Maratrat. Théâtre des Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, 10e. Mo La Chapelle. Tél. : 01-46-07-34-50. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; samedi à 16 heures et 20 h 30. 70 F à 130 F. Jusqu'au 30 mai.

Salomon, la Croix-Rouge et le KGB

PETER BROOK n'a pas rencontré Salomon Veniamin Cherechevski, mort en 1967. Il a eu connaissance de son histoire par Oliver Sacks. Quand il travaillait sur *L'Homme qui* (d'après *L'Homme qui prenait sa femme pour un chapeau*), le neurologue américain lui a parlé d'Alexandre Luria, son homologue russe, et de ses recherches, qui le passionnaient.

Alexandre Luria (1902-1977) a raconté l'histoire de Salomon Veniamin Cherechevski dans *L'homme dont le monde volait en éclat* (Le Seuil, 304 p. 139 F), un livre qui contient deux histoires. La première, qui donne son titre à l'ouvrage, est celle d'un homme, Zassetski, dont la perception devint totalement fragmentée à la suite d'une blessure de guerre au cerveau.

La seconde, *Une prodigieuse mémoire*, est celle dont Peter Brook s'est inspiré pour bâtir son nouveau spectacle, *Je suis un phénomène*. Avec sa collaboratrice, Marie-Hélène Estienne, le metteur en scène a fait de nombreux voyages et de longues recherches pour en savoir plus sur Cherechevski. En vain. Toutes les traces de la famille semblent avoir disparu. Ils n'ont pas retrouvé Michel, le fils du mnémoniste, qui doit avoir une soixantaine d'années, s'il vit encore. En Russie, on a dit à Peter Brook qu'aujourd'hui le KGB veut tellement avoir bonne réputation qu'il l'aiderait, s'il le demandait. Il l'a fait. Le KGB s'est mis à la recherche des Cherechevski. Il n'a rien trouvé. La Croix-Rouge aussi s'est mise en chasse. Sans résultat.

La seule chose qu'ont trouvée Peter Brook et Marie-Hélène Estienne est un article du fils de Cherechevski, publié dans *La Pravda* au moment de la mort du mnémoniste. Il demande qu'on n'exploite pas la célébrité de son père. Du côté de Luria, le metteur en scène a eu plus de chance. Dans ses papiers, il a découvert un livre que Cherechevski a commencé d'écrire alors qu'il était à l'hôpital. Vingt pages bouleversantes (citées en partie dans la préface, signée Sacks, de *L'homme dont le monde volait en éclats*).

Au cours de ses autres voyages, en Angleterre et aux Etats-Unis, Peter Brook a rencontré des personnes qui ont une forme de synesthésie. Une femme au pays de Galles, qui s'est rendu compte de sa particularité à l'âge de soixante-cinq ans, un jeune boursier très brillant, à Londres, un jeune Indien à Atlanta. « *Souvent*, dit le metteur en scène, *la famille n'en parle pas, et eux se cachent. Mais, comme pour tous ces phénomènes qui paraissent totalement extraordinaires, dès que vous commencez à vous y intéresser, vous vous rendez compte qu'il y en a beaucoup plus que l'on croit.* » Ainsi vivent d'autres Cherechevski, aujourd'hui, dans le monde.

B. Sa.

Peter Brook, metteur en scène

« L'étude du cerveau oblige à dépasser le racisme »

« "Je suis convaincu depuis des années que le sujet qui fascine le plus les gens, qui concerne ce qui est commun à tous les êtres humains, c'est le cerveau" », écrivez-vous dans le texte de présentation de Je suis un phénomène. Qu'est-ce qui vous fait penser cela ?

– Tout simplement la quantité de livres qui paraissent sur le sujet. Si l'on va dans n'importe quelle librairie en Angleterre, en Amérique ou en France, on voit que chaque semaine sortent plusieurs livres sur le cerveau, l'émotion, la pensée, la conscience – tout ce qui est de l'ordre de la neurologie ou de la science cognitive. Les journaux, les revues et les magazines aussi reviennent continuellement sur la question. Ce n'était pas le cas il y a sept ou huit ans, quand nous avons commencé à travailler à la préparation de *L'Homme qui*, avec Jean-Claude Carrière. A l'époque, je cherchais un thème d'aujourd'hui dans la science. Mais je ne trouvais pas de matière humaine dans les domaines qui me passionnaient, comme la physique. Et puis, subitement, j'ai rencontré Oliver Sacks. Je suis allé avec lui à l'hôpital, et j'ai vu un domaine scientifique avec une matière totalement humaine. Quand nous avons donné *L'Homme qui* la première fois, aux Bouffes du Nord, puis en tournée, en 1993, ça a très bien marché, mais c'était encore un sujet spécialisé. Quand nous l'avons repris, en novembre 1997, c'était devenu totalement évident pour le public.

– Comment expliquez-vous cet intérêt ?

– Il est lié à notre époque, qui est à la fois tragique et merveilleuse. On ne peut plus faire confiance à quoi que ce soit. Toutes les grandes questions, philosophiques, éthiques, religieuses, sociales, politiques, sont abordées avec la plus grande méfiance. Depuis les débuts de l'humanité, l'être humain a besoin de comprendre ce qu'il est. Dans la période de transition que nous vivons, cette interrogation trouve dans le cerveau l'unique zone qui soit à la fois inconnue et pas contaminée. Je crois que ce désir de se comprendre tient à la nécessité religieuse profonde de l'être humain.

» Aujourd'hui, la plupart des gens sont déçus par les réponses données par les religions traditionnelles, ou se méfient de ce qu'apportent les ersatz de religions. Ils cherchent un point d'appui. Il y a le cerveau, qui est un facteur commun à tous. J'insiste toujours sur le fait qu'il oblige à dépasser le racisme. Quand on se penche sur la cervelle, cette matière assez dégoûtante à regarder, on voit qu'elle n'a ni couleur ni race. Toutes les races sont inscrites dans les gènes. Même Jean-Marie Le Pen ne peut pas dire qu'un Arabe n'a pas de cerveau.

– Comment le théâtre peut-il rendre compte du cerveau ?

– Le théâtre est là pour casser toutes les distinctions, toutes les catégories. Donc, pour s'ouvrir, d'une manière toujours différente, à la question humaine. Que l'on prenne une œuvre écrite il y a deux mille ans ou une œuvre d'aujourd'hui, le but reste le même : mettre en scène un aspect du mystère humain. Parfois, on peut le faire avec des moyens connus. Parfois, il faut provoquer un choc, en allant sur des terrains moins connus, en utilisant des images nouvelles – tout simplement parce que ça aide à redécouvrir la fraîcheur de la question. Même pour une question toute simple : "Qu'est-ce que l'amour ?", il est nécessaire de toujours prendre des biais différents.

» Pour donner un exemple : j'ai assisté, et même fait partie des premiers fans du mouvement qui a mis la nudité sur scène, en Angleterre, au début des années 60. A l'époque, c'était une carte très forte à jouer, pour la simple raison que ça avait un sens. On n'avait jamais vu l'être humain nu sur scène. Subitement, on l'a vu une première fois de dos, une deuxième de face, et chaque fois cela apportait quelque chose de vivifiant au spectacle. Cinq ans plus tard, le fait de montrer quelqu'un nu était une manière de fermer les portes de la nouveauté et d'endormir les spectateurs. Aujourd'hui, je trouve que, provisoirement, la neurologie apporte l'élément surprenant qui nous permet de regarder à nouveau autrement un être humain, comme nous le sommes tous. »

Propos recueillis par Brigitte Salino

Le Monde BIEN CHOISIR SON LYCÉE – LES RÉSULTATS DU BAC 1997

■ Tous les lycées publics et privés ■ Toutes les séries générales, technologiques et professionnelles

■ Dressez le portrait du lycée qui vous convient, classé à l'aide de six indicateurs différents.



Un cahier spécial de 16 pages avec Le Monde de jeudi 26 daté 27 mars

Dès le 26 mars
Les résultats complets
Sur 3615LEMONDE (2,23 F/min).

Les danseurs, cibles mouvantes du Belge Frédéric Flamand

Dans « Moving Target », le dernier spectacle du chorégraphe expert en performances multimédias, l'homme est à la fois gibier et chasseur

MOVING TARGET, de Frédéric Flamand, par la compagnie Charleroi-Danses, avec les architectes Elisabeth Diller et Ricardo Scofidio (scénographie, conception vidéo). Le 17 mars. Festival Exit. Maison des arts de Créteil. Tournée : le 28 mars, à Rennes, le 3 avril à Mons, les 4 et 5 mai, à Bruxelles, les 13 et 14 mai, à Toulouse-Blagnac.

Avec *Moving Target*, qu'on peut traduire par cible mouvante – on serait tenté de dire cible vivante –, on assiste à une partie de chasse. Où l'homme est à la fois le gibier et le chasseur. Car c'est à l'intérieur de *lui-même*, dans son cerveau, qu'est cachée la balle explosive. Et c'est lui qui la tire, ou pas. Tout dépend de sa faculté à supporter les pressions et les coups durs. *« Péter les plombs »*, expression carrément vilaine, qu'on entend pourtant à tout bout de champ, prend, ici, son sens littéral. Résistance, comportement, psychiatrie. Mais comment parler des circuits de la pensée par la danse ? Frédéric Flamand, artiste belge, expert en performances multimédias, amateur d'ironie, réputé pour ses collaborations avec les plasticiens, estime qu'il est plus prudent de partir de ce que l'on connaît : il part donc du pied. Du pied du danseur, bien sûr.

Pied et cerveau, même combat ? En guise de démonstration, quelques variations orthopédiques sur écran géant. Un pied est filmé à travers une vitre. On voit comment la voûte plantaire subit le poids du corps, comment la peau rougit, pâlit, fait excroissance, comment les os se déforment, se ratatinent. Les assauts que supporte le cerveau l'atrophient-ils de la même manière ? Pas besoin de dessin pour comprendre : le spectateur rit jaune. Fin du prologue. Et mise en place d'une machinerie, en forme de mâchoire, élaborée par deux architectes américains, Elisabeth Diller et Ricardo Scofidio ; l'une enseigne à Princeton, l'autre à Cooper Union, à New York. Ni l'un ni l'autre n'étaient présents à Créteil, occupés à inaugurer à Tokyo un bâtiment en forme de poisson...

L'HISTOIRE D'UNE ALIÉNATION

Le dispositif scénique constitue la force de *Moving Target*. On se rappelle les « Machines médiatiques » du plasticien Fabrizio Plessi pour *La Chute d'Icare*, *Titanic* et *Ex-Machina*, un triptyque sur les naufrages qui contribua à rendre Frédéric Flamand célèbre dans le monde entier. Sauf en France. Créateur du Plan K dans les années 70, lieu de toutes les expériences, puis de La Raffinerie, toujours à Bruxelles, le chorégraphe, qui est tout autant homme de théâtre et de lumières, relève en 1991 le défi de la direction du poussiéreux Ballet royal de Wallonie, installé à Charleroi. Dans le même mouvement, il invente dans cette ville ouvrière une biennale aujourd'hui réputée.

Moving Target est aussi un naufrage. L'histoire d'une aliénation, dans laquelle *Les Cahiers*, non censurés, de Nijinski servent de référence clinique. La pièce est entrecoupée de spots publicitaires de Normal Pharmaceuticals (marque imaginaire), qui a pour slogan : *« La voie chimique pour mieux vivre. »* Camisole chimique. Le Français, plus gros consommateur au monde de calmants, voit peu à peu son autoportrait se dessiner sur scène. Schizophrénie. Danseurs accrochés aux barres de travail par les pieds, par les bras. Petits automates dans le style de la révolution culturelle chinoise. Un plafond en miroirs s'abaisse à 45 degrés, surveillant sans relâche les protagonistes, pris en tenaille. Tout est beau. Tout est lisse. Le corps ainsi reflété sous toutes ses coutures, médiatisé, se convulse, narcissique. Stressé à mort.

Le spectacle ne tient pas d'un bout à l'autre son rythme d'hypnose. Mais il est constamment soutenu par la musique, à la fois enregistrée et jouée *live* par le violoncelliste Jean-Paul Dessy et le pianiste Boyan Vodenitcharov : des extraits de Chostakovitch, de Bach, de Schnittke, d'Arvo Pärt se mêlent à des compositions personnelles des deux interprètes. Nouvelle réjouissante : Frédéric Flamand devrait créer en septembre prochain une pièce pour le Ballet national de Lyon. Il a choisi de s'inspirer d'Eadweard Muybridge et d'Etienne Jules Marey... En vedette américaine de *Moving Target*, la Suisse Anna Huber, qui travaille à Berlin, faisait ses premiers pas en France avec *In Zwischen Räumen*. Un solo sur la matière même de la danse, suffisamment têtu pour augurer d'une vraie carrière.

Dominique Frétard


FABIEN DE CUGNAC

Le corps, stressé à mort, de « Moving Target ».

Le dialogue des nouvelles technologies et de l'art vivant

EXIT, Maison des arts, Créteil. Le programme du festival est présenté au Manège de Maubeuge, du 27 mars au 4 avril. Tél. : 03-27-65-65-40.

Depuis cinq ans, le festival Exit s'affaire à élargir le territoire entre nouvelles technologies et art vivant, entre boire et manger. Et la table est généreuse, variée, qui sert de l'expérimental – y compris dans ses pannes et ses incertitudes – et du corps jusque dans les retranchements du body art et de l'art vidéo. Exit montre qu'il existe un désir réel de l'un pour l'autre, et qu'ils se frôlent souvent sans trop savoir comment se prendre autrement que sous l'angle du jeu, d'une plaisanterie encore délicate à pousser trop loin.

Premier témoin : Carles Santos, et sa *Pantera imperial*. La panthère en question serait son Bösendorfer (aussi noir qu'une panthère noire et aussi difficile à maîtriser qu'elle). Mais pousquoi impériale ? Outre les panthères, le musicien catalan semble la proie d'une double obsession : Jean-Sébastien Bach et lui-même. Son Bach est à la fois idolâtré et mis en pièces, vivant et statufié. Une véritable armée de ses bustes géants surveille en permanence les issues. Sous la baguette du dompteur, *L'Art de la fugue* devient celui de pianos fugueurs réduits à tourner en piste – et rien n'est plus dangereux qu'un piano poussé à bout. On verra l'un d'eux, désespéré, se jeter du haut des cintres. L'entrée en scène d'un piano tamponneur conduit à l'affrontement du mécanique et du vivant, au risque de la déroute du dernier. Question essentielle pour l'avenir de l'espèce : le vulgaire *piano droit* aura-t-il raison de l'aristocratique queue-de-pie tenu en laisse par une belle en robe du soir ? La réponse est sous les doigts d'interprètes vissés à leurs tabourets qui s'exténuent à rivaliser avec des rouleaux centenaires. Nous ne sommes pas ici dans la haute technologie promise par Exit, mais chez son ancêtre, nanti de cartes perforées d'autant plus inexorables que visibles. L'intervention de choristes énergiques sauve la mise, et remet un moment le spectacle dans le droit chemin de *La Passion selon saint Matthieu*.

Le théâtre musical de Carles Santos donne la mesure du traitement réservé à la musique par le siècle. *Le Clavier bien tempéré* peut être passé à la moulinette, transformé en rengaine et en clip, ressassé, débité, joué à genoux ou les pieds au mur, et dans l'intervalle profondément respecté. Carles Santos dit comment faire rendre gorge aux classiques, comment les exploiter jusqu'à l'épuisement, et comment, dans le même temps, enchaîner ses interprètes à cette exploitation. Avec lui, l'avant-garde en cheveux blancs n'en finit pas de donner ses coups de balai de dérision joyeuse, et le fait avec de vrais balais.

Jump Cut/Faust, mis en scène et en images par Marianne Weems et les Américains de la Builders Association, est à l'opposé de l'engagement physique des Catalans. Chaque geste doit être mesuré au millimètre pour être assimilé par des caméras. Trois écrans suspendus au-dessus de la scène renvoient en direct les images des acteurs jouant en dessous. Un procédé largement utilisé lors de concerts ou de meetings politiques, mais qui diffère ici fondamentalement en ce qu'il s'agit d'entrer dans un récit déjà écrit, et ponctué de morceaux choisis du *Faust* de Murnau. *Jump Cut/Faust* est donc d'abord une réflexion sur le montage, sur le trucage, une exploration systématique des combinatoires possibles entre cinéma (vidéo) et théâtre.

MORCELLEMENT DES CORPS

Le cinéma s'éclaire lui-même en éclairant la scène, révélant la différence radicale des corps vivants. Pour produire leur image, les quatre acteurs présents sont placés sous camisole électronique par les nécessités du cadrage, de la mise au point, de la lumière. Prisonniers en outre du moindre cillement qui se trouve, en direct, agrandi mille fois à l'écran. La nécessité d'être imperturbable, exploitée par des pince-sans-rire américains, suscite une cocasserie pleine de rebondissements. Le mythe de Faust n'est qu'un prétexte aux fantaisies verbales de John Jesurum et à un jeu d'incrustations, où l'on perd rapidement pied : laquelle de ces Gretchen est en 1926 et laquelle en 1998 ? Toute la force de *Jump Cut/Faust* tient dans la rencontre de l'espace-temps morcelé du cinéma au tournage (et son unité à l'écran) avec l'espace-temps uni du théâtre (morcelé à l'écran). Tout l'art de Marianne Weems consiste à éclairer ces contradictions par le traitement scénique. Ainsi, Faust et Mephisto peuvent s'affronter face à face à l'écran dans un champ-contrechamp, tout en se tournant le dos sur scène, sachant que la scène et l'écran sont perçus simultanément par les spectateurs. Cette proposition – grisante – de voir double est très exactement ce que l'on vient chercher au festival Exit.

La petite foule enthousiaste qui hantait chaque soir la Maison des arts n'entrait pas en salle sans succomber aux tentations apéritives des installations. Multiplication des images, morcellement des corps, rencontre de moi virtuels, chaque recoin de Créteil offrait sa tentation de manipuler des œuvres qui vous manipulent, comme les délicieux cônes tactiles du Japonais Motoshi Chikamori (entre magie électronique et arts graphiques). Au titre des émotions fortes, on retiendra les images d'identité géantes saisies d'un tremblement monstrueux de l'assourdissant *Scratch Vidéo* de Granular Synthesis. Pour s'en remettre, il fallait un bouffon. Ce serait Pierrick Sorin, maître dans l'art de cracher dans la soupe vidéo.

Jean-Louis Perrier

NOUVEAU FILM

WATANI UN MONDE SANS MAL

■ Dédié « à la mémoire de millions d'Africains déportés pendant la traite négrière », ce film du Mauritanien Med Hondo creuse le sillon de la veine militante qui caractérise son œuvre. Tourné sans soutien financier, avec la collaboration bénévole de son équipe, *Watani* est, entre agit-prop et mélodrame, une parabole sur le chômage et la montée du racisme. L'action, située à Paris, met en parallèle un cadre français qui perd son emploi et se jette dans les bras d'activistes néo-nazis, et une famille immigrée africaine dont les vicissitudes évoquent le mouvement des sans-papiers. Med Hondo décrit une France dont l'atmosphère devient irrespirable sans parvenir à rendre son film beaucoup plus respirable. **Jacques Mandelbaum**

Film français de Med Hondo. Avec Dominique Collignon-Maurin, Pascal Renwick, Mony Dalmes, Bertrand Lieber. (1 h 20.)

DÉPÊCHES

■ **ÉDITION** : les éditions Bayard Presse et Gallimard étudient d'ici à la fin de l'année 1998 *« les moyens de resserrer leurs liens dans plusieurs secteurs de l'édition pour la jeunesse et de renforcer leur partenariat de diffusion et de distribution »*, indiquent-elles dans un communiqué du lundi 23 mars. Sont à l'étude des *« accords de développement conjoint, constitution de sociétés communes ou participations croisées dans les filiales »*. Les collections poche pour enfants des deux groupes – Folio Junior, Cadet, Benjamin et Bayard Poche – représentent un volume de ventes annuel de plus de dix millions d'exemplaires.

■ **THÉÂTRE** : la Royal Shakespeare Company devrait afficher une perte d'environ 400 000 livres (4 millions de francs) en 1998, ce qui portera son déficit cumulé à 2 millions de livres (20 millions de francs). La compagnie va annuler une tournée de douze semaines prévue dans des villes *« défavorisées »*. Les subventions allouées à la compagnie s'élèvent à 8 millions de livres par an (80 millions de francs). La plupart des grands organismes culturels britanniques connaissent de graves difficultés financières liées notamment au gel, depuis près de six ans, des subventions publiques.

■ **Le Piccolo Teatro de Milan**, que dirige Jack Lang, a annoncé le 21 mars deux créations importantes pour les mois à venir : *La Femme de la mer*, une pièce d'Ibsen revue par Susan Sontag et mise en scène par Robert Wilson (avec Dominique Sanda dans le rôle-titre), et *La Cerisaie*, de Tchekhov, mise en scène par le Russe Lev Dodine. Ces spectacles seront joués dans la nouvelle salle du Piccolo, qui devrait porter le nom de son fondateur, Giorgio Strehler (mort le 25 décembre 1997).

■ **VENTES** : *La Lettre du voyant*, d'Arthur Rimbaud, manifeste de la poésie moderne, a été préemptée par la Bibliothèque nationale de France lors d'une vente aux enchères, le 20 mars à Drouot. Achetée 3 millions de francs, elle provenait de la succession du libraire et galeriste Jean Hughes, disparu en 1997.

■ **CINÉMA** : le jury du 20e Cinéma du réel, festival international de films ethnographiques et sociologiques, a couronné, samedi 21 mars à Paris, le film de l'Américaine Julia Loktev, *Moment of Impact*.

■ **« The Postman »**, le film de Kevin Costner, a été le triomphateur, dimanche 22 mars, des 18e Framboises d'or, qui récompensent tous les ans à Los Angeles les pires films de l'année.

■ **ARTS** : un inconnu a endommagé deux tableaux célébrissimes conservés au Musée de Dallas (Texas) : *Les Icebergs*, de Frederick Church, et *La Colline du phare*, d'Edward Hopper, deux toiles estimées chacune 10 millions de dollars (60 millions de francs environ).

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES

Ecole française Intern. de Philadelphie, USA, rech. instituteurs dipl. CP et CE1. 4 ans expé. (dont 1 aux USA souhaité), pedagogie differenciee, anglais courant, pour rentrée 1998 et suivantes. Tel. : 00-1-610-667-1284. Fax : 1286.

CABINET D'ASSURANCES recherche
COMMERCIAL(LE) TERRAIN
Assurances IARD – Paris, région parisienne, connais. WORD, WIND. Env. lettre manus. CV au « MONDE PUBLICITÉ » sous n° 9832, 21 bis, rue Claude-Bernard, 75005 Paris.

Le Fil Conducteur Agence Conseil en Marketing direct rech. TELEACTEURS(ICES) pour une mission de qualification de fichier. CDD – temps plein/partiel. 8 300 F – 169 H. Tél. : 01-49-46-77-77

A Genève (Suisse), discothèque cherche
5 ANIMATEURS-BARMEN
(si possible anciens GO Club Med) pour service et spectacles. Ecrire à Discothèque l'Insolite Cp 1666 1211 Genève 26 ou Fax : 00-41-22-796-28-32

CABINET D'ARCHITECTURE basé à Paris
ASSISTANTE DE PROJETS
avec qq. années d'expé., parlant et ecrivant couramment le français, l'anglais et une autre langue européenne. Elle aura la responsab. de recueillir, localiser et diffuser les informat. orales, écrites et graphiques relatives aux projets auxquels elle sera rattachée. Elle maîtrise parfait. l'usage de Word et Excel. Rémunérat. annuelle brute de 120 à 150 KFF selon expérience. Env. CV à SYLLABUS 29, av. des Sources, 69009 Lyon

DEMANDES

RESP. ADMINISTR. DES VENTES/LOGISTIQUE
J.F. 39 a. spécialiste gestion ccial. 20 a. d'exp. PME/PMI, gestion stocks. Bil. angl., esp., DECS Arts et Métiers, très autonome fort sens relation. R.P. Paris. Tél. 01-60-17-59-33

J.F. SÉRIEUSE CHERCHE emploi maison, heures de ménage, garde enfants personne âgée. Tél. : 01-43-82-06-58

CADRE ÉDITION (sc. hum., gest., médecine), solide exp. ch. poste. Etudie toutes propositions. Ecrire au *Monde* Publicité sous n° 9835 21 bis, rue Claude-Bernard 75226 Paris Cedex 05





هكذا من الأصل

Cinq jeunes Anglaises en modèles d'école ou les Spice Girls sur le continent

Le « girls band » a fait un passage éclair au Zénith de Paris

Emma, Victoria, Melanie C., Geri et Melanie B., soit les Spice Girls, le « girls band » le plus célèbre du moment, ont fait salle comble les 22 et 23 mars au Zénith de Paris, devant un public associant les plus jeunes et parfois leurs parents. Elle reviendront en mai à Bercy. Leur spectacle pioche habilement dans plusieurs genres, de la pop anglaise aux rythmes latinos, en passant par la comédie musicale américaine.

SPICE GIRLS. Zénith de Paris, le 22 mars.

Quatre dates françaises, Marseille, Lyon et Paris : les Spice Girls sont passées pour la première fois en France comme l'éclair, débarquées sur scène dans un effet vidéo (soucoupe volante) et reparties deux heures plus tard idem. Elles reviendront en mai, à Bercy, et c'est déjà complet. Les Spice résistent, attaquées sur le flanc gauche par des prétendantes au titre de girls band pas idiot – All Saints, quatre filles plus funk – et sur le flanc droit par elles-mêmes (la rupture avec leur manager Simon Fuller ; le mariage prochain de Victoria avec David Beckham, footballeur de Manchester United). Dans les cours de récréation, où se recrute leur public le plus averti, elles servent de modèle aux filles. A l'âge où les garçons commencent à rouler des mécaniques, les cinq Spice répondent que rien n'est jamais mieux que d'être soi-même. Des trucs de nana, diront les futurs petits hommes, les sentimentalo-sportifs 2 Be 3 servant éventuellement de pont entre la gente masculine et la gente féminine des cours moyens.

Les cinq Anglaises métissent le monde d'aujourd'hui avec autant de chic sexy que les neveux de Michael Jackson, les 3 T, et bien mieux que les Worlds Apart, niais. Pour les Spice, les parents sont un peu plus nombreux dans la salle. Certains, qui ont les moyens (180 francs par tête de pipe au Zénith, 200 francs à Bercy, en famille, ça finit par chiffrer), ont craqué et sont entrés plutôt que de faire le pied de grue à la sortie. Parce qu'elles sont sympathiques, colorées, généreuses. Dans tous les cas, l'argent de poche aura filé dans les casquettes, les posters, les polaroïds estampillés... proposés à des prix honteux, alors que n'importe quel fan de base sait que les bonnes librairies proposent des pochettes de photos des Spice à 5 francs. Tout ce succès et sa déclinaison (y compris l'autocongratulation qui caractérise l'ère du rap, dont les Spice ont tiré les leçons marchandes et musicales) auraient obligé ce club des cinq à se réfugier sur la Côte d'Azur pour ne pas être saignées à blanc par le fisc britannique.

Les Spice Girls sont de leur temps, ni en retard, ni en avance. Les petites et les petits qui les aiment couvent dans leur poche un Tamaguchi électronique en mal d'affection. Ils ont vu *Titanic*, adorent Leonardo DiCaprio, et pensent qu'IAM a eu raison d'envoyer un message aux Victoires de la musique pour dire qu'il faut *« combattre les maux avec les mots »* – l'exercice grammatical les ravit. Les Spice Girls sont un conglomérat de tendances et de personnalités, un panier un peu anarchique dans lequel chacun peut choisir. Les jeunes fans savent évidemment tout d'Emma (la blonde à couettes, l'enfantine), Victoria (l'intello brune), Melanie C. (la sportive, la plus belle voix), Geri (le sex-symbol, rousse), Melanie B. (la folle, la métisse), des tatouages, des bracelets et boucles d'oreilles (ou de nez) qui sont le symbole de chacun (e) des membres de ce Spice World où règne le Spice Power et qui nous demande de *spicer* notre vie en vitesse (*Spice Up Your Life*). Ce qui, en fin de compte, n'est pas une bête idée.

PROFESSIONNALISME EN BÉTON

Car ce « girl power » est anglais, excentriquement anglais. A qui rejette viscéralement la pop sucrée qui a bâti en partie leur succès, les Spice opposent un professionnalisme en béton, un spectacle à haute teneur énergétique, à base de trucs vieux comme le monde (la grosse boule de verre qui tourne, des reprises de *Baby Love*, , des Supremes ou de *Sisters Are Doin' It For Themselves*, de Eurythmics) et d'effets vidéo. Leur show est un manifeste du *be yourself* (« soyez-vous même »), base actuelle des revendications des minorités, mais aussi des publicitaires. Les Spice Girls ont piqué partout dans les symptômes de la société globale, dite de l'information : le prêt-à-porter, revendication de la haute couture pour tous, les puces de Portobello, la décontraction à l'américaine, la publicité (elles en font pour leurs produits, du gel par exemple), si chère aux jeunes dévoreurs de télévision, l'affirmation psychanalytique du yin (le féminin) et du yang (le masculin). En scène, les changements multiples de tenues, les chaussures à hauteur maximale, les patchworks vestimentaires tiennent lieu de présentation des collections d'été. Pour peu, on mettrait Nadine de Rotschild et Isabelle Adjani dans un fauteuil de coin.

Musicalement, les Spice Girls ont tout pris. Le pire (Wannabe, leur premier tube, dansant, ou 2 Become 1, un slow, dans les deux cas de la pop anglaise soupe, désolante) et le meilleur : le rap, la techno (final éblouissant), la Jamaïque vue de Londres, la comédie musicale américaine (swing, paillettes, grand escalier) des années 40, le disco et la latinité. Car les Spice Girls, qui ont compris que dans les écoles urbaines du monde entier la voisine d'Etienne s'appelait Mouna et le voisin de Lurdes, Salif, Tiago ou Dieudonné, sont le plus latin des groupes anglophones. *Spice Up Your Life* tient du zouk martiniquais, de la rumba des Gipsy Kings, de la samba des faubourgs de Rio. Le *girl power* des Spice Girls est aussi à l'image de celle que les futures femmes occidentales se font d'elles-mêmes : pas canons, mais pas laiderons, pas filiformes, mais pas difformes, pas anti-mecs, mais pas soumises (les danseurs servent à montrer le double masculin des *Spice*, ils sont utiles, mais non nécessaires). Un temps prétendument nues – mais cachées par des dossiers de chaises en forme de body –, elles récusent la thèse selon laquelle une femme pour être nue doit être déshabillée. Elles sont assez grandes pour le faire toutes seules.

Véronique Mortaigne

32 millions d'albums vendus dans le monde

En France, les boys (ou girls) bands, publicitairement surexposés, n'ont pas vendu autant de disques que leurs producteurs phonographiques veulent bien le laisser entendre : 9 % des ventes de singles et 5 % des albums en 1997, selon le SNEP (Syndicat national de l'édition phonographique).

Selon leur maison de disques, Virgin, les Spice Girls auraient vendu en France 1,8 million de *Spice*, sorti fin 1996, et 800 000 de *Spiceworld*, sorti un an plus tard. En tout, 32 millions d'albums ont été achetés dans le monde, dont près de 18 millions de *Spice*. Comme toujours dans les boys ou girls bands, les Spice Girls ont officiellement grandi ensemble – une vidéo vieillotte, des photos des Girls bébés projetées étayent le propos. En réalité, ces groupes, Spice compris, sont constitués après un sévère casting préformaté.

« Les Fiançailles au couvent », de Prokofiev, menées tambour battant à Genève

LES FIANÇAILLES AU COUVENT, de Prokofiev. Avec Beau Palmer, Vladimir Matorin, Adriana Kohutkova, Marie-Ange Todorovitch, Tracey Welborn, Richard Byrne, Slobodan Stankovic, Olivier Grand, Ricardo Cassinelli, Chris de Moor, Chœurs du Grand Théâtre, Orchestre de la Suisse romande, Guillaume Tourniaire (direction). Patrice Caurier et Moshe Leiser (mise en scène). Bâtiment des forces motrices de Genève, les 25, 27, 29 mars, à 20 heures.
Tél. : 00-44-22-418-31-30.
Durée : 3 heures.

GENÈVE
de notre envoyé spécial

On aurait dû donner *Guerre et Paix* ! Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, assistait au spectacle donné par le Grand Théâtre de Genève le dimanche 15 mars, après avoir célébré le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. En fait de Prokofiev, il a applaudi, comme l'ensemble de l'assistance, *Les Fiançailles au couvent*. Démarrant sabre au clair, le chef d'orchestre Guillaume Tourniaire a mené rondement ses troupes. Mais, soucieux de ne jamais laisser le rythme défaillir, il en oubliait parfois de respirer, de varier les nuances et les coloris d'une musique véloce, pleine de verve, finement écrite et très fouillée, où le compositeur russe s'amuse à pasticher, sinon à parodier, les maîtres de l'opéra-bouffe, Rossini en tête.

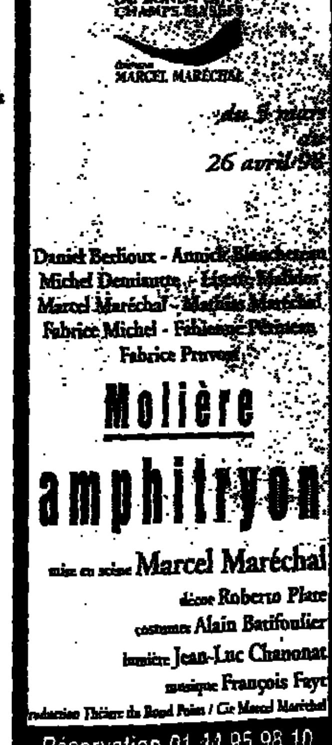
Créées à Leningrad en 1946, *Les Fiançailles au couvent* n'ont pas connu la même célébrité que l'autre comédie de Prokofiev, *L'Amour des trois oranges*, fruit de sa période américaine. L'opéra mérite pourtant de prendre sa place dans le répertoire lyrique, comme l'a prouvé récemment la tournée du Théâtre Marinskii à Paris (*Le Monde* du 19 novembre 1997) et comme le démontre la production genevoise. L'histoire, tirée d'une pièce de l'écrivain anglais Sheridan, conte les mésaventures de deux riches barbons napolitains, mystifiés par deux couples d'amoureux avec l'aide d'une duègne qui saisit l'occasion pour faire elle-même un mariage huppé. Enlèvements, déguisements, quiproquos et réconciliation finale constituent l'essentiel de l'intrigue.

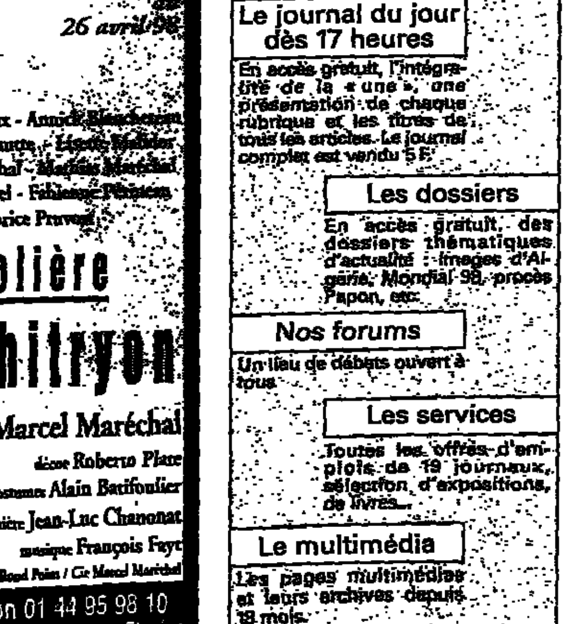
Patrice Caurier et Moshe Leiser ont réussi une transcription scénique alerte et sans chichis de ce vaudeville façon XVIIIe siècle. Ils manient le burlesque avec des pincettes et ménagent des espaces poétiques nimbés par les éclairages de Christophe Forey. Agostino Cavalca détourne à peine des costumes d'époque aux couleurs méditerranéennes et aux allures carnavalesques. On s'amuse beaucoup à voir ce petit monde s'agiter sur une tournette qui fait surgir et disparaître décors, accessoires et personnages sans jamais rompre la cadence.

Cette course échevelée est menée tambour battant par des chanteurs manifestement ravis de l'aubaine. Le ténor Beau Palmer éclaire Don Jérôme, un vieillard ridicule, d'une touche d'élégance mélancolique. Belle basse russe, son compère Vladimir Matorin (Mendoza) donne dans la truculence.

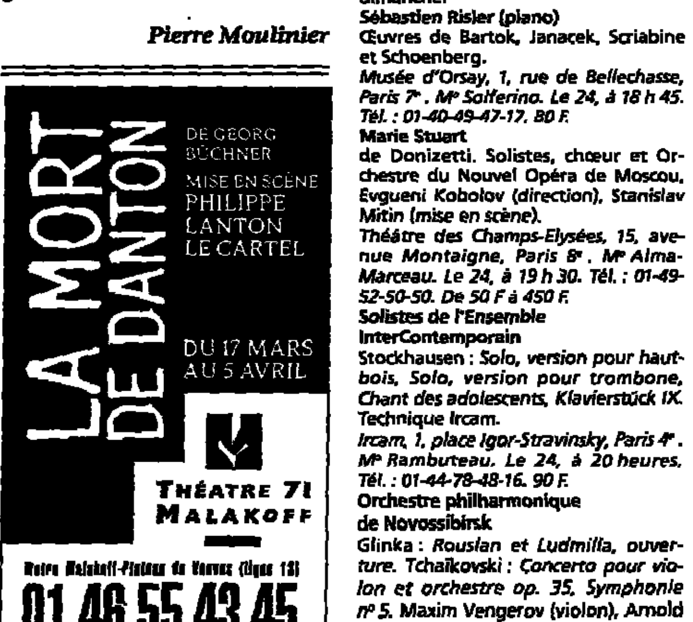
Les couples d'amoureux sont joliment appariés. Si les deux garçons étaient diminués ce soir-là par une grippe pernicieuse, leurs deux fiancées ne semblaient pas leur en vouloir. Adriana Kohutkova (Louisa) avec ses aigus prestement lancés et sa vivacité malicieuse, Marie-Ange Todorovitch (Carla) et son timbre riche et charnu. Ann Howells est irrésistible en duègne entôleuse. Poissonnières en pétard ou moines en goguette, les choristes du Grand Théâtre, bien en place musicalement, complètent allègrement la distribution.

Pierre Moulinier









SORTIR

PARIS

Little Bob
Une décennie après la dissolution de Little Bob Story, groupe pionnier d'un rock *made in France*, le Havrais Robert Piazza reprend la route pour défendre son dernier album, *Blue Stories* (*Griffe, distribué par Sony*), et l'héritage des Animals, des Small Faces et des Them. Balancant entre ballades mélancoliques à l'américaine et rock'n'roll furibard, le petit homme en cuir noir reste, à cinquante-deux ans, une incomparable bête de scène.
La Boule noire (salle Valencia-la Cigale), 116, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Pigalle. Le 24, à 19 heures.
Tél. : 01-49-25-89-99. 80 F.

Le Trio Argia
Formé autour d'Alberto Balia, ce trio vocal et instrumental interprète des polyphonies sardes tout en souplesse et en projetant de belles clartés, des compositions inspirées par un répertoire ancien dont les origines remontent au XIIIe siècle. (Album *Musique sarde entre mer et montagne*/Iris Musique-MSI).
Satellit Café, 44, rue de la Folie-Méricourt, Paris 11e. Mo Oberkampf. Les 24 et 25.
Tél. : 01-47-00-48-87.

Ballet C. de la B
Hand Van der Broeck
Les Ballets contemporains de la Belgique regroupent, autour de la personnalité d'Alain Platel, différents metteurs en scène préoccupés de traiter dans leurs œuvres les problèmes de société. Du théâtre politique, des corps qui s'expriment par le mouvement, le cri. La marque belge à son meilleur. Hand Van der Boeck dans *Eat, Eat, Eat* interroge le rôle de la nourriture, boulimie et refus.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille. Les 24, 25, 26, 27 et 28, à 21 heures.
Tél. : 01-43-57-42-14. 120 F.

Le cinéma de « Trafic »
La revue *Trafic* invite ses lecteurs (et les autres) aux projections organisées par les responsables de la rédaction les mardi 24, 31 mars et 7 avril à la Galerie du Jeu de paume. Sont présentés des films à découvrir en avant-première ou des cinéastes « rares » à redécouvrir. Le 24, rendez-vous avec Jean-Claude Biette à l'issue de la projection de *Merlin l'enchanteur* (inédit, 1990) du cinéaste espagnol Adolfo Arrieta.
Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, Paris 8e. Mo Concorde. Le 24, à 18 h 30.
Tél. : 01-47-03-12-50.

(Publicité)
PARC DE LA VILLETTE
1914-1998
Le travail de mémoire
Du 25 mars au 12 juillet
Informations Parc de la Villette
0 803 306 306* 1,09 FTTC la minute
Trois expositions
Devoir de mémoire Pavillon Paul Delouvrier
S.21 ou le cauchemar cambodgien
Expositions photographiques et arts plastiques
Pavillon Paul Delouvrier
Bosnie : avant / après guerre
Colloque
le 25 mars à l'UNESCO et le 26 mars à la Sorbonne
organisé par l'Académie Universelle des Cultures

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

L'Aiguilleur
de Jos Stelling (Hollande, 1 h 35).
Boogie Nights (**)
de Paul Thomas Anderson (Etats-Unis, 2 h 33).
La Buena Vida
de David Trueba (France-Espagne, 1 h 45).
Combat de fauves
de Benoît Lamy (Belgique-France-Allemagne, 1 h 30).
Don Juan
de Jacques Weber (France-Espagne-Allemagne, 1 h 44).
L'Illusionniste
de Jos Stelling (Pays-Bas, 1 h 30).
Junk Mail
de Pal Sletaune (Norvège, 1 h 18).
Secret Défense
de Jacques Rivette (France, 2 h 50).
Le Témoin du mal
Film américain de Gregory Hoblit (Etats-Unis, 2 h 03).
The Last Bus Home
de Johnny Gogan (Irlande, 1 h 33).
Watani un monde sans mal
de Med Hondo (France, 1 h 43).
(**) Film interdit aux moins de 16 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour *vendues à moitié prix* (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Sébastien Risler (piano)
Œuvres de Bartok, Janacek, Scriabine et Schoenberg.
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mo Solferino. Le 24, à 18 h 45. Tél. : 01-40-49-47-17. 80 F.

Marie Stuart
de Donizetti. Solistes, chœur et Orchestre du Nouvel Opéra de Moscou, Evgueni Kobolov (direction), Stanislav Mitin (mise en scène).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Le 24, à 19 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 450 F.

Solistes de l'Ensemble InterContemporain
Stockhausen : *Solo, version pour hautbois, Solo, version pour trombone, Chant des adolescents, Klavierstück IX.* Technique Ircam.
Ircam, 1, place Igor-Stravinsky, Paris 4e. Mo Rambuteau. Le 24, à 20 heures. Tél. : 01-44-78-48-16. 90 F.

Orchestre philharmonique de Novossibirsk
Glinka : *Rouslan et Ludmilla, ouverture.* Tchaïkovski : *Concerto pour violon et orchestre op. 35, Symphonie nº 5.* Maxim Vengerov (violon), Arnold Katz (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. Le 24, à 20 h 45. Tél. : 01-45-61-53-05. De 120 F à 400 F.

Francis Marmande, ses amis et ses voisins
Espace Jean-Renaudie, 30, rue Lopez-et-Jules-Martin, 93 Aubervilliers. Mo Fort-d'Aubervilliers. Le 24, à 20 h 30. Tél. : 01-42-43-56-66. De 70 F à 90 F.

M'Bappé-Canonge Goudikian-Biwandu
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 24, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-37-71. 80 F.

Poetic Lover
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Pigalle. Le 24, à 20 heures. Tél. : 01-49-25-89-99. 165 F.

Casse-pipe, Nicolas Reggiani
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mo Sentier. Le 24, à 20 heures. Tél. : 01-42-36-37-27. 90 F.

Serge Hureau
L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. Mo Place-de-Clichy. Le 24, à 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. 110 F.

Julos Beaucarne
La Pépinière Opéra, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mo Opéra. Le 24, à 21 heures. Tél. : 01-42-61-44-16.

J'étais dans ma maison et j'attendais que la pluie vienne
de Jean-Luc Lagarce, mise en scène de Stanislas Nordey, avec Gaël Baron, Marie Cariès, Sarah Chaumette, Valérie Lang, Madeleine Marion et Véronique Nordey.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Mo Saint-Denis-Basilique. Le 24, à 20 h 30. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.

RÉSERVATIONS

Je suis un phénomène
de Marie-Hélène Estienne et Peter Brook, d'après A. R. Luria, mise en scène de Peter Brook, avec Maurice Bénichou, Geneviève Mnich.
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Du 24 mars au 30 mai. Tél. : 01-46-07-34-50. De 70 F à 130 F.

Louise Attaque
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Les 6, 7 et 8 avril à 19 h 30. Tél. : 01-49-25-89-99. 110 F.

DERNIERS JOURS

28 mars :
Les Brigands
de Schiller, mise en scène de Dominique Pitoiset.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F.

Femmes de Troie
de Matthias Langhoff, d'après Euripide, mise en scène de Matthias Langhoff.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Tél. : 01-46-14-70-00. De 80 F à 140 F.

EN VUE

■ Le 26 mars, le parc **Kruger**, du nom du père de la nation afrikaner, symbole de l'apartheid, *célébrera son centenaire sur le* thème du « partage ». Dans la plus grande réserve animalière d'Afrique du Sud, les animaux n'ont qu'à se pencher pour boire. De l'autre côté des clôtures, des femmes marchent pendant des kilomètres, un bidon sur la tête, pour trouver de l'eau potable.

■ Quinze diocèses anglicans, le diocèse catholique de Birmingham et la grande mosquée de Londres investissent dans des sociétés de fabrication d'armes. *« N'existe-t-il pas une théologie de la guerre juste ? »*, se défend **Steve Jenkins**, porte-parole du synode anglican.

■ **Amin Dada**, ancien dictateur de l'Ouganda, à qui on reproche le massacre de 500 000 à 800 000 personnes, enregistre, en Arabie saoudite où il est réfugié, un rap intitulé : *Le Crime paie*.

■ La curie romaine, intriguée, vient d'envoyer un émissaire auprès de la hiérarchie de l'église catholique à Washington, pour se faire expliquer par les prélats américains en quoi *« les petits péchés privés de **Bill Clinton** ont un rapport avec la façon dont il gouverne la nation »*.

■ Pour ne pas froisser les minorités ethniques et obliger les lycéens de San Francisco à lire les écrivains noirs, asiatiques ou latino-américains, la commission des livres scolaires a révisé, vendredi 20 mars, la liste des auteurs du programme officiel : **Toni Morrisson** remplace **Shakespeare**, *« eurocentrique »*, et le Colombien **Gabriel Garcia Marquez**, **Cervantes**, trop espagnol.

■ *Maddie's*, un abri de luxe pour les animaux domestiques récemment inauguré en Californie, souhaiterait héberger gratuitement dans ses chambres équipées d'air conditionné et de télévisions, ornées de tableaux et de tapis, douze vagabonds qui tiendraient compagnie à la clientèle. *« Les chiens et les chats ont besoin de la chaleur et de la présence des hommes »*, a déclaré le directeur de la société protectrice des animaux de San Francisco, séduit par le projet.

■ Les pales des hélicoptères américains qui, avant la visite de **Bill Clinton**, effectuaient un vol de reconnaissance au-dessus de l'Ouganda ont soufflé, lundi 23 mars, deux paillottes traditionnelles, laissant leurs habitants dans un complet dénuement.

■ La mairie d'Aquila, en Italie, délivrera, sans frais, des licences aux clochards désireux de mendier. Les contrevenants devront payer une amende de 100 000 lires (300 francs environ). La sébille des récidivistes sera *confisquée*.

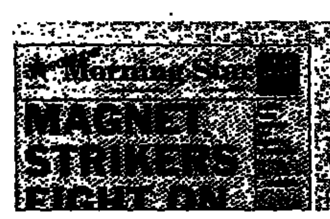
Christian Colombani

Le « Morning Star » ne paraît plus depuis la mi-février

A la suite d'âpres conflits internes, la rédaction du quotidien communiste britannique s'est mise en grève et a publié une édition pirate

LE MORNING STAR a cessé de paraître depuis la mi-février à la suite de la grève de son personnel pour protester contre le licenciement de son rédacteur en chef, John Haylett. *« La bataille pour les lecteurs de la gauche révolutionnaire britannique s'est intensifiée avec la publication d'une version pirate, le* Worker's Morning Star *(WMS) produit par les journalistes grévistes. Le conflit a éclaté avec la suspension de M. Haylett en janvier à la suite d'accusations de la directrice de la publication, Mary Rosser, selon laquelle il aurait utilisé sans autorisation du matériel du bureau pour imprimer un pamphlet du PC de Grande-Bretagne »*, écrit le *Financial Times*.

Dans un éditorial signé collectivement dans le WMS, les grévistes ont émis *« le sincère espoir que ce serait la première et la dernière édition étant donné que notre objectif est de reprendre le travail et de faire sortir quotidiennement le journal »*. La page centrale est occupée par un entretien avec le député travailliste Tony Benn, qui se lamente du silence du *Morning Star* : *« Depuis le début de la grève, j'ai senti que j'en savais de moins en moins sur ce qui se passe dans ce pays »*, affirme M. Benn. *« En l'absence de tout accord, l'acrimonieuse lutte pour le*



pouvoir menace les finances du journal et plonge le PCGB [le Parti communiste de Grande-Bretagne] *dans la crise »*, conclut le *Financial Times*.

La situation semble encore plus compliquée, si l'on en croit le journal dominical *Observer*, selon lequel le *Morning Star* n'est pas contrôlé par le PCGB, mais par un groupe scissionniste appelé PC britannique (PCB). Par ailleurs, le dirigeant syndicaliste des mineurs et chef du minuscule Parti socialiste travailliste, Arthur Scargill, serait prêt à donner au *Morning Star* 200 000 livres (2 millions de francs) s'il peut en prendre le contrôle. *L'Observer* ajoute des détails savoureux sur cette querelle digne des Atrides :

« La gréviste la plus ancienne est Josie Russell, administratrice depuis quarante-trois ans, restée fidèle au journal pendant la guerre froide, la dénonciation de Staline, l'invasion de la Hongrie, l'écrasement du printemps de Prague, la dissolution du PCGB et l'effondrement du communisme en Europe de l'Est et qui risque de perdre sa place à la suite d'une polémique sur le nom qui figure sur le passeport de M. Haylett.

» En septembre, quatre membres du PCB sont allés en Chine, dont Mary Rosser et son mari, Mike Hicks, alors secrétaire-général du PCB (...) Lors du banquet officiel à Pékin, les Chinois ont écrit le nom de John Lloyd à la place de John Haylett. C'était en effet celui qui figurait sur son passeport. »

Il en est résulté *« un motif de licenciement pour faute grave pour avoir représenté l'organisation sous un faux nom, et le remplacement de M. Haylett par Paul Corry, beau-fils de Mme Rosser et de M. Hicks. Le limogeage de M. Haylett* – dont les relations avec M. Corry étaient détestables – *a eu lieu quinze jours après que M. Hicks ait été chassé de la direction du PCB et remplacé par le beau-frère de M. Haylett »*, apparemment sous l'accusation infamante de trotskisme. Le *Morning Star, ex-Daily Worker*, survivra-t-il à cette crise après une vie mouvementée de soixante-dix ans durant laquelle, selon M. Corry cité par le *Guardian*, il a *« suivi la même voie depuis 1945, avec des ajustements en fonction des circonstances politiques »* ? Retrouvera-t-il ses 7 000 lecteurs ? La vieille militante qui sert le café à Mme Rosser reste optimiste : *« Elle dit que la situation n'est pas aussi mauvaise que pendant l'affaire de Hongrie »*, en 1956.

Patrice de Beer

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Jacques Chirac est un président de la République qui n'abuse pas de la télévision. Il s'y exprime rarement, comme à regret. Cette fois, il n'a pourtant pas hésité un instant. Il avait tous les motifs du monde pour cela. Ses convictions d'abord : à propos de l'extrême droite, Jacques Chirac n'a jamais varié et a toujours refusé avec la plus grande vigueur les accommodements et les arrangements. Ses responsabilités ensuite : chef de l'Etat, il est le responsable non seulement du bon fonctionnement des institutions, mais aussi de la cohésion sociale et de la bonne image de la France à l'étranger. Et puis, sa rivalité personnelle avec Lionel Jospin. Jacques Chirac avait été passablement agacé par l'intervention de Lionel Jospin, jeudi dernier, depuis l'Hôtel de Matignon. Il avait considéré que le premier ministre avait pris une pose présidentielle pour des motifs partisans. Il voulait en quelque sorte récupérer son rôle.

LES ÉCHOS
Nicolas Beytout

■ Certes il faut toujours se méfier des grandes phrases. C'est pourtant bien une grave crise de régime que vit le pays. Une crise profonde, et ancienne, qui nécessite une réflexion fondamentale sur le mode de fonctionnement de nos institutions. Car voilà un pays qui se complaît depuis des années dans la paralysie partielle de cohabitations à répétition, un pays qui change tous les deux ans d'orientation politique jusqu'à être dirigé par une majorité relative, un pays dont la durée variable des mandats, la multiplicité des scrutins, la diversité des mécaniques électorales et l'enchevêtrement des structures administratives ont organisé le blocage.

FRANCE-INTER
Pierre Le Marc

■ *L'intervention de Jacques Chirac* illustre la force que peut prendre le verbe présidentiel quand le chef de l'Etat respecte les trois règles de l'exercice. Etre totalement dans son rôle, choisir le moment, répondre à une attente forte du pays. Dans son rôle, Jacques Chirac l'était parfaitement hier soir. Les Français tiennent à la fonction présidentielle parce qu'elle incarneet a pour mission de défendre – au dessus de la mêlée des passions quotidiennes – une certaine idée de la nation et de sa cohésion, une conception forte des institutions et l'image internationale de la France. Or, c'est tout cela que les désordre politiques actuels mettent en jeu. Les scrutins étant clos, c'était aussi le moment de jeter dans la balance, et dans le plateau des valeurs républicaines, l'autorité de sa fonction. Enfin, il était évident que, dans cette crise soudaine et déstabilisante non seulement pour la droite mais pour la démocratie, il devenait urgent de redonner à tous des repères et d'aborder de front le sujet autour duquel tournent les politiques depuis presque une décennie, sujet dont les Français ressentent l'urgente actualité. A savoir, l'adaptation des institutions politiques à une société qui s'est considérablement transformée et veut prendre part à son destin.

www.fractalcow.com/bert

Le jour, avec Ernest, Bart amuse les enfants de la rue Sésame. La nuit, il est l'incarnation du mal

PARENTS, *protégez vos enfants !* Bart, le gentil Bart, la poupée un peu ronchonne à qui a été confié le divertissement de générations de têtes blondes et autres dans plus de 140 pays, l'acolyte de l'inusable Ernest dans l'émission télévisée « Sesame Street » (« 1, rue Sésame »), Bart est méchant, et même carrément odieux, le mal fait *muppet*, en somme.

C'est en tout cas ce que tente de prouver le site le moins « net » du Web, Bert is Evil. Œuvre de trois jeunes designers-informaticiens – Dino Ignacio, basé à Manille (Philippines), Jasper Hulshoff Pol et Wout Reinders, étudiants à Utrecht (Pays-Bas) –, le site accumule depuis deux ans les pièces à conviction établissant la culpabilité de Bart, la créature de Jim Henson (le fondateur du « Muppet Show ») apparue sur les écrans il y a vingt-neuf « saisons » télévisuelles.



Des images d'archives, tout d'abord. Le 22 novembre 1963, à Dallas (Texas), quelques secondes avant l'assassinat de John Fitzgerald Kennedy, il est là, dans la foule, aisément identifiable sur un cliché amateur. On le retrouve au procès d'O. J. Simpson, encourageant le footballeur américain accusé du meurtre de sa femme (puis acquitté par le jury) d'une tape sur l'épaule. Plus étrange, le personnage qui côtoie Adolf Hitler lors de l'incendie du Reichstag, en 1933, ressemble fort à Bart.

Qui est cet être maléfique que l'on découvre encore, pêle-mêle, auprès de l'évangélisateur américain Jimmy Swaggart, des allumés du Ku Klux Klan, ou pataugeant voluptueusement dans les rondeurs ondulantes de Pamela Anderson, épouse Lee ? Qui est cette poupée dévoyée, qui entraîne son camarade Ernest dans des bars à filles, fume du cannabis et a déjà agressé l'innocente Prairie Dawn, la petite pianiste de « Sesame Street » ? La loi du silence est rompue : Ernest relate entre deux sanglots les brutalités dont il a été victime de la part de son camarade de chambrée, Kermit la grenouille dévoile les amitiés que celui-ci entretient avec la mafia, Elmo avoue sa dépendance à la cocaïne, provoquée par Bart.

Mais la vérité est ailleurs. Des photographies de la face cachée de Mars, prises par la sonde Viking Orbiter 1 en 1976, révèlent l'existence d'une civilisation aujourd'hui éteinte, qui vouait un culte à une divinité à tête ovoïde et à gros nez. Bart, une puissance démoniaque extra-terrestre ? Le gouvernement américain garde le silence.

Nicolas Cheviron

SUR LA TOILE

INTERNET CONDAMNÉ

■ Internet a été condamné, samedi 20 mars, à *« la déconnexion avec sursis »*, lors de son procès fictif dans le cadre de la Fête de l'Internet. La cour d'assises de Paris a estimé que le sursis serait révoqué si, dans un délai de cinq à dix ans, Internet ne se soumettait pas aux obligations de suivre des règles internationales précises garantissant les libertés individuelles et favorisant la coopération en matière de recherche et de poursuite d'infractions ; de se soumettre à la réglementation édictée par les Etats pour réguler ses excès ; de se soumettre à des soins techniques conformes à une déontologie acceptée par ses acteurs ; de former ses utilisateurs à une éthique de comportement car ceux-ci sont les premiers responsables des crimes imputés à Internet. – *(AFP.)*
www.cie.fr/proces

RÉSERVATIONS À LA SNCF

■ Les voyageurs pourront, à partir de l'été, réserver leurs billets de train sur le site web de la SNCF. Il leur faudra, au moins la première année, continuer à payer et retirer leur ticket au guichet. – *(AFP.)*
www.sncf.fr

Abonnez vous au Monde

Recevez *Le Monde* chez vous et profitez d'une offre spéciale :

48 numéros* GRATUITS

Faites vos comptes :
Vous achetez *Le Monde* chaque jour 7,50F,
soit au bout d'un an : 2 340F.
Avec l'abonnement vous ne réglez que 1 980F soit :
• une économie de 360F,
• un prix au numéro de 6,34F.

Oui, je souhaite m'abonner au *Monde* pour la durée suivante :
☐ 1 AN - 1980 F au lieu de 2340 F*
☐ 3 MOIS - 562 F au lieu de 585 F*
* Prix de vente au numéro - (Tarif en France métropolitaine uniquement)
Je joins mon règlement, soit : ________ F 801 MQ 003
☐ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du *Monde*
☐ par carte bancaire N° ____
Date de validité ____ Signature :
☐ M. ☐ Mme Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité : Pays :

TARIFS HORS FRANCE

	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA - CANADA
1 AN	2 190 F	2 960 F	
3 mois	598 F	790 F	

Offre valable jusqu'au 31/12/98.

Pour tout autre renseignement concernant : le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers.
Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à :
LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

M. Vasseur et la tolérance

par Alain Rollat

TOUT LE MONDE n'est pas Saint-Just, qui refusait la liberté aux ennemis de la liberté. Invité, lundi soir, de la dernière édition du journal de France 3, Philippe Vasseur, élu UDF du Nord - Pas-de-Calais, plaidait la tolérance en faveur des Charles Millon et consorts qui justifient leurs accommodements avec les ennemis de la tolérance.

Cela tombait bien. France 3 venait de montrer en gros plan l'un des visages de la tolérance. Il s'agissait d'un visage aux traits tirés. D'un visage de jeune fille aux cheveux blonds, filmé parmi la foule toulousaine rassemblée aux portes du conseil régional de Midi-Pyrénées. Ce joli visage sanglotait. A peine réélu, grâce aux suffrages du FN, le président UDF de l'assemblée sortante, Marc Censi, venait de démissionner plutôt que de paraître s'accommoder d'un tel renfort. Et ce clair visage de jeune fille pleurait de soulagement. La tolérance a en effet la larmette sensible. C'est à cela qu'on la reconnaît. Il y avait même, sous les larmes de cette jeune femme, une lueur de sérénité retrouvée. Elle semblait fière que le président de sa région ait préféré le renoncement à la compromission. Il vaut mieux pleurer d'avoir eu peur que d'avoir trop honte.

Comment dire le reste sans jeter *« de l'huile sur le feu »*, pour ne pas contrarier le président de la République ? Comment dire à M. Vasseur qu'il ne faut pas confondre tolérance et renoncement ?

Qu'est-ce que la tolérance ? C'est le respect absolu de la liberté de conscience. C'est le droit le plus imprescriptible de l'individu. Mais les droits de la conscience individuelle ne sont-ils pas indissociables de l'expression du pluralisme ? Le droit fondamental de penser librement n'implique-t-il pas la coexistence pacifique de toutes les formes de pensée ? La tolérance n'est-elle pas une valeur intrinsèquement démocratique ? N'est-elle pas subordonnée aux valeurs fondatrices de la république que sont l'égalité, la liberté, la fraternité ? Que faire, donc, quand une idéologie à prétention hégémonique s'abrite derrière le concept de tolérance pour essayer de camoufler son sectarisme ? La tolérance doit-elle s'en accommoder ? Doit-elle s'effacer devant une forme de pensée qui prétend imposer son autoritarisme aux autres ? Un parti totalitaire peut-il se réclamer d'elle pour justifier ses pratiques discriminatoires ? La tolérance peut-elle transiger avec l'intolérable ?

Il y a ceux qui se posent ces questions et ceux qui ne se les posent pas. C'est toute la différence entre un Marc Censi et un Charles Millon.

MARDI 24 MARS

FILMS DE LA SOIRÉE

20.30 Le Confessionnal ■■ Robert Lepage (France - Canada, 1995, 100 min). Ciné Cinémas
20.35 Tron ■■ Steven Lisberger (Etats-Unis, 1982, 90 min). Disney Channel
20.40 Cible émouvante ■■ Pierre Salvadori (France, 1992, 85 min). Cinéstar 1
21.00 Le Hussard sur le toit ■■ O Jean-Paul Rappeneau (France, 1995, 130 min). France 2
21.00 Simple Men ■■ Hal Hartley (Etats-Unis, 1992, v.o., 105 min). Cinéstar 2
21.15 Le Criminel ■■ Orson Welles (Etats-Unis, 1945, N., v.o., 90 min). Cinétoile
22.45 Montparnasse 19 ■■ Jacques Becker (France, 1957, N., 110 min). Cinétoile
23.15 La Main du diable ■■ M. Tourneur (F, 1942, N., 85 min). Arte
23.20 La Menace ■■ A. Corneau (F, 1977, 115 min). France 2
0.40 ▶ Au travers des oliviers ■■ Abbas Kiarostami (Iran, 1995, v.o., 99 min). Arte

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.00 Stars en stock. Robert De Niro. Greta Garbo. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Canal+
20.00 Temps présent. Les femmes battues se battent. Pays Basque, Eta(t) d'urgence. TV 5
21.00 Le Gai Savoir. Pourquoi les philosophes ? Avec Paul Ricœur et J.-P. Changeux ; André Comte-Sponville et Luc Ferry ; Sylviane Agacinski. Paris Première
21.20 Contre-pied. Spécial presse quotidienne. RTBF 1
22.00 L'Histoire des femmes. L'avenir des femmes. Avec Geneviève Fraisse ; Blandine Barret-Kriegel. Histoire
22.25 Les Oscars 1998. les meilleurs moments. Canal +
22.25 Sud. TMC
22.35 Bouillon de culture. Le bonheur d'écrire, la passion de lire. Invités : Marie Darrieussecq ; Gérard Garouste ; Jean-Marie Gaurio ; Alberto Manguel. TV 5
23.00 De l'actualité à l'Histoire. La presse et l'Europe. La crise du Kosovo. Histoire
23.20 Nimbus. Hépatite B, un vaccin sous haute surveillance. Invités : Jacques Drucker ; Anne Castot ; Olivier Gout ; Jean-Pierre Le Ouezec ; Anna Maréchal. France 3
23.35 Conviviale poursuite. Invités : Jeff Bodart ; Benoît Poelvoorde ; Nathanaël Harcq ; Tam Echo Tam ; Express. RTBF 1

DOCUMENTAIRES

18.00 La Cité de la musique. Mezzo
18.15 Amérique latine, un continent déraciné. [5/6]. Ruines, rituels, romans. Odyssée
18.30 Le Monde des animaux. Quand s'envolent les grues. La Cinquième
19.00 Les Alliés de la mafia. Odyssée
19.15 El Espectador. Planète
19.50 Dinosaures. [2/4]. La peau sur les os. Odyssée
20.00 Africa. [7/8]. La montée du nationalisme. Histoire
20.10 L'Histoire des porte-avions américains. [11/13]. La guerre du Vietnam. Planète
20.30 Repères. Manuel De Falla. Mezzo
20.35 *Oh ! Quel beau jour !* Planète
20.45 ▶ La Vie en face. Au bout de l'enfance. Arte
21.00 Yehudi Menuhin : Le Violon du siècle. Album-souvenir. Histoire
21.35 ▶ Soirée thématique. De main en main. Arte
21.40 Le Kangourou du désert. Odyssée
22.35 De bric et de broc. Odyssée
22.35 Les Etats-Unis et l'Holocauste. Tromperie et indifférence. Planète
0.05 Ecosse beauté sauvage. Planète
0.30 Rubans d'acier. [10/13]. La route de l'enfer. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

19.00 Tennis. Tournoi messieurs de Key Biscayne. Eurosport
21.00 Boxe. Championnat du Commonwealth des poids moyens : Johnson Tshuma (Af.S.) - Paul Jones (GB). Eurosport
2.05 Basket NBA. Utah Jazz - Phoenix Suns. Canal +

DANSE

18.30 Mezzo junior. Cendrillon. Ballet. Mezzo
20.00 Mezzo junior. Groosland. Ballet. Mezzo

MUSIQUE

21.00 Vaclav Neumann dirige Fucik. Concert. Muzzik
21.50 Vaclav Neumann dirige Dvorák et Janacek. Concert. Muzzik
22.30 « Le Requiem » de Verdi. Concert. Mezzo
22.55 Norma. Mise en scène de Sandro Sequi. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 Le Secret de Saint-Junien. Christiane Spiéro. Festival
22.05 Des toques et des étoiles. Roger Pigaut [1/2]. Festival
22.35 Cruelle vérité. O Eric Till. M 6

SÉRIES

19.10 Bonanza. Prairie sanglante. Série Club
19.20 ▶ Fais-moi peur. L'histoire du taxi fantôme. Canal J
20.45 Murder One, l'affaire Rooney. Chapitre VI. Série Club
20.55 Ally McBeal. One Hundred Tears Away (v.o.). Téva
21.00 New York Undercover. Buster et Claudia. 13e Rue
21.30 Twin Peaks. Episode n° 24. Série Club
22.40 Perry Mason. La Dame du lac. TF 1
22.45 Angela, 15 ans. La lettre (v.o.). Canal Jimmy
23.00 La Chambre secrète. L'enfant du rêve (v.o.). L'intimité menacée (v.o.). 13e Rue
23.35 Star Trek, la nouvelle génération. Sarek (v.o.). Canal Jimmy
2.20 Armstrong et Miller. (v.o.). Arte

NOTRE CHOIX

● 20.45 Arte
La Vie en face

Tout au long d'une année scolaire, Denis Gheerbrant a vécu la vie du collège Guy-Môquet, à Gennevilliers, pour tourner un film sur les ados. Surprise ! Ils sont différents de ceux que nous montre la télé. *Au bout de l'enfance* les « approche » pendant les cours, entre les cours, quand ils parlent de ce qui les préoccupe. Les profs, qu'ils aiment bien, la cité, avec sa violence, la peur de la drogue, le bien et le mal... Fous rires et angoisse. Une atmosphère de liberté, un ton léger et profond en même temps, sans en avoir l'air... – *C. H.*

● 22.45 Ciné Cinéma 3
La Flèche et le Flambeau

Au XIIe siècle, la Lombardie souffre sous le joug de l'empereur d'Allemagne. *Un montagnard devient le* chef des partisans luttant contre le gouverneur, un tyran, pour lequel sa femme l'a quitté et qui retient prisonnier son jeune fils. Inspiré de la légende de Guillaume Tell, ce film d'aventures flamboyant signé Jacques Tourneur est le premier où Burt Lancaster a pu montrer ses dons pour l'action et les cascades. – *J. S.*

● 22.45 Cinétoile
Montparnasse 19

La biographie romancée de Modigliani, peintre génial et alcoolique, qui, *malgré l'amour que lui portait* Jeanne Hébuterne, est emporté – à Montparnasse, en 1920 – par son destin d'artiste maudit. Le style très intimiste et la conception personnelle du sujet qu'avait Jacques Becker allaient contre la légende et déconcertèrent le public. Un portrait *passionnant, interprété d'une ma*nière assez théâtrale par Gérard Philipe, si bien inspiré qu'il fût. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.20 Touché, gagné !
19.00 Le Bigdil.
19.50 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, L'Image du jour.
20.45 Le Résultat des courses.
20.55 Les Trois Frères ■ Film. Didier Bourdon et Bernard Campan.
22.40 Perry Mason. La Dame du lac.
0.25 Le docteur mène l'enquête. O.
1.25 et 2.05 TF1 nuit.
1.32 L'Image du jour, Météo.
1.35 Reportages. Fuir Paris.

FRANCE 2

17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport, Météo.
20.00 Journal, Météo.
21.00 Le Hussard sur le toit ■■ Film O. Jean-Paul Rappeneau.
23.20 La Menace ■■ Film. Alain Corneau.
1.15 Journal, Météo.
1.30 Les Grands Entretiens du Cercle. Invité : Christian Bobin.

FRANCE 3

18.20 *Questions pour un champion.*
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Questions pour un champion. Les Masters de bronze.
22.45 Météo, Soir 3.
23.20 Nimbus. Hépatite B, un vaccin sous haute surveillance.
0.20 Magazine olympique.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.35 Les Petits Champions 2. Film. Sam Weisman.
22.15 Flash infos.
22.25 Les Oscars 1998.
23.55 Trainspotting ■ Film. Danny Boyle (v.o.).

ARTE

19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. La réforme de la PAC.
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ La Vie en face. Au bout de l'enfance.
21.35 ▶ Soirée thématique. De main en main. 21.40 Présence féminine. Court métrage. Eric Rochant. 22.00 Le Peintre et la Main. 22.25 Hé oui, ça fait mal ! 22.45 Toutes les mains du monde.
23.15 La Main du diable ■■ Film. Maurice Tourneur.
0.40 ▶ Au travers des oliviers ■■ Film. Abbas Kiarostami (v.o.).

M 6

19.00 Loïs et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, E = M 6 junior.
20.50 Les Piégeurs du mardi.
21.35 Les Piégeurs du monde.
22.35 Cruelle vérité. Téléfilm O. Eric Till.
0.15 Capital.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Henri Gaudin (*Embrasure*).
21.00 Poésie studio.
22.10 Mauvais genres. George Chesbro (*L'Odeur froide de la pierre sacrée*).
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain. Charles Juliet (*A voix basse*).

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Concert. Schubertiades de Schwetzingen.
21.00 Concert. Œuvres de Berg, R. Schumann, Wagner, Mahler.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Racine, Lehmann, Berio.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Baroque à Gaveau. Œuvres de Corelli, Bach, Vivaldi, Weiss.
22.30 *Les Soirées... (suite).* Le chef d'orchestre Hans Zender. Œuvres de Beethoven, Reger, Messiaen.

MERCREDI 25 MARS

FILMS DU JOUR

13.30 Les 101 Dalmatiens ■■ Walt Disney (Etats-Unis, 1961, 75 min). Disney Channel
14.05 Petits meurtres entre amis ■■ Danny Boyle (Grande-Bretagne, 1993, 95 min). Ciné Cinémas
14.35 Devine qui vient dîner ? ■■ Stanley Kramer (Etats-Unis, 1967, 105 min). Cinétoile
15.40 Conte d'hiver ■■ *Eric Rohmer (France, 1991,* 110 min). Ciné Cinémas
17.35 Agent trouble ■■ Jean-Pierre Mocky (France, 1987, 85 min). Cinéstar 1
17.55 Le Tombeur de ces dames ■■ Jerry Lewis (Etats-Unis, 1961, 95 min). Cinétoile
18.20 La Belle Noiseuse (version courte) ■■ Jacques Rivette (France, 1991, 130 min). Ciné Cinémas
19.00 Thérèse ■■■ A. Cavalier (F, 1986, 90 min). Cinéstar 1
20.30 Les Portes de la nuit ■■ Marcel Carné (France, 1946, N., 105 min). Ciné Cinéfil
20.30 La Dernière Tentation du Christ ■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1988, 160 min). Ciné Cinémas
22.25 La Clé de verre ■■ Stuart Heisler (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 85 min). 13e Rue
22.50 Les Camisards ■■ R. Allio (Fr., 1971, 110 min). TMC
22.50 Tant qu'il y aura des hommes ■■ Fred Zinnemann (Etats-Unis, 1953, N., v.o., 115 min). Cinétoile
22.55 Jude ■■ Michaël Winterbottom (GB, 1996, 119 min). Canal +
0.30 Le Journal du séducteur ■■ *Danièle Dubroux* (France, 1995, 95 min). Cinéstar 2
1.05 La Main du diable ■■ Maurice Tourneur (France, 1942, N., 80 min). Arte
1.30 Ma femme est une sorcière ■■ René Clair (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 75 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

14.58 Questions au Gouvernement. France 3
15.00 Envoyé spécial, les années 90. Chers amis. Défense de tuer. La violence conjugale. Histoire
15.05 Débats publics. L'école ou la vie. La Cinquième
16.05 Saga-Cités. Ados amor. France 3
17.00 De l'actualité à l'Histoire. La presse et l'Europe. La crise du Kosovo. Avec Christine Ockrent ; Murat Bejta ; Marie-Françoise Allain. Histoire
17.00 Le Gai Savoir. Pourquoi les philosophes ? Avec Paul Ricœur et J.-P. Changeux ; André Comte-Sponville et Luc Ferry ; Sylviane Agacinski. Paris Première
17.35 Le Club. Invité : Elie Chouraqui. Ciné Cinéfil
17.55 L'invité de Cajou. Invité : Patrice Leconte. Canal J
18.00 Stars en stock. Natalie Wood. Montgomery Clift. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Canal+
20.00 Comment ça va ? Asthme, eczéma, même combat. TV 5
20.45 ▶ Les Mercredis de l'Histoire. L'Euro, une pièce en trois actes [1/3]. Arte
20.50 Des racines et des ailes. Alertez les enfants ! A travail égal, salaire... inégal ! Jackpot City. France 3
20.55 Spécial Sans aucun doute. Invités : Ilie Nastase ; Michèle Bernier ; le professeur Escande ; Ysabel Lacamp ; Virginie Lemoine. TF 1
21.00 L'Hebdo. Des jeux sans pains. L'école de la dernière chance. TV 5
21.00 Envoyé spécial, les années 90. Ferrari. Calcutta. Histoire
22.55 La Vie à l'endroit. Aveugles, des images plein la tête. France 2
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Alain Corbin ; François Gèze ; Max Gallo et Bernard Pivot. Histoire
23.10 1 mois, 1 heure. TF 1
23.10 Un siècle d'écrivains. Curzio Malaparte. France 3
0.15 Le Canal du savoir. Alberto Manguel ou l'amour de la lecture. Paris Première
0.45 Le Cercle du cinéma. Spécial comédiens. Invités : Patrice Chereau ; Stanislas Nordey ; Nathalie Richard ; Emmanuel Salinger, etc. France 2

DOCUMENTAIRES

17.25 Staline. [2/2]. Planète
17.40 Maisons régionales. [2/2]. Odyssée
18.00 Birdland. [3 et 4/7]. Muzzik
18.30 Le monde des animaux. Baykal, la perle de la Sibérie. La Cinquième
18.30 Le Monde des chevaux. [7/13]. Le cheval de course. Odyssée
18.40 San Clemente. Planète
19.00 Douaniers sans frontières. Odyssée
19.30 Otages du soleil. [2/3]. Economies d'énergie. Odyssée
20.00 Les Bébés animaux de la savane. Arte
20.20 Amérique latine, un continent déraciné. [5/6]. Ruines, rituels, romans. Odyssée
20.30 Variations. L'Indonésie. Mezzo
20.35 El Espectador. Planète
20.55 Femmes en Chine. Téva
21.00 The Film of the Royal Ballet. Muzzik
21.05 Les Alliés de la mafia. Odyssée
21.55 Oh ! Quel beau jour ! Planète
22.00 Africa. [8/8]. L'héritage. Histoire
22.00 Dinosaures. [2/4]. La peau sur les os. Odyssée
23.15 Les Nouveaux Explorateurs. Bébés-éprouvettes au zoo. Planète
23.50 Le Kangourou du désert. Odyssée
23.55 Les Etats-Unis et l'Holocauste. Tromperie et indifférence. Planète
0.00 La Cité de la musique. Notes de parcours. Mezzo
0.10 Evgueni Khaldeï, photographe sous Staline. TSR
0.20 Les Stars espagnoles de l'opéra. *Montserrat Caballé.* Muzzik

SPORTS EN DIRECT

17.45 Football. Match amical. Russie - France. TF 1
19.00 Tennis. Tournoi messieurs de Key Biscayne. Eurosport
19.50 Football. Match amical. Suisse - Angleterre. TSR
21.00 Football. Match amical : Allemagne - Brésil. France 2

DANSE

22.30 Paris Danse Diaghilev. Ballet. Mezzo

MUSIQUE

19.20 La Musique de la Prague rudolphienne. Concert. Muzzik
19.55 Ensemble Currende : Motets. Concert. Muzzik
21.45 Musica. Mazeppa. Mise en scène d'Irina Molostova. Arte
21.55 Festival de Reading 1996. Concert. Paris Première

THÉÂTRE

22.35 Lily et Lily. Pièce. Barillet et Grédy. Mise en scène de Pierre Mondy. TV 5

TÉLÉFILMS

20.30 *Sa vie à elle.* Romain Goupil. Festival
20.35 Attention espions. Kevin Connor. Disney Channel
20.40 Mon fils est innocent. Susan Rohrer. RTL 9
20.50 Sœur porteuse. Brigitte Coscas. M 6
22.35 Pour le meilleur et pour le pire. O Clive Donner. M 6
0.20 Les Rats du désert. *Tony Wharmby.* 13e Rue

SÉRIES

18.00 Ally McBeal. One Hundred Tears Away (v.o.). Téva
19.00 Lois et Clark. Léon la chance. M 6
19.10 Bonanza. La justice du désert. Série Club
19.25 Deux flics à Miami. L'avion. 13e Rue
19.30 Dharma & Greg. Yoga and Boo Boo (v.o.). Téva
20.30 Star Trek, la nouvelle génération. Sarek. Canal Jimmy
20.35 Novacek. Cargo infernal. TMC
22.00 La Chambre secrète. Que la mort nous sépare (v.o.). 13e Rue
22.15 Presque parfaite. Panne des sens (v.o.). Canal Jimmy
22.20 Brooklyn South. Gay avec (v.o.). Série Club
22.45 Spin City. Radiotages (v.o.). Canal Jimmy
23.10 Murder One, l'affaire Rooney. Chapitre VI. Série Club
23.40 Father Ted. Une chanson pour l'Europe (v.o.). Canal Jimmy
0.10 New York Police Blues. *Trois femmes et un berceau (v.o.).* Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ *Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.*

NOTRE CHOIX

● 23.10 France 3
« Un siècle d'écrivains »

L'énigme Malaparte

Le film s'ouvre sur les images de la fameuse villa – Godard y tourna *Le Mépris* – que Curzio Malaparte avait fait construire sur les falaises de Capri, symbole de sa modernité, aussi bien que de son désir de se mettre en scène et de son goût pour la provocation. Jean-Paul Fargier retrace la vie bouillonnante, pleine de changements de cap et de contradictions, de l'écrivain italien, né il y a juste un siècle et disparu en 1957, selon la progression chronologique. Il suit de près ses errances quelque peu chaotiques à partir de son attachement à la Toscane natale et de l'expérience fondamentale du conflit de 1914-1918, d'où il tira son premier livre, un pamphlet contre la guerre interdit par la censure. Sa fascination pour la révolte le conduit dans les bras du fascisme, auquel il restera lié jusqu'à la fin des années 30, bien que ses relations avec le régime mussolinien ne soient pas toujours faciles.

Dandy à la D'Annunzio, romancier et essayiste, directeur de revues littéraires et grand reporter, dramaturge et cinéaste, Malaparte enchaîne fiévreusement les activités. *De ses voyages et enquêtes*, il tire la matière de ses deux romans les plus célèbres : *Kaputt* et *La Peau*, dont le scandale complique encore plus sa situation déjà délicate à l'époque de l'épuration. Le documentaire passe un peu vite sur l'ostracisme qui a pesé sur Malaparte dans l'Italie de l'après-guerre. Il fut longtemps tenu à l'écart du monde littéraire, ce qui ne l'empêcha pas de persévérer dans ses attitudes déconcertantes. Il se convertit au catholicisme et prit, en même temps, la carte du Parti communiste, le tout sur son lit de mort !

En évitant la recherche des effets trop faciles et en alternant les images d'archives et celles tournées aujourd'hui, Jean-Paul Fargier restitue avec exactitude l'énigme de cette aventure où se mêlent sans cesse littérature et politique, journalisme et narcissisme. A deux reprises, on entend la voix de Malaparte. Des extraits de ses pages sont (très bien) lus par Maria Machado et Nini Crepon. L'agréable effet de surprise contribue à la réussite du film.

Fabio Gambaro

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.45 Les Feux de l'amour.
14.40 Les Vacances de l'amour.
15.45 Contre vents et marées.
16.45 Cinq sur 5 !
17.40 CD Tubes.
17.45 Football. Russie - France.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.
20.55 Spécial Sans aucun doute.
23.10 1 mois, 1 heure.
0.30 Minuit sport. Spécial neiges.
1.00 et 2.10 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.55 Le Renard.
14.55 L'Enquêteur.
15.45 Tiercé.
16.05 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.25 Sauvés par le gong.
17.45 Un livre, des livres.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.45 et 20.50 Tirage du Loto.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.
21.00 Football. Allemagne - Brésil.
22.55 La Vie à l'endroit. Aveugles, des images plein la tête.
0.30 Journal, Météo.
0.45 Le Cercle du cinéma. Spécial comédiens.

FRANCE 3

13.40 Parole d'Expert.
14.20 Va savoir.
14.58 Questions au Gouvernement.
16.05 Saga-Cités.
16.40 Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 22.40 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.
20.50 Des racines et des ailes. Alertez les enfants ! A travail égal, salaire... inégal ! Jack-pot City.
22.50 Soir 3.
23.10 Un siècle d'écrivains. Curzio Malaparte.
0.00 Cinéma étoiles.

CANAL +

14.25 C+ Cléo.
16.15 Surprises.
16.25 Les Simpson.
16.50 L'Autre. Téléfilm. David Wheatley.
18.20 Robin.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Powder. Film O. Victor Salva.
22.50 Flash infos.
22.55 Jude ■■ *Film Δ. Michaël Winterbottom.*
0.55 Hercule et Sherlock. Film. Jeannot Szwarc.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.15 Le Journal de la santé.
13.30 et 17.30 100 % question.
14.00 D'ici et d'ailleurs.
15.05 Débats publics. *L'école ou la vie.*
16.00 L'Etoffe des ados.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
18.00 Le Cinéma des effets spéciaux.
18.30 Le monde des animaux.
19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. Exclusion à la française. L'Europe des vingt : La Pologne.
20.00 Les Bébés animaux de la savane.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ Les Mercredis de l'Histoire. L'Euro, une pièce en trois actes [1/3] : L'euro - acte I.
21.35 Les Cent Photos du siècle. *Le Vopo*, de Peter Leibing, 1961.
21.45 Musica. *Mazeppa*. Opéra de Tchaïkovski.
0.45 ▶ La Lucarne. Les Mains.
1.05 La Main du diable ■■ Film. Maurice Tourneur.

M 6

13.05 M 6 Kid.
16.30 Fan quiz.
17.10 Des clips et des bulles.
17.35 Fan de.
18.05 Agence Acapulco.
19.00 Lois et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Elément Terre.
20.50 Sœur porteuse. Téléfilm. Brigitte Coscas.
22.35 Pour le meilleur et pour le pire. Téléfilm O. Clive Donner.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. Histoires de symphonies I. [3/5].
20.30 Agora. Jean-Philippe Domecq (*Silence d'un amour*).
21.00 Philambule.
22.10 Fiction. *Les Sept Portes*, de Botho Strauss.
23.00 Nuits magnétiques. Maurice Roche, de la mémoire au mythe.
0.05 Du jour au lendemain. Claude-Louis Combet (*Le Petit Œuvre poétique*).

FRANCE-MUSIQUE

19.35 Prélude.
20.00 Concert. Par l'Orchestre de Paris, dir. Paul Daniel : œuvres de Messiaen, Berlioz, Rachmaninov.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Les Greniers de la mémoire. Geori Boué, chanteuse.

RADIO-CLASSIQUE

18.30 Le Magazine de Radio-Classique.
19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées de Radio-Classique. *Pelléas et Mélisande*, opéra d'après Maeterlinck, de Debussy, par le Chœur *de l'Opéra de Vienne et l'Orchestre* philharmonique de Vienne, dir. Claudio Abbado, Maria Ewing (Mélisande), François Le Roux (Pelléas), José Van Dam (Golaud).
23.10 Les Soirées... (suite). Bernard Kruysen chante Fauré, Ravel et Poulenc.



Le Monde
MERCREDI 25 MARS 1998

Oscars : « Titanic » égale le record de « Ben Hur »

Le film de James Cameron a reçu onze récompenses

AVEC ses onze Oscars, *Titanic*, de James Cameron, égale le record jusqu'ici détenu par *Ben Hur*, de William Wyler, récompensé en 1960. *West Side Story* s'en était approché, deux ans plus tard, avec dix Oscars. *« Je suis le roi du monde »*, s'est exclamé James Cameron, le réalisateur canadien, lors de la 70e cérémonie des Oscars, qui avait lieu à Hollywood, lundi soir 23 mars, et était retransmise à la télévision dans 125 pays. C'était la première fois que James Cameron, âgé de quarante-trois ans, qui a obtenu aussi l'Oscar du meilleur réalisateur, était nominé. En trois mois, *Titanic*, le film le plus cher de l'histoire du cinéma, est devenu aussi l'un des plus grands succès cinématographiques mondiaux. *Titanic* n'a toutefois pas obtenu les Oscars des meilleurs acteurs. – *(AFP.)*

Le palmarès

- **Meilleur film.** *Titanic.*
- **Meilleur metteur en scène.** James Cameron (*Titanic*).
- **Meilleur acteur.** Jack Nicholson dans *Pour le pire et pour le meilleur.*
- **Meilleure actrice.** Helen Hunt dans *Pour le pire et pour le meilleur.*
- **Meilleur second rôle masculin.** Robin Williams dans *Good Will Hunting.*
- **Meilleur second rôle féminin.** Kim Basinger dans *L. A. Confidential.*
- **Meilleur film étranger.** *Character* (Pays-Bas).
- **Meilleur scénario original.** *Good Will Hunting.*
- **Meilleure adaptation.** *L. A. Confidential.*
- **Meilleure direction artistique.** *Titanic.*
- **Meilleure prise de vues.** *Titanic.*
- **Meilleure musique (comédie).** *The Full Monty.*
- **Meilleure musique (film dramatique).** *Titanic.*
- **Meilleure chanson originale.** *Titanic.*
- **Meilleur montage.** *Titanic.*
- **Meilleur son.** *Titanic.*
- **Meilleurs effets spéciaux.** *Titanic.*
- **Meilleurs effets spéciaux sonores.** *Titanic.*
- **Meilleurs costumes.** *Titanic.*
- **Meilleur maquillage.** *Men in Black.*
- **Meilleur court-métrage.** *Visas and Virtue.*
- **Meilleur court métrage d'animation.** *Geri's Game.*
- **Meilleur documentaire.** *The Long Way Home.*
- **Meilleur court-métrage documentaire.** *A Story of Healing.*
- **Oscar spécial.** Le metteur en scène Stanley Donen a été récompensé pour l'ensemble de sa carrière.

« Le Pot doré » de Jean-Pierre Raynaud trône devant le Centre Pompidou

D'EN BAS, il paraît tout petit, juché à plus de 10 mètres sur son perchoir de marbre, écrasé par la masse du Centre Georges-Pompidou. Vu de plus haut, il redevient imposant. Créé en 1985 pour la Fondation Cartier, *Le Pot doré*, de Jean-Pierre Raynaud, s'est beaucoup promené : à Berlin, puis à Pékin. C'est un pot de fleurs sans fleurs, de 3,5 mètres de hauteur, en polyester recouvert de feuilles d'or à 23,5 carats. Il pèse 2,3 tonnes, son socle 30 : il est recouvert de plaques carrées de marbre provenant de l'île grecque de Thasos – un des plus beaux et des plus lumineux marbres qui soient. Un des plus fragiles aussi. Ce qui soulève, malgré le traitement qu'il a subi, quelques inquiétudes quant à sa résistance aux intempéries et à la pollution.

De jour, la lumière dématérialise l'or et la pierre ; de nuit, des projecteurs les font jaillir sur le parvis du Centre. *Le Pot doré* a été inauguré lundi 23 mars ; hormis l'artiste lui-même et Claude Pompidou, veuve de l'ancien président de la République, personne ne semblait inquiet. Cette mise en place s'inscrit dans une démarche visant à reconquérir les espaces avoisinant le Centre Georges-Pompidou par l'installation de sculptures : l'œuvre de Jean-Pierre Raynaud rejoint la *Fontaine Stravinsky*, de Jean Tinguely et Niki de Saint-Phalle, et *Le Grand Assistant* de Marx Ernst, érigé en 1997.

Bien sûr, *Le Pot doré* prête à polémique. Des rumeurs circulent, évoquant un coût faramineux. En fait, l'œuvre elle-même est une donation de la Fondation Cartier au Musée national d'art moderne. Le socle, son traitement antigraffitis, le système électrique destiné à éloigner les pigeons, toujours trop tendres avec les sculptures, l'éclairage et l'installation proprement dite, sont estimés par le directeur général du Centre à moins de 1 million de francs.

Une pétition, lancée par la critique d'art Geneviève Bonnefoi, proteste contre l'implantation du *Pot*. Raynaud en a l'habitude : dans la revue *Arts*, Pierre Cabanne l'avait nommé *« l'artiste le plus discuté et le plus détesté de la saison »*. C'était en 1966. Les pots de fleurs, Raynaud les pratique depuis belle lurette. Il a fait des études d'horticulture. En 1962, il enterre symboliquement son ancien métier en coulant du béton dans un pot de fleurs, qu'il peint d'un rouge laqué et brillant. A Paris, le nouveau réalisme commence à s'imposer, réhabilitant l'objet quotidien. Raynaud surfe sur cette vague, fait sa première exposition en 1965. Puis installe trois cents pots rouges, remplis de ciment, à la Kunsthalle de Düsseldorf, en 1968. Ils sont immédiatement acquis par le musée de Krefeld.

Parallèlement, il découvre le Panulac, cette imitation de carrelage blanc avec laquelle il réalise ses montages d'objets de récupération, les *« psycho-objets »*. Plus tard, il passe au carrelage en céramique, qui va devenir l'un de ses instruments de prédilection. Raynaud est un peu chez lui au Centre Georges-Pompidou. Il y a installé naguère un conteneur carrelé, *Espace zéro*. Il y dispose régulièrement des fleurs, ou encore l'œuvre d'un artiste ami, choisie dans les collections du musée, en hommage. Quoi de plus normal, dès lors, que cette nouvelle installation ? Paradoxalement, elle ne déçoit que les aficionados de l'artiste, qui pensent qu'elle n'ajoute rien à sa gloire.

Harry Bellet

■ **EDF : Edmond Alphandéry, président d'EDF, et Pierre Daurès, directeur général,** ont joué l'apaisement, lundi 23 mars, après leur entrevue avec le ministre de l'économie Dominique Strauss-Kahn, qui les avait convoqués pour mettre fin à la crise ouverte à la direction de l'établissement public (*Le Monde* des 22 et 23 mars). Dans un communiqué commun, ils évoquent leur *« volonté de travailler ensemble »* dans l'intérêt de l'entreprise et désavouent *« toute initiative qui contribue à alimenter un climat polémique entre le président et le directeur général d'EDF »*. Ils concluent : *« La loyauté et la transparence doivent être la règle. »* M. Strauss-Kahn a *« pris acte »* de l'engagement des deux responsables de travailler ensemble, se refusant à tout autre commentaire.

Tirage du *Monde* daté mardi 24 mars : 609 565 exemplaires - 3

Les députés de la majorité veulent modifier la définition du temps de travail effectif

Le projet de loi sur les 35 heures arrive en deuxième lecture à l'Assemblée

LES DÉPUTÉS de la majorité semblent avoir été sensibles à certains arguments patronaux sur le projet de loi des 35 heures. Lors de l'examen, en deuxième lecture, du texte de Martine Aubry, mardi 24 mars, Jean Le Garrec, rapporteur de la commission des affaires sociales, devrait présenter quelques amendements qui font *« preuve »* de la *« capacité d'écoute »* de la gauche. La commission les a adoptés pendant les vacances parlementaires, mercredi 18 mars. L'un d'0eux modifie la définition du temps de travail effectif, adoptée en première lecture, sur proposition d'Yves Cochet (Verts, Oise) et du groupe communiste.

Selon le projet de loi voté le 10 février, le temps de travail est celui *« pendant lequel le salarié est à la disposition de l'employeur »*. Mercredi, les commissaires ont ajouté l'expression *« en permanence »*. Cette modification reprend la formule retenue par la Cour de cassation dans un arrêt du 28 octobre 1997. Mais c'est aussi une réponse aux *« émotions patronales »*, explique un député de la majorité « plurielle ». M. Cochet assure que cette nouvelle version ne sera pas plus défavorable aux salariés. Il cite l'exemple du salarié relié à son employeur par un « bip » qui, selon lui, devrait être considéré *« à la disposition en permanence »* de l'employeur.

En revanche, Maxime Gremetz (PC, Somme) a critiqué, le 20 mars, ce *« recul considérable »*. Il redoute en particulier que les temps de pause ne soient plus comptabilisés comme du temps de travail. Le député communiste devrait donc déposer deux amendements.

Un autre amendement de la commission vise à aligner le champ d'application de la définition du temps de travail effectif, ainsi que le régime des repos quotidiens et des pauses, sur celui de la directive du 23 novembre 1993 relative à l'aménagement du temps de travail. Or ce texte exclut de son champ les entreprises de transport. A nouveau, M. Gremetz a dénoncé un amendement du *« patronat du transport routier »*. Lundi 23 mars, le CNPF s'est d'ailleurs appuyé sur le texte européen pour demander d'exclure les sociétés de transport – et celles de l'hôtellerie-restauration – du champ du projet de loi.

Le rapporteur a fait adopter un amendement qui reporte la date d'application des 35 heures à 2002 pour les entreprises qui franchissent le seuil des vingt salariés en 2000 et 2001. Dans le projet initial, la date-butoir du passage aux 35 heures était fixée à l'an 2000 pour les établissements de plus de vingt salariés et 2002 en-deçà. Il s'agit *« d'éviter tout effet dissuasif pour l'embauche »*, a souligné M. Le Garrec. Malgré ces concessions, les députés de droite prévoient de déposer deux motions de procédure.

Clarisse Fabre

Nouveau coup de semonce des chômeurs

Les trois associations de chômeurs AC !, Apeis et MNCP ont occupé, lundi 23 mars, une trentaine d'antennes Assedic à Paris et en province. A chaque fois, des petits groupes de militants en lutte contre le chômage ont occupé ponctuellement des agences. Ces actions ont été qualifiées de *« très limitées et sporadiques »* par l'Unedic. A Annemasse, les chômeurs ont investi une agence nationale pour l'emploi, à Poitiers, une succursale du Crédit lyonnais, à Montreuil, un centre EDF, à Paris et à Lyon, des caisses d'allocations familiales. A Tours, une trentaine de chômeurs et membres d'ACDC (Action collective pour la défense des chômeurs) ont distribué gratuitement des pommes de terre *« pour évoquer le menu des chômeurs et leurs conditions de vie »*. Cette journée nationale d'action se voulait un coup de semonce à l'encontre du gouvernement, avant la discussion en conseil des ministres, mercredi 25 mars, du projet de loi contre l'exclusion.

l'européen
Nouveau,
chaque mercredi. 15F.
N°1 le 25 mars
L'Européen c'est vous.
• Utile : billets d'avion, les meilleurs bonus •
15F
l'européen
• Allergies : maladies sans frontières
• Week-end à Prague : les recoins, les bars, la bohème
Pour mieux vivre l'Europe, lisez l'Européen.

